

Volume XXIV Numéro 2 – Printemps 2024



# mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle



Dossier – Le collège classique au Canada français :  
formation, sociabilité et constructions identitaires

Sous la direction de Marianne Arseneau, François Bonnet et Michel Bock

# mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

## DIRECTRICE

**Rachel Nadon**, Université Laval

## COMITÉ DE RÉDACTION

**François-Olivier Dorais**, Université du Québec à Chicoutimi

**Rachel Nadon**, Université Laval (secrétaire de rédaction)

**Claudia Raby**, Université Laval

**Philippe Volpé**, Université de Moncton (comptes rendus)

## COMITÉ CONSULTATIF

**Damien-Claude Bélanger**, Université d'Ottawa

**Harold Bérubé**, Université de Sherbrooke

**Michel Bock**, Université d'Ottawa

**Kevin J. Christiano**, University of Notre Dame

**François Dumont**, Université Laval

**Lucie Hotte**, Université d'Ottawa

**Sylvie Lacombe**, Université Laval

**Yvan Lamonde**, Université McGill

**É.-Martin Meunier**, Université d'Ottawa

**Élisabeth Nardout-Lafarge**, Université de Montréal

**Roberto Perin**, York University

**Mise en page** : Danika Gourgon, CRCCF

**Révision linguistique** : Josée Therrien

**Révision des épreuves** : Olivier Lagueux, CRCCF

## En couverture :

Photo du haut : Une classe de l'École Duhamel, Ottawa, c. 1940. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Germaine Côté-Laplanche (P104) – Ph108-47. Photo du milieu : Élèves du secondaire au collège de Hearst, c. 1965. Université d'Ottawa, CRCCF, Collection générale du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (C38) – Ph123ph1-i-57\_b.

Photo du bas : Collège séraphique des Capucins d'Ottawa, septembre 1917. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Georges Michaud (P62) – Ph59-701.



CENTRE DE RECHERCHE  
SUR LES FRANCOPHONIES  
CANADIENNES  
Université d'Ottawa

*Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle* est une revue semestrielle dont les numéros paraissent les printemps et automne de chaque année. Les textes publiés dans *Mens* n'engagent que leurs auteurs et autrices. Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec : 514 288-1664 / 1-800-717-2022 / [licences@copibec.qc.ca](mailto:licences@copibec.qc.ca). On peut nous joindre à l'adresse suivante :

## Revue *MENS*

Centre de recherche sur les francophonies canadiennes

Université d'Ottawa, Pavillon Morisset

65, rue Université, bur. 040, Ottawa (ON) K1N 6N5

Téléphone : 613 562-5800, poste 4007 • [rachel.nadon@lit.ulaval.ca](mailto:rachel.nadon@lit.ulaval.ca) • <https://www.facebook.com/Mens-Revue-dhistoire-intellectuelle-et-culturelle-101130683276316/>

ISBN (PDF) : 978-2-9821442-8-6

ISBN (ePub) : 978-2-9821442-9-3

ISSN (en ligne) : 1927-9299

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

|                                              |   |
|----------------------------------------------|---|
| Note de gérance<br><i>Rachel Nadon</i> ..... | 5 |
|----------------------------------------------|---|

### **Dossier – Le collège classique au Canada français : formation, sociabilité et constructions identitaires**

|                                                                                |   |
|--------------------------------------------------------------------------------|---|
| Introduction<br><i>Marianne Arseneau, François Bonnet et Michel Bock</i> ..... | 7 |
|--------------------------------------------------------------------------------|---|

### **Articles**

|                                                                                                                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Entre nation et région : les collèges classiques et le<br>développement d'une conscience historique au Canada<br>français et en Acadie<br><i>Stéphanie St-Pierre</i> ..... | 15 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| La bibliothèque du Collège jésuite de Québec et sa trajectoire<br>au tournant du XIX <sup>e</sup> siècle : entre transferts matériels et legs<br>symboliques<br><i>Marie-Hélène Nadeau</i> ..... | 47 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| La question nationale vue par André Laurendeau et Hector de<br>Saint-Denys Garneau : d'une amitié née au Collège Sainte-<br>Marie de Montréal<br><i>François Bonnet</i> ..... | 67 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                                                                                                      |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Transmettre la fierté nationale par le théâtre : les pièces<br>de théâtre au Collège Bruyère comme reflet de l'identité<br>canadienne-française en 1937 et en 1953<br><i>Marianne Arseneau</i> ..... | 91 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

## Article libre

|                                                                                                                                                          |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>L'exil mouvant comme patrie : les migrations savantes de Pierre Dansereau entre l'Europe et l'Amérique (1936-1968)</i><br><i>Daniel Poitras</i> ..... | 125 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

## Comptes rendus

|                                                                                                                                                          |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Jérémie Lévesque-St-Louis. <i>Retracer le territoire, tracer le pays : l'arpenteur général Joseph Bouchette, 1791-1840</i><br>( <i>Emmy Bois</i> ) ..... | 159 |
| Chantal Maillé (dir.). <i>Une bâtisseuse remarquable : Francine Descarries et le féminisme québécois</i><br>( <i>Häxan Bondu</i> ) .....                 | 163 |
| Jacques Rouillard. <i>Le mythe tenace de la Folk Society en histoire du Québec</i><br>( <i>Julien Goyette</i> ) .....                                    | 167 |
| Jonathan Livernois. <i>Godin</i><br>( <i>Michel Lacroix</i> ) .....                                                                                      | 170 |
| Olivier Lemieux. <i>Penser l'histoire et son enseignement au Québec</i><br>( <i>Andréanne LeBrun</i> ) .....                                             | 176 |
| Daniel Poitras et Micheline Cambron. <i>L'Université de Montréal : une histoire urbaine et internationale</i><br>( <i>Julien Lefort-Favreau</i> ) .....  | 180 |
| Yvan Lamonde. <i>Antoine-Aimé Dorion : la tragédie du déclin inévitable</i><br>( <i>Joshua Ménard-Suarez</i> ) .....                                     | 184 |

## Note de gérance

Enfant, j'allais à l'église de Saint-Eustache tous les dimanches avec mes parents, mon frère jumeau et ma sœur. J'aimais l'odeur d'encens mêlé de vieux bois, les chandelles innombrables, les ornements fabuleux, le silence doucement grave et étonnamment plein. Prémisse à mes intérêts matérialistes peut-être, je préférais le *bâtiment* aux messes, l'espace habité aux prières répétées en chœur. Bonne élève, j'étais irritée de ne pas connaître les mots latins, murmurés aussi simplement, me semblait-il, que « s'il vous plaît ». J'enviais le prêtre de connaître quelques mots de cette langue aux accents mystérieux, clés secrètes d'une porte qui me semblait inaccessible.

En grandissant, j'ai gardé ce rapport de fascination et de (légère) détestation du latin, qui me semblait souvent marquer une différence de classe. Au cégep, puis à l'université, j'ai rencontré des personnes qui avaient appris le latin au secondaire, d'autres qui utilisaient les locutions latines couramment, ad hoc. J'ai parfois éprouvé une certaine gêne à l'idée de ne pas prononcer correctement *deus ex machina* ou *sine qua non*. Par la force des choses, j'ai toujours considéré avec beaucoup de scepticisme les « débats » ponctuels autour du « retour » aux collèges classiques et aux classes de latin, perçus par certaines personnes comme « meilleurs » que le cursus secondaire ou collégial actuel.

Chose certaine, la présence de cette institution (les collèges classiques) dans la mémoire québécoise, mais aussi canadienne-française, est notable. Comme le soulignent Marianne Arseneau, François Bonnet et Michel Bock en introduction du présent dossier, « nombre d'actrices et d'acteurs majeurs de la vie francophone en Amérique ont ainsi fait leurs premières armes dans des collèges classiques ». L'intérêt de ces collèges, comme lieux de sociabilité, de camaraderie, d'apprentissage, d'enseignement et de circulation des idées, est indéniable. Nous sommes heureuses et heureux, à *Mens*,

d'accueillir ce dossier sur « Les collèges classiques au Canada français », dont les perspectives ouvrent ou prolongent des chantiers porteurs, notamment sur les collèges classiques hors Québec. Dans la section « Article libre », on pourra également lire le texte passionnant de Daniel Poitras sur le parcours intellectuel et le rapport à l'exil de l'écologiste Pierre Dansereau.

*De visu*, je dirais que le latin ne crée plus chez moi d'émoi particulier. Je lis parfois à haute voix le nom latin des fleurs ou des cucurbitacées pour le plaisir; j'utilise à d'autres moments les locutions latines avec un amusement teinté d'ironie. Et comme le hasard n'est pas dénué d'humour, je suis maintenant à l'emploi d'une université où le latin s'enseigne au sein même de mon département. *Deus ex machina*, pourrait-on dire.

Bonne lecture!

*Rachel Nadon*

## Introduction

# Le collège classique au Canada français : formation, sociabilité et constructions identitaires

Marianne Arseneau  
Université d'Ottawa

François Bonnet  
Université d'Ottawa

Michel Bock  
Université d'Ottawa et Université de Sudbury

À partir du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, les États occidentaux s'intéressent de plus en plus à la question de l'éducation, devenue un outil de construction nationale de première importance. Cette préoccupation devient vite prépondérante au Canada français, où l'éducation est considérée comme un des piliers fondamentaux de la « survivance » du fait français et du catholicisme en Amérique du Nord<sup>1</sup>. Les collèges classiques s'inscrivent ainsi parmi les institutions les plus importantes et, à plusieurs égards, emblématiques de l'histoire du Canada français.

S'imposant dans le temps comme lieux de formation pour l'élite canadienne-française, comme terreaux de transmission et de

---

<sup>1</sup> Michel Bock et François Charbonneau, « Introduction. Le siècle du Règlement 17 », dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2015, p. 9-10.

renouvellement de la tradition, mais aussi comme foyers d'une vie intellectuelle, culturelle et artistique particulièrement riche, les collèges classiques ont joué un rôle considérable dans le cheminement de la collectivité, en raison de leur longévité et de leur évolution. Leur histoire débute par la fondation par les Jésuites du premier collège à Québec en 1635. Pour sa part, le premier collège féminin, œuvre de la Congrégation de Notre-Dame, ouvre ses portes à Montréal en 1908<sup>2</sup>. À partir des années 1960, on assiste toutefois à la disparition graduelle de cette institution qui, loin de demeurer figée dans un modèle particulier d'enseignement, s'était adaptée aux transformations de la société et aux réalités des différentes régions. Cette évolution témoigne d'ailleurs du parcours et des mutations de la collectivité franco-canadienne elle-même : la dissolution des collèges classiques lors de la Révolution tranquille correspond à la laïcisation massive de l'organisation sociale du Canada français et à ce qui est conçu, à l'époque, comme son éclatement idéologique et identitaire.

Les collèges classiques, par-delà leur vocation éducative, constituent également des lieux d'expression créative et de précieux milieux de rencontre, d'échange, de sociabilité et d'engagement. Parmi les pensionnaires, surtout, la vie collégiale est synonyme de camaraderie, de fraternité ou de sororité, grâce notamment aux nombreux mouvements et aux nombreuses activités parascolaires qui s'y déploient. Ces profonds liens d'amitié, noués à un jeune âge, transcendent fréquemment le passage à l'âge adulte. Les groupes formés au cours des études sont parfois entretenus sous la forme de réseaux divers et prolifques, dont certains sont à l'origine de la création d'organisations politiques, artistiques et culturelles d'importance au Canada français. Nombre d'actrices et d'acteurs majeurs de la vie francophone en Amérique ont ainsi fait leurs premières armes dans des collèges classiques.

Malgré sa disparition dans les années 1960, le cours classique n'a pas tout à fait évacué la mémoire collective québécoise et franco-canadienne, et sa référence reste prégnante dans l'espace public. En effet, comme l'affirme Louise Bienvenue, le cours classique « et les institutions qui l'ont dispensé au fil des ans travaillent toujours l'inconscient scolaire québécois d'une manière discrète, certes, et néanmoins persistante<sup>3</sup> ».

---

<sup>2</sup> Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français, (1620-1970)*, Montréal, Éditions Fides, 1978, p. 54.

<sup>3</sup> Louise Bienvenue, « Le collège classique comme lieu de mémoire : présences

En témoignent, notamment, les débats pédagogiques des dernières décennies, dans lesquels affleure régulièrement la référence au collège classique, ou, du moins, une certaine représentation idéalisée de celui-ci qui en fait, selon les mots de l'historienne Denyse Baillargeon, « une institution quasi mythique au Québec<sup>4</sup> ». C'est sans surprise, donc, que l'on constate que les collèges classiques font l'objet de célébrations dans l'espace public et d'études de plus en plus nombreuses.

En matière de célébrations et de récits de vie, on pense à divers événements comme les anniversaires de collèges classiques devenus des cégeps ou des collèges privés, aux réunions d'anciens étudiants ou d'anciennes étudiantes, à la parution d'ouvrages commémoratifs consacrés à des établissements particuliers ou à la publication des mémoires d'anciens collégiens<sup>5</sup>. Les travaux de Louise Bienvenue sur le collège classique en tant que lieu de mémoire s'intéressent d'ailleurs à la persistance de la place qu'occupent les collèges classiques dans l'imaginaire québécois. Bien sûr, nombre d'auteurs et d'autrices se sont intéressés aux collèges comme tels en étudiant l'enseignement prodigué ainsi que la vie des élèves et du personnel enseignant. L'une des études les plus importantes à ce chapitre est celle, devenue classique, de Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français, 1620-1970*, publiée seulement une dizaine d'années après la fermeture des derniers établissements au Québec. L'ouvrage débute par une description des premières tentatives de création d'institutions d'éducation en Nouvelle-France et de la fondation du premier collège à Québec en 1635<sup>6</sup>. L'auteur s'intéresse ensuite à l'évolution du réseau collégial au Canada jusqu'à son démantèlement, pour finalement analyser les principes servant de fondements pédagogiques et intellectuels au cours classique. Claude Corbo aborde quant à lui un sujet plus circonscrit dans son livre *Les Jésuites québécois et le cours classique après*

---

contemporaines d'une formation disparue », *Mens*, vol. 13, n° 2 (printemps 2013), p. 8.

<sup>4</sup> Denyse Baillargeon, « Les collèges classiques : nouveaux regards sur une vieille institution », *Historical Studies in Education = Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 21, n° 1 (printemps 2009), p. 1.

<sup>5</sup> Bienvenue, « Le collège classique comme lieu de mémoire », p. 16-17. Voir, par exemple, Claude Corbo, *La mémoire du cours classique : les années aigres-douces des récits autobiographiques*, Montréal, Éditions Logiques, 2000, 445 p.; Jean Éthier-Blais, *Le seuil des vingt ans*, Montréal, Leméac éditeur, 1992, 240 p.

<sup>6</sup> Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, p. 15.

1945. Comme le titre l'indique, l'auteur s'intéresse à une congrégation religieuse précise, les Jésuites, et à une période d'une vingtaine d'années qualifiée d'« apogée » des collèges classiques en raison du nombre élevé d'établissements qui ouvrent leurs portes au même moment<sup>7</sup>. L'ouvrage de Corbo porte tout particulièrement sur les menaces que pose, selon les Jésuites, la modernisation de la société québécoise pour le maintien du cours classique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale<sup>8</sup>. Plus récemment, les chercheuses Louise Bienvenue et Christine Hudon et le chercheur Ollivier Hubert ont fait paraître un ouvrage novateur sur la construction de la masculinité dans les collèges classiques, « ces fabriques d'hommes d'autrefois<sup>9</sup> ». L'image idéalisée du collège y est remise en question par l'analyse de la complexité des relations qui s'y nouent, de la formation sentimentale et sexuelle qu'y reçoivent les élèves et de la place qu'occupe l'institution dans la mémoire collective.

L'histoire des collèges classiques est longue et elle ne se limite pas au territoire québécois. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, on en fonde en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et dans les trois provinces des Prairies<sup>10</sup>. Ces établissements sont bien sûr moins nombreux dans les régions où les francophones sont minoritaires et, de manière générale, leur histoire est moins connue. Relevons tout de même les études de Gaétan Gervais, de Stéphane Lang et de Lucien Pelletier, qui analysent les débats intellectuels suscités par l'évolution institutionnelle et linguistique des collèges franco-ontariens<sup>11</sup>. Il existe également une production historiographique croissante sur les collèges acadiens. Dans *À la frontière des mondes*, Philippe Volpé étudie la place des mouvements de jeunesse, vus comme des générateurs de modernité, dans les collèges du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse<sup>12</sup>.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 63-66.

<sup>8</sup> Claude Corbo, *Les Jésuites québécois et le cours classique après 1945*, Québec, Éditions du Septentrion, 2004, 404 p.

<sup>9</sup> Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon, *Le collège classique pour garçons : études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Éditions Fides, 2014, p. 12.

<sup>10</sup> Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, p. 80-91.

<sup>11</sup> Gaétan Gervais, « L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 7, 1985, p. 11-52; Stéphane Lang, *La communauté franco-ontarienne et l'enseignement secondaire (1910-1968)*, thèse de doctorat (histoire), Ottawa, Université d'Ottawa, 2003, 302 p.; Lucien Pelletier, « Les Jésuites de Sudbury vers 1960 : une mutation difficile », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 37 (2012), p. 13-81.

<sup>12</sup> Philippe Volpé, *À la frontière des mondes : jeunesse étudiante, Action catholique et*

Mentionnons également le livre de Jacques-Paul Couturier, *Construire un savoir : l'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974*, qui présente en détail l'histoire des deux collèges, l'un masculin et l'autre féminin, qui ont existé à Edmundston (Nouveau-Brunswick)<sup>13</sup>. Les études consacrées aux établissements de l'Ouest sont plus rares, en revanche. L'importance du Collège de Saint-Boniface (Manitoba) et du Collège Mathieu de Gravelbourg (Saskatchewan) est souvent relevée, toutefois, dans des études portant sur d'autres thèmes, tant ils ont été des lieux d'activité intellectuelle et culturelle de premier plan<sup>14</sup>.

Ce foisonnement d'études sur les collèges classiques montre qu'il est encore possible d'en explorer des aspects méconnus et particulièrement riches, sur le plan heuristique. Les articles rassemblés dans ce numéro thématique ont d'abord été présentés sous forme de communications au colloque étudiant du Centre de recherche sur les francophonies canadiennes (CRCCF) de l'Université d'Ottawa en novembre 2023. Le colloque avait pour thème « Le collège classique au Canada français : formation, sociabilité et constructions identitaires ». Trois des panélistes qui ont participé au colloque ainsi que la conférencière invitée, Stéphanie St-Pierre, professeure d'histoire à l'Université Sainte-Anne, ont contribué à ce numéro. Les quatre études contenues dans ces pages, loin de porter uniquement sur l'enseignement ou sur la vie étudiante, traitent de sujets aussi variés que les amitiés qui peuvent se développer entre élèves, la contribution du collège à la diffusion de la connaissance livresque à grande échelle, les représentations identitaires qu'il nourrit et sa contribution à la vie culturelle de la communauté qui l'entoure.

---

*changement social en Acadie (1900-1970)*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2021, 371 p. Volpé s'intéresse, en particulier, à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), à l'Association catholique de la jeunesse acadienne (ACJA) et à la Jeunesse étudiante catholique (JEC).

<sup>13</sup> Jacques Paul Couturier, *Construire un savoir : l'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, 336 p. Voir aussi Marc Robichaud et Maurice Basque, *Histoire de l'Université de Moncton*, Moncton, Institut d'études acadiennes, 2013, 383 p.

<sup>14</sup> Voir, par exemple, Raymond-M. Hébert, *La Révolution tranquille au Manitoba français*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 2012, 382 p.; Jacqueline Blay, *Histoire du Manitoba français*, trois tomes, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 2010 à 2016; Michelle Keller, *La survivance française des jeunes par le réseau institutionnel au Manitoba et en Saskatchewan, 1912-1969*, thèse de doctorat (langues modernes), Winnipeg, Université du Manitoba, 2019, 327 p.

Le premier texte est adapté de la conférence d'honneur de Stéphanie St-Pierre et a pour objet le discours historique formulé dans trois collèges situés en milieu francophone minoritaire : le Collège du Sacré-Cœur de Sudbury (Ontario), le Collège de Saint-Boniface (Manitoba) et le Collège Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse). L'autrice y montre qu'une grande variété d'activités contribue au développement d'une forte conscience historique à la fois chez les élèves qui fréquentent ces établissements et au sein de la population des villes et des régions concernées. Vu de cet angle, le collège est un important centre d'activité intellectuelle, qui joue un rôle indispensable dans la construction identitaire et la consolidation communautaire des francophones vivant en milieu minoritaire. St-Pierre constate également que les trois collèges à l'étude, s'ils comportent leurs particularités, ont en commun de promouvoir la formation d'une conscience historique à la fois nationale et régionale. En Acadie, le Collège Sainte-Anne se sert de pièces de théâtre pour présenter à la population l'histoire acadienne, mais en y intégrant des références à l'histoire locale. Au Collège de Saint-Boniface, on trouve aussi bien des activités mettant à l'honneur l'histoire régionale que des activités évoquant l'histoire du Canada français. Finalement, c'est à Sudbury que l'histoire régionale, en l'occurrence franco-ontarienne, semble la plus importante, en raison des liens entre le Collège du Sacré-Cœur et la Société historique du Nouvel-Ontario, qui y est fondée en 1942.

Dans le deuxième article du numéro, Marie-Hélène Nadeau s'intéresse à la diffusion du savoir et des objets culturels dans le contexte de la dispersion de la bibliothèque du Collège jésuite de Québec (1635-1800) au tournant du *xix*<sup>e</sup> siècle. Cette période cruciale est marquée par la liquidation de la collection du collège à la suite de sa fermeture. L'analyse met en évidence la logique de proximité géographique, spirituelle et intellectuelle qui opère en faveur de deux communautés, les Augustines et les Ursulines, et de deux institutions, le Séminaire de Québec et l'évêché de Québec, ce dernier ayant toutefois fait don d'une partie de son legs au Séminaire de Nicolet. Nadeau montre que, si le transfert de la bibliothèque répond d'emblée à des considérations pratiques de réinvestissement des ressources matérielles, il rappelle aussi symboliquement la filiation spirituelle et intellectuelle que suppose, pour les collèges classiques, l'héritage humaniste des Jésuites.

Le troisième article porte quant à lui sur les différentes voies que peut investir le désir d'engagement des collégiens montréalais durant la crise des années 1930. François Bonnet relate l'amitié naissante, vers

la fin des années 1920, entre Hector de Saint-Denys Garneau et André Laurendeau, tous deux étudiants au collège Sainte-Marie de Montréal. Leur correspondance témoigne des affinités qui les unissent, d'une affection intime, profonde et sincère. Pourtant, au sortir du collège, ils s'éloignent progressivement l'un de l'autre : alors que Laurendeau s'engage dans la voie de l'action nationale à la tête des Jeune-Canada, Garneau, choisissant plutôt l'avenue littéraire, travaille en solitaire à l'écriture d'une poésie introspective et apolitique. L'article tente, à partir de la correspondance qu'entretiennent les deux jeunes hommes entre 1931 et 1938, de relever les causes et la nature de cette divergence au sujet de la question nationale, mais aussi de la relativiser et d'en souligner la complémentarité en tenant compte de l'enseignement prodigué au Collège Sainte-Marie. La démarche de Bonnet permet, par ailleurs, de mieux comprendre les réseaux de sociabilité et les amitiés qui se nouent au collège, lesquels connaissent de féconds prolongements à l'âge adulte.

Finalement, l'article de Marianne Arseneau propose une incursion dans un type d'établissements peu étudié, les collèges féminins en milieu franco-ontarien. L'autrice analyse deux pièces de théâtre provenant des archives du Collège Bruyère d'Ottawa, que dirigent les Sœurs grises de la Croix. Afin de promouvoir le nationalisme canadien-français, les deux pièces, datant de 1937 et de 1953 respectivement, empruntent aux caractéristiques du pageant historique, un genre théâtral populaire au Canada français du début du *xx<sup>e</sup>* siècle jusqu'aux années 1960 et souvent utilisé pour mettre en scène des sujets patriotiques. L'étude de l'activité théâtrale au collège permet d'apercevoir l'évolution des tensions entre action nationale et action catholique qui traversent le champ intellectuel franco-ontarien à partir des années 1930. Si, en 1937, on met de l'avant un nationalisme revendicateur, en 1953, on a plutôt affaire à un nationalisme moins fervent s'exprimant sur un ton plus consensuel. Arseneau se propose d'analyser cette divergence à la lumière des tensions croissantes entre action nationale et action catholique dans le camp intellectuel franco-ontarien.

Les collèges classiques sont bien sûr des lieux de transmission du savoir majeurs dans l'histoire du Canada français. Les articles regroupés dans ce numéro montrent que leur influence déborde largement leurs propres murs, façonne les trajectoires personnelles d'intellectuels et d'artistes notoires, structure les réseaux de sociabilité et façonne l'univers mental de leur communauté d'accueil. Ils révèlent aussi que les collèges ont été des lieux de production intellectuelle, littéraire et artistique.

La variété des sujets abordés dans ces pages rend bien compte, à notre avis, de l'importance historique d'une institution qui continuera sans doute d'alimenter l'historiographie.

# Entre nation et région : les collèges classiques et le développement d'une conscience historique au Canada français et en Acadie

Stéphanie St-Pierre<sup>1</sup>  
Département de sciences humaines,  
Université Sainte-Anne

## Résumé

Les collèges classiques de langue française ont joué un rôle crucial dans l'éducation et la formation identitaire des francophones de l'Acadie et du Canada. Cette note de recherche explore comment ces collèges ont contribué à l'élaboration d'un discours historique porteur d'un sentiment d'appartenance en milieu francophone minoritaire, en examinant trois collèges spécifiques : le Collège du Sacré-Cœur à Sudbury, le Collège de Saint-Boniface au Manitoba, et le Collège Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse. Le texte met en lumière comment les activités historiques dans les trois collèges classiques étudiés visent à enraciner la population locale dans leur passé par la promotion d'une conscience historique régionale.

## Abstract

*French-language classical colleges played a crucial role in the development of a cultural identity for Francophones in Acadie and Canada. Among the oldest are Bytown College (Ottawa) and Saint-Joseph College in*

---

<sup>1</sup> L'autrice souhaite remercier les membres du comité de la revue *Mens* de même que les évaluateurs. Leurs commentaires et leurs suggestions ont grandement contribué à approfondir ses réflexions et à enrichir le texte.

*Memramcook. This paper explores how these colleges contributed to the development of a historical discourse that contributed to a sense of belonging within the French language minority communities by studying three specific colleges: Sacré-Cœur College in Sudbury, Saint-Boniface College in Manitoba, and Sainte-Anne College in Nova Scotia. The text highlights how historical activities in these three institutions aims to build the population's attachment to the region by fostering a sense of pride in local and regional history.*

Les collèges classiques de langue française sont fondés partout au Canada français et en Acadie à compter du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les plus anciens collèges classiques à offrir une éducation en français à l'extérieur du Québec, on compte le collège de Bytown, qui deviendra le Collège d'Ottawa<sup>2</sup>, dont la fondation remonte à 1848, de même que le Collège Saint-Joseph de Memramcook, fondé en 1864<sup>3</sup>. D'autres suivront. D'abord réservés aux espaces urbains, certains collèges prennent racine dans les régions plus agricoles et industrielles ou forestières, notamment après la Seconde Guerre mondiale. En milieu minoritaire, comme dans la vieille province, la fondation des derniers collèges classiques remonte au début des années 1960, à peine une décennie avant la période de laïcisation généralisée de ces institutions dans la foulée des transformations qui surviennent au cours de la longue décennie de 1968, dont les réformes scolaires et la réduction des effectifs religieux. Bien qu'on retrouve majoritairement des institutions pour jeunes garçons, certaines régions offrent aussi une éducation classique pour les filles. Quelques collèges masculins finiront aussi par accueillir des jeunes femmes au cours des années 1950.

<sup>2</sup> Dans son ouvrage, Claude Galarneau énumère l'ensemble de ces institutions ayant existé au Canada. Voir Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Éditions Fides, 1978.

<sup>3</sup> Le collège Saint-Joseph sera actif pendant plus de cent ans. On retrouve aussi, en Acadie, deux institutions dont la période d'activité sera plus courte : le collège de Gêdaïc (ou Grande-Digue), institution bilingue active de 1832-1835 (voir Ronnie-Gilles LeBlanc, « Antoine Gagnon, "fondateur de charpentes collégiales" : un aperçu historique du Collège de Gêdaïc », *Sur l'empremier : la Gazette de la Société historique de la mer Rouge*, vol. 3, n° 3 [1993], p. 5-22) et le séminaire Saint-Thomas de Memramcook, actif de 1854 à 1862.

S'inscrivant dans un chantier plus vaste portant sur la production historique dans la francophonie canadienne, cette note de recherche a pour but d'explorer le rôle des collèges classiques dans l'élaboration d'un discours historique en milieu francophone minoritaire. L'importance des collèges classiques au Canada français et en Acadie a déjà été largement démontrée, et il existe des études plus poussées qui abordent les questions de construction identitaire<sup>4</sup> et de transmission de valeurs nationalistes<sup>5</sup> dans les collèges classiques. Nos ambitions sont plus modestes, soit d'exposer quelques pistes de réflexion quant à la façon dont on raconte l'histoire dans ces institutions. Nous examinerons la présence de références historiques régionales ou locales de même que l'influence de la trame narrative nationale dans les textes et les autres représentations historiques du corpus, produits entre le moment de la fondation des établissements d'enseignement à l'étude et les années 1968.

L'analyse croisée proposée gravite ainsi autour de trois collèges classiques et de leurs régions respectives : le nord de l'Ontario et le Collège du Sacré-Cœur à Sudbury, le Manitoba et le Collège de Saint-Boniface, et la région acadienne de Clare en Nouvelle-Écosse où on retrouve le Collège Sainte-Anne. Le choix de ces trois institutions repose sur leurs rôles comme pôles intellectuels et culturels et sur l'existence d'un fort attachement régional. Qui plus est, nos observations préliminaires indiquaient que ces collèges avaient participé à la production d'un discours historique dès les premières années de ce que nous qualifions de prise de conscience historique dans leurs régions respectives.

Après avoir brossé un portrait général de ces établissements d'enseignement classiques comme lieu de formation et de reproduction, nous examinerons sommairement le contexte de fondation des trois collèges et leur rôle dans les régions à l'étude. Ces survols historiques serviront de pont permettant d'explorer les particularités institutionnelles ainsi que certains aspects propres au milieu minoritaire francophone du Canada en ce qui a trait aux questions linguistiques. Finalement,

---

<sup>4</sup> Isabelle McKee-Allain, « Une minorité et la construction de ses frontières identitaires : un bilan sociohistorique du système d'éducation en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3 (1997), p. 527-544.

<sup>5</sup> Philippe Volpé, *À la frontière des mondes : jeunesse étudiante, Action catholique et changement social en Acadie (1900-1970)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2021, 371 p.

nous explorerons le rôle du collège dans le développement d'un discours historique favorisant (ou non) le sentiment d'appartenance à la région. Puisque les collèges classiques du Canada français et de l'Acadie sont appelés à jouer un rôle qui outrepassa la simple vocation pédagogique, nos réflexions porteront sur diverses manifestations de la valorisation du passé : activités de commémoration, fondation de sociétés historiques, etc.

## Lieu de formation et de reproduction

Comme institution éducative, le collège classique joue un rôle évident dans la transmission des savoirs. Au-delà de ce rôle pédagogique, la formation classique a aussi pour objectif de former l'élite canadienne-française et acadienne afin qu'elle puisse servir la collectivité et l'Église. En effet, il s'agit de lieux de formation, de production et de reproduction – reproduction de l'élite et, plus particulièrement, de l'élite cléricale. Les collèges classiques, par leur structure, favorisent le sacerdoce. Les historiens Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon précisent que le collège classique, « est un enjeu crucial [pour l'Église catholique qui] doit faire en sorte que la relève cléricale y soit élevée afin d'assurer la régénération du sacerdoce<sup>6</sup> ». Les auteurs précisent que « c'est la raison pour laquelle les collèges catholiques, bien que très ouverts aux laïcs dans la plupart des cas, s'affichent souvent sous le nom de "petits séminaires"<sup>7</sup> ».

Ce modèle s'applique aussi aux institutions situées dans la diaspora canadienne-française et en Acadie<sup>8</sup>. L'historien Claude Galarneau explique qu'à l'image des Européens, qui transportent le collège de la Renaissance pour l'implanter en Amérique, les Franco-Canadiens « vont l'établir dans presque toutes les régions où les migrations les mèneront. Ils le firent d'autant plus que le clergé s'est toujours trouvé le seul groupe

<sup>6</sup> Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon, « Introduction », dans Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon, *Le collège classique pour garçons : études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Éditions Fides, 2014, p. 17.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> « L'objectif principal de cette humble institution qui deviendra le Collège de Saint-Boniface est le même que celui des quelques collèges du Québec de la même époque : il s'agit de recruter des jeunes gens que l'on destine au sacerdoce » (Carole Pelchat, « Collège universitaire de Saint-Boniface », sur le site *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, 2007, [www.ameriquefrancaise.org/fr/article-185/] (consulté en mars 2024)).

possédant au début le niveau d'instruction nécessaire [...]». » Galarneau y voit un « double motif avoué des fondateurs<sup>9</sup> », soit de renouveler le clergé et de « former l'élite laïque dont ces communautés éloignées avaient besoin<sup>11</sup> ».

Outre son désir de former la relève cléricale, la formation classique cherche à développer, chez les élèves, une culture générale et humaniste par laquelle transmettre des valeurs nationalistes permettant de développer un sens d'appartenance à la communauté nationale. S'il est vrai que le cursus scolaire vise l'uniformité, il peut aussi tenir compte de certaines particularités identitaires et culturelles du milieu immédiat. Comme l'explique l'historien François-Olivier Dorais,

[c]et aspect de la formation classique est important en ce sens qu'il vise à rattacher l'étudiant à son milieu de même qu'à son passé canadien-français. Dans une telle perspective, le cursus scolaire présente une visée uniformisatrice, diffusant un imaginaire de l'unité, de la cohésion, à travers lequel s'édifie un particularisme identitaire et culturel<sup>12</sup>.

Cette approche pédagogique dans les collèges classiques du Canada français peut avoir une incidence sur le rôle de ces institutions dans le développement de la pensée historique puisqu'on « privilégie la reproduction d'un modèle culturel inscrit dans le projet national canadien-français<sup>13</sup> ».

Soulignons que les rapports qu'entretiennent les institutions aux idéaux nationalistes peuvent varier. À titre d'exemple, les tensions linguistiques au sein du clergé et les besoins financiers se répercutent dans le recrutement d'élèves anglophones ou le choix du bilinguisme (officiel ou officieux) de certaines institutions. La position des administrateurs du Collège Sainte-Anne est particulièrement intéressante puisque ces derniers adhèrent tour à tour à des référents plus universalistes<sup>14</sup> (où

<sup>9</sup> Galarneau, *Les collèges classiques*, p. 77.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> François-Olivier Dorais, *Un historien dans la cité : Gaétan Gervais et l'Ontario français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2016, p. 25.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>14</sup> René LeBlanc et Micheline Laliberté, *Sainte-Anne : collège et université, 1880-1990*, Nouvelle-Écosse, Centre d'étude en civilisation acadienne de la Nouvelle-Écosse, 1990, p. 77 et 140-141.

le catholicisme a préséance sur la langue), aux référents nationalistes acadiens (sous la direction du père Dagnaud, notamment<sup>15</sup>) et aux référents canadiens-français (qui s'expriment par la fondation d'un cercle de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), plutôt que de l'Association catholique de la jeunesse acadienne (ACJA)<sup>16</sup>).

### **Les collèges classiques en milieu francophone minoritaire : contextes de fondation**

La doyenne des institutions à l'étude est fondée à Saint-Boniface en 1855 par M<sup>gr</sup> Alexandre Taché. Ses origines remontent toutefois à l'arrivée de l'abbé Norbert Provencher, responsable de la mission de Saint-Boniface et premier évêque. Son implantation dans la région a pour objectif de favoriser la colonisation du territoire, notamment par des Canadiens français du Québec, tout en poursuivant l'évangélisation de la population métisse et autochtone de la Rivière-Rouge. Dès son arrivée dans l'Ouest, Provencher accueille deux jeunes Métis dans sa résidence, qui sert aussi de chapelle, afin de leur enseigner la lecture, la grammaire et le catéchisme. De 1837 à 1854, la présence de prêtres séculiers et de sœurs grises facilite l'instruction formelle<sup>17</sup>.

Au moment de sa fondation en 1855, la direction du Collège de Saint-Boniface sera confiée aux Frères des écoles chrétiennes. Ces derniers seront rappelés en France en 1860 et remplacés par les Oblats. Le collège sera par la suite confié aux Jésuites à compter de 1885. L'institution est incorporée en 1871, soit un an après l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne, devenant ainsi le premier établissement d'enseignement supérieur de l'Ouest canadien<sup>18</sup>.

Comme ailleurs au pays, le collège sert de lieu de rassemblement à la population catholique de la région. On y organise des activités culturelles, intellectuelles et sociales. Dans le cas du Manitoba, il importe de souligner le rôle que joue le collège pour la population de langue française. Au moment de son incorporation, environ la moitié de la population de la nouvelle province est francophone. Dès 1881, cette proportion chute à moins d'un cinquième<sup>19</sup>. L'abolition

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 85-87 et 140-141.

<sup>16</sup> Volpé, *À la frontière des mondes*, p. 37-39.

<sup>17</sup> Pelchat, « Le Collège universitaire de Saint-Boniface ».

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Ibid.*

de l'enseignement du français et de la religion dans les écoles du Manitoba en 1890 entraîne une réduction substantielle des inscriptions au collège puisque les jeunes qui sortent du système scolaire public ne sont pas outillés pour poursuivre des études classiques en français. Si l'institution est considérée comme bilingue pendant une bonne partie de son existence, la majorité des collégiens suivent le cours classique en français. Le cours classique en anglais, qui recrute des jeunes catholiques de diverses nationalités<sup>20</sup>, est offert jusqu'à la fondation de St. Paul's College en 1925, et l'école commerciale, qui offre ses cours en anglais, cesse ses activités en 1941. Après l'incendie de 1922, le collège s'installe dans les locaux du petit séminaire. L'espace restreint aura pour effet d'accélérer la division des langues<sup>21</sup>.

En raison des décisions discriminatoires du gouvernement provincial, dont la loi Thornton de 1916 qui interdit l'enseignement en français, le collège devient en quelque sorte un refuge pour la communauté franco-manitobaine et un lieu de formation pour son élite masculine. L'institution deviendra mixte en 1959. Les femmes de la région peuvent cependant obtenir un baccalauréat à compter de 1936 grâce à une entente entre le Collège de Saint-Boniface et l'Institut collégial Saint-Joseph, une institution pour jeunes filles située à Saint-Boniface<sup>22</sup>. En 1967, après le départ des Jésuites, le Collège de Saint-Boniface est conféré à l'archevêché. La laïcisation du collège sera annoncée par communiqué de presse en novembre 1969. Dans les années qui suivent la laïcisation, le collège deviendra un collège universitaire se dotant d'institutions de recherche telles que le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (1978) et les presses universitaires (1990). Depuis 2011, l'institution porte le nom d'Université de Saint-Boniface.

Le deuxième collège classique à l'étude est fondé en 1890 par la congrégation des Eudistes dans la région acadienne de la baie Sainte-Marie (aussi connue sous le nom de Clare) en Nouvelle-Écosse.

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Carole Pelchat citée dans Anabel Cossette Civitella, « Université de Saint-Boniface : 200 ans de résilience », 14 février 2018, sur le site *University Affairs/Affaires universitaires*, [www.affairesuniversitaires.ca/actualites/actualites-article/universite-de-saint-boniface-200-ans-de-resilience/] (consulté le 2 avril 2024).

<sup>22</sup> Michel Verrette, « Les activités parascolaires au Collège de Saint-Boniface d'après les annuaires (1885-1968) », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 23, n<sup>o</sup> 1-2 (2011), p. 65.

Comme l'explique l'historienne Micheline Laliberté, l'arrivée de cette congrégation dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse s'explique par l'adoption des lois anti-congréganistes, qui visent la laïcisation de l'enseignement en France à partir de 1880, et le recrutement actif d'une communauté religieuse de langue française pour fonder une institution d'enseignement par l'évêque de Halifax, M<sup>gr</sup> O'Brien<sup>23</sup>. La demande lui est adressée en 1883 par deux prêtres de la région, Alphonse Parker et Jean-Marie Gay. En juillet 1889, Parker lance même une campagne de souscription pour le projet, que l'on nomme à l'époque le « monument Sigogne ».

Les fondateurs du Collège Sainte-Anne, les pères Gustave Blanche et Aimé Morin, arrivent à la baie Sainte-Marie le 16 septembre 1890, prenant en charge deux paroisses de la région. Dès leur arrivée, ils accueillent une vingtaine d'élèves dans le presbytère en attendant la construction du collège qui débute le mois suivant, soit en octobre 1890, grâce à l'appui des gens de la communauté. On y accueille les premiers collégiens dès novembre 1891, et l'institution reçoit la charte qui lui permettra de conférer des grades le 30 avril 1892. Comme l'explique Laliberté,

[à] partir de ce moment, les pères eudistes vont remplir les nombreux rôles souvent dévolus aux congrégations religieuses dans la société. Ils seront tour à tour bâtisseur, éducateur, prêtre – et parfois même médecin ou pharmacien! – administrateur, écrivain, journaliste, musicien, rassembleur et, fait digne de mention, nationaliste. Le travail des Eudistes se situe donc dès le départ dans le contexte d'une mission éducative, culturelle et culturelle, et leur contribution au patrimoine francophone de la baie Sainte-Marie a pris de nombreuses formes au cours des années<sup>24</sup>.

Les Eudistes seront responsables du collège jusqu'à sa laïcisation en 1971. Puisqu'il s'agit d'une première institution eudiste en Amérique du Nord, il faudra attendre quelques années avant de retrouver des Acadiens ou des Canadiens français parmi les membres du personnel. Le premier supérieur acadien, Omer LeGresley, sera nommé en 1931. Bien

<sup>23</sup> Micheline Laliberté, « Eudistes à baie Sainte-Marie (Nouvelle-Écosse) », 2007, sur le site *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, [[www.ameriquefrancaise.org/fr/article-136/](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-136/)] (consulté en mars 2024).

<sup>24</sup> *Ibid.*

que l'institution soit bilingue pendant quelques années<sup>25</sup>, le caractère acadien et l'importance de la langue française demeurent centraux. À titre d'exemple, vers la fin des années 1960, lorsque le gouvernement provincial propose de déplacer le campus principal de l'institution de Pointe-de-l'Église à Yarmouth, une ville anglo-dominante située dans la région, la population acadienne ne tarde pas à réagir<sup>26</sup>. L'institution deviendra l'Université Sainte-Anne en 1977 et elle est toujours la seule institution postsecondaire de langue française de la Nouvelle-Écosse.

À Sudbury, les Jésuites fondent le Collège du Sacré-Cœur en 1913, un an après la promulgation du Règlement 17 interdisant l'enseignement du français en Ontario. Comme les deux autres collèges à l'étude, ses origines sont néanmoins plus anciennes. C'est à compter de 1882, soit quatre décennies après leur retour au Canada<sup>27</sup>, que les Jésuites s'installent dans le Moyen-Nord de l'Ontario. Ils fondent plusieurs paroisses le long du chemin de fer transcanadien, dont la première paroisse catholique de Sudbury, Sainte-Anne-des-Pins en 1883. Si le clergé séculier prend la relève de la majorité des paroisses de la région, les Jésuites demeurent responsables de cette paroisse jusqu'en 1965. La paroisse sera par ailleurs bilingue jusqu'en 1917, avant de devenir une paroisse de langue française.

La présence d'une population catholique (et canadienne-française), tout comme celle des Jésuites, contribue à faire de Sudbury le site tout désigné pour une institution d'enseignement. En 1886, le jésuite Hormidas Caron, curé de la paroisse Sainte-Anne, achète un terrain de trois cents acres dans le but d'y établir un collège. Ce sera chose faite en 1913 avec la construction du collège dans le quartier du Moulin à fleur (ou Flour Mill), un quartier majoritairement habité par des Canadiens français<sup>28</sup>. Les collégiens du Collège du Sacré-Cœur viennent

---

<sup>25</sup> L'institution accueille des élèves anglophones qui suivent tous leurs cours en anglais dès 1967. À titre d'exemple, on compte huit personnes qui suivent le cursus uniquement en anglais en 1968 sur une population totale de cent soixante-quatorze. Voir Michael Poplyansky, « Le "moment 68" au Collège Sainte-Anne : la mentalité estudiantine au moment de la grève de 1968 », *Historical Studies in Education = Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 30, n° 1 (2018), p. 117-123.

<sup>26</sup> Voir Poplyansky, « Le "moment 68" au Collège Sainte-Anne », p. 114-140.

<sup>27</sup> Les Jésuites reviennent au Canada en 1842. Voir Lucien Pelletier, « Les Jésuites de Sudbury vers 1960 : une mutation difficile », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 37 (2012), p. 15.

<sup>28</sup> Pierre Riopel, « Collège [du] Sacré-Cœur de Sudbury », 2007, sur le site *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, [www.ameriquefrancaise.org/fr/article-249/] (consulté en mars 2024).

principalement de la grande région du Moyen-Nord de l'Ontario, soit les districts de Sudbury et de Nipissing, ou des régions plus au nord (districts de Cochrane, de Timiskaming et d'Algoma). On compte aussi certaines inscriptions provenant d'ailleurs, notamment de la région du Nord-Ouest québécois<sup>29</sup>.

Au moment de sa fondation, le collège est officiellement bilingue malgré l'adoption du Règlement 17 qui interdit l'enseignement en français en Ontario<sup>30</sup>. Il doit donc offrir une éducation classique et catholique aux francophones et aux anglophones de la région, et ce, à la demande de l'évêque du diocèse de Sault-Sainte-Marie, M<sup>gr</sup> Scollard. Comme le rappelle Lucien Pelletier, « cet évêque, ainsi que son successeur, R. H. Dignan, favorisaient dans leur diocèse l'assimilation des catholiques francophones aux anglophones (d'ascendance principalement irlandaise), avec l'aval du Vatican<sup>31</sup> ». Comme le souligne l'historien Serge Miville, « [s]i Scollard espérait voir une institution qui pouvait former l'élite catholique des deux communautés linguistiques, la présence anglophone au collège était néanmoins marginale, de sorte qu'en 1916, le collège était devenu, *de facto*, une institution de langue française<sup>32</sup> ». Selon Pelletier, cette situation est en partie attribuable au fait que les anglophones « boudaient cette institution canadienne-française jusqu'au bout des ongles [car] plusieurs maîtres savaient à peine l'anglais<sup>33</sup> ».

Les Jésuites de Sudbury adoptent initialement le programme d'études du Collège Sainte-Marie de Montréal<sup>34</sup>. Par la suite, ils s'affilient à l'Université d'Ottawa afin d'assurer la reconnaissance de son programme de baccalauréat. Cette entente tendue entre les deux institutions sera rompue en 1927<sup>35</sup>, et le Collège du Sacré-Cœur sera affilié à l'Université

<sup>29</sup> Michel Bock, « Les universités bilingues et la fatigue culturelle de l'Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, n<sup>os</sup> 46-47 (2021-2022), p. 260.

<sup>30</sup> Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, p. 82-86; Riopel, « Collège [du] Sacré-Cœur de Sudbury ».

<sup>31</sup> Pelletier, « Les Jésuites de Sudbury », p. 19.

<sup>32</sup> Serge Miville, « “Sans explosion cette université n'existerait pas” : autonomie, gouvernance et évolution de l'Université de Sudbury (1913-2022) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n<sup>os</sup> 46-47 (2021-2022), p. 213.

<sup>33</sup> Pelletier, « Les Jésuites de Sudbury », p. 19.

<sup>34</sup> Miville, « Sans explosion », p. 213.

<sup>35</sup> Les tensions qui existent entre Sudbury et Ottawa ont fait l'objet d'études dont celle de Michel Bock, « Une guerre sourde : la rivalité Ottawa-Sudbury et la jeunesse franco-ontarienne (1949-1965) », *Quebec Studies*, vol. 46 (automne 2008-hiver 2009), p. 19-31.

Laval jusqu'en 1956. Le collège tente, sans succès, d'obtenir une charte universitaire en 1944. Il l'obtiendra enfin en 1957 au moment de la fondation de l'Université de Sudbury par les Jésuites. Pendant 10 ans, les Jésuites gèrent deux institutions d'enseignement puisque le Collège du Sacré-Cœur offrira un programme secondaire en français jusqu'à sa fermeture en 1967. Du côté de l'Université de Sudbury, la charte qui lui confère le droit d'octroyer des grades sera suspendue en 1960 en raison d'une entente avec l'Université Laurentienne. La charte sera réactivée en 2021 après la dissolution unilatérale par cette dernière de l'entente de fédération qui liait les deux institutions<sup>36</sup>.

### **Langue française, patriotisme et sentiment d'appartenance**

En situation minoritaire comme au Québec, les collèges classiques offrent des milieux de vie particulièrement foisonnants d'activités qui permettent un réel brassage d'idées. Jusqu'à la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, ce sont des membres du clergé qui assurent l'enseignement. Ce personnel est recruté dans différentes régions et il existe parfois peu de liens entre les prêtres enseignants et la communauté. C'est notamment le cas du Collège Sainte-Anne, dont le personnel, à l'origine, arrive directement de la France. Du côté de Bytown/Ottawa ou de Saint-Boniface, il s'agit d'institutions fondées par les Oblats, déjà bien établis au Canada. Il n'en demeure pas moins que ces derniers arrivent principalement de la province de Québec. Alors que la ville d'Ottawa est souvent considérée comme l'un des trois pôles intellectuels du Canada français (avec Québec et Montréal), le cas de Saint-Boniface revêt certaines particularités, notamment en ce qui a trait au sentiment d'altérité que peuvent engendrer les échanges entre les Canadiens français et les Métis du Manitoba d'une part et les membres du clergé qui quittent les « vieilles paroisses » du Québec pour l'Ouest d'autre part. Les évêques Tâché et Provencher, tous deux rattachés à la fondation du Collège de Saint-Boniface, figurent aussi parmi les premiers auteurs et historiens de l'Ouest canadien. Leurs textes font état d'une impression d'exil en raison de la distance à parcourir pour s'établir dans ce qui deviendra le Manitoba<sup>37</sup>.

---

<sup>36</sup> Miville, « Sans explosion », p. 208.

<sup>37</sup> Stéphanie St-Pierre, *Terres de nos aïeux : les représentations du territoire historique dans l'historiographie canadienne-française*, thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 2020, p. 128-130.

Dans certains cas, les contrastes entre les Canadiens français du Québec et les réalités du milieu s'expriment au sein même de la population étudiante en raison des défis liés au recrutement de collégiens. Dans son ouvrage, Galarneau précise que dans le cas du Collège de Bytown/Ottawa, on remarque « une proportion importante de garçons venus du Bas-Canada dès les premières années, attirés sans doute par le bilinguisme du collège, c'est-à-dire par l'importance accordée à la langue anglaise<sup>38</sup> ». Un phénomène semblable s'observe au Collège Sainte-Anne, qui accueillera des élèves franco-américains et un bon nombre d'élèves du Québec. L'historienne Caroline-Isabelle Caron souligne d'ailleurs que « la rumeur populaire continue d'affirmer que la majorité des élèves du collège [dans les années 1950 et 1960] sont québécois<sup>39</sup> », alors qu'une vérification de la liste des inscriptions montre que ce n'est pas le cas.

Si les collèges classiques du Canada français et de l'Acadie offrent un cursus scolaire sensiblement uniforme, il n'en demeure pas moins que les divers collèges revêtent des particularités régionales ou locales. En effet, les brefs survols historiques portant sur la fondation et l'évolution des trois institutions à l'étude permettent d'emblée un premier constat, soit l'importance accordée à la langue française en milieu minoritaire. Leur contribution à la « survivance » est généralement explicite et consciente. À titre d'exemple, l'annuaire de l'Université de Sudbury pour l'année universitaire 1959-1960 précise que les Jésuites de Sudbury ont « fourni lumière et vie à la minorité franco-ontarienne<sup>40</sup> ».

À Sudbury comme à Saint-Boniface, il importe de noter la présence des Jésuites, qui comptent « à l'époque, parmi les principaux acteurs du mouvement nationaliste canadien-français<sup>41</sup> ». L'acte de fonder le Collège du Sacré-Cœur en pleine crise du Règlement 17 en témoigne. Comme l'explique le philosophe Lucien Pelletier,

[e]n ces temps où les minorités de langue française de l'extérieur du Québec se heurtent aux manœuvres assimilatrices de plusieurs

<sup>38</sup> Galarneau, *Les collèges classiques*, p. 82.

<sup>39</sup> Caroline-Isabelle Caron, « Au-dessus de la marge? Les commémorations au Collège Sainte-Anne 1940-1955 », *Port Acadie*, n° 13-14-15 (2008), p. 219.

<sup>40</sup> « Annuaire de l'Université de Sudbury pour l'année académique 1959-1960 (3<sup>e</sup> année) », Sudbury, Université de Sudbury, 1960, cité dans Pelletier, « Les Jésuites de Sudbury », p. 23.

<sup>41</sup> Bock, « Les universités bilingues et la fatigue culturelle », p. 259.

gouvernements provinciaux, notamment en Ontario, les Jésuites de Sudbury [...] entreprennent ce qu'ils qualifieront eux-mêmes d'œuvre de survivance canadienne-française<sup>42</sup>.

Pelletier rappelle qu'au sein de la Compagnie de Jésus, la « Mission Canada » devient une « Province » autonome en 1907. À cause des tensions linguistiques qui règnent dans le pays après la crise de la conscription de 1917, la « Province » est scindée en deux. La « Province du Bas-Canada » inclut tout le Québec de même que Sudbury et les collèges jésuites francophones de l'Ouest canadien<sup>43</sup>. Pour les historiens Michel Bock et François-Olivier Dorais, cette distinction contribue aux contrastes entre Sudbury et Ottawa. Les auteurs expliquent qu'« [e]n Ontario français, on peut dire que l'Église-nation s'était aussi déployée, mais à l'intérieur des limites imposées par la cohabitation avec une majorité irlando-catholique, limites qui rendaient plus problématique l'accession des Franco-Ontariens à l'autoréférentialité<sup>44</sup> ». Le cas de Sudbury se démarque aussi par le fait que l'Université de Sudbury est « la première et en définitive la seule université créée par les Jésuites du Canada français<sup>45</sup> ».

Le rôle du Collège du Sacré-Cœur comme point d'ancrage de la communauté franco-sudburoise fait généralement consensus. On peut évoquer les activités culturelles organisées pour la population et la fondation de la Société historique du Nouvel-Ontario<sup>46</sup> et du Centre franco-ontarien de folklore. On associe aussi certaines actions des anciens à un « militantisme [qui] a aussi débordé l'enceinte du collège<sup>47</sup> » en soulignant, entre autres, la fondation en 1942 du journal local *L'Ami du peuple* par Camille Lemieux, un ancien du collège, ou la création du drapeau franco-ontarien en 1975, « à l'initiative d'étudiants du Collège du Sacré-Cœur et de l'Université de Sudbury<sup>48</sup> ». Ces propos illustrent

<sup>42</sup> Pelletier, « Les Jésuites de Sudbury », p. 16-17.

<sup>43</sup> Gilles Chaussé, s.j., « Les Jésuites et le Canada français, 1842-1992 », Montréal, La Compagnie de Jésus (Province du Canada français), 1992, cité dans Pelletier, « Les Jésuites de Sudbury », p. 17.

<sup>44</sup> Michel Bock et François-Olivier Dorais, « Quelle université pour quelle société? Le débat intellectuel sur la question universitaire en Ontario français depuis les années 1960 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41 (2016), p. 137.

<sup>45</sup> Pelletier, « Les Jésuites de Sudbury », p. 26.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> Miville, « Sans explosion », p. 236.

bien les liens qui unissent le collège classique et la communauté franco-ontarienne de Sudbury, et ce, jusque dans les années 1970.

Du côté de l'Ouest, le fondateur du Collège de Saint-Boniface, M<sup>gr</sup> Taché, sera un acteur important de son incorporation en 1871. L'autonomie de l'institution lui permet, par ailleurs, d'adopter ses propres règlements en ce qui a trait à la langue d'enseignement. Comme l'explique l'archiviste Carole Pelchat, l'institution « devient donc le premier établissement d'enseignement collégial de l'Ouest canadien et occupe rapidement le centre de la vie française de la province. Les rencontres culturelles et sociales se déroulent dans cet établissement<sup>49</sup> ». Les Jésuites, responsables du collège de 1885 à 1969, sont des acteurs incontournables. Leur objectif de former la relève cléricale porte fruit et on retrouve, parmi les membres du corps professoral, des jésuites d'origine franco-manitobaine particulièrement engagés<sup>50</sup>. Pour l'historienne Jacqueline Blay, le collège joue un rôle important dans l'évolution identitaire des francophones du Manitoba<sup>51</sup> bien qu'il contribue aussi au repli sur soi qu'elle observe pour la période s'échelonnant de 1916 à 1968, période au cours de laquelle « les Canadiens français du Manitoba doivent affronter l'avenir avec un seul outil en mains, celui de la “Résistance” menée par l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba<sup>52</sup> ». Comptant sur leurs « forces internes, et sur une communauté axée sur les valeurs identitaires, décidée à se tenir soudée<sup>53</sup> », les Canadiens français du Manitoba possèdent néanmoins de nombreux alliés importants « et, surtout, discrets », dont le Collège de Saint-Boniface qui « forme l'élite communautaire qui, à son tour, façonne les règles sociales

<sup>49</sup> Pelchat, « Le Collège universitaire de Saint-Boniface ».

<sup>50</sup> « Lorsque j'ai fait l'histoire du collège, j'ai constaté que les jésuites franco-manitobains qui avaient été recteurs, etc. apportaient des perspectives parfois différentes » (Paul Ruest, « Assemblée générale annuelle de la Société historique de Saint-Boniface », document audio, (6 : 01), 28 mai 1992, Saint-Boniface, Archives de la Société historique de Saint-Boniface, Fonds SHSB, S1, série Administration, sous-série Conférence, n° de référence : C300 Face A et C301; W0919; W0920).

<sup>51</sup> Jacqueline Blay, « Évolution de l'identité francophone au Manitoba (1738-2017) », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 33, n°s 1-2 (2021), p. 37-93. Selon l'auteure, l'évolution de l'identité francophone du Manitoba se divise en cinq périodes distinctes : celles des partenariats (1738 à 1885), de la minorisation (1885 à 1916), du maquis en plein jour (1916 à 1968), des revendications (1968 à 1998) et finalement, de la normalisation avec la génération des acquis (1998 à 2017).

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>53</sup> *Ibid.*

tacites<sup>54</sup> ». Pour Blay, il s'agit d'un « temps de repli volontaire qui va durer presque 50 ans<sup>55</sup> ». Ce repli communautaire repose sur trois éléments fondamentaux : le foyer, l'école et la langue, gardienne de la foi, tout cela dans un espace public réduit à des périmètres de base<sup>56</sup>. » Fait intéressant, c'est aussi au cours de cette période que l'élite franco-catholique du Manitoba organise les premières fêtes soulignant les exploits de Dollard des Ormeaux au Long Sault dont il sera question dans la section à venir.

### Émergence d'une conscience historique régionale ou locale

Le collège classique, notamment lorsqu'il est situé en milieu minoritaire ou dans une région plus éloignée est le chef-lieu de plusieurs activités socioculturelles : chansons, pièces de théâtre et reconstitutions historiques, clubs et associations estudiantines. Leur objectif est de nourrir l'identité, le patriotisme et la fierté nationale des collégiens et de l'ensemble de la communauté. Dans certains cas, le collège classique sert aussi de point d'ancrage à des centres d'archives, à des musées et à des sociétés d'histoire. Il existe ainsi de nombreux points de convergence entre ces institutions et l'histoire locale et régionale. On observe des liens entre l'évolution du mouvement régionaliste<sup>57</sup> et certains collèges classiques<sup>58</sup>. On retrouve, par ailleurs, des indices marquants du désir

---

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 54-55.

<sup>57</sup> Fernand Harvey, « L'historiographie régionaliste des années 1920 et 1930 au Québec », *Les Cahiers des Dix*, vol. 55 (2001), p. 53-102; René Verrette, « Le régionalisme mauricien des années trente », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n° 1 (été 1993), p. 27-52; Patrick D. Clarke, « Régions et régionalismes en Acadie : culture, espace, appartenance », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 2 (2000), p. 299-365; Normand Perron, « Le chantier des histoires régionales et la Public History », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 1 (été 2003), p. 23-32.

<sup>58</sup> À titre d'exemple, citons le rôle du Séminaire de Chicoutimi dans la création de la Société historique du Saguenay en 1934 et du professeur et cofondateur de cette société, le professeur d'histoire Victor Tremblay, un précurseur de la pensée régionaliste. Voir Harvey, « L'historiographie régionaliste », ou du collège Saint-Louis d'Edmundston, où l'École de sciences sociales de l'établissement est à l'origine de la Société historique du Madawaska. Voir Jacques Paul Couturier, *Construire un savoir :*

de faire du collège classique un espace propice à l'éducation populaire<sup>59</sup>. Comme nous l'avons mentionné en introduction, les collèges classiques servent de pôles autour desquels gravite une vie culturelle et intellectuelle. Si le désir d'offrir une formation plus universelle ou standardisée a parfois pour effet de négliger l'histoire locale au profit de références plus édifiantes, nous observons néanmoins de nombreuses instances où le passé régional est mis au service de l'identité et de l'appartenance grâce à des projets soutenus ou encadrés par les trois collèges à l'étude. Les exemples qui suivent ne sont pas exhaustifs, mais ils permettent néanmoins d'examiner le rôle des collèges classiques dans l'émergence d'une conscience historique régionale qui, dans certains cas, demeure rattachée aux représentations historiques d'ordre national. Veuillez noter que notre analyse des représentations historiques se veut plus inclusive et qu'elle ne se limite pas aux publications historiques.

### De mémorial Sigogne à Collège Sainte-Anne

Les représentations historiques sont parfois évidentes dans l'histoire même des institutions. Au Collège Sainte-Anne, l'acte de nommer l'institution nous permet une première analyse des rapports de force entre la valorisation de l'histoire locale et les idéaux français que portent les Eudistes en arrivant dans la région. Avant la construction de l'édifice principal du collège, on nomme le projet le monument ou le mémorial Sigogne, en l'honneur de Jean-Mandé Sigogne, le premier missionnaire à desservir la région acadienne du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Comme l'expliquent l'historienne Micheline Laliberté et son coauteur René LeBlanc dans leur monographie consacrée au Collège Sainte-Anne,

[...] c'est un curé irlandais, successeur du Père Sigogne à la paroisse de Saint-Bernard, le Père Parker, qui, voulant aider ces Acadiens à sortir de leur torpeur, lance une souscription financière pour la

---

*l'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, p. 65. Il en va de même pour la Société historique du Nouvel-Ontario et la popularisation du régionyme « Nouvel-Ontario ». Voir l'article de Johanne Melançon, « Le Nouvel-Ontario : espace réel, espace imaginé, espace imaginaire », *Quebec Studies*, n° 46 (automne 2008-hiver 2009), p. 49-69.

<sup>59</sup> Dans l'annuaire de 1953-1954 du collège Saint-Louis au Madawaska, on peut lire : « Aujourd'hui, une école des sciences sociales qui ne s'occuperait pas d'éducation populaire ne remplirait pas son rôle » (Collège Saint-Louis, *Annuaire général 1953-1954*, Edmundston, p. 45, cité dans Couturier, *Construire un savoir*, p. 65).

construction d'une maison d'enseignement. Mais qui lance en même temps une phrase-slogan qui fera fortune, en parlant du projet d'un Mémorial Sigogne. Le terme sera accepté partout comme l'expression d'une volonté générale de créer une institution d'enseignement qui rappelle le souvenir de ce grand apôtre. À tel point que le souvenir en demeura – légende ou histoire – laissant entendre que le Collège Sainte-Anne serait l'aboutissement direct des ambitions et de l'idéal souhaité par Sigogne lui-même<sup>60</sup>.

En effet, l'abbé Sigogne est aussi à l'origine des premières tentatives d'éducation de la population locale, comme bien des missionnaires de son époque. Laliberté et LeBlanc rappellent que même après la fondation, « les Pères Eudistes continuent de se voir comme les successeurs de Sigogne<sup>61</sup> ». Le nom de l'institution sera toutefois modifié, à la demande du père Blanche. Dans une lettre adressée au père LeDoré en décembre 1890, le fondateur du collège écrit :

Comment nommerons-nous cette École? Ici on [ne] parle que du « Monument Sigogne », mais ce n'est pas un nom et en dehors des Acadiens le nom « École Sigogne » fera un triste effet. J'ai pensé, si vous n'y voyez pas de difficultés d'amener peu à peu les habitants à l'appeler École Ste-Anne<sup>62</sup>.

C'est lors de la cérémonie de la pierre angulaire du 7 mai 1891, devant une foule d'environ deux mille personnes, que le changement s'opère. Le père Blanche, « conscient pourtant des antécédents de l'affaire<sup>63</sup> », déclare publiquement que le collège sera placé sous le patronage de sainte Anne, chère à la piété bretonne et canadienne. Dans leur ouvrage portant sur l'histoire de l'institution, Laliberté et LeBlanc cherchent à expliquer ce choix :

Un peu paradoxal, n'est-ce pas, ce titre apparemment péremptoire donné par le Père Blanche à sa fondation? Quand depuis une bonne dizaine d'années toutes les voix qui s'expriment en Acadie parlent

---

<sup>60</sup> Micheline Laliberté et René LeBlanc, *Sainte-Anne : collège et université, 1890-1990*, Pointe-de-l'Église, Université Sainte-Anne/Chaire d'étude en civilisation acadienne de la Nouvelle-Écosse, 1990, p. 3.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>62</sup> Lettre du père Blanche au père LeDoré, décembre 1890, Archives des Pères Eudistes à Charlesbourg – Lieux Church Point Collège, cité dans *Ibid.*, p. 7.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 37.

d'un monument à la mémoire de cet apôtre du sud-ouest qu'est l'abbé Sigogne. [...] D'autant plus intéressant que l'université anglo-protestante de Wolfville sera vêtue du nom, sinon du costume, de l'Acadie, quand l'université des Acadiens tombera sous le patronyme d'une patronne ramenée de Bretagne<sup>64</sup>.

Les auteurs poursuivent en précisant qu'il ne s'agit pas pour autant d'une action contre le missionnaire puisque le titre du premier prospectus, publié à l'été 1891, porte le nom de mémorial Sigogne<sup>65</sup>. Le missionnaire occupe encore une place importante dans l'histoire de l'institution et un monument en son honneur se situe devant l'édifice principal<sup>66</sup>.

Un autre exemple éloquent de la place qu'occupe Sigogne dans l'histoire du collège et plus largement, du rôle du collège dans le développement d'une conscience historique locale est sans nul doute l'ouvrage du père Pierre-Marie Dagnaud, supérieur du Collège Sainte-Anne. Publié en 1905, cet ouvrage s'intéresse à la population acadienne du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et, en partie, au missionnaire Sigogne dont le nom forme le sous-titre<sup>67</sup>. Plus qu'un simple hommage au prêtre missionnaire, le livre de Dagnaud propose un survol historique détaillé de la région et de sa population acadienne, dont la persévérance est présentée comme un héritage du missionnaire<sup>68</sup>. On y explicite aussi le lien entre Sigogne et le collège dans la lettre adressée à Dagnaud par le père LeDoré, supérieur général des Eudistes, qui sert de préface :

Il vous appartenait, mon Révérend Père, à vous successeur de M. l'abbé Sigogne, de révéler au monde la personnalité, les vertus et les œuvres de cet homme de Dieu. La divine Providence vous a placé à la pointe Sainte-Marie, où lui-même avait établi le centre de ses opérations. Elle vous y a confié la direction de ces paroisses de Church-Point, de Saulnierville et des Concessions qu'il a fondées ou du moins

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> Le monument est un mausolée construit après la translation de sa sépulture sur le site de l'institution.

<sup>67</sup> Pierre-Marie Dagnaud, *Les Français du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse : le R. P. Jean-Mandé Sigogne*, Besançon, Librairie Centrale, 1905, 278 p.

<sup>68</sup> Il écrit : « Un nom que je trouvais sur toutes les lèvres et dans toutes les conversations me convainquit bientôt que le P. Sigogne, apôtre de la baie Sainte-Marie pendant plus de quarante ans, avait été l'instrument et l'âme du progrès dont je subissais le charme » (*Ibid.*, p. 2).

préparées : elle vous a permis de voir réalisée la dernière et la plus chère de ses espérances, la fondation du Collège Sainte-Anne, où vous présidez à la formation intellectuelle des jeunes générations de toute cette contrée<sup>69</sup>.

Cette publication de Dagnaud illustre bien l'apport des collègues classiques à l'histoire locale puisque l'ouvrage servira de référence à de nombreuses publications subséquentes. Qui plus est, Dagnaud semble vouloir intégrer ce récit régional aux événements importants de la grande histoire nationale de l'Acadie. Bien que l'auteur s'intéresse à la période qui suit la fondation de Clare, on présente la région comme « [l]e rameau détaché du tronc par l'effroyable tempête de 1755 qui venait chercher un sol plus hospitalier et un ciel plus clément sur cette plage déserte<sup>70</sup> ».

### Représentations historiques dans le théâtre, la chanson et les activités patriotiques

Si le théâtre occupe une place de choix dans les trois collègues à l'étude, c'est du côté du Collège Sainte-Anne que nous portons notre attention. Cette institution monte des pièces à compter de 1893, présentant jusqu'à quatre ou cinq pièces annuellement dans les années 1920 et 1930<sup>71</sup>. Au répertoire classique s'ajoutent trois pièces originales écrites et produites en Nouvelle-Écosse : *Subercase*, *Le drame du peuple acadien* et *Sigogne*. Nous examinerons aussi rapidement les reconstitutions historiques organisées en 1955 dans le cadre du bicentenaire de la Déportation acadienne.

Les pièces, souvent jouées pour souligner un anniversaire ou la visite d'un dignitaire, sont présentées devant le grand public qui, dans certains cas, participe aussi à la production. La pièce *Subercase ou les*

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. vii.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 2. Dagnaud poursuit : « Je voyais ce frêle rameau grandir, en dépit des coups de vent qui lui venaient du large, enfoncer chaque année ses racines plus avant dans le sol, pousser des branches nouvelles et devenir bientôt un tronc plus vigoureux et plus puissant que le premier. »

<sup>71</sup> Robert Viau, « Jean-Baptiste Jégo, pionnier du théâtre acadien », *Revue de l'Université Sainte-Anne*, 1996, p. 116, cité dans Pierre Gérin, « Une tentative de réhabilitation du patrimoine théâtral acadien : l'édition critique de *Subercase ou les Dernières années de la domination française en Acadie* d'Alexandre Braud (1902, 1936) », *Port Acadie*, n<sup>os</sup> 20-21 (2011), p. 118.

*Dernières années de la domination française en Acadie*, écrite par l'eudiste Alexandre Braud, est présentée en avril 1902<sup>72</sup>. Cette pièce raconte l'histoire de Port-Royal en 1710, lors des derniers jours de la colonie acadienne sous le gouverneur Subercase. Il s'agit d'une tragédie en trois actes comportant un épilogue rédigé en alexandrins qui « connut un succès immédiat, avec des commentaires élogieux dans les journaux locaux et surtout une critique très positive de l'éminent homme politique et écrivain nationaliste, Pascal Poirier, intitulée "Un poème acadien"<sup>73</sup> ». Ce dernier qualifiera l'œuvre de « chant au patriotisme et à la loyauté<sup>74</sup> ». Si on s'éloigne du répertoire classique, la pièce ne valorise pas pour autant l'histoire régionale. On se situe ici davantage dans une représentation de l'histoire nationale de l'Acadie. Le deuxième acte de la pièce sera par ailleurs joué au collège de Caraquet en 1912, où l'unique manuscrit sera détruit dans un incendie en décembre 1915<sup>75</sup>. Une version modifiée sera jouée au Québec et publiée en 1936.

En avril 1930, l'eudiste Jean-Baptiste Jégo présente *Le drame du peuple acadien*<sup>76</sup>. Comme l'explique Robert Viau, « le théâtre est un excellent moyen de former le sentiment national<sup>77</sup> », et c'est ce qui motive le père Jégo à « monter une pièce sur la Déportation afin de susciter chez les acteurs et les spectateurs une plus grande fierté d'être des Acadiens francophones et catholiques<sup>78</sup> ». Publiée en 1932, la pièce remporte le Prix de la langue française et la médaille de vermeil de l'Académie française en 1933. La pièce est composée de neuf tableaux et comporte des textes d'introduction. Le dernier, « Le retour au sol natal. Testament des morts », propose une introduction qui se déroule entièrement à la baie Sainte-Marie où l'on retrouve une « première escouade d'exilés, venus

<sup>72</sup> Gérin, « Une tentative de réhabilitation », p. 119.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 111. Gérin ajoute : « Le titre de l'article doit retenir notre attention, car l'épithète est capitale : elle constitue une reconnaissance de l'appartenance de l'œuvre au patrimoine littéraire acadien de la part d'une des figures de proue de la Renaissance acadienne. »

<sup>74</sup> Laliberté et LeBlanc, *Sainte-Anne*, p. 269.

<sup>75</sup> Gérin, « Une tentative de réhabilitation », p. 113.

<sup>76</sup> Jean-Baptiste Jégo, c.j.m., *Le drame du peuple acadien : reconstitution historique en neuf tableaux et une pose plastique de la dispersion des Acadiens, d'après « La tragédie d'un peuple » d'Émile Lauvrière*, Paris, 1932, 119 p.

<sup>77</sup> Robert Viau, « L'épée et la plume : la persistance du thème de la Déportation acadienne en littérature », *Acadiensis*, vol. 36, n° 1 (2006), p. 59.

<sup>78</sup> *Ibid.*

pour se fixer définitivement [...], arrivant au printemps de 1766<sup>79</sup> ». En note, l'auteur énumère les principales familles fondatrices de la région. L'introduction se termine en évoquant le présent : « Tel fut le premier jour de la Ville-Française, nom primitif de Sainte-Marie qui s'étend aujourd'hui à toute la colonie de la Baie. Le nom survit encore, ainsi que l'âme française dans le cœur des descendants et le parler de France sur les lèvres des mères et des enfants<sup>80</sup>. »

Bien que la pièce raconte une histoire nationale, on retrouve quelques références explicites à l'histoire locale dans le texte de présentation du tableau neuf, ainsi que certains discours prononcés lors de la représentation à la Pointe-de-l'Église dont les textes figurent aussi dans la publication. Au-delà du prestigieux prix de l'Académie française, la pièce sera aussi marquante, car elle favorisera l'émergence de l'histoire locale. L'historien le plus prolifique de la baie Sainte-Marie, J. Alphonse Deveau, y fait référence dans son premier ouvrage historique, *La ville française*, publié en 1968. Deveau, qui sera professeur d'histoire à l'Université Sainte-Anne, fondateur du Centre acadien et instigateur de la Société historique acadienne de la baie Sainte-Marie dans les années 1970, était collégien dans les années 1930.

En novembre 1944, une troisième pièce originale est créée au Collège Sainte-Anne. L'œuvre, portant sur l'histoire du prêtre missionnaire Jean-Mandé Sigogne, est composée par le père Eugène Lachance du Grand Séminaire de Halifax et retouchée par certains professeurs du Collège Sainte-Anne<sup>81</sup>. Comme l'explique l'historienne Caroline-Isabelle Caron, « la pièce de théâtre en l'honneur de l'abbé Sigogne est à la fois un hommage à l'homme et une œuvre d'éducation<sup>82</sup> ». Il s'agit d'une pièce en sept tableaux qui présentent les moments clés de la vie de Sigogne, de sa naissance jusqu'à son travail de missionnaire en Nouvelle-Écosse, en passant par son exil en Angleterre pendant la Révolution française.

Ces trois pièces témoignent d'un intérêt pour l'histoire locale. À propos des deux premières œuvres, Laliberté et LeBlanc écrivent qu'il « n'y aurait à relever que ces deux moments glorieux, qu'on pourrait déjà exprimer l'importance du théâtre au Collège pour le développement

<sup>79</sup> Jégo, *Le drame du peuple acadien*, p. 93.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>81</sup> Caron, « Au-dessus de la marge? », p. 214.

<sup>82</sup> *Ibid.*

d'une identité culturelle dans la région<sup>83</sup> ». Caron propose une lecture différente de celle de Laliberté et de LeBlanc. En s'appuyant principalement sur la pièce de 1944 pour souligner le centenaire de la mort du missionnaire, l'historienne fait remarquer que les annales du collège révèlent une attitude plutôt méprisante à l'endroit du public qui assiste à la pièce. Si, dans un premier temps, on peut lire que « les spectateurs ont beaucoup aimé la pièce qui mettait à leur portée un fait de leur histoire », on retrouve aussi des commentaires sur la piètre qualité de la musique pendant les entractes de même que des commentaires portant sur la langue des prêtres acadiens qui ont pris la parole après la pièce. Qui plus est, le livre-souvenir, produit pour souligner le centième anniversaire de décès de Sigogne, ne fait aucune mention de la pièce, pourtant écrite pour l'occasion. « En fait, le livre-souvenir est ostensiblement une histoire du développement de l'Église catholique dans Clare, Par-en-Bas et les environs<sup>84</sup> ». Il semble y avoir ici une distinction entre la production savante et les manifestations davantage publiques de l'histoire locale.

Les reconstitutions historiques de 1955 bénéficient de ce que Laliberté et LeBlanc qualifient de « conjoncture historique et sociale [qui se] prêtait justement bien à ce genre de collaboration entre les artistes de la maison, extraordinairement présents et talentueux en ces années, et les gens de la région<sup>85</sup> ». La participation du collège aux célébrations du bicentenaire est « de caractère surtout artistique et populaire<sup>86</sup> ». Deux grands tableaux ou reconstitutions historiques sont montés au théâtre du collège : « La Vierge dans l'histoire de l'Acadie<sup>87</sup> », présenté deux fois en mars 1955; et un second spectacle sur le « thème de[s] légendes et chansons populaires<sup>88</sup> », qui fera l'objet de quatre représentations en mai<sup>89</sup>. Ce spectacle en treize tableaux montrant des « scènes typiquement acadiennes<sup>90</sup> » est mis en scène par Adolphe Robicheau. Nous croyons qu'il s'agit du chorégraphe et professeur de danse acadien originaire de Clare, qui a fait carrière à Boston. Sa résidence d'été à la baie Sainte-Marie, qu'il transforme en

<sup>83</sup> Laliberté et LeBlanc, *Sainte-Anne*, p. 269.

<sup>84</sup> Caron, « Au-dessus de la marge? », p. 219.

<sup>85</sup> Laliberté et LeBlanc, *Sainte-Anne*, p. 270.

<sup>86</sup> *Ibid.*

<sup>87</sup> *Ibid.*

<sup>88</sup> *Ibid.*

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> *Ibid.*

musée d'histoire acadienne avec l'aide de son conjoint, l'amène dans la région fréquemment. Il a aussi été responsable d'un spectacle lors du tricentenaire d'Annapolis Royal dans les années 1940. La participation de Robicheau mérite d'être soulignée, notamment en raison du fait qu'il vivait ouvertement son homosexualité<sup>91</sup> et qu'il est considéré comme l'un des premiers représentants queer de l'Acadie.

Du côté de Saint-Boniface, l'hymne « Mon collège », est un bel exemple du discours historique régional émergent. Écrit en 1904 par les pères Armand Chossegros<sup>92</sup> (paroles) et Paul de Mageleere<sup>93</sup> (musique), il a pour but de « favorise[r] le sentiment d'appartenance et de fierté à l'histoire du Collège<sup>94</sup> » :

En effet, cette chanson reflète l'engagement de l'institution dans la communauté francophone. À travers des paroles éloquentes et la poésie, elle met en valeur son histoire en faisant référence à Provencher, à Taché et à Langevin, c'est-à-dire aux bâtisseurs de la communauté francophone au Manitoba, ainsi qu'à l'éducation et à la religion, c'est-à-dire à des éléments et à des thèmes qui font partie de la culture franco-manitobaine<sup>95</sup>.

La pièce, composée pour la fanfare sur le rythme d'une marche militaire<sup>96</sup>, a fait l'objet de quelques parodies au fil des ans, parodies qui ont même mené à sa « mise au ban » pendant un certain nombre d'années! Au moment de célébrer son centième anniversaire en 2004, l'institution propose une nouvelle version de l'arrangement sans toucher

---

<sup>91</sup> S'il n'existe que peu de traces écrites de l'histoire d'Adolphe Robicheau, le travail des responsables de la Vieille Maison acadienne de Meteghan, créée par Robicheau, permet de le faire connaître. Voir *La Vieille Maison* [site Web], 2022, [www.lavieillemaison.ca] (consulté le 17 octobre 2024). Son histoire est aussi évoquée dans le documentaire musical queer, *Y'a une étoile*, Bellefeuille Production, 2023, 72 min.

<sup>92</sup> Le père Chossegros, né en France, sera au collège de Saint-Boniface de 1903 à 1908, avant de s'installer au Québec. Voir Carole Barnabé, « Le centième anniversaire de la chanson du Collège de Saint-Boniface (1904-2004) », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 15, n° 2 (2003), p. 211.

<sup>93</sup> Le père de Mangeleere sera professeur au collège de Saint-Boniface de 1902 à 1917 (*Ibid.*).

<sup>94</sup> Pelchat, « Collège universitaire de Saint-Boniface ».

<sup>95</sup> Barnabé, « Le centième anniversaire de la chanson », p. 211.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 212.

aux paroles<sup>97</sup>. En plus des références mentionnées ci-dessus, l'hymne est empreint de nombreuses références aux valeurs catholiques et à certains aspects identitaires que l'on rattache au collège : la « suave langue des aïeux », le rôle des Jésuites, incarné par le « vaillant Loyola », et la place qu'occupe l'*alma mater* dans l'esprit des anciens, la « maison » étant présentée comme une oasis vers laquelle on revient souvent. La conclusion évoque, par ailleurs, l'importance du collège dans la transmission de valeurs qui permettent d'accéder à la vie éternelle<sup>98</sup>.

Saint-Boniface est aussi l'hôte d'un événement qui influencera le rapport à l'histoire régionale et nationale : la célébration de la fête de Dollard des Ormeaux, qui a lieu du début des années 1920 à la fin des années 1950 dans les milieux scolaires franco-manitobains, sous l'influence de l'Union canadienne de Saint-Boniface et les cercles locaux de l'ACJC. Il s'agit d'une « appropriation stratégique du sauveur de la Nouvelle-France des manuels d'histoire dans le contexte de la loi Thornton (1916) imposant l'anglais dans les écoles publiques du Manitoba<sup>99</sup> ». Les activités entourant la fête sont multiples : messes, musique et chants, défilés et représentations historiques. Le port de la rose de Dollard s'impose également à cette occasion. Bien que le collège ne soit pas l'unique lieu où l'on organise des manifestations, on y observe néanmoins des activités importantes allant des grands rassemblements publics aux activités plus modestes, telle la joute oratoire de février 1933 où l'on débat des exploits de Dollard en 1660<sup>100</sup>. Dans les années 1940, le Collège de Saint-Boniface prend le relais de l'ACJC et organise la fête à son tour. Après quelques années d'interruption, le collège se chargera des festivités jusqu'à la fin des années 1950<sup>101</sup>.

Au Québec, des travaux d'historiens, dont un texte de Lionel Groulx, mènent à une polémique au sujet du personnage. Selon Dominique Laporte, au Manitoba, « la raréfaction des activités organisées lors de la journée de Dollard jusqu'à leur disparition à la fin des années 1950 n'est pas imputable à la controverse québécoise à

---

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 221-222.

<sup>99</sup> Dominique Laporte, « “Jusqu'au bout” : la commémoration de Dollard des Ormeaux sur fond de résistance scolaire dans l'histoire franco-manitobaine (1921-1960) », *Francophonies d'Amérique*, n° 53 (printemps 2022), p. 105.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 129.

propos de cette fête<sup>102</sup> ». Elle s'explique plutôt par l'engouement suscité par le Festival de la bonne chanson, qui deviendra le Festival de la chanson française, et au fait que « ce modèle de résistance inculqué à la jeune génération n'[a pas servi] de fondement au récit des origines de la présence française dans l'Ouest [...] à la différence de symboles identitaires, comme La Vérendrye, les coureurs des bois et Riel<sup>103</sup> ».

### Collèges, sociétés historiques et folklore

Les trois collèges à l'étude ont des liens avec les sociétés d'histoire locale. Dans le cas de Sainte-Anne, la Société historique Grand-Pré, fondée en 1956 par le père Boudreaut, aura une existence brève<sup>104</sup>. Il faudra attendre les années 1970 avant de voir la fondation de la Société historique acadienne de la baie Sainte-Marie, qui existe toujours aujourd'hui. Dans l'Ouest canadien, l'institution la plus importante pour la production de savoirs historiques est sans contredit la Société historique de Saint-Boniface<sup>105</sup>. Fondée en 1902, cette société entretient une filiation importante avec l'archevêché. Le lien avec le collège n'est toutefois pas négligeable. En effet, la société historique est fondée lors d'une excursion en 1902 ayant pour objectif de retrouver les vestiges du fort Saint-Charles. Une première excursion avait été organisée une décennie auparavant, soit en 1890, par les Jésuites du collège de Saint-Boniface. La deuxième excursion est organisée par M<sup>gr</sup> Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface et premier président de la Société historique de Saint-Boniface. D'autres excursions suivent, dont celle de 1908, sous la direction de Joseph Blain, jésuite et professeur de sciences naturelles au Collège de Saint-Boniface. C'est au cours de cette excursion que l'on découvre le site du fort Saint-Charles. Le groupe recueille de nombreux objets et ossements qui seront entreposés au collège et partiellement détruits lors de l'incendie de 1922<sup>106</sup>.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>104</sup> Laliberté et LeBlanc, *Sainte-Anne*, p. 312.

<sup>105</sup> SHSB, « La fondation de la Société historique de Saint-Boniface », sur le site de la *Société historique de Saint-Boniface*, 2022, [<https://shsb.mb.ca/fondation-de-la-shsb/>] (consulté le 25 mars 2024).

<sup>106</sup> « Presque tous les restes et reliques du fort St-Charles disparaissent dans l'incendie du Collège de 1922. Les quelques ossements récupérés du sinistre sont enfin inhumés de façon définitive dans un coffret scellé, fixé dans le monument Aulneau-La Vérendrye,

La relation entre le collège classique et la Société historique de Saint-Boniface n'est toutefois pas aussi explicite que celle que l'on observe dans le Nouvel-Ontario. Dans un article portant sur les activités parascolaires au Collège de Saint-Boniface de 1885 à 1968<sup>107</sup>, on ne mentionne aucun club voué explicitement à l'histoire ou au patrimoine. L'auteur note néanmoins que les quatre-vingt-sept activités parascolaires répertoriées n'ont pas pour but de remplir l'horaire : « Elles sont un stimulant pour l'esprit d'équipe, une certaine forme de masculinité fondée sur une identité francophone et catholique, un moyen de dépassement et un complément de développement physique, moral et intellectuel<sup>108</sup>. »

À Sudbury, le Collège du Sacré-Cœur entretient une relation beaucoup plus directe avec la société d'histoire locale qu'on y fonde en 1942. La mise en œuvre de la Société historique du Nouvel-Ontario (SHNO) en 1942 s'inscrit dans la deuxième vague de fondation de sociétés historiques au Québec au cours des années 1930<sup>109</sup> et correspond à l'émergence d'un regard historique propre au Nord ontarien. Comme le souligne Gaétan Gervais, « [l]es sociétés historiques ne sont pas nombreuses en Ontario français, mais elles ont joué un important rôle d'animation<sup>110</sup> ». La SHNO ne fait pas exception et elle sera une « grande animatrice d'histoire dans le nord de la province pendant des décennies, surtout par la publication de ses “Documents historiques”<sup>111</sup> ». Le jésuite Lorenzo Cadieux, qui figure parmi les dix membres fondateurs<sup>112</sup> de la SHNO, sera au cœur des activités de la Société qui « donna l'impulsion à ces recherches [...]»<sup>113</sup>.

Le rayonnement de la SHNO dépasse largement le Moyen-Ontario. Cette visibilité est aussi attribuable à la relation qui existe

---

dont l'inauguration a lieu le 6 juin 1976 dans le cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface » (*Ibid.*).

<sup>107</sup> Verrette, « Les activités parascolaires », p. 63-115.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>109</sup> Stéphanie St-Pierre, « Clercs et historiens : le discours d'enracinement et la Société historique du Nouvel-Ontario », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n<sup>os</sup> 1-2 (2015), p. 64.

<sup>110</sup> Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne », p. 131-132.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>112</sup> Parmi les dix hommes qui fondent la SHNO, on compte cinq laïcs et cinq membres du clergé, dont quatre jésuites.

<sup>113</sup> Gaétan Gervais et Jean-Pierre Pichette, « Introduction », dans Gaétan Gervais et Jean-Pierre Pichette (dir.), *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2010, p. xi.

entre Cadieux et Lionel Groulx<sup>114</sup>. La SHNO est la première société historique à s'affilier à l'Institut d'histoire de l'Amérique française et plusieurs comptes rendus critiques de ses publications figurent dans les pages de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. La société historique sudburoise est aussi membre de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique (SCHEC)<sup>115</sup>, et Cadieux y siège comme président en 1960, année au cours de laquelle le Collège du Sacré-Cœur et le Collège Notre-Dame de Sudbury accueillent le 27<sup>e</sup> Congrès annuel de la SCHEC au mois d'octobre<sup>116</sup>.

Le discours qui figure dans la collection Documents historiques, principales publications de la SHNO, a déjà fait l'objet d'analyses qui montrent un fort attachement à la région<sup>117</sup>. En effet, la SHNO participe à la formation d'une réflexion historique portant sur le Nouvel-Ontario et sur les contributions de locuteurs du français dans l'ensemble de la province. Les publications n'accordent pas une place marquante au statut de minoritaire, misant surtout sur l'homogénéité du groupe canadien-français. Les travaux de la SHNO évoquent aussi une histoire ancienne et une pérennité sur le territoire qui remonte à la Nouvelle-France, « témoign[ant] d'une appartenance à une nation canadienne-française dont les frontières ne sont pas fixées à la rivière des Outaouais. Le Moyen-Nord est ainsi présenté comme un espace qui n'est pas *hors* de la nation, mais bel et bien une partie prenante de cette nation<sup>118</sup> ».

La SHNO publie aussi des textes qui ne sont pas destinés à un public local, dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (RHAF) et les différentes publications de la SCHEC. En 1947, Cadieux et Pouliot font paraître « Chronique d'une section de l'Institut » dans les pages

---

<sup>114</sup> Jean-Pierre Pichette écrit : « Lorenzo Cadieux était en bonne relation avec l'abbé Lionel Groulx. Il l'avait invité à prononcer une conférence en 1944. » Il ajoute que Groulx avait aussi salué les travaux du père Lemieux, publiés par la SHNO, dans les pages de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (Jean-Pierre Pichette, « Germain Lemieux par lui-même (1914-1958) », *Cahiers Charlevoix*, vol. 9 (2012), p. 175).

<sup>115</sup> Une vérification partielle des publications de la SCHEC révèle que le R. P. Lorenzo Cadieux s.j. siège comme président du conseil d'administration en 1960 et comme directeur en 1965.

<sup>116</sup> Conrad Charlebois, « Rapport du Secrétaire de la section française », *Rapport – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 27 (1960), p. 11-12.

<sup>117</sup> Voir St-Pierre, *Terres de nos aïeux*, chapitre 6.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 352.

de la RHAF, un petit texte qui sert à présenter la SHNO qui « entre dans sa sixième année, avec les meilleurs espoirs de longévité<sup>119</sup> ». On peut y lire les plus récents exploits, comme la création d'un centre de recherche historique et la liste des quinze documents historiques publiés depuis la fondation de la Société en 1942 :

Ces monographies, si modestes soient-elles, aident à fixer la physionomie générale du pays ontarien et les particularités de son développement. Par ce moyen, notre Société avive la sympathie pour l'histoire et intensifie la connaissance, l'amour, le culte du régionalisme. Celui-ci, à coup sûr, favorisera un patriotisme éclairé<sup>120</sup>.

Après avoir souligné l'importance des archives du Collège du Sacré-Cœur, que les dirigeants « ont gracieusement mis[es] à [leur] disposition », les auteurs présentent sommairement les objectifs de la Société. La valorisation de l'histoire du fait français en Ontario est au cœur de ses préoccupations :

Notre Société, dont le champ d'enquête s'étend à toute l'histoire française d'Ontario, [...] cherche surtout à révéler aux Ontariens d'aujourd'hui la continuité française de leurs conquêtes pacifiques. C'est ainsi qu'elle compte à la fois stimuler la fierté des groupements franco-ontariens et remplir son récent mandat auprès de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française<sup>121</sup>.

Une publication de 1948 sert, par ailleurs, à faire connaître les travaux de la SHNO sur les saints martyrs canadiens, qui sont « par le lieu même de leur immolation, des gloires particulièrement ontariennes<sup>122</sup> ». Le texte précise que « [d]ans la création de l'atmosphère historique indispensable au troisième centenaire, nos sociétés d'histoire régionale auront à jouer, chacun[e] dans sa sphère, un rôle de premier plan<sup>123</sup> ». C'est dans cette optique que la SHNO a cru utile « d'offrir à ses sœurs un raccourci<sup>124</sup> » du contenu de ses deux publications, soit *Gloires*

<sup>119</sup> Lorenzo Cadieux et Adrien Pouliot, « Chronique d'une section de l'Institut », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 1, n° 3 (1947), p. 470.

<sup>120</sup> *Ibid.*

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 471.

<sup>122</sup> Lorenzo Cadieux et Adrien Pouliot, « Saint Antoine Daniel », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 2 (1948), p. 186.

<sup>123</sup> *Ibid.*

<sup>124</sup> *Ibid.*

*ontariennes I et II*, en précisant que l'article est composé d'extraits de ces deux publications que l'on peut se procurer au Collège du Sacré-Cœur.

Le texte de la communication de Lorenzo Deschamps<sup>125</sup>, présenté par le président de la SHNO lors du Congrès de la SCHEC tenu à Sudbury en 1960<sup>126</sup>, permet d'explorer d'autres caractéristiques du discours historique véhiculé par la Société, notamment dans une publication ne s'adressant pas à un public local. La communication, qui porte sur le développement du catholicisme à Sudbury, semble avoir été une commande de Cadieux, directeur de la SHNO<sup>127</sup>. Le texte publié met en évidence le travail du clergé, notamment des Jésuites, dans le nord de l'Ontario, de même que la richesse des archives du collège, auxquelles on fait référence à plusieurs reprises dans le texte<sup>128</sup>.

Les *Documents historiques* de la SHNO servent aussi d'outils de diffusion pour les travaux du prêtre jésuite et folkloriste Germain Lemieux. Comme l'explique l'ethnologue Jean-Pierre Pichette, c'est en 1948 qu'il commence une carrière « remarquée tant au Canada qu'à l'étranger [en raison de la] valeur de sa production ethnologique, principalement la collection *Les vieux m'ont conté*, consacrée par plusieurs grands prix et distinctions<sup>129</sup> ». Selon Pichette, le choix de la tradition populaire comme domaine de spécialisation « illustre bien l'ambiguïté de la posture cléricale<sup>130</sup> ». En effet, Pichette avance qu'il s'agit d'un choix « radicalement opposé à la formation dispensée par les collèges classiques et discrédité par l'élitiste compagnie de Jésus [qui] allait pourtant se déclarer dans son enseignement des humanités au collège du Sacré-Cœur de Sudbury ». Les motivations de Lemieux (fils de cultivateur), « enracinées dans la mémoire familiale d'un milieu

<sup>125</sup> Lorenzo Deschamps, « Le développement de l'Église catholique à Sudbury », *Rapport – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 27 (1960), p. 23-33.

<sup>126</sup> *Rapport – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 27 (1960). Publication des communications présentées lors du 27<sup>e</sup> Congrès annuel de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 1960 au collège du Sacré-Cœur et au collège Notre-Dame à Sudbury.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>128</sup> On retrouve deux mentions à la page 23, une à la page 24 et une autre à la page 25.

<sup>129</sup> Jean-Pierre Pichette, « Germain Lemieux, jésuite, prêtre collecteur au Québec et en Ontario », *Port Acadie*, n<sup>os</sup> 24-25-26 (2013), p. 110.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 109.

modeste, seront revigorées par son expérience pédagogique<sup>131</sup> ». Lors de son premier séjour d'enseignement au Collège du Sacré-Cœur en 1941, alors qu'il est âgé de 27 ans, Lemieux utilise des exemples tirés des contes pour animer ses cours. À son retour en 1947, il décide d'explorer le patrimoine local pour « voir si [les] gens sont bien français ici, dans [leur] milieu<sup>132</sup> ». Avec l'appui de la SHNO, il se lance dans un projet d'enquête en 1948, projet qui durera 25 ans<sup>133</sup> :

Sa motivation initiale était donc avant tout d'ordre didactique. En effet, elle résultait d'une préoccupation personnelle de ce professeur du collège du Sacré-Cœur de Sudbury qui avait d'abord découvert des correspondances entre les récits de la mythologie grecque qu'il enseignait et les contes populaires qu'il avait entendus dans son enfance à Cap-Chat en Gaspésie. Il chercha constamment à sensibiliser ses élèves à la présence de ces mythes dans leur culture et plus tard ses étudiants lors de son passage à l'Université de Sudbury en 1958<sup>134</sup>.

C'est donc le milieu, soit le Moyen-Ontario et le Collège du Sacré-Cœur, qui nourrissent les travaux du folkloriste. Décrit comme un « [p]rêtre au profil discret [qui] se percevait comme un original sceptique, préférant la méthode empirique à la théorie » et « autodidacte [...] malgré ses diplômes<sup>135</sup> », Lemieux est pourtant formé en histoire et il détient un doctorat en études canadiennes de l'Université Laval<sup>136</sup>. Il occupera, par ailleurs, un poste en histoire à l'Université Laurentienne<sup>137</sup>. Il est toutefois davantage connu pour sa contribution au folklore, dont la première publication remonte à 1948<sup>138</sup>, et à son rôle de directeur et de fondateur du Centre franco-ontarien de folklore en 1972.

Tout comme la Société historique qui les chapeaute, les travaux de Germain Lemieux se situent entre la région et la nation. Bien qu'enracinés dans une logique régionale, les travaux du folkloriste

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> Germain Lemieux, cité dans *Ibid.*

<sup>133</sup> Jean-Pierre Pichette, « Le Centre franco-ontarien de folklore : survol d'un parcours atypique », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 48 (2023), p. 34.

<sup>134</sup> Pichette, « Germain Lemieux », p. 113.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>136</sup> Pichette, « Le Centre franco-ontarien de folklore », p. 35.

<sup>137</sup> *Ibid.*

<sup>138</sup> Société historique du Nouvel-Ontario, *Folklore franco-ontarien : chansons*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1949, 48 p., coll. « Documents historiques ».

cherchent à valoriser les particularités locales, tout en les rattachant au folklore canadien-français et même français. Dans son texte, Pelletier rapporte que « les recherches du père Lemieux, de l'aveu d'anciens du Collège, ont beaucoup contribué à la prise de conscience par les Franco-Ontariens qu'ils avaient une culture propre et profondément enracinée<sup>139</sup> ». Si la Société historique a été la « rampe de lancement de sa carrière<sup>140</sup> » et que le lien qu'il avait tissé avec celle-ci lui a aussi permis de garantir la « sauvegarde de sa documentation dans un [c]entre de recherche folklorique à l'écart des archives des jésuites<sup>141</sup> », il s'agit d'une relation donnant-donnant puisque le folkloriste demeure le plus prolifique auteur des « Documents historiques »<sup>142</sup>.

## Conclusion

Dans les trois collèges classiques à l'étude, diverses manifestations historiques montrent un désir d'enraciner la population locale par des références au passé. Dans certains cas, ces activités s'inscrivent dans la « petite histoire », alors que d'autres se rattachent plutôt à la trame narrative de la nation. En Acadie, les références à l'histoire de la nation acadienne sont bien présentes, notamment en ce qui concerne l'histoire coloniale et le Grand Dérangement. On retrouve néanmoins des exemples où l'histoire locale est mise en évidence. Si l'ancrage dans la communauté comporte certains défis, force est d'avouer qu'il semble y avoir, du moins en ce qui a trait aux productions théâtrales présentées dans cet article, un désir d'ouvrir les portes du collège à la population de Clare. Les habitants de la région agissent à la fois comme membres du public et comme parties prenantes des pièces de théâtre.

Dans l'Ouest canadien, certaines représentations historiques, dont l'hymne du collège, témoignent d'un fort attachement à la région. Il en va de même pour la Société historique de Saint-Boniface qui, sous l'égide de l'archevêché, maintient une relation étroite avec le collège. On cherche aussi à rattacher cette histoire à la grande trame narrative du Canada français, comme ce fut le cas lors des célébrations de Dollard des Ormeaux, personnage héroïque de la Nouvelle-France, qui n'a pourtant aucun lien avec l'Ouest canadien. L'absence de filiation

---

<sup>139</sup> Pelletier, « Les Jésuites de Sudbury », p. 20-21.

<sup>140</sup> Pichette, « Le Centre franco-ontarien de folklore », p. 43.

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 43, note 21.

avec l'Ouest semble expliquer, du moins en partie, qu'on cesse de le fêter dans les années 1950, privilégiant les voyageurs, ou les Taché, Provencher, Riel et La Vérendrye.

À Sudbury, l'émergence d'une conscience historique s'exprime principalement par l'entremise des activités de la Société historique du Nouvel-Ontario (et, éventuellement, du Centre franco-ontarien de folklore), qui permettent de faire connaître l'histoire et le folklore du Moyen-Ontario. Le discours historique qui en découle montre un fort attachement à l'Ontario, certes, mais il importe de souligner les efforts de la SHNO pour faire connaître ses travaux à la population canadienne-française en général par l'entremise de sa participation à la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique ou à l'Institut d'histoire de l'Amérique française et à leurs publications respectives.

Les collègues classiques sont-ils responsables de ce discours historique naissant portant sur les régions? La réponse est complexe. Bien ancrées dans leurs communautés, ces institutions en milieu minoritaire sont au cœur des réflexions sur l'identité et l'appartenance à la grande nation canadienne-française ou acadienne. Leurs histoires en témoignent, tout comme les manifestations historiques analysées. Situés quelque part entre la région et la nation, les collègues classiques semblent avoir joué un rôle décisif dans l'émergence d'une conscience historique propre aux régions, conscience historique qui, bien qu'elle ne soit pas homogène ou uniforme, servira de tremplin aux historiens et aux historiennes des années 1970, qui participeront activement à la création de centres de recherche et de revues savantes qui légitimeront l'objet d'étude « franco » partout au Canada.

# **La bibliothèque du Collège jésuite de Québec et sa trajectoire au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle : entre transferts matériels et legs symboliques**

Marie-Hélène Nadeau  
Université du Québec à Trois-Rivières

## **Résumé**

Avec le développement des humanités numériques, les connaissances entourant la trajectoire de la bibliothèque du Collège jésuite de Québec (1635-1800) se sont multipliées dans les dernières années. Cet article propose, d'une part, d'en renouveler les résultats à la lumière des récentes découvertes de l'équipe du Centre Joseph-Charles-Taché et, d'autre part, d'interroger la dispersion de la bibliothèque au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, période cruciale où survient la liquidation de cette collection à la suite de la fermeture du collège. L'analyse met en évidence la logique de proximités géographique, spirituelle et intellectuelle qui opère en faveur de deux communautés, les Augustines et les Ursulines, et de deux institutions, le Séminaire de Québec et l'évêché de Québec, ce dernier ayant ensuite fait don d'une partie de son legs au Séminaire de Nicolet. Si le transfert de la bibliothèque répond d'emblée à des considérations pratiques de réinvestissement des ressources matérielles, il en rappelle aussi symboliquement la filiation spirituelle et intellectuelle que suppose, pour les collèges classiques, l'héritage humaniste des Jésuites.

## Abstract

*With the development of digital humanities, knowledge surrounding the trajectory of the library of the Jesuit College of Quebec (1635-1800) has multiplied in recent years. This essay proposes, on the one hand, to renew the results in the light of the recent discoveries of the Joseph-Charles-Taché Center's team, and on the other hand, to examines the dispersal of the library at the turn of the 19th century, a crucial period when the collection was liquidated following the closure of the college. The analysis highlights the logic of geographical, spiritual and intellectual proximity, which operates in favor of two communities, the Augustines and the Ursulines, and two institutions, the Quebec Seminary and the bishopric of Quebec, the latter having subsequently donated part of its legacy to the Nicolet Seminary. While the transfer of the library was prompted by practical considerations of reinvesting material resources, it was also a symbolic reminder of the spiritual and intellectual ties that the Jesuits' humanist heritage implied for the classical colleges.*

Dans ses célèbres *Provinciales* (1656), Pascal entend dénoncer les dérives théologiques des Jésuites, qui se vouent à un apostolat et à un enseignement universels. Ces dérives, marquées par une casuistique laxiste et par une sagesse trop mondaine, supposent également une préséance exagérée de l'esprit de corps au détriment de la rigueur spirituelle. Objet de raillerie à de nombreuses reprises sous la plume de Pascal, le sentiment d'appartenance qu'éprouvent les membres de la Compagnie de Jésus n'est pourtant pas qu'une source d'aveuglement : il est aussi le principal ressort de leur esprit entreprenant, voire de leur vitalité. À quelque 5000 kilomètres de Port-Royal et des querelles agitant l'Ancien Monde, les Jésuites du Canada poursuivent, dans une relative quiétude, leur mission apostolique et éducative. Installée dans la vallée du Saint-Laurent depuis 1625, la congrégation fonde dix ans plus tard un collège d'études dans la ville de Québec<sup>1</sup>. C'est dans cette

<sup>1</sup> La fondation du collège aurait pu se concrétiser plus tôt, puisque le don de Nicolas Rouault, marquis de Gamaches, destiné à cet usage fut accordé dès 1625. Les démarches furent retardées par le renvoi des membres de la Compagnie à la suite de la prise de Québec par les frères Kirke en 1629. Il faut attendre la signature

institution que se forme au fil des ans la plus importante collection de livres sous le Régime français, qui compte sans doute plusieurs milliers d'ouvrages<sup>2</sup>. Ceux-ci sont facilement identifiables en raison d'un *ex-libris* précis où l'on distingue la mention « *Collegii Quebecensis Societatis Jesu* » sous diverses formes abrégées, habituellement suivie de l'inscription au catalogue de 1720 ou de 1745. Ce patrimoine livresque, constituant la bibliothèque la plus ancienne d'Amérique du Nord, est aujourd'hui dispersé dans plusieurs fonds d'archives sur l'ensemble du territoire québécois, comme le révèle le recensement effectué par Antonio Drolet en 1961<sup>3</sup>. Réinvestie par la recherche universitaire à l'occasion du projet d'Inventaire des imprimés anciens au Québec (IMAQ)<sup>4</sup> et des études menées par le Groupe multidisciplinaire de Montréal sur les livres anciens (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles)<sup>5</sup>, la bibliothèque de la Compagnie de Jésus mérite que l'on s'interroge davantage sur les champs de connaissance qui y étaient représentés, notamment en ce qui a trait au destin de cette collection. Si Drolet, dans son catalogue, retrace les différents lieux de conservation des quelque mille volumes répertoriés<sup>6</sup>, il s'étend peu, en revanche, sur la dynamique de transfert

---

du traité de Saint-Germain-en-Laye en 1632 pour les admettre de nouveau dans la colonie.

<sup>2</sup> Voir Marc André Bernier, « De la bibliothèque de l'ancien collège des Jésuites de Québec à la Bibliothèque de la Compagnie de Jésus », dans Claude Corbo (dir.), *Bibliothèques québécoises remarquables*, Montréal, Del Busso Éditeur, 2017, p. 197-206.

<sup>3</sup> Antonio Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 14, n° 4 (mars 1961), p. 487-544.

<sup>4</sup> Ce projet, mené de 2005 à 2016 par Marc André Bernier (Université du Québec à Trois-Rivières) et Johanne Biron (Collège Jean-de-Brébeuf), a permis de collecter les informations de plus de 20 000 livres anciens répartis sur le territoire québécois. Ces données sont réunies dans une bibliothèque en ligne hébergée par le Centre Joseph-Charles-Taché de l'Université du Québec à Rimouski et consultables à l'adresse suivante : <https://centre-joseph-charles-tache.uqar.ca/bibliotheca/recherche/globale/>.

<sup>5</sup> Les retombées des activités de recherche du Groupe multidisciplinaire et de ses membres collaborateurs sont présentées dans l'ouvrage suivant : Janick Auberger (dir.), *Quand les Jésuites veulent comprendre l'Autre : le témoignage de quelques livres anciens de la collection de l'UQAM*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012. Celles-ci portent non pas sur le fonds de l'ancien Collège jésuite de Québec, qui ferme ses portes à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, mais bien sur celui du Collège Sainte-Marie de Montréal, fondé au mitan du xix<sup>e</sup> siècle, puis transformé en une constituante de l'Université du Québec.

<sup>6</sup> Les lieux de conservation relevés par Drolet dans les années 1960 sont toujours

à l'œuvre au moment de sa dispersion. Même si les récents travaux de Johanne Biron<sup>7</sup> de même que ceux, déjà mentionnés, de Bernier ont commencé à défricher ce terrain, l'ampleur du fonds invite à multiplier les points de vue, de manière à mettre en évidence les raisons qui ont décidé du choix des institutions légataires. Cet article propose de les comprendre d'abord selon une logique de proximité géographique, afin de retracer les mouvements de la collection au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, période cruciale où survient la liquidation finale de la bibliothèque du collège. Par une étude des marques de donation et de possession, nous souhaitons également jeter les bases d'une analyse descriptive permettant de renouveler les résultats de l'étude majeure de Drolet. Il s'agit, d'une part, de relever les principales figures qui ont présidé à cette dissémination et, d'autre part, de questionner plus largement les raisons qui ont animé cette dynamique, afin de déterminer si ses ressorts sont de nature pratique ou symbolique. Enfin, ce tour d'horizon permettra certes de constater l'ampleur de la culture livresque des Jésuites, mais aussi, et plus largement, son influence au sein de l'instruction classique au Canada français, milieu qui a cherché à la préserver et à la mettre en valeur au fil des années.

## Préambule historique

Au lendemain de la Conquête et du changement de régime, les Jésuites sont sommés d'arrêter leurs activités d'enseignement et se voient interdits de recrutement selon le décret de lord Egremont de septembre 1763<sup>8</sup>. Plusieurs rentrent en France, alors que certains, en nombre restreint, demeurent en sol canadien jusqu'à leur décès,

---

les mêmes. Nous précisons toutefois que ce que Drolet appelle « Bibliothèque de l'Université Laval » en 1961 renvoie au campus initial de l'université, adjacent au Séminaire de Québec. Les livres, demeurés au même endroit, sont désormais la propriété du Musée de la civilisation, dépositaire et gestionnaire des archives du Séminaire de Québec depuis 1995. De même, Drolet mentionne le Collège Sainte-Marie, qui devient l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en 1969.

<sup>7</sup> Johanne Biron, « *Les ex-libris, ex-dono*, lettres et notes manuscrites, ces témoins de l'unité et de la dispersion des collections des Jésuites du Québec », *Mémoires du livre = Studies in Book Culture*, « Le patrimoine lettré et les imprimés anciens au Québec et au Canada. Travaux pour une histoire du livre, des collections et de la lecture », vol. 5, n° 1 (automne 2013), p. 1-54.

<sup>8</sup> Sur le sort des institutions religieuses au Canada à la suite du mémoire de lord Egremont, voir Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec de 1760 à 1800*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 44.

suivant la clause qui en offrait la possibilité. Le Collège jésuite de Québec, autrefois le foyer d'« un extraordinaire dynamisme culturel, scientifique et pédagogique<sup>9</sup> », est reconverti en caserne par l'administration britannique. À peine adaptés à ces changements, les membres de la congrégation restés sur le territoire subissent, dix ans plus tard, l'ultime coup de grâce : le pape Clément XIV ordonne, en juillet 1773, la dissolution complète de la Compagnie de Jésus. Cette décision péremptoire condamne les Jésuites à « s'étei[ndre] doucement les uns après les autres, comme des cierges oubliés sur un autel en ruines<sup>10</sup> ». Or, leur héritage culturel et matériel a perduré dans la province, et ce, grâce à la transmission de leur patrimoine livresque. Malgré le pillage des archives et de la bibliothèque, contrecoups de la chute de Québec<sup>11</sup>, et la mise en vente de plusieurs ouvrages dans les colonnes du *Quebec Printing Office*<sup>12</sup>, ce sont environ mille volumes qui demeurent au collège dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Durant cette période, le père Jean-Joseph Casot, dernier jésuite à rester au Canada après le décret, s'emploie à léguer ce qui reste des biens matériels de la Compagnie<sup>13</sup>. La dispersion de la bibliothèque du Collège jésuite de Québec (que nous désignerons désormais par le sigle « BCJQ »), réfléchie malgré le peu de ressources et de temps dont la communauté disposait, semble avoir obéi à la logique de l'union spirituelle et intellectuelle, ou, si l'on préfère, de l'esprit de corps. De fait, ce sont les institutions avant tout religieuses et à mission éducative qui en sont

<sup>9</sup> Bernier, « De la bibliothèque de l'ancien collège des Jésuites », p. 200.

<sup>10</sup> Édouard Lecompte (s.j.), *Les anciennes missions de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France (1611-1800)*, Montréal, Imprimerie du Messenger, 1925, p. 76.

<sup>11</sup> Arthur Edward Jones (s.j.), « Catalogue of Jesuit Missionaries to New France and Louisiana, 1611-1800 », dans Reuben Gold Thwaites (dir.), *The Jesuit Relations and Allied Documents: Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791. The original French, Latin, and Italian Texts, with English Translations and Notes; Illustrated by Portraits, Maps, and Facsimiles*, vol. 71 : *Lower Canada, Illinois. 1759-1791*, Cleveland, The Burrows Brothers Company, 1901, p. 120.

<sup>12</sup> Voir Bernier, « De la bibliothèque de l'ancien collège des Jésuites », p. 197; Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites », p. 493.

<sup>13</sup> Certains exemplaires furent légués à la pièce par Casot à des personnages influents de la ville de Québec. Signalons notamment les œuvres de saint Justin en grec (1551) offertes en 1790 à Joseph-Octave Plessis, onzième évêque de Québec, et un manuel d'architecture de Philibert de l'Orme (1568) donné en 1784 à François Baillairgé, peintre et architecte. Ce don tient peut-être lieu de remerciement pour le portrait du père Casot (v. 1780) que réalisa Baillairgé dans les mêmes années.

héritières. En ciblant les établissements situés à proximité du collège, notre investigation se concentre sur quatre d'entre eux : le monastère des Augustines, le couvent des Ursulines, le Séminaire de Québec et l'évêché de Québec.

### Les Augustines, héritières de l'apothicairerie jésuite

Bien qu'elles poursuivent une mission hospitalière et non éducative, les Augustines reçurent des pères jésuites, outre de nombreux pots de faïence à usage médical<sup>14</sup>, plusieurs ouvrages de la BCJQ. Ceux-ci furent répartis en deux lieux : quelques-uns furent destinés à l'Hôtel-Dieu, soit le monastère augustin à l'intérieur des fortifications de la ville de Québec, alors que tous les autres furent envoyés à l'Hôpital général, institution analogue mais implantée à l'extérieur de la citadelle. En ce qui concerne l'Hôtel-Dieu, l'inventaire de Drolet n'en relevait que cinq : un *Catéchisme* de Louis de Grenade (s. d.), un *Traité universel des drogues simples* de Nicolas Lemery (1714) en deux volumes, un *Dictionnaire pharmaceutique* du docteur De Meuve (s. d.) et les *Règles de la Compagnie de Jésus* (1734)<sup>15</sup>. À la lumière de nos recherches, quelques correctifs au recensement de 1961 doivent être apportés. En premier lieu, nous observons que c'est plutôt le *Dictionnaire pharmaceutique* (1678) qui est en deux volumes, alors que le *Traité universel* ne comporte qu'un seul volume<sup>16</sup>. Ce dernier

<sup>14</sup> Voir Léo Hudon (s.j.), « Souvenirs du vieux collège de Québec », dans Pierre-Georges Roy (dir.), *Recherches historiques. Bulletin d'archéologie, d'histoire, de biographie, de bibliographie, de numismatique, etc.*, vol. 44, n° 1 (janvier 1938), p. 18.

<sup>15</sup> Voir Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites », p. 520, note 271; p. 526, note 381; p. 530, note 447; p. 535, note 547. L'exemplaire des *Règles de la Compagnie de Jésus* fut ensuite offert au Collège Sainte-Marie de Montréal (l'actuelle UQAM), où l'exemplaire est toujours.

<sup>16</sup> Pour alléger le contenu des notes, nous nous permettons de renvoyer à la base de données *Bibliothec@* du Centre Joseph-Charles-Taché (<https://centre-joseph-charles-tache.uqar.ca/bibliotheca/recherche/exemplaires/>). Celle-ci contient les fiches détaillées de chacun des exemplaires de la BCJQ actuellement possédés par les fonds d'archives investigués. En plus de préciser les informations relatives à l'édition de l'ouvrage, ces fiches indiquent la localisation de l'exemplaire ainsi que sa cote archivistique. Une recherche rapide peut être réalisée en inscrivant d'emblée l'identifiant 3338 – renvoyant au « Collège des Jésuites de Québec (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> s.) » – dans le champ « Possesseur ». La recherche peut ensuite être filtrée en utilisant le champ « Localisation ».

serait d'ailleurs arrivé chez les sœurs hospitalières dès 1745, comme l'indiquent l'*ex-libris* jésuite raturé et l'annotation ornant le haut de la page de titre : « a L'hotel dieu de quebec 1745 ». Ce don précoce pourrait expliquer la rareté des livres offerts à l'Hôtel-Dieu après coup, puisqu'il semble que des transferts constants, soutenus par les pères jésuites, avaient déjà cours sous le Régime français. En second lieu, précisons qu'un *Catéchisme* de Grenade, dans une édition de 1659, s'y trouve bel et bien, mais ne comporte pas le paraphe de la BCJQ : c'est plutôt un *Mémorial de la vie chrétienne* (1701), du même Grenade, qui en provient. Quant aux ouvrages destinés à l'Hôpital général, le don des pères jésuites fut beaucoup plus considérable, puisqu'il atteint quatre-vingt-treize volumes<sup>17</sup>. Cette disproportion pourrait s'expliquer par le fait que l'Hôpital général, disposant de ressources plus rudimentaires parce qu'il se situait en marge de la vie citadine, aurait nécessité des envois plus importants pour garnir son apothicairerie. C'est ce que l'on remarque en analysant la nature des exemplaires offerts qui concernent, outre la religion (57 %) et les belles-lettres (10 %), les sciences de la santé (33 %). Considérant le rôle éminent que jouait la pharmacie du collège jésuite dans la colonie avant son démantèlement, les ouvrages de médecine qu'elle contenait furent légués avec sollicitude à la communauté qui allait assurer la continuité des soins, soit les Augustines. Une inscription laissée sur plusieurs de ces livres atteste d'ailleurs l'existence d'une apothicairerie à l'Hôpital général alimentée par les dons de la BCJQ<sup>18</sup>. Si la nature

<sup>17</sup> Ce calcul est déterminé à partir du relevé de Drolet et validé par l'inventaire des sœurs hospitalières, à savoir la « Liste des volumes ayant appartenu aux anciens pères jésuites et qui sont actuellement à la bibliothèque », s. d. mais postérieur à 1949, Québec, Archives du Monastère des Augustines, HG-A-8.1.10. Ce même document atteste un don réalisé en 1949 par sœur Saint-Alphonse, qui reversa quarante-sept volumes provenant de la BCJQ au père jésuite Adrien Pouliot. Puisque l'étude de Drolet date de 1961, il est fort probable que celui-ci se soit basé sur ce document pour constituer son relevé. Le don de 1949 n'explique que partiellement le fait qu'il ne reste qu'une dizaine d'exemplaires de la BCJQ aux archives du monastère des Augustines.

<sup>18</sup> Drolet relève la mention « Apothicairerie Hôp. Gén. » pour six titres. Voir Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites », p. 507, notes 57 et 60; p. 516, note 203; p. 517, note 213; p. 526, note 382; p. 536, note 553. Au surplus, nous relevons la mention « Apothicairerie de lhôp. g. », qui semble avoir échappé à Drolet, dans les *Consultations de Médecine* de Louis-Jean Le Thieullier (Paris, Jacques Clousier, 1742).

religieuse et médicale des ouvrages qui ont fait l'objet de ce legs renvoie de façon évidente à la vocation des sœurs hospitalières, la catégorie des belles-lettres, quant à elle, reflète l'importance de la littérature classique dans le perfectionnement moral des honnêtes gens, qui passe par l'agrément et l'émulation de l'esprit. Destinés non seulement aux religieuses soignantes, mais aussi aux personnes confiées à leurs soins, ces exemplaires regroupent des grammaires gréco-latines, des ouvrages de géographie et d'histoire ainsi que des œuvres lyriques et versifiées<sup>19</sup>. On retrouve également le *Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples, pour former le langage, l'esprit et le cœur* (1732)<sup>20</sup>. Cette œuvre majeure du jésuite Claude Buffier, où se côtoient aussi bien des traités de métaphysique qu'une poétique, une grammaire et une rhétorique, est conçue dans un idéal à la fois encyclopédique et pédagogique. Enfin, plusieurs recueils sermonnaires affichent l'inscription suivante : « *Ex dono R.P. Casot ad usum Capellano hosp-gen* [Don du révérend père Casot à l'usage du Chapelain de l'Hôpital général] ». Cette marque de donation, si elle comporte le nom du père Casot, semble pourtant provenir d'une autre main. En cela, il est légitime d'y voir l'intervention de Philippe Desjardins, prêtre français ayant fui la Révolution, qui occupe les fonctions de chapelain des Augustines de l'Hôtel-Dieu et d'administrateur officiel des biens des Jésuites au tournant du siècle<sup>21</sup>. Ainsi n'est-il pas étonnant de voir le nom de Desjardins figurer sur certains exemplaires de la BCJQ légués à l'Hôpital général, dont le diptyque *Le médecin français charitable* et *L'apothicaire français charitable* (1683)<sup>22</sup>. Par sa position stratégique, Desjardins semble avoir assuré la transmission de la partie de la bibliothèque jésuite qui passa du collège à l'apothicairerie des sœurs hospitalières.

<sup>19</sup> Voir Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites », p. 524, note 341; p. 532, note 483; p. 536, note 563; p. 530, note 449; p. 529, note 426 (le tome 1 fut envoyé à l'Hôpital général); p. 526, note 384; p. 514, note 173; p. 515, note 187.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 511, note 111.

<sup>21</sup> Voir « Notice sur M. l'abbé Desjardins », *L'Ami de la religion, journal ecclésiastique, politique et littéraire*, t. 78, Paris, Adrien Le Clere et C<sup>e</sup>, 1834, p. 101.

<sup>22</sup> Voir Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites », p. 513, notes 152 et 153.

## L'héritage oublié des Ursulines

Personnage influent, le même Desjardins se retrouve, quelques années plus tard, aumônier des Ursulines de Québec, sœurs dont la vocation est d'assurer l'instruction des jeunes filles. La proximité géographique entre le collège et le couvent, ajoutée aux accointances évidentes entre les deux institutions que facilite Desjardins, faisait de cette congrégation une excellente candidature pour l'héritage jésuite. Or, pour une raison inconnue, ce terrain d'investigation reste absent du recensement de Drolet. À l'occasion de récentes recherches menées par l'équipe du Centre Joseph-Charles-Taché, on retrouve pourtant plusieurs exemplaires de la BCJQ aux archives du monastère des Ursulines, et ce, tant au pôle de Québec qu'à celui de Trois-Rivières<sup>23</sup>. Ce travail de dépouillement a permis de découvrir quatorze œuvres en autant de volumes au couvent de la capitale et neuf œuvres en dix volumes chez les sœurs trifluviennes. La trajectoire suivie par les ouvrages n'est cependant pas rectiligne, puisqu'on remarque la présence de diverses périodes d'entrée dans le fonds. Du côté de Québec, de fait, un *Exercice journalier* (1675) est envoyé aux religieuses dès 1682, après un bref séjour au collège jésuite<sup>24</sup>. La rapidité de ce transfert, sans marque évidente d'*ex-dono*, pourrait s'expliquer par la présence d'un doublon chez les Jésuites, ou encore par une simple erreur de répartition de la marchandise à la suite d'une commande placée de façon conjointe chez les libraires français. Deux exemplaires sont également issus d'un échange orchestré entre Pierre de La Chasse, supérieur du collège jésuite, et Madeleine Amyot de la Conception, mère supérieure du couvent, dans les années 1724-1725. Il s'agit d'un *Recueil des vertus de Louis de France* (1712) et du livre second de *L'homme religieux* (1658). Comme ce dernier consiste en un tome isolé provenant d'une série, il est vraisemblable d'y voir un échange effectué dans le but de compléter l'ensemble, d'autant plus que les deux tomes, désormais réunis, comportent chacun la mention « Chambre de la [Mère] Sup[érieure] » sur le contreplat et la page de garde supérieurs. Fait intéressant, ces

<sup>23</sup> On doit l'exhumation des exemplaires de Québec à Marie-Pier Tremblay-Dextrats, doctorante en ethnologie et patrimoine de l'Université Laval, et ceux de Trois-Rivières à Marie-Ange Croft, professionnelle de recherche affiliée au Centre Joseph-Charles-Taché.

<sup>24</sup> Si, sur cet exemplaire, ne figurent pas les inscriptions au catalogue de 1720 ou de 1745, on retrouve cependant la preuve de son passage au collège jésuite par la mention « Coll. Quebec Soc. Jesu. » en page de titre.

deux volumes de même qu'un exemplaire des *Pensées ou réflexions chrétiennes* (1712) semblent avoir servi à l'instruction des novices, puisqu'ils portent l'annotation « Noviciat » sur la page de titre et le contreplat supérieur. Quant à la nature des ouvrages, celle-ci se partage équitablement entre la théologie et l'histoire – dont cinq volumes de la célèbre collection de Louis Maimbourg et un de l'*Histoire générale de la Nouvelle-France* de Charlevoix dans sa première édition (1744) –, cette dernière matière étant très présente dans l'instruction féminine<sup>25</sup>. À cela s'ajoute un volume des *Secrets concernant les arts et métiers* (1724), possiblement destiné aux sœurs converses, ainsi qu'un exemplaire de *La vie de la vénérable mère Marie de l'Incarnation* (1677)<sup>26</sup>, mais qui ne parvient à la congrégation qu'en 1840 à la faveur d'un don du collectionneur Jacques Viger.

Du côté de Trois-Rivières, l'essentiel des ouvrages de la BCJQ concerne les pratiques de dévotion, à l'exception d'un *Théâtre d'agriculture* (1675) alliant spiritualité et conseils techniques sur la culture des champs, probablement à l'usage des sœurs converses encore. On relève aussi deux tomes de la *Pharmacopée* de Schröder (1698) portant la mention « A l'hôpital », soulignant la particularité du couvent trifluvien qui s'était doté d'un établissement de soins dès sa fondation en 1697. Ces exemplaires arborent d'ailleurs un paraphe familier en page de titre, celui de Desjardins, suivi de la série de lettres « x. d. p. C. » qui correspond, selon toute vraisemblance, à « *ex-dono* père Casot ». En dépit de cette référence, le legs de la BCJQ arrive en Mauricie seulement après la mort du père Casot et en deux vagues : l'une en 1808, l'autre en 1822. D'une part, c'est grâce à une lettre en

<sup>25</sup> La consultation d'une source du fonds des Ursulines de Trois-Rivières, le *Cahier d'honneur* (*Cahier d'honneur*, 1844-1846, Trois-Rivières, Archives du Pôle culturel du Monastère des Ursulines, Fonds du Monastère des Ursulines de Trois-Rivières, MTR-IV-A-01-99), permet de prendre la mesure de la place prépondérante qu'occupe l'histoire dans le cursus scolaire des couventines. Ce *Cahier d'honneur* contient, en outre, les différentes livraisons de *L'Annuaire*, le journal étudiant de l'institution, pour les années 1844-1845. Pour plus d'information sur *L'Annuaire*, voir Christine Machiels et Marie-Hélène Nadeau, « Pédagogie féminine et pratique journalistique dans le moment 1840 : étude de *L'Annuaire*, journal étudiant des Ursulines de Trois-Rivières », dans Marc André Bernier et Kim Gladu (dir.), *Parcours de formation : pédagogies rêvées, pratiques éducatives et transferts culturels à l'époque moderne*, Paris, Hermann, coll. « République des Lettres », à paraître en 2025.

<sup>26</sup> Selon l'inventaire de Drolet, l'exemplaire était gardé à l'Hôpital général. Voir Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites », p. 541, note 653.

provenance de l'Hôtel-Dieu de Québec datée du 10 février 1808 et adressée à Marie-Anne Paquet de Saint-Olivier, alors supérieure des Ursulines de Trois-Rivières, que l'on peut retracer le premier envoi<sup>27</sup>. À la suite de l'incendie majeur de 1806 qui rase l'entièreté du monastère trifluvien, plusieurs communautés environnantes se mobilisent afin de rebâtir le site. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre la missive de février 1808, qui fait état d'un don de livres important s'élevant à plus de cinquante ouvrages, parmi lesquels se trouvent une dizaine de livres provenant de la BCJQ et expédiés précisément « Par M<sup>r</sup> Desjardins<sup>28</sup> ». Suivant la date, il s'agirait non pas de Philippe Desjardins, dont la santé précaire avait exigé son retour en France dès 1802, mais plutôt de son frère cadet Louis-Joseph, chapelain des Augustines de l'Hôtel-Dieu en 1808<sup>29</sup>. D'autre part, c'est grâce à l'*ex-dono* détaillé qui orne *Le théâtre d'agriculture* que l'on parvient à dater un second transfert, celui-ci orchestré par Jacques-Joseph de Calonne<sup>30</sup>, aumônier des Ursulines de Trois-Rivières de 1807 jusqu'à son décès en 1822. De son vivant ou par testament, l'abbé de Calonne lègue au monastère une grande partie de sa bibliothèque, incluant quelques exemplaires de la BCJQ qui étaient en sa possession. Outre *Le théâtre d'agriculture*, qui arbore la mention posthume « Donné par feu Notre V[énérable] Père et Chapelain, M. l'Abbé de Calonne 1822 », un exemplaire des *Commentaria in acta apostolorum* (1648) entre dans

<sup>27</sup> Lettre de l'Hôtel-Dieu de Québec à Marie-Anne Paquet de Saint-Olivier, supérieure des Ursulines de Trois-Rivières, 10 février 1808, Trois-Rivières, Archives du Pôle culturel du Monastère des Ursulines, MTR-V-005-013.

<sup>28</sup> Sur les dons de livres reçus par les Ursulines de Trois-Rivières après l'incendie de 1806, voir l'article de Kilyan Bonnetti, « Le fonds de livres anciens des Ursulines de Trois-Rivières : l'histoire d'une collection à reconstruire », dans Marc André Bernier et Kim Gladu (dir.), *Parcours de formation : pédagogies rêvées, pratiques éducatives et transferts culturels à l'époque moderne*, Paris, Hermann, coll. « République des Lettres », à paraître en 2025.

<sup>29</sup> Si le fonds personnel des abbés Desjardins fut utilisé pour cet envoi, certains ouvrages proviennent en revanche de la bibliothèque des Augustines de Québec, notamment l'exemplaire du *Chrétien intérieur* (1690) qui, outre la marque de la BCJQ, possède l'*ex-libris* « aux religieuses hospite de quebec » au verso de la page de titre. Les sœurs trifluviennes ont donc bénéficié de dons tant collectifs qu'individuels pour regarnir les rayons de leur bibliothèque à la suite de l'incendie.

<sup>30</sup> Ce dernier entretenait d'ailleurs des relations avec Desjardins cadet, à en croire la brève mais chaleureuse salutation que Louis-Joseph adresse à l'abbé de Calonne dans une lettre envoyée à sœur Josephite en avril 1819 (Trois-Rivières, Archives du Pôle culturel du Monastère des Ursulines, MTR-II-E-003-009).

la collection des Ursulines en 1822, ce qui laisse croire qu'il provient aussi du don de Calonne. À la rencontre du transfert matériel de 1808 et du don symbolique de 1822, les ouvrages de la BCJQ offerts aux Ursulines proviennent tant de bibliothèques personnelles que de fonds d'autres communautés, établissant ainsi les contours d'un réseau de soutien qu'anime une communion spirituelle rappelant l'esprit de corps des Jésuites.

### **Le Séminaire de Québec, un legs au-delà du patrimoine livresque**

Si l'héritage jésuite qui parvient aux Ursulines n'est constitué que d'une vingtaine d'ouvrages, celui reçu par le Séminaire de Québec excède, à bien des égards, le seul patrimoine livresque : c'est encore une véritable vision de l'enseignement qui lui est transmise. En effet, sous le Régime français, le séminaire se destinait essentiellement à la formation des candidats au sacerdoce, alors que le collège jésuite dispensait une instruction classique incluant lettres, sciences et langues<sup>31</sup>. La fermeture de ce dernier occasionnée par la Conquête invite les autorités en place à repenser les institutions d'enseignement, entraînant une intégration précipitée de la formation classique au cursus du séminaire. Par manque de temps et de compétences pour concevoir un nouveau plan d'études, les supérieurs se contentent d'adopter celui des Jésuites, qui se caractérise par un enseignement dispensé en latin qui repose sur trois années de grammaire, une d'humanités et une de rhétorique<sup>32</sup>. Il inclut aussi la pratique du théâtre, dont le rôle consiste à

---

<sup>31</sup> S'il y a pourtant eu une classe d'études classiques au séminaire, mise sur pied en 1700, l'envergure de celle-ci ne semble pas avoir concurrencé celles du collège jésuite, qui étaient fréquentées à l'époque par une centaine de jeunes gens. Malgré la bonne réputation de son enseignement acquise au fil des ans, le séminaire recentre son programme vers l'éducation des jeunes clercs en 1750, sur les conseils de la maison mère des Missions étrangères de Paris. Voir Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec de 1685 à 1760*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, p. 166-167, 210-211, 294-297.

<sup>32</sup> Après ce parcours général peuvent être entreprises les classes de philosophie-sciences (mathématiques et physique). Voir Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Éditions Fides, 1978, p. 166-167. Si Galarneau évoque la *Ratio studiorum* (1599), qui sert de socle au plan des études, la recherche récente a également montré l'importance des inflexions apportées un siècle plus tard, notamment en ce qui concerne la classe de rhétorique, par des manuels, comme

« donner aux jeunes gens une culture, un comportement, une diction, une confiance en soi, un art du monde<sup>33</sup> ». Plusieurs représentations théâtrales sont organisées dans la cour du séminaire, dont l'une en août 1775 à l'occasion de la visite du gouverneur général Guy Carleton. On y joue *Le monde démasqué* (v. 1740), ballet en trois actes du jésuite Guillaume-Hyacinthe Bougeant, suivie du *Concert ridicule* (1689), comédie en un acte de Brueys et Palaprat. Les maîtres du séminaire emploient également plusieurs méthodes héritées de la pédagogie jésuite et destinées à entretenir l'émulation et à gratifier les élèves, comme la remise publique ou privée de prix en récompense<sup>34</sup>. Ces derniers sont perçus non pas comme des manières de flatter la vanité, mais bien comme des moyens de favoriser la volonté de dépassement personnel et de renforcer les sentiments vertueux par la reconnaissance du mérite<sup>35</sup>.

En raison de la proximité manifeste entre les deux projets éducatifs, la grande majorité des ouvrages de la BCJQ fut léguée au séminaire. De fait, le père Casot inscrit à son testament, en novembre 1796, « que tous les livres, tous ceux de la Bibliothéque du collège des Jesuites, que ceux à l'usage particulier du Testateur et de ses predécesseurs soient pareillement remis audit Evêque de Québec d'alors, qui en disposera à sa volonté en faveur des Ecclesiastiques du Séminaire de Québec<sup>36</sup> ».

---

le *Novus candidatus rhetoricae*, ouvrage de François-Antoine Pomey d'abord paru en 1668 et duquel Joseph de Jouvancy tira une nouvelle version en 1712, le *Candidatus rhetoricae*. Voir Samuel Trottier, *Lettres françaises et culture néo-latine à l'époque moderne : l'exemple de la Rhetorica in Seminario Quebecensi (1774) de Bailly de Messein*, mémoire de maîtrise (études littéraires), Université du Québec à Trois-Rivières, 2015, p. 25-31.

<sup>33</sup> Jean Lacouture, *Jésuites*, t. 1 : *Les conquérants*, Paris, Seuil, 1991, p. 243.

<sup>34</sup> Sur la remise publique de prix se combinant à de petites récompenses privées, voir Trottier, *Lettres françaises et culture néo-latine*, p. 17, note 32.

<sup>35</sup> Entrepris « avec la modestie intérieure et extérieure qui convient à leur édification et à celle des autres », les événements publics des collégiens, tels que la remise de prix et les exercices oratoires, ont pour but d'encourager à une plus grande perfection, tout en veillant à ce que les élèves « ne portent aucun préjudice à leur conduite » (Adrien Demoustier, Dominique Julia et Marie-Madeleine Compère (dir.), *Ratio studiorum : plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus*, trad. du latin par Léone Albriex et Dolorès Pralon-Julia, Paris, Belin, 1997, p. 194 [règle 440], 93 [règle 88], coll. « Histoire de l'éducation »). Sur les moyens de souligner le mérite et de favoriser l'émulation, voir également Trottier, *Lettres françaises et culture néo-latine*, p. 17-18; Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, p. 193-195.

<sup>36</sup> André Beaulieu (dir.), *La première bibliothèque canadienne : la Bibliothèque des*

Le transfert de cet imposant legs, estimé à six cents volumes, se déroule en juin 1797, comme en témoigne l'entrée au livre de comptes du séminaire précisant la dépense de « deux Charretiers pour transporter la bibliothèque des jésuites au Séminaire<sup>37</sup> ». Bien qu'une étude détaillée sur ce don considérable reste à faire, nous pouvons d'emblée en dégager quelques traits. Composé pour l'essentiel de livres religieux (54 %), savants (25 %) et médicaux (21 %), ce legs comporte également des marques de possession et de donation particulières. Figure d'abord sur deux ouvrages l'*ex-libris* imprimé de Jean-François Hubert, évêque en titre au moment du déménagement de la collection à l'été 1797. Sans marque nette d'*ex-dono*, ces livres furent probablement si prisés par le prélat qu'il désira les consulter (et les conserver) plus longuement avant de procéder au transfert. Ces exemplaires – l'*Histoire naturelle, civile, et ecclésiastique de l'empire du Japon* (1729), avec planches et illustrations, et un recueil des six comédies de Térence en latin (1641)<sup>38</sup> – laissent entrevoir un intérêt pour les rencontres interculturelles et pour les sources classiques, aspects inséparables d'une démarche missionnaire forgée par l'humanisme. Ensuite, à l'instar des pratiques jésuites, plusieurs ouvrages affichent en page de titre l'inscription au catalogue du séminaire pour les années 1797, 1798 et 1799, ce qui indique qu'un laps de temps allant parfois jusqu'à deux ans s'est écoulé entre le transfert des livres et leur intégration à la bibliothèque<sup>39</sup>. C'est le cas notamment de l'*Histoire des fleurs et de quelques herbes parfumées* (1568)<sup>40</sup> en latin, dont les annotations révèlent une trajectoire bien particulière. L'exemplaire, qui porte l'inscription au catalogue de 1798, semble sortir des murs du séminaire, avant d'y revenir en 1817 grâce à un don du docteur Joseph Parant, frère de l'abbé Antoine Parant, alors directeur de l'institution. Il compte d'ailleurs parmi les tout premiers livres transportés en Nouvelle-France, puisqu'une note indique qu'il

---

*Jésuites de la Nouvelle-France = The First Canadian Library: the Library of the Jesuit College of New France, 1632-1800*, Ottawa, Information Canada, 1972, p. 8.

<sup>37</sup> *Livre des dépenses du séminaire de Québec commencé le 1<sup>er</sup> janv. 1782*, Québec, Musée de la civilisation, archives du Séminaire de Québec, SME-4-C37.

<sup>38</sup> Voir Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites », p. 539, note 613; l'*Histoire naturelle* est absente de l'inventaire.

<sup>39</sup> La plupart des livres inscrits au catalogue sont consignés par Joseph Le Vasseur Borgia, alors à ses dernières années d'études au séminaire.

<sup>40</sup> Voir Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites », p. 516, note 196.

fut envoyé en 1632 pour servir au travail des missionnaires jésuites. Enfin, on distingue, sur une édition latine des œuvres de Virgile (1675), le nom de John Neilson, imprimeur-libraire notable de la première moitié du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle et neveu par alliance de M<sup>sr</sup> Hubert. C'est le même Neilson qui conserve et transmet à ses descendants une centaine d'ouvrages de la BCJQ légués par Casot, héritage que le petit-fils Hubert Neilson, qui en est dépositaire en 1911, offre à la Compagnie de Jésus lors de son retour en sol canadien<sup>41</sup>. Ces différentes situations, si elles témoignent de la force d'un esprit de corps qui persiste jusqu'au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, montrent également l'ampleur du réseau à l'œuvre derrière les longs détours qu'emprunte parfois la trajectoire de certains exemplaires.

### De l'évêché de Québec au Séminaire de Nicolet

Si la collection du Séminaire de Québec intègre sans contredit le don le plus volumineux, un autre séminaire attire l'attention par l'héritage considérable reçu de la BCJQ. Il s'agit du Séminaire de Nicolet, soit le premier établissement à offrir le cours classique en région dans la foulée de l'expansion du réseau séminaristique au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. De fait, ce sont précisément soixante-cinq œuvres en soixante-douze volumes qui, bien qu'ils soient omis dans le relevé de Drolet, sont répertoriés par l'archiviste Denis Fréchette en 2012<sup>43</sup>. Une analyse de la nature du legs permet de découvrir que les belles-lettres (46 %) s'illustrent tout particulièrement, après quoi suivent la théologie (34 %), l'histoire (18 %) et les sciences (2 %). Parmi les œuvres de belles-lettres, les auteurs latins de l'Antiquité sont à l'honneur, dont Cicéron, Sénèque (l'Ancien et le Jeune), Juvénal, Claudien, Ovide et Horace. Certes, ces ouvrages

<sup>41</sup> Les livres ont d'abord transité par le bibliophile Nazaire Dubois, avant d'être remis au père Samuel Bellavance (s.j.), alors bibliothécaire du Scolasticat de l'Immaculée-Conception de Montréal implanté depuis 1885. Ces livres sont désormais conservés dans le fonds de la Bibliothèque de la Compagnie de Jésus du Collège Jean-de-Brébeuf. Sur ce point, voir l'article de Biron, « Les *ex-libris*, *ex-dono* », p. 22-31.

<sup>42</sup> En voici les principaux pôles : Nicolet, 1803; Saint-Hyacinthe, 1811; Sainte-Thérèse, 1825; Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1827; Joliette, 1846; Trois-Rivières, 1860; Rimouski, 1862. Cette expansion s'explique entre autres par le développement considérable, au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, de la formation ecclésiastique et de l'instruction publique.

<sup>43</sup> Denis Fréchette, *Bibliothèque du Séminaire de Nicolet*, Nicolet, Centre d'archives régionales du Séminaire de Nicolet, 2012, p. 9. La plupart des livres de la BCJQ envoyés au Séminaire de Nicolet font désormais partie d'une collection privée.

signalent un intérêt marqué pour la rhétorique, mais plus encore pour la poésie, dont on compte six fois plus de livres. Aux confins de ces deux genres se trouve également la *Bibliotheca rhetorum* (1725) du jésuite Gabriel-François Le Jay, ouvrage rassemblant art oratoire et art poétique destiné tant aux élèves qu'aux maîtres, suivant le système éducatif prisé par la Compagnie de Jésus<sup>44</sup>. En ce qui concerne les marques de possession, près d'une vingtaine d'exemplaires affichent un patronyme bien connu, soit celui de Desjardins, preuve encore plus saillante de la participation des deux abbés dans la transmission de la BCJQ<sup>45</sup>. Du reste, les marques de donation révèlent que les ouvrages légués au Séminaire de Nicolet proviennent non pas du Séminaire de Québec, pourtant impliqué dans la fondation de son homologue nicolétain<sup>46</sup>, mais bien de la bibliothèque de l'évêque de Québec alors en poste. C'est ce que l'on constate par la présence de l'*ex-dono* suivant : « A l'usage du Seminaire de Nicolet. Bibliotheque de l'Eveque de Quebec ». À elle seule, cette inscription témoigne de la dynamique à l'œuvre dans l'essor du réseau séminaristique par laquelle les institutions en région sont placées sous la tutelle de leur évêché. Ce faisant, on remarque que les différents établissements d'enseignement jouissent, l'un par rapport à l'autre, d'une autonomie administrative, bien que l'instruction dispensée suive *a priori* le même cursus. L'évêque, s'il fait office de pilier dans l'organisation scolaire de son diocèse, s'emploie également à approvisionner les institutions en matériel, ce qu'indique déjà le testament de Casot évoqué précédemment : « [...] que tous les livres, tous ceux de la Bibliotheque du collège des Jesuites, [...] soient pareillement remis audit Evêque de Québec d'alors, qui en disposera à sa volonté en faveur des Ecclesiastiques du Séminaire de

<sup>44</sup> Sur l'autonomie dans la relation pédagogique entre le professeur et les élèves, voir Adrien Demoustier, « Les Jésuites et l'enseignement à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle », dans Demoustier, Julia et Compère (dir.), *Ratio studiorum*, p. 20-25.

<sup>45</sup> Bien que l'archiviste nicolétain soutienne qu'il s'agit du paragraphe de Louis-Joseph, le frère cadet, nous croyons que la signature renverrait plutôt à Philippe, l'aîné. En effet, puisque les paragraphes s'accompagnent souvent d'une mention de l'année 1795, il est moins vraisemblable qu'il s'agisse de Louis-Joseph, alors en mission apostolique à la baie des Chaleurs, que de Philippe, demeuré à Québec aux côtés de M<sup>gr</sup> Hubert. Au reste, une comparaison des graphies conduit à la même conclusion.

<sup>46</sup> Voir Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec de 1800 à 1850*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 59.

Québec<sup>47</sup> ». Ainsi, il semble que M<sup>gr</sup> Hubert, avant de transférer tout le patrimoine livresque de la BCJQ au Séminaire de Québec, conserva à l'évêché plusieurs ouvrages qu'il convoitait, ce qui explique le choix de lectures marquées au coin de l'idéal d'honnêteté, qu'il s'agisse de philosophie antique ou de poésie classique. Sous l'épiscopat de Joseph-Octave Plessis, coadjuteur depuis 1800 et évêque depuis 1806, le développement du réseau des séminaires s'amorce officiellement et débute par l'ouverture de celui de Nicolet, dont l'évêque se porte acquéreur en 1806 et où il achemine des ouvrages provenant de la BCJQ, sans doute pour garnir les rayons clairsemés de cette institution naissante<sup>48</sup>. Malgré l'indépendance relative des différents séminaires du territoire québécois, la présence d'une partie de la collection jésuite dans des établissements tend à les unir symboliquement et à inscrire leur mission dans le prolongement de celle des pères de la Compagnie de Jésus, imprégnée de l'héritage classique qui est à la source de la pensée humaniste.

Au terme de cette analyse, plusieurs constats s'imposent. L'exhumation des œuvres provenant de la BCJQ et conservées dans les fonds des Ursulines (Québec et Trois-Rivières) et du Séminaire de Nicolet représente un apport considérable à la recherche, puisqu'elles étaient absentes du recensement effectué par Antonio Drolet en 1961. À la lumière des marques de possession et de donation, il a été possible de dégager un réseau d'acteurs composé des ecclésiastiques influents de l'époque, dont les figures phares sont celles des abbés Desjardins et Calonne ainsi que des évêques Hubert et Plessis, sans oublier les mères supérieures des Ursulines et des Augustines. La dissémination de cette collection, accomplie selon la logique de l'esprit de corps, permet de constater la préservation d'un sentiment d'appartenance envers les principes qui, dès les origines, animèrent la mission éducative des Jésuites au Canada français. Elle met aussi en relief l'introduction d'un enseignement inspiré du cours classique chez les congrégations féminines, dans lequel figurent l'histoire (sacrée et profane) et la rhétorique, comme l'attestent les dons que reçurent les deux monastères des Ursulines. Sur

<sup>47</sup> Cité dans Beaulieu (dir.), *La première bibliothèque canadienne*, p. 8. Nous soulignons.

<sup>48</sup> La situation précaire du Séminaire de Nicolet à son ouverture invite même M<sup>gr</sup> Plessis à user de son influence pour convaincre les notables de la région de lui léguer, à leur décès, l'entièreté de leur bibliothèque, ce qu'acceptèrent les ecclésiastiques Pierre-Joseph Compain et François Cherrier.

ce point, si le legs de la BCJQ répond d'emblée à des considérations pratiques de réinvestissement des ressources matérielles, il n'en rappelle pas moins symboliquement la filiation spirituelle et intellectuelle qu'évoque, pour ces institutions, l'héritage humaniste des Jésuites. En cela, les travaux de Claude Galarneau ont bien montré dans quelle mesure le modèle pédagogique jésuite avait servi de socle au collège classique<sup>49</sup>. Notre étude permet d'ajouter à cette conclusion le fait que ce lien pédagogique fort s'enracine ici dans la transmission d'un patrimoine matériel, élément indissociable de la culture savante<sup>50</sup> véhiculée dans l'instruction classique. À l'image de la méthode d'enseignement des fils de saint Ignace, les livres issus de leur bibliothèque légués aux autres établissements constituent moins des outils pratiques que des objets de culte révéérés, servant d'aiguillons à l'art de s'instruire, de réfléchir et de bien dire et rappelant concrètement, par leur matérialité, l'esprit de filiation pédagogique et culturelle.

Cette étude, modeste puisqu'elle est concentrée sur quatre institutions, invite cependant à poursuivre la recherche, notamment en ce qui a trait à d'autres périodes historiques et d'autres établissements. Si cet article s'est limité au premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'en est-il de la trajectoire de la BCJQ au-delà de cette période et jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, à la suite du retour de la Compagnie de Jésus au Canada? Au surplus, les séminaires de Saint-Hyacinthe et de Sainte-Thérèse, dont la mise sur pied fut également favorisée par M<sup>gr</sup> Plessis, ont-ils eux aussi hérité d'ouvrages provenant de la toute première bibliothèque institutionnelle en Amérique du Nord francophone? De fait, plus on approfondit le sujet, plus on s'aperçoit que les fonds d'archives recèlent souvent les vestiges de la BCJQ; tout récemment, l'équipe du Centre Joseph-Charles-Taché

<sup>49</sup> L'actuel système québécois d'éducation possède encore des traces du modèle jésuite, ne serait-ce que par la présence des cours de littérature et de philosophie dans la formation générale de l'enseignement collégial, qui correspondent schématiquement aux années de belles-lettres, de rhétorique et de philosophie morale du cours classique tel qu'il était en usage dans le réseau des séminaires au XIX<sup>e</sup> siècle. Sur ce sujet, voir Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, p. 165-168.

<sup>50</sup> Les travaux de Roger Chartier ont bien montré en quoi les rapports matériels d'un espace donné en conditionnent la vie intellectuelle et dans quelle mesure l'histoire des idées était influencée par les conditions matérielles. À ce titre, voir Roger Chartier (dir.), *Les usages de l'imprimé*, Paris, Fayard, 1987; Roger Chartier et Guglielmo Cavallo (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997.

découvrait encore deux autres exemplaires arborant l'*ex-libris* du collège jésuite dans le fonds des Clercs de Saint-Viateur de Joliette, désormais conservé à l'Université du Québec à Trois-Rivières<sup>51</sup>. À la faveur des avancées technologiques que permettent les humanités numériques, il devient d'autant plus urgent d'approfondir la connaissance de ce vaste legs, encore trop sous-estimé, puisque celui-ci est incessamment menacé par un ultime élagage au profit d'un passé toujours plus récent.

---

<sup>51</sup> On doit cette découverte à Nelson Guilbert, professionnel de recherche également affilié au Centre Joseph-Charles-Taché.



# La question nationale vue par André Laurendeau et Hector de Saint-Denys Garneau : d'une amitié née au Collège Sainte-Marie de Montréal

François Bonnet  
Université d'Ottawa

## Résumé

Vers la fin des années 1920, au Collège Sainte-Marie à Montréal, Hector de Saint-Denys Garneau se lie d'amitié avec André Laurendeau. Leur correspondance témoigne des affinités qui les unissent, d'une affection intime, profonde et sincère. Pourtant, au sortir du collège, ils s'éloignent progressivement l'un de l'autre. Alors que Laurendeau s'engage dans la voie de l'action nationale à la tête des Jeune-Canada, Garneau, choisissant plutôt l'avenue littéraire, construit son personnage de poète. À partir de la correspondance qu'ils entretiennent de 1931 à 1938, nous tentons d'éclairer les causes et la nature de cette divergence au sujet de la question nationale, mais aussi de la relativiser et d'en souligner la complémentarité en tenant compte de l'enseignement classique prodigué au Collège Sainte-Marie. Notre démarche permet, par ailleurs, de mieux comprendre les réseaux de sociabilité et les amitiés qui s'y nouent, lesquels connaissent de féconds prolongements à l'âge adulte.

## Abstract

*Towards the end of the 1920s, Hector de Saint-Denys Garneau befriends André Laurendeau at Sainte-Marie College in Montreal. Their*

*correspondence reveals the affinities they share, their deep, sincere and intimate affection. However, upon leaving college, they gradually stray away from one another; while Laurendeau commits to a path of nationalist action at the head of the Jeune-Canada movement, Garneau, preferring a literary avenue, shapes his poet persona. Based on their correspondence from 1931 to 1938, we attempt to elucidate the causes and nature of this divergence about the national question, but also to put it in perspective and to underline its complementarity while taking into account the classical teaching provided at the Sainte-Marie College. This approach also sheds light on the networks of sociability and the friendships that were formed there, which hold fruitful prolongments into adulthood.*

Vers la fin des années 1920, Hector de Saint-Denys Garneau se lie d'amitié avec André Laurendeau alors qu'ils suivent le cours classique au Collège Sainte-Marie, à Montréal. Ils participent tous deux aux activités de cercles divers formés par des étudiants, où l'on discute de littérature, de philosophie, d'arts et de sciences et l'on en tire des articles à l'abri de l'autorité des pères jésuites. Laurendeau quitte le collège et obtient son baccalauréat en 1931; Garneau, qui a quelques années de retard, abandonne ses études en 1934. C'est donc en 1931 qu'est entamée entre les deux jeunes hommes une correspondance qui durera sept ans. Au cours de ces années et en plein cœur de la crise des années 1930, conçue par l'élite intellectuelle de l'époque comme un véritable effondrement civilisationnel de l'Occident et associée, dans le monde catholique, à une déliquescence non seulement économique et sociale, mais aussi morale et spirituelle, les échanges épistolaires entre Laurendeau et Garneau se révèlent particulièrement riches. Durant cette période formatrice, dans l'intimité d'une correspondance empreinte de sentimentalité et de complicité, se dessinent les inquiétudes et les aspirations de deux jeunes hommes étroitement liés par leurs inclinations artistiques, littéraires et intellectuelles.

Ils s'engagent pourtant dans des voies qui les éloigneront lentement l'un de l'autre. Alors que Laurendeau s'active à la tête du groupuscule nationaliste et contestataire des Jeune-Canada à partir de décembre 1932, empruntant la voie de l'intellectuel engagé, Garneau, plus porté à la contemplation et préférant une avenue littéraire, travaille en solitaire

à l'écriture d'une poésie introspective et apolitique. Cette divergence au sujet de la question nationale, dans un premier temps, affecte assez peu leur amitié, mais finit par leur peser : leur correspondance se tarit et leurs échanges se font de plus en plus espacés avant de s'interrompre en 1938. C'est la nature de cette divergence qui nous intéresse ici et qui soulève nombre de questions : est-elle seulement circonstancielle, s'explique-t-elle uniquement par des tempéraments contrastants ou rend-elle compte de certaines dissonances intellectuelles? Quels facteurs ont contribué à modeler ces aspirations qui se sont graduellement distinguées? Quelle influence leur formation au Collège Sainte-Marie et l'enseignement de leurs professeurs ont-ils exercée sur ce façonnement? Comment l'intellectuel et le poète cherchent-ils, en empruntant des voies différentes, à répondre au déclin civilisationnel dont ils s'estiment témoins à cette époque? Ces voies se complémentent-elles dans la volonté d'un renouveau national, spirituel et littéraire qui les anime tous deux? Cet article vise à élucider ces questions par l'analyse des dix-neuf lettres écrites par Garneau à Laurendeau de 1931 à 1938, de la correspondance qu'ils entretiennent avec leurs camarades et des articles et publications qu'ils font paraître au cours de cette période. Il s'agit, en somme, de remonter au cœur de cette divergence et d'analyser les visions contrastantes de la question nationale chez Laurendeau et Garneau, mais aussi de relativiser cette dissonance et d'en souligner la complémentarité. La nature de cette relation est intéressante, par ailleurs, en ce sens qu'elle se situe au carrefour de l'action politique et de la création artistique : au-delà de leurs trajectoires respectives, elle nous aide à mieux comprendre l'histoire intellectuelle du Québec des années 1930 en nous permettant d'explorer la tension, à l'époque, entre apolitisme et engagement politique. En outre, l'étude de cette amitié nous permet d'incarner des idées dans des parcours subjectifs particuliers au cœur desquels le Collège Sainte-Marie a représenté une étape déterminante, idées qui, autrement, risquent d'être réduites à des abstractions désincarnées.

Une difficulté majeure se dresse quant à l'objet de la présente étude : le dialogue entre Laurendeau et Garneau est à reconstruire à partir des lettres écrites par ce dernier seulement, puisque les lettres de la plume de Laurendeau n'ont pas été conservées aux archives et ont possiblement été perdues ou détruites. Cette difficulté, cependant, ne s'érige pas en obstacle insurmontable : si Garneau confie à Laurendeau qu'il construit sa correspondance un peu comme un journal en n'y

affectant aucune pudeur<sup>1</sup>, qu'il écrit aussi surtout pour lui-même<sup>2</sup>, le poète ne s'y abîme jamais dans un solipsisme total. Concevant la correspondance à la manière d'une version interactive du journal, ses échanges épistolaires demeurent, précisément, des *échanges*, car « le journal a bien des chances d'être une chose morte, tandis que dans la correspondance, chacun donnant son tour de roue, la machine renaît et garde son mouvement<sup>3</sup> ». Aussi les lettres de la plume de Garneau, qui nous conduisent à plonger dans les méandres de la pensée et de la sensibilité du jeune poète, nous offrent-elles des traces des propos tenus par Laurendeau, comme autant de pistes de reconstruction de leurs échanges. Les relations épistolaires que les deux jeunes hommes entretiennent en parallèle avec d'autres camarades, les articles qu'ils font paraître durant cette période dans diverses revues et leurs publications nous permettent aussi d'éclairer leurs idées sous différents angles et de mieux circonscrire leurs pensées : il convient donc d'employer ces écrits comme instruments dans ce travail de reconstruction.

De manière plus incidente, cet article nous conduit aussi, au fil des échanges entre Laurendeau et Garneau, à jeter de biais un éclairage partiel sur la nébuleuse entourant toute une cohorte de jeunes intellectuels issus du Collège Sainte-Marie, qui connaîtront une certaine notoriété sur les scènes intellectuelle, nationale et littéraire au Québec, et à offrir sur cette cohorte de nouvelles pistes de réflexion. Il ne nous appartient pas ici d'explorer cette constellation dans toute sa complexité ni d'en retracer la généalogie, matière qui appelle des recherches plus amples et approfondies. On observera cependant que ces collégiens se retrouvent intimement unis dans un réseau de sociabilité particulier que nourrissent l'internat, les cours et la vie collégiale à Sainte-Marie ainsi que les cercles et les associations constitués par les étudiants, tissu complexe où se nouent des sentiments de fraternité et des amitiés profondes. Ces rapports connaissent de féconds prolongements à l'âge adulte et transcendent parfois certains clivages doctrinaux. Plusieurs de ces intellectuels, en effet, seront diversement engagés dans les milieux nationalistes ainsi que dans la revue *La Relève*; or, le groupuscule des Jeune-Canada et

<sup>1</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, 8 juillet 1932, dans Hector de Saint-Denys Garneau, *De Saint-Denys Garneau : lettres*, édition critique par Michel Biron, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2020, p. 253.

<sup>2</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, avril-juin 1936, dans *Ibid.*, p. 522-523.

<sup>3</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, 8 juillet 1932, dans *Ibid.*, p. 253.

le comité de rédaction de *La Relève* ont été à l'occasion renvoyés dos à dos, définis l'un contre l'autre dans l'historiographie. À l'opposé de *La Relève*, publication que des historiens et historiennes, tels André-J. Bélanger, Stéphanie Angers et Gérard Fabre, présentent comme étant résolument pionnière de par sa formulation d'un humanisme à contenu social d'inspiration personnaliste, qui rompt avec l'entourage idéologique et amorce au Canada français un « déblocage », on estime que les Jeune-Canada ne demeurent, en définitive, qu'une expression plus tonitruante du nationalisme classique et de sa ligne de pensée traditionnelle<sup>4</sup>. Les deux groupes semblent pourtant avoir été plus perméables qu'on ne les a auparavant envisagés : Saint-Denys Garneau semble avoir incarné, à l'instar de Robert Charbonneau, une sorte de « passeur » entre ces deux rameaux d'un même réseau d'intellectuels cherchant à élaborer des réponses à la crise économique et sociale, les uns en favorisant l'action nationale, les autres en priorisant un renouvellement spirituel s'inspirant des principes du personnalisme. L'intérêt d'une telle recherche consiste donc en ceci qu'elle nous permet de sortir de dichotomies interprétatives et historiographiques qui tendent à aborder le sujet en fonction d'une logique binaire – faisant ainsi écho à un courant historiographique plus vaste et enclin, par exemple, à dresser contre l'obscurantisme associé à la « Grande Noirceur » la lumière providentielle de la « Révolution tranquille », périodes dépeintes comme étant radicalement antinomiques. Ces tendances éclipsent les rapports de plus en plus abstrus, à l'époque, entre le national, le social et le religieux, étouffent des contingences propres à la matière parfois confuse de la vie en acte et réservent peu de place à la complexité et aux subtilités des rapports humains tels qu'ils se déployaient, par exemple, sous la forme de l'amitié entretenue entre Laurendeau et Garneau, que nous tentons ici de restituer dans toutes ses nuances. Il s'agit donc aussi, dans cet article, de montrer

<sup>4</sup> Voir, notamment, Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : les réseaux de la revue Esprit avec La Relève*, Cité libre, Parti pris et Possibles, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 21; et André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement* : La Relève, La JEC, Cité libre, Parti pris, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 15. Lucienne Fortin, sans affirmer qu'ils prennent le contrepied de *La Relève*, pose le même diagnostic sur la somme des activités des Jeune-Canada (Lucienne Fortin, « Les Jeunes-Canada », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.), *Les idéologies au Canada français (1930-1939)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 229).

en quoi l'amitié entre les deux hommes, malgré les divergences intellectuelles qui les éloignent progressivement, n'entraîne jamais entre eux de rupture radicale : cela semble indiquer que les perspectives à première vue incompatibles entre le nationalisme de Laurendeau et l'universalisme auquel aspire Garneau ne sont pas aussi distantes qu'on pourrait les envisager.

### Brève esquisse de leurs tempéraments

Garneau et Laurendeau sont tous deux des jeunes hommes de constitution fragile, prompts aux crises de neurasthénie liées à des sentiments d'inquiétude et d'angoisse existentielle. Ces sentiments ne sont pas étrangers au plus vaste phénomène d'inquiétude collective qui taraude la jeunesse parvenant à maturité en plein cœur de la crise des années 1930<sup>5</sup>, soudain privée d'avenir, « cette jeunesse dont je suis [...], âpre et méfiante, inquiète et désabusée, prématurément mûrie et triste de sa précoce expérience<sup>6</sup> », écrit Laurendeau. Chez ce dernier, elle se traduit par une dépression nerveuse qui l'oblige à prendre du repos pendant presque deux ans après l'obtention de son diplôme, en 1931<sup>7</sup>; les études de Garneau sont interrompues à plusieurs reprises pour des raisons de santé et des épisodes neurasthéniques<sup>8</sup>. Issus de familles de la bourgeoisie professionnelle canadienne-française, ils ressentent tous deux, très tôt, un appel vers la littérature, les arts et la musique et sont fortement encouragés dans cette voie par leurs parents<sup>9</sup>.

---

<sup>5</sup> Cette inquiétude, par ailleurs, fournit un thème psycho-littéraire exploité par nombre d'écrivains et de philosophes de l'époque. Voir, par exemple, François Hertel [pseud. de Rodolphe Dubé], *Leur inquiétude*, Montréal, Éditions Jeunesse A.C.J.C., 1936, 244 p.; et Daniel-Rops [pseud. d'Henri Petiot], *Notre inquiétude : essais*, Paris, Perrin, 1927, 297 p.

<sup>6</sup> André Laurendeau, cité dans « Grand ralliement sous les auspices de la Ligue d'Action nationale et des Jeune-Canada », *L'Action catholique*, 7 juin 1933, p. 9.

<sup>7</sup> Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, Québec Amérique, 1983, p. 36.

<sup>8</sup> Michel Biron, *De Saint-Denys Garneau : biographie*, Montréal, Éditions du Boréal, 2015, p. 66. Voir aussi la lettre qu'il envoie à Jean Le Moyne le 18 février 1932, dans Garneau, *De Saint-Denys Garneau : lettres*, p. 240.

<sup>9</sup> Le père de Laurendeau, Arthur, est professeur de chant, et sa mère, Blanche Hardy, est pianiste et enseigne le piano et le solfège. Saint-Denys Garneau est l'arrière-petit-fils de François-Xavier Garneau, largement considéré comme le premier historien national canadien-français, et est issu d'une lignée de quelques hommes de lettres de

Leur expérience familiale, cependant, varie sensiblement : le père de Laurendeau, Arthur, est un fervent militant nationaliste et un ami intime de l'abbé Lionel Groulx, qui fréquente sa demeure et avec lequel il collabore à la revue montréalaise *L'Action française*. Le jeune Laurendeau hérite très tôt de sa foi catholique, de son nationalisme et de son admiration pour ses chefs de file tels que l'abbé Groulx et Henri Bourassa, qui deviennent ses héros d'enfance<sup>10</sup>. L'enfance de Garneau, dont la famille paternelle est de tradition libérale, ne baigne pas au quotidien dans le nationalisme canadien-français au même titre que celle de son camarade<sup>11</sup>. Laurendeau suivra aussi les cours d'histoire que donne l'abbé Groulx à l'Université de Montréal et deviendra bientôt son disciple. Grâce à cet enseignement et à son milieu familial, il développe une riche conscience historique ainsi qu'un sens aigu de la fidélité à la tradition, lui qui « chez les morts » désire « chercher des leçons de vie<sup>12</sup> ». Cette fidélité, telle que conçue par Laurendeau, semble cependant moins vouée à des formes et des rites surannés qu'à une réserve de sens traversée par une tension spirituelle, un gisement de potentialités nouvelles : « La fidélité pour la fidélité : non. Nous voulons bien veiller nos morts, mais la vie ne nous fut pas donnée exclusivement pour cela<sup>13</sup>. » Garneau, à l'inverse, semble ressentir avec une acuité particulière le caractère éphémère de toute chose : son regard se tourne surtout vers un avenir fugitif, qui l'effleure incessamment sans jamais le toucher. Il écrit à Laurendeau, en juillet 1931 : « Rien ne me retient guère et tout m'appelle. [...] C'est ce manque d'attaches et cette attente d'un avenir qui passe toujours sans en apporter, et que je ne puis retenir, c'est cela qui fait la fuite irrémédiable qui est le fond de ma vie et qui semble correspondre à un manque absolu de mémoire<sup>14</sup>. »

---

renom. Il hérite surtout de la sensibilité artistique de sa mère.

<sup>10</sup> Monière, *André Laurendeau*, p. 15.

<sup>11</sup> Le cousin de Garneau cependant, Maurice Hébert, est critique littéraire et milite en faveur de la nationalisation de la littérature canadienne-française et de la création d'une élite lettrée au Canada français. Il influence toutefois assez peu Garneau. Voir Biron, *De Saint-Denis Garneau*, p. 52-55.

<sup>12</sup> André Laurendeau, « L'établissement des jeunes et l'éducation nationale », dans ACJC, *L'établissement des jeunes au Canada français : congrès de l'ACJC*, Nicolet, 1934, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1934, p. 32.

<sup>13</sup> André Laurendeau, *Notre nationalisme*, tract n° 5 des Jeune-Canada, *Le Devoir*, octobre 1935, p. 36.

<sup>14</sup> Hector de Saint-Denis Garneau à André Laurendeau, 31 juillet 1931, dans Garneau, *De Saint-Denis Garneau : lettres*, p. 204.

## Rencontre et naissance d'une amitié

Laurendeau et Garneau se connaissent depuis qu'ils sont petits<sup>15</sup>, mais se lient véritablement d'amitié au Collège Sainte-Marie. Dans un premier temps, ils collaborent tous deux à *La Revue scientifique et artistique*, petite feuille étudiante fondée en 1927 par Jean-Louis Dorais et Claude Hurtubise<sup>16</sup> destinée à pallier ce qu'ils conçoivent comme la pauvreté intellectuelle de la jeunesse montréalaise par des articles sur les arts, les sciences et la littérature, valorisant la culture comme principal vecteur d'émancipation nationale<sup>17</sup>. Ils participent également ensemble aux activités du Cercle Crémazie, fondé en 1927 par Laurendeau et quelques camarades : ses membres, passionnés de littérature, se réunissent chez ce dernier pour discuter en dilettantes d'auteurs anciens ou en vogue. Le groupe échappant à l'autorité des pères jésuites, quelques-uns en profitent d'ailleurs pour livrer des conférences sur des auteurs contemporains interdits ou mis à l'Index, tels qu'André Gide et François Mauriac<sup>18</sup>. La majorité des professeurs ne touchent mot de la littérature moderne; le père Georges-Henri d'Auteuil, cependant, fait exception et marque l'esprit de plusieurs collégiens, dont Laurendeau<sup>19</sup> et, particulièrement, le jeune Garneau<sup>20</sup>. Il n'hésite pas à répondre aux questions indiscretes sur Rimbaud ou Baudelaire<sup>21</sup> et fait lire Gide, Mauriac, Proust, Zola et Stendhal à ses étudiants<sup>22</sup>. Dans une lettre qu'il lui adresse en 1931, Garneau lui

<sup>15</sup> Tout petit, il arrivait à Laurendeau de se rendre chez un cousin habitant à Westmount, où il jouait avec d'autres enfants, dont Garneau. Biron, *De Saint-Denys Garneau*, p. 133.

<sup>16</sup> Jean-Louis Dorais fera partie des Jeune-Canada dès 1932 et Claude Hurtubise comptera parmi les membres fondateurs de *La Relève* en 1934.

<sup>17</sup> Biron, *De Saint-Denys Garneau*, p. 82-84.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 89-90.

<sup>19</sup> Voir Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, p. 22. Le père d'Auteuil, d'ailleurs, rédigera en 1961 une recension élogieuse de *Deux femmes terribles*, pièce de théâtre écrite par Laurendeau, où il évoquera quelques souvenirs du jeune collégien (Georges-Henri d'Auteuil, « Reprise d'automne », *Relations*, n° 251 (novembre 1961), p. 309-311).

<sup>20</sup> Hector de Saint-Denys Garneau au père Lucien Hardy, 31 décembre 1930, dans Garneau, *De Saint-Denys Garneau : lettres*, p. 174.

<sup>21</sup> Paul Beaulieu, « Robert Charbonneau : esquisse d'un portrait », *Écrits du Canada français*, n° 57 (avril 1986), p. 8.

<sup>22</sup> Victor Barbeau, cité dans Marcelle Brisson et Suzanne Côté-Gauthier, *Montréal de vive mémoire : 1900-1939*, Montréal, Éditions Triptyque, 1994, p. 321.

confie qu'il lit Taine, Maeterlinck et Lamartine<sup>23</sup>, tous des auteurs mis à l'Index. L'enseignement des pères jésuites, spiritualiste et humaniste, est aussi réputé pour ses accents nettement nationalistes : le Collège Sainte-Marie, notamment, constitue depuis longtemps une pépinière de leaders nationalistes<sup>24</sup>. Le père Thomas Mignault, par exemple, professeur estimé de Laurendeau avec lequel le jeune intellectuel entretiendra une correspondance après avoir quitté le collège, préconise déjà à l'époque la formation d'un État « laurentien » indépendant<sup>25</sup>. Laurendeau, chez qui la question nationale se pose déjà avec beaucoup d'acuité, est donc vivement influencé par le patriotisme de plusieurs de ses professeurs; Garneau, lui, semble surtout s'intéresser à l'héritage humaniste transmis dans cet enseignement, qui trouve une traduction manifeste en son amour inconditionnel de la culture classique : « Les études classiques, la sagesse séculaire, le culte de l'esprit, de l'idée, de la considération désintéressée, de l'abstrait, de la santé philosophique et de la culture, que cela manque et que c'est un trésor<sup>26</sup>! »

Ses états de santé l'empêchant de suivre assidûment et d'achever son cours classique, Garneau tient toutefois, en partie, de l'autodidacte<sup>27</sup>. Élève plutôt rebelle ayant du mal à s'adapter aux rigueurs du collège, il est peut-être moins sensible que son camarade à l'autorité des maîtres, lui qui trouve toujours des moyens de contourner les règles<sup>28</sup>. Cependant, les activités du Cercle Crémazie étant envisagées d'un mauvais œil par les autorités du collège, elles vaudront à Laurendeau et à son ami Pierre Dansereau d'être expulsés de Sainte-Marie; ils parviendront tout de même à obtenir leur baccalauréat à l'extérieur du collège<sup>29</sup>. Garneau prend également part, à l'occasion, aux réunions

<sup>23</sup> Hector de Saint-Denis Garneau au père Georges-Henri d'Auteuil, 24 juillet 1931, dans Garneau, *De Saint-Denis Garneau : lettres*, p. 211.

<sup>24</sup> Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, p. 18.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Hector de Saint-Denis Garneau à Jean Le Moyne, 4 avril 1934, dans Garneau, *De Saint-Denis Garneau : lettres*, p. 392.

<sup>27</sup> Michel Biron, « Les fissures du poème », dans Benoît Melançon et Pierre Popovic (dir.), *Saint-Denis Garneau et La Relève : Actes du colloque tenu à Montréal le 12 novembre 1993*, Montréal, Éditions Fides, 1995, p. 14.

<sup>28</sup> Voir Biron, *De Saint-Denis Garneau*, p. 94-96.

<sup>29</sup> Pierre Dansereau, « André Laurendeau : les options réversibles », dans Lucille Beaudry et Robert Comeau (dir.), *André Laurendeau : un intellectuel d'ici*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 183.

du Club X, sorte de fraternité à tendance nationaliste où l'on devise de littérature, de philosophie et de théâtre, fondé en 1931 par Laurendeau et quelques anciens du Collège Sainte-Marie s'étant inscrits comme lui à l'Université de Montréal. Au sortir du collège, Laurendeau sombre dans une dépression nerveuse qui l'immobilise pendant presque deux ans; Garneau, qui connaît de semblables épisodes léthargiques, partage avec lui de précieux moments de convalescence à la campagne<sup>30</sup>. C'est aussi à ce moment que naît leur correspondance, qui rend compte d'une amitié tendre et intime, non sans quelques accents romantiques. Garneau écrit dans sa première lettre à Laurendeau, en janvier 1931 :

[...] mon âme qui est presque tout mon cœur aime la tienne et ton cœur d'une façon un peu étrange où il entre de l'amitié, de la compréhension, de l'admiration et quelque chose qui ressemble singulièrement à de l'amour, qui en est peut-être après tout : pourquoi pas, une folie parmi tant d'autres. [...] Tu as mes goûts, mes aspirations, mon tempérament, le tout à un degré beaucoup plus élevé. Je ne suis plus seul<sup>31</sup>.

Si certains passages de leur correspondance ont pu soulever des ambiguïtés quant à la nature de leur relation – Laurendeau avouera plus tard avoir parfois éprouvé quelque malaise en lisant ces lettres<sup>32</sup> –, il semble que ces effusions participent surtout d'un phénomène relativement commun à l'époque : ces amitiés tendres et romantiques, dans les collèges classiques, sont des refuges sentimentaux et des points d'appui pour des jeunes hommes arrachés à un jeune âge à leurs milieux d'origine, bouleversés par l'effacement parental, la rigoureuse discipline régnant dans les collèges et l'absence de femmes dans leur entourage<sup>33</sup>.

<sup>30</sup> Biron, *De Saint-Denys Garneau*, p. 135.

<sup>31</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, 1<sup>er</sup> janvier [1931], dans Garneau, *De Saint-Denys Garneau : lettres*, p. 179-180.

<sup>32</sup> Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, p. 30.

<sup>33</sup> Voir, à ce sujet, le brillant article de Louise Bienvenue et de Christine Hudon, « Entre franche camaraderie et amours socratiques : l'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques (1870-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 4 (printemps 2004), p. 481-507.

## Débuts d'une divergence

En décembre 1932, Laurendeau organise avec des camarades du Club X une assemblée de protestation contre ce qu'ils estiment être des injustices commises par le gouvernement fédéral à l'endroit des Canadiens français : ils présentent à une foule exaltée le *Manifeste de la jeune génération*, qu'ils ont rédigé avec l'aide de l'abbé Groulx pour défendre le caractère binational et bilingue du pays, auquel ils joignent une pétition pour les droits du français à l'intention des journaux<sup>34</sup>. Le succès de l'assemblée propulse la fondation d'un groupe d'action permanent qui se présente en février 1933 sous le nom de Jeune-Canada<sup>35</sup>, s'inspirant des mouvements de jeunes romantiques nés un siècle plus tôt en Europe avec l'éveil des nationalités, tels que les Jeunes-France<sup>36</sup>. Le groupuscule, multipliant cahiers, tracts et articles publiés dans divers journaux, organisera nombre d'assemblées populaires et se fera violemment contestataire des autorités établies, des élites traditionnelles et de l'empire des trusts, véhiculant un discours nationaliste dont l'ardeur ne sera pas étrangère au jeune âge de ses membres. Ils auront aussi des velléités qui, tout en naviguant dans une certaine ambiguïté, arboreront des accents résolument séparatistes. Laurendeau en sera l'âme dirigeante jusqu'à son départ pour un séjour d'études en Europe en septembre 1935.

Garneau a tout fait de constater que ces activités accaparent Laurendeau<sup>37</sup> et il parle bientôt d'« une amitié que les circonstances désagrégent<sup>38</sup> ». En effet, à Laurendeau qui estime que ce sont leurs idées – au sujet de la question nationale, manifestement – qui les ont séparés, Garneau répond que cet éloignement est plutôt de nature circonstancielle : leurs occupations et leurs engagements discordants y sont pour beaucoup plus que leurs convictions, que le poète affirme

<sup>34</sup> « La manifestation des jeunes hier au Gesù », *Le Devoir*, 20 décembre 1932, p. 1-2.

<sup>35</sup> René Monette, « Pour la défense du français », *Le Devoir*, 8 février 1933, p. 4.

<sup>36</sup> Pierre Dansereau, « André Laurendeau : les options réversibles », dans Lucille Beaudry et Robert Comeau (dir.), *André Laurendeau : un intellectuel d'ici*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 183.

<sup>37</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, 28 décembre 1932, dans Garneau, *De Saint-Denys Garneau : lettres*, p. 266.

<sup>38</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, 7 juillet 1933, dans *Ibid.*, p. 287.

« moins dissemblables<sup>39</sup> » que ne le croit Laurendeau. Très proche de Jean Le Moyne, futur rédacteur de la revue *La Relève* qui fréquente comme lui le Collège Sainte-Marie et dont l'hostilité à l'endroit du nationalisme relève presque de la légende parmi ces jeunes gens, Garneau écrit à Laurendeau qu'il n'est pas d'accord avec le premier au sujet de l'action nationale. Il révèle en effet que le problème canadien-français l'intéresse et le préoccupe beaucoup; seulement, si Laurendeau en fait dès maintenant une occupation et un but – « le but de sa vie », Garneau le met au second plan dans la sienne. Il écrit : « C'est là une direction de tempérament, n'est-ce pas, beaucoup plus que d'idées. Tu aimes l'action; moi, je suis plus contemplatif, pour employer un joli grand mot<sup>40</sup>. » Il avance que s'il était fait pour l'action, c'est certainement de ce côté qu'il se dirigerait; cependant, il préfère se cultiver et se perfectionner, en ne perdant pas « le point de vue national de culture et de mouvement intellectuel, de milieu à créer et d'élan à donner<sup>41</sup> ». Ses buts sont plus éloignés, ses moyens moins directs, soutient-il : il désire consacrer sa vie, avant tout, à l'art.

Il demeure qu'à cette lettre composée par Garneau en juillet 1933 succède un hiatus dans la correspondance entre les deux jeunes hommes, qui dure plus de deux ans : leurs points de vue sur la question nationale semble bel et bien les avoir séparés. Il est vrai que leurs tempéraments contrastants concourent à cet écart qui se creuse entre eux. Si Garneau affirmait se reconnaître dans le tempérament de son ami en 1931<sup>42</sup>, en 1933 il devient clair que Laurendeau emprunte la voie de l'intellectuel engagé en se tournant vers l'action collective et l'engagement « politique<sup>43</sup> », alors que le poète se sent plutôt appelé par une recherche intérieure, à la fois artistique et spirituelle. Il a soif

<sup>39</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, 30 août 1933, dans *Ibid.*, p. 310.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, 1<sup>er</sup> janvier [1931], dans *Ibid.*, p. 181.

<sup>43</sup> La nature politique de l'engagement de Laurendeau et des Jeune-Canada est discutée dans l'historiographie. André-J. Bélanger, notamment, place les idéologies québécoises des années 1930 sous le signe de l'apolitisme, visant entre autres les Jeune-Canada. Voir Bélanger, *Ruptures et constantes*, p. 15; et André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 392 p. Nous estimons cependant que ce constat n'est pas tout à fait exact.

d'absolu et de beauté et incline à une démarche introspective, intimiste; il rêve d'une « communion universelle par le beau<sup>44</sup> », comme il l'écrit à son ami Le Moyne. Si la correspondance entre les deux jeunes hommes connaît une longue interruption, celle-ci ne correspond pas tout à fait à un silence total : Laurendeau sollicite notamment un article de Garneau à l'hiver 1934 qui sera publié dans *Le Semeur*<sup>45</sup>, revue de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) dont il a rejoint le Comité central en 1933<sup>46</sup>. Pourtant, rétrospectivement, Laurendeau évoquera le souvenir, à cette époque, « d'un certain malaise, d'une amitié compromise, [...] de préoccupations qui n'étaient plus les mêmes<sup>47</sup> ».

Garneau se sent en effet beaucoup plus proche, au cours de cette période, d'un groupe d'amis issus eux aussi du Collège Sainte-Marie et qui fondent en 1934 la revue littéraire *La Relève*. Aux fondateurs Paul Beaulieu, Robert Charbonneau et Claude Hurtubise s'ajoutent plusieurs collaborateurs, comme Robert Élie, Jean Le Moyne et Garneau, qui y publie occasionnellement des articles dès 1934. Ses membres s'inspirent de la philosophie et de l'éthique du personnalisme, qui connaît un certain essor dans les milieux catholiques français, et invitent d'ailleurs plusieurs de ses penseurs et théoriciens les plus importants à publier quelques articles dans la revue, tels que Jacques Maritain, Emmanuel Mounier, Daniel-Rops et Nicolas Berdiaeff. Ils entendent participer à un renouvellement spirituel au Canada français axé sur l'authenticité de la foi, la valeur infrangible de la personne humaine, le rôle du laïc dans la société et la défense de la justice sociale. Cette ambition a de quoi plaire à Garneau, qui n'espère pas seulement « créer de la beauté », mais aussi « participer à un mouvement de renaissance au Canada<sup>48</sup> », notamment dans les domaines de la littérature et de l'art, où tout reste

---

<sup>44</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à Jean Le Moyne, 4 janvier 1934, dans Biron, *De Saint-Denys Garneau*, p. 187.

<sup>45</sup> Hector de Saint-Denys Garneau, « Noël – Impressions », *Le Semeur*, vol. 31, n° 4 (décembre 1934), p. 85-88.

<sup>46</sup> *Le Semeur*, vol. 29, n°s 11-12 (juillet-août 1933), p. 234. Comme l'indique la composition de l'administration, il rejoint Lucien L'Allier, secrétaire général, et Dominique Beaudin, membre du Comité, auxquels se joindra Georges-Étienne Cartier en 1934, tous membres des Jeune-Canada.

<sup>47</sup> André Laurendeau, entrevue inédite avec Hélène Poulin, 21 décembre 1967, cité dans Biron, *De Saint-Denys Garneau*, p. 140.

<sup>48</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à Jean Le Moyne, janvier 1934, dans Garneau, *De Saint-Denys Garneau : lettres*, p. 191.

à faire, selon lui<sup>49</sup>. Aux yeux du poète, qui se démarque même parmi ses amis les plus catholiques par son zèle religieux, son mysticisme et son désir d'authenticité<sup>50</sup>, tout acte de création artistique revêt par ailleurs un caractère divin : « Dans la grande révolution qui s'ébauche et qui devra être le retour de l'humanité au spirituel, il s'impose que l'art, cette couronne de l'homme, l'expression suprême de son âme et de sa volonté, retrouve son sens perdu et soit l'expression splendide de cet élan vers en haut<sup>51</sup>. » L'enseignement prodigué par les pères jésuites au Collège Sainte-Marie a certainement joué un rôle dans l'idée que se font Garneau et ses amis de *La Relève*, à l'instar de Laurendeau et de plusieurs de ses camarades des Jeune-Canada, de faire partie de l'élite canadienne-française, destinée à éveiller le peuple endormi, à extirper les masses de leur torpeur et à ouvrir la marche de cette renaissance spirituelle et culturelle<sup>52</sup>. La finalité avouée de cette formation classique fondée sur les humanités gréco-latines, en effet, consiste à pétrir une future élite dirigeante intellectuelle et catholique, aussi bien cléricale que professionnelle : grâce à une pédagogie axée sur la pratique rhétorique et l'art de l'éloquence, l'enseignement religieux, les travaux de l'esprit, la rigueur morale et la probité intellectuelle, cette élite sera à même, espère-t-on, d'orienter la société et se fera un véritable modèle à suivre pour le reste de la population<sup>53</sup>. Forts de leur formation au Collège Sainte-Marie et de leur vaste culture humaniste, les rédacteurs de *La Relève*, dont le titre est à cet égard particulièrement éloquent, se conçoivent ainsi comme de jeunes chefs de file au sein de la société, des intellectuels au catholicisme éclairé, appelés à inaugurer au Canada français un renouvellement spirituel axé sur une piété vécue de manière plus authentique. De même les Jeune-Canada se représentent-ils comme une élite restreinte destinée, elle, à insuffler un nouvel élan national à la jeunesse canadienne-française, sentiment cultivé par l'enseignement des pères jésuites souvent ponctué par des accents nationalistes, et avivé par les encouragements des aînés nationalistes qu'ils admirent. Il reste, cependant, que Garneau demeure

<sup>49</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à Françoise Charest, 31 mars 1930, dans *Ibid.*, p. 117.

<sup>50</sup> Biron, *De Saint-Denys Garneau*, p. 188.

<sup>51</sup> Hector de Saint-Denys Garneau, « L'art spiritualiste », *La Relève* (mai 1934), p. 43.

<sup>52</sup> Biron, *De Saint-Denys Garneau*, p. 191.

<sup>53</sup> Normand Renaud, « Le collège classique : la maison d'enseignement, le milieu d'études, les fins et les moyens », *Études littéraires*, vol. XIV, n° 3 (décembre 1981), p. 424.

un spectateur bien plus qu'un acteur de la campagne menée par *La Relève*. S'il partage implicitement la plupart des valeurs incarnées par la revue, se reconnaît dans la « primauté du spirituel » qu'elle emprunte à Maritain et dans sa condamnation du matérialisme bourgeois et de l'individualisme moderne, tout ce qui évoque chez lui un embrigadement lui fait horreur. Il se tient à l'écart de tout ce qui peut ressembler à une doctrine ou à un engagement collectif, à des débats philosophiques, idéologiques; il préfère se consacrer librement à sa vocation d'artiste et à son recueillement intérieur<sup>54</sup>.

### Un bref renouement?

La correspondance entre les deux jeunes hommes reprend en décembre 1935, alors que Laurendeau se trouve déjà à Paris depuis septembre. Garneau lui écrit qu'il a lu avec plaisir ses articles dans *La Relève*<sup>55</sup> et *Le Devoir*, et surtout son tract des Jeune-Canada, intitulé *Notre nationalisme*, paru en octobre. Laurendeau, en plus d'y définir la doctrine du nationalisme « laurentien<sup>56</sup> » du groupuscule, usait de quelques références à des penseurs personnalistes pour circonscrire « la position du chrétien vis-à-vis du nationalisme et de l'action temporelle en général<sup>57</sup> ». L'engagement des Jeune-Canada et la publication de ce tract, en effet, s'inscrivent dans un contexte de crise concernant les rapports entre action catholique et action nationale et les frontières entre le spirituel et le temporel, suivant la condamnation pontificale de *L'Action française* de

---

<sup>54</sup> Biron, *De Saint-Denys Garneau*, p. 194 et 207.

<sup>55</sup> Laurendeau, en effet, publiera quatre articles dans *La Relève* : André Laurendeau, « Un homme libre », *La Relève* (juin 1935), p. 251-252; André Laurendeau, « La charité "organisée" », *La Relève* (septembre 1935), p. 28-32; André Laurendeau, « Préliminaires à l'action nationale », *La Relève* (octobre 1935), p. 35-39; André Laurendeau, « Méditation devant une carte du monde (lettre de Paris) », *La Relève* (septembre-octobre 1936), p. 2-5.

<sup>56</sup> La « Laurentie », terme qui n'est pas exactement inédit dans la littérature canadienne-française, est le nom que Laurendeau et les Jeune-Canada donnent à l'État indépendant qu'ils commencent à imaginer à l'été 1933. Laurendeau écrit en 1935 : « Laurentie : pays mal déterminé ayant pour cœur le Québec actuel, rayonnant alentour dans l'Ontario-Nord, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Angleterre. Centré sur le Saint-Laurent qui est comme son axe, son artère principale, comme sa respiration; où ceux de langue française sont inexpugnablement installés » (Laurendeau, *Notre nationalisme*, p. 45).

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 3.

Charles Maurras en 1926 pour son instrumentalisation du catholicisme à des fins politiques. Cette crise avait fortement ébranlé le Canada français, où l'avenir du catholicisme semblait indissolublement lié à la sauvegarde de la nation. Ripostant à certaines critiques qui avaient été adressées aux Jeune-Canada<sup>58</sup> et s'inspirant de concepts élaborés par Maritain pour définir le rôle du laïc en société au regard de l'Église, Laurendeau soutenait que les Jeune-Canada agissaient *en chrétiens* sur le seul plan temporel, n'engageant nullement la hiérarchie dans leurs engagements politiques; leur propre personne étant chrétienne, ils avaient toutefois pour vocation de reconnaître la primauté du spirituel et « d'infuser au monde [...] une sève chrétienne<sup>59</sup> ». Garneau lui écrit ainsi : « On avait besoin que le problème fût posé en toute clarté, basé sur les lumineuses distinctions de Maritain. Il n'y a plus d'équivoque. Il ne s'agit maintenant que d'être de plus en plus catholique<sup>60</sup>. » Il est révélateur, cependant, que Garneau ne touche mot de la pensée nationaliste que Laurendeau formule dans son tract et qu'il renoue avec lui à la suite de ce que l'historien Mathieu Noël interprète comme l'adoption d'une approche personnaliste par les Jeune-Canada vers la fin de leur existence, bien que celle-ci soit demeurée à l'état embryonnaire<sup>61</sup>.

Laurendeau, qui suit durant son séjour d'études en Europe des cours de philosophie thomiste avec Maritain à l'Institut catholique de Paris, s'entretient avec nombre de philosophes personnalistes qui exercent sur lui une grande influence : c'est pour lui une période féconde de découvertes, d'interrogations et de profondes remises en question de sa pensée nationaliste comme de ses corrélats, et notamment de son « séparatisme ». Il est possible qu'il en fasse part à Garneau dans sa correspondance, mais peu de traces nous permettent de le supposer. Toutefois, le nationalisme demeure chez Laurendeau une constante, à laquelle viennent s'arrimer les thèses personnalistes. Garneau, par-delà ses

<sup>58</sup> Par nul autre qu'Henri Bourassa, ancien chantré du nationalisme canadien-français, notamment. S'étant « repenti » de ses anciennes positions depuis sa rencontre avec le pape Pie XI en 1926 et sa « conversion », il sort de sa retraite en 1935 et dénonce les dérives contemporaines des jeunes militants nationalistes. Voir les numéros du *Devoir* des 1<sup>er</sup>, 10 et 16 mai 1935.

<sup>59</sup> Laurendeau, *Notre nationalisme*, p. 13.

<sup>60</sup> Hector de Saint-Denis Garneau à André Laurendeau, fin décembre 1935, dans Garneau, *De Saint-Denis Garneau : lettres*, p. 473.

<sup>61</sup> Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantiste des années 1930*, Montréal, VLB éditeur, 2011, p. 43.

inhibitions face à toute forme d'action, semble gagné par des réticences très manifestes à l'égard du nationalisme. Il affleure donc dans leur correspondance, malgré leur attrait commun pour le personnalisme, quelques dissonances.

Garneau cherche dans un premier temps à renouer avec Laurendeau, dont il a quelque peu perdu la trace en Europe : le jeune poète demande ainsi à Claude Hurtubise l'adresse où loge Laurendeau à Paris<sup>62</sup> et demande bientôt à Jean Le Moyne de relancer Hurtubise, n'ayant pas obtenu réponse de ce dernier<sup>63</sup>. Garneau réussit finalement à faire parvenir une longue lettre à Laurendeau, en août 1936, au sujet du « sens de la douleur » des Russes, Dostoïevski et Tchekhov notamment, et des apories d'un monde moderne qui, dans sa quête toujours avortée du paradis terrestre, se trouve plus que jamais à « la question<sup>64</sup> ». Garneau s'intéresse à Nicolas Berdiaeff, philosophe personnaliste et chrétien orthodoxe que rencontrera bientôt Laurendeau<sup>65</sup>, proche de Mounier et de la revue *Esprit*. Le poète ne le connaît que par son « livre magistral », *L'esprit de Dostoïevski*, mais le mysticisme et les réflexions de Berdiaeff sur la vocation créatrice de l'homme, qui prolonge en cela la création divine, ont tout pour plaire à Garneau, lui qui estime que le poète « a vocation de reconnaître la beauté à travers la création, le reflet de la Beauté de Dieu, la voix de Dieu, son timbre, si l'on peut dire, dans toutes ces choses qui par elles-mêmes n'ont pas de voix » et qui par là « imite Dieu<sup>66</sup> ». Les deux jeunes hommes semblent donc encore présenter de très nettes affinités intellectuelles et littéraires, puisque Laurendeau fréquente à cette époque les auteurs et les philosophes que lit régulièrement Garneau, et partage à leur sujet des vues similaires<sup>67</sup>.

<sup>62</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à Claude Hurtubise, fin mai 1936, dans Garneau, *De Saint-Denys Garneau : lettres*, p. 510.

<sup>63</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à Jean Le Moyne, 3 juin 1936, dans *Ibid.*, p. 519.

<sup>64</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, fin août 1936, dans *Ibid.*, p. 548.

<sup>65</sup> Voir André Laurendeau, « Lettre de Paris : vocation créatrice de l'homme (entretien avec Nicolas Berdiaeff) », *L'Action nationale*, vol. VIII, n° 1 (septembre 1936), p. 5-18.

<sup>66</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, fin août 1936, dans Garneau, *De Saint-Denys Garneau : lettres*, p. 551.

<sup>67</sup> Voir, par exemple, André Laurendeau à son père, 13 janvier 1937, Montréal, BANQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 229.

Il est aussi question dans cette lettre d'un article publié par Laurendeau dans *L'Action nationale*, « Problèmes de l'Alsace<sup>68</sup> », région qu'a visitée le jeune intellectuel avec un camarade de philosophie, dans lequel il avoue « n'avoir jamais mieux compris [...] le destin de notre Laurentie<sup>69</sup> ». Il explore plusieurs analogies avec le problème « laurentien », telles que la langue, le bilinguisme et la question de la « double culture », et trouve inspirant l'autonomisme alsacien qui s'érige contre les velléités centralisatrices républicaines. À son retour au Québec en 1937, Laurendeau aura abandonné toute inclination séparatiste et réorientera sa pensée nationaliste vers l'autonomisme provincial. Il tire aussi de son expérience certaines réflexions concernant les points de suture entre passé, présent et avenir et entre le particulier et l'universel : il estime qu'il ne faut pas ériger le particularisme alsacien en absolu, ni laisser s'hypertrophier les notions de région et de passé aux dépens du pays plus vaste et de l'avenir<sup>70</sup>. Il ajoute : « Particularisme, histoire sont deux forces qu'il faut équilibrer par d'autres valeurs, sans quoi on en devient victime. L'avenir doit être considéré comme une continuation *active* du passé, non comme un retour au passé [...] »<sup>71</sup>. À ce sujet, Garneau lui écrit dans sa lettre que la question n'est pas de « devenir plus Alsacien, [ce] qui me semble être un problème à rebours, mais [de] faire épanouir, à l'aide de l'Alsacien qu'il est, l'homme qu'il est aussi, l'homme qu'il est finalement<sup>72</sup> ». Il s'agit pour lui « d'être homme par-dessus ses particularités, et non pas sans ses particularités<sup>73</sup> », « d'être soi-même avec simplicité pour être plus que soi-même », de « tendre à l'universel sans rien détruire de particulier<sup>74</sup> ». Si les manières dont l'intellectuel et le poète se représentent l'arrimage du particulier à l'universel semblent proches, il y a cependant subtile dissonance. Le vocabulaire employé par Garneau signale qu'il est question, en dernière instance, de *dépasser*, de *transcender* le particulier pour s'élever à l'universel et qu'il serait stérile de

<sup>68</sup> André Laurendeau, « Problèmes de l'Alsace », *L'Action nationale*, vol. VII, n° 6 (juin 1936), p. 350-380.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 377.

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 378.

<sup>72</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, fin août 1936, dans Garneau, *De Saint-Denys Garneau : lettres*, p. 552.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 553.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 554.

nourrir le particulier<sup>75</sup>; Laurendeau met surtout l'accent sur la tension féconde qui doit être maintenue entre les deux pôles. Déjà, en 1935, il écrivait dans son tract des Jeune-Canada que si « l'homme ne s'élève à l'universel que par étapes », « faire sauter un échelon, s'élancer droit dans l'abstrait, c'est risquer de s'y perdre<sup>76</sup> ». Il faut ainsi nourrir « le sens de la personnalité, de la différenciation, de l'un » et avoir « *accepté comme point de départ : moi* », tout en se rappelant qu'au Canada français, la tradition à prolonger reste celle « de cette France dont on a pu dire que sa caractéristique c'est précisément le sens de l'universel<sup>77</sup> ». C'est donc, en quelque sorte, en ayant embrassé son particularisme, sans jamais s'y emmurer, qu'on accède à l'universel. S'il y a ici une relative dissonance, ces analyses tendent aussi à montrer que Laurendeau et Garneau posent le problème en des termes similaires, que leurs postures occupent un même espace intellectuel, quoiqu'en des points différents : il n'y a pas ici deux réalités intellectuelles mutuellement exclusives, qui s'inscriraient en marge l'une de l'autre. Ce problème au sujet duquel s'interrogent les deux jeunes hommes, par ailleurs, n'est certainement pas étranger à la structure même de l'enseignement classique dont ils étaient nourris à Sainte-Marie : cette structure, au dire de Nicole Gagnon, subsume trois contenus « idéologiques » qui se compénètrent et où se négocient le particulier et l'universel, soit l'humanisme, le catholicisme et le nationalisme<sup>78</sup>. Garneau et les jeunes de *La Relève*, manifestement, ont surtout été marqués par la vocation universelle que professent l'humanisme et le catholicisme au cœur de cet enseignement; Laurendeau et les Jeune-Canada ont vu dans le nationalisme une voie d'accès privilégiée à l'universel, même si, bien sûr, toutes ces dimensions ne sont pas mutuellement exclusives dans l'esprit de ces jeunes hommes.

<sup>75</sup> Il est à noter, cependant, que la question demeure quelque peu confuse dans l'esprit de Garneau. Il avait auparavant souligné, par exemple, la nécessaire rigueur chez l'artiste « à vouloir que toute matière de son art soit pleinement soi, pleinement vraie et éprouvée » et affirmé dans son journal que « [l']artiste atteint l'universel à force de particulier, d'unicité ». Voir Roland Bourneuf, *Saint-Denys Garneau et ses lectures européennes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 143 et 171.

<sup>76</sup> Laurendeau, *Notre nationalisme*, p. 42.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 43-44. Les italiques sont les siens.

<sup>78</sup> Nicole Gagnon, « L'idéologie humaniste dans la revue *L'Enseignement secondaire* », *Recherches sociographiques*, vol. IV, n° 2 (1963), p. 176.

Ces deux visions se traduisent aussi dans leurs réflexions concernant la question de l'éducation nationale : Laurendeau affirmait en 1934 que, « non seulement légitime, mais nécessaire », celle-ci « prépare notre fidélité à notre vocation de nation, et de nation catholique<sup>79</sup> ». De nouveau, dans son tract de 1935, il explique sa nécessité : comme « on ne naît pas soi-même, on le devient<sup>80</sup> », de même la culture n'éclot pas d'elle-même, n'est pas innée mais transmise, d'où l'impératif d'en assurer la continuité comme l'enrichissement. Garneau prend l'exact contrepied de ces idées dans une lettre adressée à Jean Le Moyne, en 1938 : « Dès qu'on parle d'éducation, il me semble que le mot national tombe de lui-même comme inadéquat. [...] Est-ce que des éducateurs formés dans le sens du national ne risquent pas d'avoir vite l'esprit arrêté, de ne pas voir les problèmes dans toute leur ampleur, qui est humaine<sup>81</sup>? » Il estime en effet que « tout l'effort, [...], tout le problème consiste à libérer l'humain (non pas libérer le C.F.) » et que « le problème humain déborde de partout le problème national<sup>82</sup> ». Si Garneau s'efforce de considérer « l'état humain de la nation<sup>83</sup> », c'est à l'inverse à travers le prisme national que Laurendeau se penche sur l'humain, qu'il examine l'homme situé qu'est le Canadien français. C'est donc ici qu'apparaît avec le plus de clarté la divergence, mais aussi la complémentarité entre le nationalisme de Laurendeau et l'universalisme auquel aspire Garneau.

Leur correspondance se fait de nouveau plus éparsse en 1937 : seules deux lettres sont écrites par Garneau à Laurendeau, même si ce dernier lui envoie d'Europe de nombreuses cartes postales<sup>84</sup>. Elles concernent surtout les préparatifs du voyage que compte lui-même entreprendre le poète en Europe<sup>85</sup> – Laurendeau sera toutefois en vacances en Italie lorsque Garneau arrivera à Paris en juillet, voyage qui se révélera un véritable

<sup>79</sup> Laurendeau, « L'établissement des jeunes et l'éducation nationale », p. 40.

<sup>80</sup> Laurendeau, *Notre nationalisme*, p. 45.

<sup>81</sup> Hector de Saint-Denis Garneau à Jean Le Moyne, 2 février 1938, dans Hector de Saint-Denis Garneau, *Œuvres en prose*, édition critique établie par Giselle Huot, Montréal, Éditions Fides, 1995, p. 599.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 596-597.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 599.

<sup>84</sup> Hector de Saint-Denis Garneau à André Laurendeau, 18 mars 1937, dans Garneau, *De Saint-Denis Garneau : lettres*, p. 602.

<sup>85</sup> Hector de Saint-Denis Garneau à André Laurendeau, 11 janvier 1937, dans *Ibid.*, p. 591-593.

désastre pour le jeune homme fragile<sup>86</sup> – ainsi que la parution de *Regards et jeux dans l'espace*, seul recueil de poèmes que fera paraître Garneau, dont il envoie un exemplaire à son ami qui s'en dira « ébloui<sup>87</sup> ». La dernière lettre du poète date de janvier 1938 : Laurendeau, devenu à son retour directeur de la revue *L'Action nationale* autrefois dirigée par son père, lui demande un compte rendu des *Cahiers des poètes catholiques*<sup>88</sup>.

## Conclusion

Il semble donc, à première vue, que ce n'est pas tant l'action *nationale* que rejette Garneau, mais toute forme d'action en soi<sup>89</sup>. Il estime en effet qu'il peut y avoir « un certain aspect proprement C.F. » d'un problème, ouvrier ou paysan par exemple, « qui légitimerait une attitude nationaliste » et provoquerait « certaines justes revendications<sup>90</sup> ». Pourtant, il est habité de réticences manifestes à l'égard du nationalisme et sa conception de la nation diffère radicalement de celle de Laurendeau et même de ses amis de *La Relève*, à l'exception peut-être de Jean Le Moyne. Chez le poète, la nation canadienne-française « doit être considérée par rapport à la culture comme un donné », que cette culture « doit élargir à l'humain<sup>91</sup> ». Il y a donc antinomie entre le national et l'humain, et la culture « est chose essentiellement humaine dans son but<sup>92</sup> ». Laurendeau, qui estime que « la nation ne pourrait opter pour telle ou telle culture, puisque c'est par sa culture qu'elle est<sup>93</sup> », conçoit nation et culture comme quasi

---

<sup>86</sup> Abattu par ce qu'il interprète comme l'échec de la parution de son recueil de poèmes, Garneau s'embarque pour l'Europe en juillet 1937 et ne demeurera en France que dix jours avant de rentrer. Il décrira son séjour, en référence à l'œuvre de Rimbaud, comme une « saison en enfer ». Voir Biron, *De Saint-Denys Garneau*, p. 332-343.

<sup>87</sup> Témoignage d'André Laurendeau, dans Guy Robert, « Il y aura cinquante ans le 13 juin naissait Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 9 juin 1962, p. 9.

<sup>88</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à André Laurendeau, 5 janvier 1938, dans Garneau, *De Saint-Denys Garneau : lettres*, p. 686.

<sup>89</sup> Biron, *De Saint-Denys Garneau*, p. 141.

<sup>90</sup> Hector de Saint-Denys Garneau à Jean Le Moyne, 2 février 1938, dans Garneau, *Œuvres en prose*, p. 597.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 596.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 595.

<sup>93</sup> André Laurendeau, « Droits et devoirs de la nation par rapport à l'individu », dans *Projet de doctrine*, s. d., p. 6, Montréal, BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1.

synonymiques : à ses yeux, la culture n'étant pas innée mais acquise, elle doit donc être transmise et, à l'occasion, défendue, ce qui explique ses engagements nationalistes. Il formule en cela une définition culturelle de la nation très proche de celle que livre en 1936 l'équipe de *La Relève* dans les « Préliminaires à un manifeste pour la patrie<sup>94</sup> ».

À la lumière de cette analyse de l'amitié entre Laurendeau et Garneau, les Jeune-Canada et *La Relève* semblent en effet avoir été plus perméables qu'on ne l'a laissé entendre dans l'historiographie. Si l'on a pu parler de « la génération de *La Relève*<sup>95</sup> », il faut préciser que la plupart des membres des Jeune-Canada sont issus de cette même cohorte de jeunes intellectuels ayant fréquenté le Collège Sainte-Marie et ayant entretenu des relations continues à l'âge adulte. À ce titre, Robert Charbonneau, à la fois affilié aux Jeune-Canada depuis leur naissance en 1932 et membre fondateur de *La Relève*, semble s'être fait un « passeur » résolument actif entre ces deux rameaux d'un même réseau d'intellectuels cherchant à élaborer des réponses à la crise des années 1930. Garneau, qui, ainsi que nous l'avons vu, refuse de se vouer complètement aux projets de *La Relève* et n'entretient presque aucun lien avec les Jeune-Canada, constitue de ce fait un « passeur » beaucoup plus passif et en quelque sorte malgré lui. Sa qualité d'entremetteur s'explique, avant tout, par son amitié pour des personnes aussi distantes, sur le plan idéologique, que Laurendeau et Le Moine. Ce que ces ponts entre les deux groupes nous révèlent, c'est qu'en deçà – ou au-delà – des dissensions doctrinales qu'affichent ces cercles en public, il existe des affinités et des liens plus subtils dans les rapports qu'entretiennent leurs membres. Les amitiés, comme celle qui unit Laurendeau et Garneau, nouées au sein de réseaux de sociabilité tissés durant la vie collégiale, permettent certaines compénétrations, certaines réciprocités que ne parvient pas toujours à restituer fidèlement l'historiographie. Ces amitiés, par ailleurs, représentent pour l'historien et l'historienne un moyen fructueux d'incarner des idées qui, autrement, risquent d'être cantonnées dans la sphère de l'abstraction.

Les engagements, le ton et le contenu des discours des Jeune-Canada et de *La Relève* présentent un contraste très net; leurs desseins,

<sup>94</sup> Robert Charbonneau *et al.*, « Préliminaires à un manifeste pour la patrie », *La Relève* (septembre-octobre 1936), p. 8-31.

<sup>95</sup> Jean-Charles Falardeau, « La génération de *La Relève* », dans *Notre société et son roman*, Montréal, Hurtubise HMH, 1967, p. 101-113.

cependant, ne diffèrent pas tant que les moyens mis en œuvre pour les atteindre, les uns favorisant l'action nationale, les autres priorisant un renouvellement spirituel s'inspirant des principes du personnalisme pour répondre aux apories de la modernité et extirper le Canada français de son marasme. C'est en ce sens que Laurendeau, influencé par le milieu familial dans lequel il grandit, l'enseignement des pères jésuites et l'ascendance exercée sur lui par l'abbé Groulx, s'engage dans l'action nationale. Garneau, que les valeurs défendues par *La Relève* rejoignent davantage, demeure cependant un éternel marginal et se tient relativement à l'écart de ces projets. L'influence de la pédagogie pratiquée au Collège Sainte-Marie se traduit surtout, chez le poète, en une sensibilité aiguë vis-à-vis de la culture classique et de l'héritage humaniste; les accents patriotiques de cet enseignement, cependant, ne l'inspirent guère. La quête de Garneau demeurera toujours celle d'une expérience intime, spirituelle et littéraire, celle de la transcendance.

Le Collège Sainte-Marie, au-delà d'une pépinière ayant formé intellectuels, leaders nationalistes, artistes et écrivains de renom dans l'histoire du Québec, constitue donc aussi, au confluent de leurs diverses trajectoires, un lieu de rencontre et de sociabilisation majeur pour ces acteurs. Ces derniers, dans le contexte de la crise des années 1930, de l'éclatement idéologique qui l'accompagne et de l'élaboration de divers projets visant à la résoudre, entretiennent entre eux des rapports complexes : l'étude du rapport qu'entretiennent Laurendeau et Garneau nous permet de jeter un regard sur un exemple des amitiés qui se nouent au collège, des affinités et des différends idéologiques qui s'y déploient et des parcours convergents comme divergents qui y débutent. Ces trajectoires, lorsqu'on les croise, permettent de pénétrer de manière inédite l'angoisse existentielle, dans ses multiples déclinaisons, de la jeunesse des années 1930, et de mieux comprendre les liens de plus en plus troubles entre le religieux, le national et le social à cette époque. Le dialogue entre Laurendeau et Garneau nous offre aussi un angle intéressant pour étoffer l'histoire des réseaux et des liens d'amitié qui se tissent dans les revues et les cercles collégiaux, ce qui nous amène à mieux saisir les inquiétudes et les aspirations qui animent diversement leurs membres. Aussi ces rapports, tels qu'ils se construisent chez Laurendeau, Garneau, les Jeune-Canada et *La Relève* et se prolongent à l'âge adulte, sont-ils parfois plus subtils qu'ils ne le paraissent.



# Transmettre la fierté nationale par le théâtre : les pièces de théâtre au Collège Bruyère comme reflet de l'identité canadienne-française en 1937 et en 1953

Marianne Arseneau,  
Université d'Ottawa

## Résumé

Dans certains collèges classiques, les religieuses et les religieux écrivent et font jouer par leurs élèves des pièces de théâtre qui nourrissent la fierté nationale des jeunes. Nous analysons deux pièces provenant des archives du Collège Bruyère d'Ottawa, un collège féminin tenu par les Sœurs grises de la Croix. Afin de promouvoir le nationalisme canadien-français, les pièces, datant de 1937 et de 1953 respectivement, empruntent des caractéristiques du pageant historique, un genre théâtral utilisé pour mettre en scène des sujets patriotiques. L'étude de l'activité théâtrale au collège permet d'apercevoir l'évolution des tensions entre action nationale et action catholique qui traversent le champ intellectuel canadien-français. En 1937, on prône un nationalisme revendicateur, alors qu'en 1953, le nationalisme est moins fervent et le ton plus consensuel.

## Abstract

*In some collèges classiques, nuns and priests wrote plays meant to fuel feelings of national pride amongst the students acting in these plays. We analyze two theatrical texts from the archives of Ottawa's Collège Bruyère,*

*a young women's college administered by the Sœurs grises de la Croix. In order to promote French-Canadian nationalism, these plays, written in 1937 and 1953 respectively, adopt many characteristics of the historical pageant, a theatrical genre used to bring patriotic themes to the stage. A study of Collège Bruyère's theatrical practice gives us a glimpse of the changing tensions between national and catholic concerns within French-Canadian intellectual institutions and circles. The 1937 play features assertive nationalism, whereas the 1953 play depicts less fervent nationalism and adopts a more consensual tone.*

Durant les vingt-cinq dernières années, nombre de chercheurs et de chercheuses ont publié des études sur les collèges classiques, ou encore sur les mouvements d'Action catholique spécialisée qui voient le jour dans les années 1930 au Québec, deux milieux d'apprentissage intellectuel et d'engagement pour la jeunesse canadienne-française<sup>1</sup>. Cependant, les études sur les mouvements de jeunesse ou sur les collèges classiques féminins, en particulier en milieu francophone minoritaire,

<sup>1</sup> Parmi les études qui traitent des collèges classiques, nous pouvons citer Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon, *Le collège classique pour garçons : études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Éditions Fides, 2014; et Lucien Pelletier, « Les Jésuites de Sudbury vers 1960 : une mutation difficile », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 37 (2012), p. 13-81. Sur les mouvements de jeunesse, voir Jean-Philippe Warren, « La découverte de la "question sociale" : sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, n° 4 (printemps 2002), p. 539-572; Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003; Louise Bienvenue, « Une expérience déterminante : l'engagement dans la Jeunesse étudiante catholique », dans Céline Saint-Pierre et Jean-Philippe Warren (dir.), *Sociologie et société québécoise : présences de Guy Rocher*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 21-40; Lucie Piché, « La Jeunesse ouvrière catholique féminine : un lieu de formation sociale et d'action communautaire (1931-1966) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 4 (printemps 1999), p. 481-506; et Philippe Volpé, *À la frontière des mondes : jeunesse étudiante, Action catholique et changement social en Acadie (1900-1970)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2021. Michel Bock prépare un livre sur les mouvements de jeunesse en Ontario français, *Histoire de la jeunesse franco-ontarienne engagée, 1905-1970* (titre préliminaire).

se font plus rares. En effet, les collèges classiques accueillent des élèves non seulement au Québec, mais aussi dans d'autres provinces canadiennes, dont l'Ontario, jusqu'aux années 1960. Cet article s'intéresse à la promotion de l'identité nationale canadienne-française et à l'évolution de la place des causes nationales et catholiques dans cette identité. Comme nous nous intéressons à des sources provenant d'un collège féminin, il importe de souligner que notre recherche relève à la fois de l'histoire canadienne-française et de l'histoire des femmes. Précisément, notre étude porte sur la représentation de l'identité canadienne-française et la place du nationalisme dans l'éducation des jeunes femmes en Ontario français.

Plus que de simples établissements d'enseignement, les collèges classiques sont aussi des lieux d'animation culturelle. Les élèves de ces collèges participent à diverses activités qui leur permettent de découvrir différentes formes d'art. Notre recherche s'intéresse de manière générale à la mise en valeur de l'identité canadienne-française dans le théâtre des collèges classiques et, de façon particulière, aux pièces de théâtre conservées dans les archives du Collège Bruyère, un collège classique féminin situé au centre-ville d'Ottawa et dirigé par les Sœurs grises de la Croix de 1925 à 1968<sup>2</sup>. Cet établissement constitue une composante de l'importante entreprise d'éducation des Sœurs grises à Ottawa. En effet, au moment de l'ouverture du collège, la congrégation dirige déjà le Pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, établissement lui aussi exclusivement féminin depuis 1849<sup>3</sup>. Le présent article propose une analyse de deux pièces de théâtre montées au Collège Bruyère, en 1937 et en 1953 respectivement, qui font toutes deux la promotion d'un idéal canadien-français et catholique. Les textes comportent des similarités dans leur forme, mais présentent d'importantes divergences dans leur contenu.

Notre analyse a pour objectif de répondre à la question suivante : comment les Sœurs grises se servent-elles du théâtre pour faire la promotion de l'identité canadienne-française auprès des élèves et quelles conceptions de la nation et de l'identité canadiennes-françaises sont

---

<sup>2</sup> Sœur Louise-Marguerite, « Cours classique français : vers un humanisme intégral – introduction », dans Sœur Louise-Marguerite (dir.), *Un héritage : réminiscences du Couvent de la rue Rideau et du Collège Bruyère/A Light Rekindled: Reminiscences of Rideau Street Convent and of Bruyère College*, Ottawa, Sœurs de la Charité d'Ottawa, 1988, p. 59.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 57-59.

prises de l'avant dans les spectacles analysés? D'abord, les religieuses qui enseignent au Collège Bruyère s'inspirent du pageant historique, un genre théâtral connu du public qui met traditionnellement en scène des thèmes nationaux, pour contribuer au développement d'une fierté nationale chez les élèves. Ensuite, si elles possèdent une structure comparable, les deux pièces étudiées n'offrent pas la même conception de l'identité canadienne-française. Plusieurs de leurs caractéristiques permettent d'apercevoir deux notions distinctes de la relation entre la question religieuse et la question nationale. Nous nous appliquerons à décrire et à analyser les conceptions de l'identité canadienne-française présentes dans chacune des pièces avant de montrer qu'elles sont représentatives de la tension entre action nationale et action catholique qui traverse les milieux intellectuels canadiens-français à partir des années 1930. Puisque notre recherche relève de l'histoire des femmes, nous porterons une attention spéciale aux passages et aux aspects des pièces qui montrent qu'on s'adresse spécifiquement à des jeunes femmes. Nous remarquerons cependant que les enjeux et les personnages féminins ont moins d'importance dans les pièces du Collège Bruyère que dans d'autres pièces destinées à des collégiennes et à des écolières parues à la même époque ou plus tôt au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle.

Le premier texte qui nous intéresse date des années 1930, une période marquée par des tensions entre action catholique et action nationale dans les milieux intellectuels canadiens-français. Ces tensions sont le résultat de désaccords de longue date entre les hautes instances de l'Église catholique et différents groupes issus des milieux intellectuels et nationalistes canadiens-français, perceptibles dès la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle. En 1897, en pleine crise scolaire manitobaine, le pape Léon XIII fait paraître l'encyclique *Affari Vos* où il explique qu'il préfère éviter de provoquer la majorité anglo-protestante du Canada, plutôt que de s'allier à tout prix à la population canadienne-française du Manitoba qui réclame des écoles catholiques et francophones<sup>4</sup>. Presque vingt ans plus tard, durant une autre crise scolaire, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO) demande au pape Benoît XV de soutenir sa lutte contre le Règlement 17, qui interdit depuis 1912 l'enseignement du français après les deux premières années du primaire

---

<sup>4</sup> Michel Bock, « Le Vatican et l'ACFEO au moment du Règlement XVII », dans Martin Pâquet, Matteo Sanfilippo et Jean-Philippe Warren (dir.), *Le Saint-Siège, le Québec et l'Amérique française : les archives vaticanes, pistes et défis*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 257-258.

dans les écoles de l'Ontario. Le pape déclare en 1918 que les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes peuvent revendiquer des écoles dans leur langue s'ils et elles le souhaitent, mais leur ordonne de ne rien faire qui pourrait menacer l'existence des écoles catholiques dans la province<sup>5</sup>. Il n'accorde ainsi aucune importance au lien qui existe entre foi catholique et identité canadienne-française aux yeux des groupes militants canadiens-français de l'époque.

La méfiance de l'Église envers les nationalismes se manifeste aussi de l'autre côté de l'Atlantique. En 1926, le pape Pie XI condamne l'utilisation du catholicisme par le journal parisien nationaliste et monarchiste *L'Action française*. S'il existe d'importantes différences entre le nationalisme canadien-français et les positions de *L'Action française*, cette prise de position inquiète tout de même les milieux nationalistes du Canada français<sup>6</sup>. D'ailleurs, leur inquiétude se trouve en quelque sorte justifiée puisque la condamnation des nationalismes continue sur le continent américain. En 1927, un groupe de Franco-Américains du Rhode Island, surnommés les sentinellistes du nom de leur journal *La Sentinelle*, intente une poursuite contre l'évêque de Providence, M<sup>gr</sup> Hickey, afin d'obtenir la gestion des fonds des paroisses franco-américaines. Après l'échec de la poursuite et un boycottage des œuvres paroissiales lancé par les sentinellistes, M<sup>gr</sup> Hickey excommunie plusieurs d'entre eux et condamne *La Sentinelle*<sup>7</sup>. C'est donc dire que pour l'Église, « la thèse de la langue, gardienne de la foi, [est] indéfendable<sup>8</sup> ».

Ces nombreuses condamnations des nationalismes par l'Église conduisent à une évolution de la réflexion entourant l'engagement national et religieux dans les milieux intellectuels canadiens-français. Cette évolution se manifeste entre autres dans les mouvements de jeunesse qui, avec les collèges classiques, sont les principaux lieux de formation de la jeunesse canadienne-française. Au fil des ans, la relation entre nationalisme et action catholique dans ces mouvements se transforme

<sup>5</sup> Michel Bock et Serge Dupuis, « Les années pionnières (1910-1927) », dans Michel Bock et Yves Frenette (dir.), *Résistances, mobilisations et contestations : l'Association canadienne-française de l'Ontario (1910-2006)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2019, p. 65.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 64-68.

<sup>7</sup> Damien-Claude Bélanger, « L'abbé Lionel Groulx et la crise sentinelliste », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, n° 1 (automne 2000), p. 8-9.

<sup>8</sup> Bock et Dupuis, « Les années pionnières (1910-1927) », p. 67.

de façon notable. L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), fondée en 1904, constitue le premier mouvement de jeunesse d'importance au Canada français. La majorité des activités de l'ACJC ont pour objectif le soutien de causes nationales canadiennes-françaises. Cette association, comme d'autres organismes canadiens-français de l'époque, conçoit l'identité canadienne-française et l'identité catholique comme liées et considère que les luttes canadiennes-françaises servent la cause catholique au Canada. Les collèges classiques demeurent les principaux foyers d'activité de l'ACJC tout au long de son existence<sup>9</sup>. Cependant, puisqu'il est réservé aux garçons, sauf pour quelques cercles féminins à Québec<sup>10</sup>, ce mouvement ne s'établit pas au Collège Bruyère.

L'ACJC reste populaire auprès des jeunes hommes jusqu'aux années 1930. Toutefois, dès le début de cette décennie, les membres de la hiérarchie ecclésiastique canadienne mettent en place de nouvelles structures d'engagement pour les jeunes, les mouvements d'Action catholique spécialisée<sup>11</sup>. Ces organisations, intégrées aux structures de l'Église, regroupent les adolescentes et adolescents et les jeunes adultes selon leur genre et leur milieu d'origine sociale et permettent aux jeunes femmes de créer des structures spécifiquement féminines<sup>12</sup>. Parmi ces mouvements, on retrouve celui de la Jeunesse étudiante catholique (JEC), qui met en place plusieurs cercles dans les collèges classiques. L'une des différences idéologiques entre l'ACJC et les mouvements d'Action catholique spécialisée se rapporte au lien entre nationalisme et catholicisme. Les mouvements d'Action catholique spécialisée se concentrent sur des questions d'ordre spirituel et social et considèrent l'action catholique et l'action nationale comme indépendantes l'une de l'autre<sup>13</sup>. Les années 1930 constituent ainsi une période transitoire pour les regroupements de jeunesse au Canada français durant laquelle il existe une certaine compétition entre les organes d'action nationale et ceux d'Action catholique spécialisée. Le débat entre ces deux formes d'engagement de la jeunesse catholique est finalement réglé en 1941 par la publication d'un rapport rédigé par le père dominicain Georges-

<sup>9</sup> Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 30-31.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 260, note 9.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 40-41.

<sup>12</sup> Piché, « La Jeunesse ouvrière catholique féminine », p. 487-488.

<sup>13</sup> Michel Bock, « Introduction : *Vita mutatur, non tollitur* », dans *Histoire de la jeunesse franco-ontarienne engagée, 1905-1970* (titre préliminaire, ouvrage à paraître), p. 34.

Henri Lévesque, qui établit la supériorité de l'Action catholique spécialisée<sup>14</sup>.

Si ces débats intellectuels sur l'identité nationale et le catholicisme peuvent sembler bien loin du théâtre dans les collèges, la relation changeante entre nationalisme et action catholique est en fait perceptible dans les pièces qui nous intéressent. Rappelons ici qu'un des deux textes analysés date de cette période transitoire, précisément de 1937, tandis que l'autre a été écrit en 1953, plus d'une décennie après la parution du rapport de Georges-Henri Lévesque.

### **Mise en contexte : le théâtre dans les collèges classiques et au Collège Bruyère**

Le théâtre n'est évidemment pas arrivé dans les collèges classiques en raison des activités des Sœurs grises de la Croix au Collège Bruyère. La tradition théâtrale des collèges classiques au Canada date du XVII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle les Jésuites responsables des premiers collèges en Nouvelle-France montent déjà des pièces à thèmes religieux avec leurs étudiants<sup>15</sup>. L'historiographie des collèges classiques souligne qu'un des buts de cette pratique théâtrale est l'approfondissement de l'étude de la littérature, puisqu'en mettant en scène une pièce, les élèves se plongent pour plusieurs semaines dans l'étude d'un même texte<sup>16</sup>. Les autres objectifs évoqués sont l'amélioration de l'élocution, le développement d'une aisance à parler en public et la promotion de valeurs morales. Finalement, la participation à la préparation et à la présentation d'une œuvre théâtrale doit inculquer aux jeunes une discipline et une maîtrise de soi<sup>17</sup>. Il est donc logique de croire que ces objectifs correspondent au moins en partie au rôle du théâtre au Collège Bruyère. Cependant, la présence de textes à thèmes patriotiques dans les archives de cet établissement laisse supposer que la pratique théâtrale n'y est pas qu'un outil pour l'apprentissage de la littérature ou de l'art oratoire. Il semble, en effet, que la mise en scène de pièces à thèmes patriotiques sert

<sup>14</sup> Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 40-45.

<sup>15</sup> Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français, 1620-1970*, Montréal, Éditions Fides, 1978, p. 205-209.

<sup>16</sup> Claude Corbo, *Les Jésuites québécois et le cours classique après 1945*, Québec, Éditions du Septentrion, 2004, p. 210.

<sup>17</sup> Corbo, *Les Jésuites québécois et le cours classique*, p. 210-212; et Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, p. 205-207.

à encourager le développement d'une conscience historique canadienne-française et d'un sentiment de fierté collective chez les élèves qui montent sur les planches ou qui participent à un autre aspect de la production.

Les pièces qui font la promotion de certaines valeurs, un des objectifs évoqués précédemment, constituent d'ailleurs une partie importante des œuvres théâtrales conservées dans les archives des Sœurs de la Charité d'Ottawa<sup>18</sup>. Les textes de théâtre des archives du collège se trouvent dans deux dossiers qui contiennent ensemble un total de dix-neuf pièces en plus de quelques autres textes qui ont pu être utilisés pour des activités pédagogiques, comme des nouvelles ou des chansons. Il nous est possible de constater une certaine variété de genres théâtraux parmi ces œuvres. Nous nous sommes attardés aux titres, sous-titres et listes de personnages des pièces pour en déduire les thèmes centraux. Six pièces, donc près du tiers des œuvres conservées, ont pour thème principal le patriotisme canadien, c'est à cette catégorie qu'appartiennent les textes qui nous intéressent. Les deux dossiers contiennent également quatre pièces à thèmes religieux et les neuf autres textes de théâtre sont soit des comédies, soit des pièces mettant en scène des situations de la vie de tous les jours, parfois dans un but moralisateur. Bref, les pièces à thèmes patriotiques, sans dominer largement les archives, forment une part importante des pièces conservées, et il semble que les éducatrices du collège et du pensionnat ont voulu transmettre aux élèves des valeurs patriotiques et religieuses dans le but particulier de contribuer à leur construction identitaire.

Parmi les six textes de théâtre à thèmes patriotiques conservés dans les archives, nous n'en avons retenu que deux puisque deux des autres pièces dans cette catégorie sont des éditions publiées de textes de théâtre écrits par des hommes. Nous avons préféré choisir des pièces qui pourraient être représentatives de l'activité intellectuelle qui existait au Collège Bruyère. Une des œuvres que nous analysons a été écrite par une religieuse et l'autre n'a pas d'auteur connu ou d'autrice connue, mais pourrait avoir été écrite par quelqu'un travaillant au collège. Les autres pièces à thèmes patriotiques étaient simplement très courtes ou

---

<sup>18</sup> Le nom original de la congrégation religieuse est congrégation des Sœurs grises de la Croix, les sœurs se donnent plus tard le nom « Sœurs de la Charité d'Ottawa » durant les années 1960. Le nom officiel de leur service d'archives est donc le Service des archives de la congrégation des Sœurs de la Charité d'Ottawa (ASCO). *Archives*, sur le site *Sœurs de la Charité d'Ottawa*, s. d., [<https://www.soeursdelachariteottawa.com/fr/patrimoine/archives.html>] (consulté le 4 décembre 2024).

n'avaient pas de date de rédaction, ce qui les rend difficile à comparer à d'autres œuvres.

Malheureusement, ni les documents aux archives des Sœurs de la Charité d'Ottawa ni une recherche dans *Le Droit*, seul quotidien francophone publié dans la région d'Ottawa, n'ont révélé d'information sur les productions des pièces qui nous intéressent ou sur d'autres spectacles présentés par les élèves du Pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur ou du Collège Bruyère. Néanmoins, d'autres indices nous permettent de supposer que les religieuses qui œuvrent dans ces établissements ont, au moins dans certains cas, un réel intérêt pour le théâtre. En plus des deux dossiers d'archives d'où proviennent les pièces que nous analysons, les Sœurs de la Charité d'Ottawa possèdent une collection de deux cent quatre-vingt-une pièces de théâtre publiées. Encore une fois, les pièces de cette substantielle collection appartiennent à une variété de genres théâtraux, la plupart sont imprimées en France, mais certaines sont éditées au Canada. Il semble donc que les éducatrices du collège et du pensionnat accordent une importance particulière à l'enseignement du théâtre. De plus, à différents moments de leur histoire, ces institutions emploient des comédiennes professionnelles comme professeures. Laurette Larocque-Auger, mieux connue sous son pseudonyme de Jean Després, donne entre autres des cours de diction, de phonétique et d'éloquence au Pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur pendant une partie des années 1930<sup>19</sup>. Plus tard, une ancienne élève de Larocque-Auger, Lucille Gagné-Mayer, enseigne aussi la diction au pensionnat à différents moments durant les années 1940 et 1950<sup>20</sup>. Finalement, les élèves du pensionnat ont présenté, pour les vingt-cinq ans de l'épiscopat de l'archevêque d'Ottawa, M<sup>gr</sup> Forbes en 1938, « le Cantique du Gardeur [*sic*], une bergerie chorale du Père Gustave Lamarche c.s.v.<sup>21</sup> ». Il semble donc que les spectacles du pensionnat et du collège soient assez réussis pour être présentés lors d'événements spéciaux. En somme, si on remarque un certain enthousiasme pour

<sup>19</sup> François-Xavier Simard et André La Rose, *Jean Després, 1906-1965 : une femme de tête, de courage et de cœur*, Ottawa, Éditions du Vermillon, 2001, p. 377; et Claire Faubert, « La diction et l'art dramatique au Couvent Rideau – Retour aux sources », dans Sœur Louise-Marguerite (dir.), *Un Héritage/A Light Rekindled*, p. 196-197.

<sup>20</sup> Faubert, « La diction et l'art dramatique au Couvent Rideau », p. 197.

<sup>21</sup> Marcel Fortin, *Le théâtre d'expression française dans l'Outaouais : des origines à 1967*, thèse de doctorat (lettres françaises), Ottawa, Université d'Ottawa, 1986, p. 141.

le théâtre, il apparaît difficile de broser un portrait complet de l'art dramatique au Collège Bruyère, faute de sources. Il est tout de même possible de déduire certains objectifs de la pratique théâtrale au collège grâce aux deux pièces que nous analysons.

En effet, le contexte d'écriture des pièces permet d'en décoder le sens et de comprendre la conception de l'identité canadienne-française promue dans chacune d'elles. La pièce datant de 1937 fait la promotion d'une identité qui considère, selon les mots de Gaétan Gervais, qu'« un bon Canadien-Français [*sic*] se [doit] d'être à la fois catholique et français<sup>22</sup> ». Cette conception de l'identité canadienne-française est celle que préconisait l'ACJC, le mouvement de jeunesse catholique et francophone le plus important au Canada jusqu'aux années 1930<sup>23</sup>. La pièce de 1953, quant à elle, fait la part belle à la religion catholique, mais accorde moins d'importance aux luttes nationales canadiennes-françaises, à l'instar des mouvements d'Action catholique spécialisée qui sont populaires auprès des jeunes Canadiens français et des jeunes Canadiennes françaises à cette époque. Un de ces mouvements, la Jeunesse étudiante catholique féminine (JECF), s'implante d'ailleurs dans les collèges classiques<sup>24</sup>, y compris au Collège Bruyère. Avant de plonger dans l'analyse de l'identité telle qu'elle est représentée dans les deux œuvres choisies, il convient de décrire la structure et le contenu de celles-ci.

### **« Sa Majesté la langue française » et « Un peuple qui ne veut pas mourir » : présentation des œuvres à l'étude**

Les deux textes analysés ont été retenus, car ils sont dactylographiés plutôt que publiés, ce qui permet de croire qu'ils ont été écrits au Collège Bruyère, contrairement à d'autres pièces retrouvées dans les archives des Sœurs de la Charité d'Ottawa. En outre, ces œuvres ont une structure similaire et ont chacune pour thèmes centraux l'histoire et la fierté canadiennes-françaises. Elles proposent cependant deux conceptions distinctes de l'identité canadienne-française. La première pièce à l'étude provient d'un dossier d'archives, intitulé « Conférences

<sup>22</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les grands congrès patriotiques canadiens-français (1883-1952) », *Cahiers Charlevoix*, vol. 2 (1997), p. 12.

<sup>23</sup> Bock, « Introduction : *Vita mutatur, non tollitur* ».

<sup>24</sup> Voir à ce sujet Bienvenue, « Une expérience déterminante », p. 21-40; Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*; et Volpé, *À la frontière des mondes*.

relatives à la langue française ». Celui-ci contient d'autres pièces de théâtre ainsi que plusieurs descriptions d'activités pédagogiques, en lien avec la langue française et l'histoire du Canada français, destinées à des élèves de différents niveaux. Les textes de théâtre retrouvés dans le dossier sont vraisemblablement montés par des élèves du Pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur ou du Collège Bruyère en marge du Deuxième Congrès de la langue française au Canada, qui a lieu à Québec en 1937. Le comité ontarien, chargé de préparer la délégation franco-ontarienne au congrès, organise des activités dans les écoles de la région d'Ottawa afin de renseigner les élèves francophones sur l'histoire nationale. Il prépare aussi des journées de célébration publiques en mai 1937, à quelques semaines de l'inauguration du congrès<sup>25</sup>. Il est donc probable que l'écriture et la représentation de cette pièce s'inscrivent dans le contexte plus large des activités régionales organisées dans la foulée du congrès de 1937.

Cette pièce, qui présente l'histoire de la langue et de la culture françaises au Canada, n'a ni titre ni auteur ou autrice identifiée. Elle présente tout de même un intérêt pour notre analyse, puisqu'elle a probablement été écrite pour les élèves du Pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur ou du Collège Bruyère. La pièce est formée de treize monologues rendant hommage à divers groupes « méritants » de la population du Canada français : « [...] nos ancêtres, nos pasteurs, nos éducateurs et autres<sup>26</sup> ». Après une intervention de la maîtresse de cérémonie, les groupes honorés sont, dans l'ordre, « nos ancêtres », « nos pasteurs », « nos professeurs », « nos parlementaires », « nos Franco-Ontariens », « nos compatriotes de l'Ouest », « nos Acadiens », « nos journalistes », « nos littérateurs » et « nos organisateurs (Des Congrès de 1912 et 1937) [*sic*] ». Ces monologues sont suivis d'une intervention de la part du personnage de Sa Majesté la langue française, qui félicite chacun des groupes de faire rayonner la « culture française » et la religion catholique en Amérique<sup>27</sup>. La pièce se termine par un monologue rendant hommage à « nos historiens », qualifiés de « puissants éveilleurs de patriotisme<sup>28</sup> ». Lionel Groulx se trouve parmi les historiens énumérés

<sup>25</sup> Gervais, « L'Ontario français et les grands congrès patriotiques », p. 107-111.

<sup>26</sup> Document sans titre, pièce de théâtre « Sa Majesté la langue française », p. 1, Ottawa, Archives des Sœurs de la Charité d'Ottawa, M015, SH, SS2, SSS4, D04 « Conférences relatives à la langue française ».

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 13.

dans ce monologue. Durant le congrès de 1937, Groulx prononce une conférence remarquée au ton revendicateur dans laquelle il affirme « [q]u'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, notre État français nous l'aurons; nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française<sup>29</sup> ».

Nous avons attribué le titre « Sa Majesté la langue française » à cette pièce qui n'en comporte aucun, car dès le début du monologue d'ouverture, la maîtresse de cérémonie annonce : « [I]l vous sera donné de voir Sa Majesté la langue française décorer ses loyaux sujets du Canada. Onze élèves auront l'insigne honneur de représenter leurs groupes les plus méritants<sup>30</sup> ». En plus de contenir une expression qui nous sert de titre pour désigner la pièce, ce passage fournit au public plusieurs indications sur le spectacle qu'il s'apprête à voir. L'utilisation du mot « élèves » montre que le texte a été écrit pour être joué dans un établissement d'enseignement, tandis que la présentation des « loyaux sujets du Canada » de « Sa Majesté la langue française » indique que cette pièce doit servir à la promotion de la langue française et de la culture canadienne-française.

Il convient de souligner que le 23 mai 1937, en préparation pour le Congrès de la langue française qui a lieu le mois suivant, Laurette Larocque-Auger monte avec la Société des débats de l'Université d'Ottawa une pièce de quatre heures ayant pour titre « Hommage à sa Majesté la langue française » écrite par le père Laurent Tremblay o.m.i.<sup>31</sup>. D'après la description donnée dans le *Dictionnaire des jeux scéniques du Québec au xx<sup>e</sup> siècle*, la pièce du père Tremblay rend hommage à plus de groupes et à beaucoup plus de personnages historiques que le texte conservé dans les archives du Collège Bruyère<sup>32</sup>. Il est tout de même possible que notre « Sa Majesté la langue française » s'inspire du texte du père Tremblay, ou se trouve à être composé d'extraits de celui-ci.

La seconde pièce de théâtre analysée s'intitule « Un peuple qui ne veut pas mourir », titre qui évoque un passage bien connu du roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*. À la fin du livre, la « voix du

<sup>29</sup> *Deuxième Congrès de la langue française, Québec 27 juin – 1<sup>er</sup> juillet 1937. Compte rendu*, Québec, Imprimerie de l'Action Catholique, 1938, p. 310, cité par Gervais, « L'Ontario français et les grands congrès patriotiques », p. 115.

<sup>30</sup> « Sa Majesté la langue française », p. 1.

<sup>31</sup> Simard et La Rose, *Jean Després, 1906-1965*, p. 89.

<sup>32</sup> Rémi Tourangeau (dir.), *Dictionnaire des jeux scéniques du Québec au xx<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 150.

pays de Québec, qui [est] à moitié un chant de femme et à moitié un sermon de prêtre », s'adresse à l'héroïne pour lui expliquer que les Canadiens français du Québec ont fait preuve de résilience et ont survécu à l'arrivée des Anglais « afin que dans plusieurs siècles encore, le monde se tourne vers [eux] et dise : ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir<sup>33</sup> ». La pièce de théâtre est l'œuvre de sœur Gabriel-Lalemant, une religieuse de la congrégation des Sœurs grises de la Croix. Originaires d'Hawkesbury, elle porte à la naissance le nom d'Alice Fauteux. Elle enseigne au Pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de 1939 à 1951, puis au Collège Bruyère de 1951 à 1957. Sœur Gabriel commence également à s'engager auprès de la JECF d'Ottawa durant cette période, bien que le moment exact du début de son engagement soit inconnu. En 1947, elle se voit attribuer le poste d'assistante-religieuse de la JECF au Pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Elle se démarque par son implication auprès des jeunes ainsi que par ses écrits puisqu'elle rédige avec des consœurs du Québec un guide pour accompagner les assistantes-religieuses de partout au pays dans leur travail. Finalement, sœur Gabriel devient assistante permanente à la Centrale nationale de la JECF, à Montréal, en 1957<sup>34</sup>.

Une réplique à la deuxième page d'« Un peuple qui ne veut pas mourir » mentionne que l'action de la pièce se déroule en mars 1953, ce qui nous permet de supposer que le texte a été écrit au début de cette même année. Il n'a toutefois pas été possible de déterminer si un événement particulier en a motivé l'écriture, ni à quel moment ou dans quelles circonstances le spectacle a été présenté. De même, bien que ni l'un ni l'autre des documents étudiés ne précisent la distribution de la pièce, nous désignons les personnes sur scène par le terme de comédiennes, puisque les deux pièces sont montées au Pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur ou au Collège Bruyère, des établissements féminins.

« Un peuple qui ne veut pas mourir » est une pièce assez courte de neuf pages. Elle n'est pas formée de dialogues entre des personnages dotés d'une personnalité, mais plutôt de monologues et de déclamations

<sup>33</sup> Louis Hémon, *Maria Chapdelaine : récit du Canada français*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1980, p. 197-198.

<sup>34</sup> Michel Bock, « Une action étudiante (1941-1955) », dans *Histoire de la jeunesse franco-ontarienne engagée, 1905-1970* (titre préliminaire, ouvrage à paraître), p. 49-52.

sur l'histoire et les caractéristiques du Canada français. La première page comprend la liste des personnages ainsi qu'une description du décor. La majorité des personnages sont des concepts personnifiés, comme le « Doux Parler de France », l'« Église canadienne », ou encore les provinces canadiennes, plutôt que des personnages humains. De même, à la lecture de la pièce, on comprend que les comédiennes doivent s'adresser directement au public. La pièce est menée par un coryphée, secondé par un chœur, qui joue le rôle de narrateur et annonce l'arrivée des autres personnages.

La première scène est une mise en situation où le coryphée décrit un paysage hivernal et annonce que c'est un jour de fête à Kapuskasing, petite ville du nord de l'Ontario. Il fait ensuite entrer le Doux Parler de France et l'Église canadienne et commente leur arrivée sur scène en soulignant l'importance de ces deux concepts au Canada français. De manière similaire, alors que les comédiennes représentant les différentes provinces canadiennes entrent en scène seules ou bien en petits groupes organisés selon les régions du pays, le coryphée décrit la contribution de chacune des provinces ou des régions à la nation canadienne-française. Les personnages de l'Église canadienne et du Doux Parler de France ont ensuite chacun une longue réplique où ils expliquent que les Canadiens français font rayonner la langue française et la foi catholique au pays. Ces personnages ainsi que le coryphée récitent d'autres répliques élogieuses, qui servent cette fois à souligner le rôle de la mère de famille canadienne dans la transmission de la langue et de la culture. La pièce se termine par l'arrivée de comédiennes jouant les rôles d'un prêtre et de Marguerite Bourgeoys, religieuse qui fonda plusieurs écoles en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle et qui accueillit les Filles du roi à leur arrivée en Amérique. Finalement, le coryphée rappelle encore une fois que le sacerdoce et l'éducation sont les institutions au cœur de la société canadienne-française<sup>35</sup>. Bref, « Un peuple qui ne veut pas mourir » ne présente pas des personnages qui traversent des péripéties. Au lieu de cela, la pièce met en scène des concepts et des déclamations, qui prennent dans certains cas l'apparence de leçons sur ce que l'autrice considère comme des aspects cruciaux de l'histoire et de l'identité canadiennes-françaises. Nous avons ici deux œuvres théâtrales très didactiques qui appartiennent au genre théâtral

<sup>35</sup> Sœur Gabriel-Lalemant, « Un peuple qui ne veut pas mourir ... Petit jeu scénique », 10 p., ASCO, M015, SH, SS2, SSS4, D01 « Cours de théâtre ».

du pageant historique, un type de spectacle populaire au moment de la rédaction de ces pièces.

### Le pageant historique : un genre théâtral nationaliste

À la première page d'« Un peuple qui ne veut pas mourir », le titre est suivi de la mention « petit jeu scénique ». Cette expression désigne « un genre [théâtral] narratif, illustratif et non fictif<sup>36</sup> » où l'information est présentée dans des tableaux qui ne forment pas nécessairement un récit comportant une intrigue. En fait, les deux pièces analysées comportent les caractéristiques essentielles du pageant historique, un type de jeu scénique qui connaît un important succès au Canada français dès 1908 avec la création du *Pageant du Tricentenaire de Québec*, et ce, jusqu'aux années 1960<sup>37</sup>. Pour les besoins de cet article, nous nous concentrerons sur les pageants historiques plutôt que sur la catégorie plus large des jeux scéniques.

Un pageant historique débute habituellement par une introduction qui sert de prologue à la pièce. Vient ensuite une « suite de scènes ou d'épisodes juxtaposés habituellement entrecoupés soit d'interludes ou d'intermissions », elle-même suivie d'un tableau qui sert de « finale » à la pièce<sup>38</sup>. Cette structure est en partie respectée par « Sa Majesté la langue française », qui comporte une introduction prononcée par une comédienne « avant la pièce » et « en avant du rideau », afin de décrire la représentation théâtrale que le public s'apprête à voir<sup>39</sup>. L'introduction est suivie d'allocutions rendant hommage à différents groupes de la population canadienne-française et qui peuvent être considérées comme les épisodes qui composent la pièce. Cependant, le texte n'inclut aucune indication scénique signalant la présence d'« interludes ». La pièce se conclut par un monologue où Sa Majesté la langue française s'adresse aux sujets qui se sont présentés à elle, pour les féliciter de

<sup>36</sup> Rémi Tourangeau, « La question des genres et les jeux scéniques du Québec », *L'Annuaire théâtral*, n° 10 (automne 1991), p. 44.

<sup>37</sup> Yoan Barriault, « L'écho d'un peuple », *entre réalité et fiction : le « pageant scénique » comme médium du discours identitaire franco-ontarien*, thèse de maîtrise (théâtre), Université d'Ottawa, 2015, p. 3-4.

<sup>38</sup> Rémi Tourangeau et Marcel Fortin, « Le phénomène des pageants au Québec », *Theatre Research in Canada = Recherches théâtrales au Canada*, vol. 7, n° 2 (automne 1986), p. 215-238.

<sup>39</sup> « Sa Majesté la langue française », p. 1.

défendre la langue française et la foi catholique. Une partie seulement des critères du pageant historique est donc respectée puisque le texte ne comporte pas de mention d'un tableau final marqué par une mise en scène particulière.

La pièce de 1953, quant à elle, respecte plus scrupuleusement les caractéristiques du pageant historique. Au début d'« Un peuple qui ne veut pas mourir », le coryphée récite une introduction qui annonce le but du spectacle : « [...] faire revivre la splendide épopée de la survivance française, chez-nous... [*sic*]<sup>40</sup> ». Comme c'est le cas dans « Sa Majesté la langue française », l'introduction est dite avant le lever du rideau, il est même indiqué qu'elle ne fait pas partie du jeu scénique comme tel. Durant la pièce, les transitions entre les différentes scènes et les entrées des personnages sont accompagnées d'extraits de chansons traditionnelles, de sorte qu'on retrouve des interludes. « Un peuple qui ne veut pas mourir » se termine par une longue réplique du coryphée qui souligne « la dévotion mariale<sup>41</sup> » du Canada français. Ce monologue constitue la conclusion de la pièce, qui suit de près les caractéristiques de la structure d'un pageant historique.

Les pageants historiques sont des spectacles « à caractère sociohistorique et culturel<sup>42</sup> ». Dans son mémoire de maîtrise sur le discours identitaire dans les « pageants scéniques » en Ontario français, Yoan Barriault explique que « ces spectacles répondent à un désir de commémoration, d'affirmation identitaire ou d'édification religieuse<sup>43</sup> ». Les deux pièces à l'étude satisfont aux objectifs évoqués dans cette description. L'aspect commémoratif de « Sa Majesté la langue française » ressort dans le passage suivant où les comédiennes nomment des acteurs importants de l'histoire politique canadienne-française : « [...] hommage donc à nos parlementaires : les Bédard, les Papineau, les Lafontaine [*sic*], les Morin, les Cartier et tant d'autres<sup>44</sup>! » D'autres passages remplissent l'objectif d'édification religieuse. Un monologue est dédié à « nos pasteurs » dans le but de rendre hommage à « une institution

<sup>40</sup> Sœur Gabriel-Lalemant, « Un peuple qui ne veut pas mourir », p. 1.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>42</sup> Raymond Pagé et Rémi Tourangeau, « Introduction aux jeux scéniques (1894-1998) », dans Tourangeau (dir.), *Dictionnaire des jeux scéniques du Québec au xx<sup>e</sup> siècle*, p. 3.

<sup>43</sup> Barriault, « L'écho d'un peuple », *entre réalité et fiction*, p. 4.

<sup>44</sup> « Sa Majesté la langue française », p. 5.

grande entre toutes, l'Église catholique, notre Mère<sup>45</sup> ». La mention de Papineau, de LaFontaine et de Morin n'est pas anodine, puisque « Sa Majesté la langue française » est écrite dans le cadre du Congrès de la langue française de 1937, lors duquel on souligne le centenaire des rébellions patriotes de 1837 et 1838. Il est logique que l'auteur ou l'autrice veuille rendre hommage aux acteurs de cet événement. Comme la présence d'une section entière dédiée à « nos parlementaires » contribue à mettre l'accent sur une conception revendicatrice du nationalisme canadien-français, la mention de militants patriotes n'a rien d'inattendu.

La commémoration, l'édification religieuse et l'identité canadienne-française sont également au cœur d'« Un peuple qui ne veut pas mourir ». L'angle commémoratif est présent dans la description de l'histoire de chaque province canadienne. On remarque les objectifs d'affirmation identitaire ou d'édification religieuse dans de nombreux passages, le langage utilisé tout au long du texte incitant à la célébration et à l'admiration. Un personnage souligne la « [s]plendeur de l'épopée canadienne à la cause française et catholique [...] que la Survivance [*sic*] en terre d'Amérique a déployé[e] sous nos yeux<sup>46</sup> ». Le propos du texte encourage lui aussi le développement d'une fierté canadienne-française basée sur la religion et les institutions catholiques. Vers la fin de la pièce, le coryphée mentionne que « [l]e Canada d'aujourd'hui [...] a fait jaillir de son peuple des maisons d'éducation qui rayonnent à la fois et le génie de la langue française et les immortelles splendeurs de sa foi catholique et romaine...<sup>47</sup> ».

Bref, les pièces analysées possèdent les caractéristiques essentielles des pageants historiques lorsqu'il est question de la structure du texte et des thématiques abordées. Nous sommes toutefois incapables de déterminer si elles constituent des spectacles à grand déploiement, comme c'est généralement le cas des pageants historiques<sup>48</sup>. Les documents trouvés dans les archives des Sœurs de la Charité d'Ottawa ne contiennent pas d'information sur les conditions de mise en scène des textes à l'étude ni de photographies. Une recherche menée dans *Le Droit* n'a révélé aucun article décrivant des représentations de ces pièces. On peut donc supposer que les textes ne font pas l'objet de mises en

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>46</sup> Sœur Gabriel-Lalemant, « Un peuple qui ne veut pas mourir », p. 5.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>48</sup> Barriault, « L'écho d'un peuple », *entre réalité et fiction*, p. 3-4.

scène à grand déploiement. Ils sont probablement plutôt montés dans des cours ou dans le cadre d'un événement destiné aux élèves du collège.

Même si on ne connaît pas l'ampleur des productions théâtrales, on constate qu'en écrivant des pageants historiques, les Sœurs grises participent à un des courants théâtraux les plus populaires au Canada français des années 1930 à 1960. Durant cette période, des laïcs et des membres de diverses congrégations religieuses du Québec rédigent environ trois cents de ces spectacles<sup>49</sup>. Certains sont montés dans des collèges et d'autres à l'extérieur de ceux-ci. La pratique théâtrale des Sœurs grises s'inscrit donc dans un désir de construction identitaire qui est présent dans plusieurs sphères de la société canadienne-française. De plus, l'utilisation d'un genre théâtral populaire fait en sorte que le public connaît déjà les codes du spectacle et peut se concentrer sur les valeurs et les messages de fierté identitaire qui sont véhiculés, sans avoir à tenter de comprendre un théâtre avec lequel il n'est pas familier.

### **Mises en scène de l'identité canadienne-française au Collège Bruyère**

Comme nous l'avons déjà brièvement mentionné, bien que les deux textes retenus traitent de thèmes en apparence semblables, la conception de l'identité canadienne-française varie d'une pièce à l'autre. Les façons particulières dont chacune des pièces aborde les luttes de la population canadienne-française pour la conservation de son identité et de sa langue sont emblématiques des différentes conceptions de l'identité canadienne-française qui coexistent dans le champ intellectuel franco-ontarien des années 1930 et 1950. Cette différence dans le traitement de la fierté nationale et du concept de survivance est observable dans la manière dont les pièces abordent les luttes linguistiques franco-

<sup>49</sup> Tourangeau et Fortin, « Le phénomène des pageants au Québec », p. 224; et Rémi Tourangeau, « Des éducateurs à l'avant-garde du théâtre québécois », *Revue québécoise d'études théâtrales*, n° 3 (automne 1987), p. 77-78. Bien que « Des éducateurs à l'avant-garde du théâtre québécois » évoque les résultats d'une enquête menée auprès des communautés religieuses du Québec, Tourangeau mentionne à deux reprises les Sœurs de la Charité d'Ottawa parmi les congrégations féminines qui montent des spectacles dans le cadre « d'événements religieux, [...] d'anniversaires de paroisses », « de fêtes particulières ou de congrès » (p. 81). Nous considérons donc que la pratique théâtrale au Collège Bruyère appartient au même courant que les pièces montées par des communautés religieuses en contexte scolaire au Québec.

ontariennes. En 1937, « Sa Majesté la langue française » met en relief le concept de survivance en présentant les effets néfastes du Règlement 17 qui interdisait, en Ontario, l'enseignement du français après les deux premières années du primaire entre 1912 et 1927. Un monologue de la pièce indique que « 1912 à 1927 [est une] période tourmentée pour les Franco-Ontariens, injustement spoliés du droit d'apprendre à leurs enfants à parler, à lire, à écrire, à chanter et à prier dans la langue de leurs mères<sup>50</sup>! » L'auteur ou l'autrice de la pièce souligne la survivance des Canadiens français en évoquant un moment charnière de l'histoire franco-ontarienne, caractérisé par une lutte nationale qui a fortement mobilisé les milieux nationalistes de l'Ontario français et du Québec. Même si le Règlement 17 n'est pas explicitement nommé dans le monologue, la mention des dates et des effets de la crise scolaire permet au public ottavien de savoir précisément à quel événement on fait référence. L'auteur ou l'autrice choisit aussi de décrire la manière dont le Règlement 17 a empêché la transmission de la langue française et de la culture canadienne-française en évoquant ses effets sur les jeunes générations. Le fait de traverser des événements difficiles et de mener des luttes pour obtenir des droits est perçu comme une caractéristique fondamentale de l'identité canadienne-française et comme une source de fierté. La dimension politique de l'identité canadienne-française et le militantisme des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes sont donc mis à l'honneur dans « Sa Majesté la langue française ».

Il est également pertinent de souligner, dans le passage cité plus tôt, l'utilisation des mots « la langue de leurs mères ». Même si, en français on utilise l'expression « langue maternelle » pour parler de la première langue apprise par un individu, le choix du mot « mères », plutôt qu'un terme plus englobant comme « familles » ou « ancêtres », n'est sûrement pas banal. Les premières destinataires de « Sa Majesté la langue française » sont les élèves du Collège Bruyère qui ont joué dans la pièce. Un chapitre du livre *Un héritage : réminiscences du Couvent de la rue Rideau et du Collège Bruyère*, mentionne qu'un des objectifs de mère Élisabeth Bruyère, fondatrice du premier pensionnat pour jeunes filles à Ottawa en 1849, était de « former une élite féminine dont bénéficieraient l'Église, les foyers et le milieu social, où ces jeunes filles, devenues femmes responsables, exerceraient une influence

---

<sup>50</sup> « Sa Majesté la langue française », p. 6.

salutaire<sup>51</sup>! » Ce chapitre signale également que les activités théâtrales transmettent aux élèves « le goût de la langue bien parlée, de la belle diction [et] du respect de la langue maternelle » et qu'il s'agit là d'un des meilleurs moyens d'assurer la survie du français dans une ville majoritairement anglophone<sup>52</sup>. Il semble donc possible que l'utilisation du mot « mères » serve à rappeler aux élèves le devoir qu'elles ont en tant que femmes d'avoir des enfants et de leur transmettre la culture et la langue de leurs ancêtres.

Le ton qu'emploie sœur Gabriel-Lalemant pour aborder la question des luttes linguistiques franco-ontariennes dans « Un peuple qui ne veut pas mourir » en 1953 se distingue de celui adopté dans « Sa Majesté la langue française ». Certes, on retrouve une évocation de la survivance et des luttes de la population canadienne-française au début d'« Un peuple qui ne veut pas mourir »; déjà, à la deuxième page, le coryphée récite le paragraphe suivant :

Langue! ... Foi! ... les deux éléments de survivance d'une race qui ne veut pas mourir... une race qui résistera à l'agresseur en cabrant ses énergies dans une lutte sans cesse renouvelée... d'une race qui vaincra les ennemis du dedans, gardant intacts [*sic*] la pureté du verbe et la splendeur de la vérité<sup>53</sup>!

Le langage utilisé dans ce passage se veut impressionnant et a dû contribuer à nourrir un sentiment de fierté chez le public grâce à la présence de termes comme « lutte sans cesse renouvelée » ou encore « splendeur de la vérité ». Cependant, en général, le ton adopté dans cette pièce est moins revendicateur et les propos énoncés moins explicites que ceux que l'on trouve dans « Sa Majesté la langue française ». Lorsque les provinces entrent en scène à partir de la troisième page d'« Un peuple qui ne veut pas mourir » et que le coryphée décrit leur apport à la nation canadienne-française, l'Ontario est dépeint comme « frémissant encore des dernières luttes pour la sauvegarde de [ses] droits ethniques<sup>54</sup> ». Dans cette pièce donc, le passage évoquant la crise du

<sup>51</sup> Faubert, « La diction et l'art dramatique au Couvent Rideau », dans Sœur Louise-Marguerite (dir.), *Un héritage : réminiscences du Couvent de la rue Rideau et du Collège Bruyère*, p. 194.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>53</sup> Sœur Gabriel-Lalemant, « Un peuple qui ne veut pas mourir », p. 2.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 4.

Règlement 17 ne précise pas les effets du Règlement. S'il est évident que les deux pièces à l'étude s'adressent à un public canadien-français et cherchent à souligner la survie de la nation canadienne-française, le traitement réservé aux épreuves traversées et aux luttes menées par la population n'est pas le même.

Ces différentes manières d'évoquer les luttes linguistiques sont également perceptibles dans les passages sur l'Acadie. Le monologue sur « Nos Acadiens », dans « Sa Majesté la langue française », revient d'abord sur les événements qui ont précédé la Déportation des Acadiens, dont l'exigence du serment d'allégeance à la Couronne britannique ainsi que la Déportation comme telle. Le texte mentionne ensuite que

dès 1871, leurs écoles catholiques [celles des Acadiens du Nouveau-Brunswick] sont supprimées, on veut, bon gré mal gré, angliciser les Acadiens. Mais les fils des persécutés de Laurence [*sic*] ont l'âme trop fortement blindée<sup>55</sup> [*sic*] par leur espoir en Dieu pour capituler<sup>56</sup>!

La ténacité et la survivance des Acadiens sont aussi célébrées dans « Un peuple qui ne veut pas mourir », même si la description de l'histoire acadienne y est plus courte et moins précise. Le coryphée demande aux Provinces maritimes : « [...] comment avez-vous pu réaliser ce miracle de la survivance d'un peuple, malgré le grand Dérangement qui aurait dû tout anéantir<sup>57</sup>! » Toutefois, aucun passage de la pièce ne décrit cet événement de manière plus détaillée, ou ne fait référence à des luttes linguistiques acadiennes plus récentes. Encore une fois, les deux textes abordent des thèmes et des événements similaires, mais le langage utilisé dans la pièce de sœur Gabriel se veut plus consensuel et moins revendicateur que celui employé dans « Sa Majesté la langue française ».

Malgré les différences dans la façon d'aborder l'identité et la fierté canadiennes-françaises, la notion de survivance reste centrale dans les œuvres à l'étude. L'accent mis sur cette notion de survivance correspond d'ailleurs à une particularité des pageants historiques, soit l'objectif de « la transmission d'un discours identitaire fondé sur la grandeur<sup>58</sup> ». Cette idée de grandeur est exprimée de manière différente dans les

<sup>55</sup> Il pourrait s'agir de « blindée ».

<sup>56</sup> « Sa Majesté la langue française », p. 8.

<sup>57</sup> Sœur Gabriel-Lalemant, « Un peuple qui ne veut pas mourir », p. 4.

<sup>58</sup> Barriault, « L'écho d'un peuple », *entre réalité et fiction*, p. 2.

deux pièces analysées<sup>59</sup>. Même le choix des personnages représentés ou honorés dans les pièces permet de comprendre qu'on met de l'avant deux conceptions divergentes, à plusieurs égards, de la relation entre institutions catholiques et nationalisme canadien-français. Les monologues, dans « Sa Majesté la langue française », rendent autant hommage à des groupes définis par leur profession ou leur rôle dans la société (comme « nos parlementaires » et « nos journalistes ») qu'à des groupes définis par leur filiation généalogique avec les comédiennes (« nos ancêtres »), ou encore par leur identité régionale (comme « nos Franco-Ontariens »). Dans cette pièce, plusieurs aspects de la nation canadienne-française sont considérés comme importants et contribuent au discours fondé sur la grandeur. Le religieux, représenté par « nos pasteurs », est bien sûr important puisqu'un monologue de plusieurs paragraphes lui est dédié, mais on compte aussi d'autres aspects importants, entre autres la vie politique et la presse, qui ont leur propre monologue de longueur semblable.

Dans « Un peuple qui ne veut pas mourir », cependant, seules la religion et l'éducation sont présentées comme des aspects majeurs de la culture canadienne-française, qui peuvent contribuer à une certaine idée de grandeur. La liste des personnages de la pièce comprend « L'Église canadienne » et « Le prêtre », qui représentent tous deux la religion catholique, ainsi que « Le Doux Parler de France », qui met l'accent sur l'importance de la langue française, et « Marguerite Bourgeoys (l'institutrice) » pour représenter l'éducation. Aucun personnage ne fait référence à l'histoire des luttes nationales canadiennes-françaises ou à d'autres institutions culturelles ou littéraires.

---

<sup>59</sup> Il convient de mentionner que les deux pièces analysées partagent des caractéristiques avec des spectacles montés dans les collèges classiques acadiens entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les années 1930. Certaines études sur les collèges du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse avancent que la mise en scène de textes traitant de sujets liés à l'identité et à l'histoire acadiennes devait servir à encourager le développement d'une conscience nationale chez les élèves et le public. Voir à ce sujet Judith C. Perron, « Théâtre de collège, théâtre et collège : une interdépendance précaire en Acadie », *Theatre Research in Canada = Recherches théâtrales au Canada*, vol. 12, n° 2 (automne 1991), p. 131-140; et Jean-Claude Marcus, « Les fondements d'une tradition théâtrale en Acadie », dans Jean Daigle (dir.), *Les Acadiens des Maritimes : études thématiques*, Moncton, Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, 1980, p. 660. Bien que nous n'ayons pas connaissance d'études comparant les pièces de théâtre montées dans les collèges acadiens et dans ceux de l'Ontario français, nous considérons que les objectifs de la pratique théâtrale dans les collèges de deux régions où les francophones sont minoritaires peuvent être semblables.

## Un théâtre représentatif des tensions entre action nationale et action catholique

La présence de deux conceptions d'une même identité, dans des pièces écrites au même établissement, mais à des moments différents, témoigne de l'évolution de la réflexion entourant l'engagement national et religieux qui se produit dans les milieux intellectuels canadiens-français à partir des années 1930. La synthèse des causes nationale et catholique, préconisée par l'ACJC et par les organismes canadiens-français plus traditionnels, se retrouve dans « Sa Majesté la langue française », qui rend hommage tant aux « pasteurs » qu'aux journalistes et aux parlementaires du Canada français. Bien qu'« Un peuple qui ne veut pas mourir » accorde une grande place à l'identité canadienne-française, les propos moins revendicateurs de cette pièce peuvent rappeler la façon dont les mouvements d'Action catholique spécialisée relèguent l'engagement politique national au second plan. Rappelons encore ici que l'autrice de la pièce, sœur Gabriel-Lalemant, était fortement engagée auprès de la JECF, tant au Collège Bruyère qu'à l'échelle pancanadienne. En 1941, également, l'ACJC, qui s'était vu confier la tâche de fédérer les mouvements d'Action catholique spécialisée au Canada<sup>60</sup>, perd « son mandat épiscopal de direction des mouvements de jeunesse d'Action catholique spécialisée<sup>61</sup> ». Ceux-ci deviennent alors les principaux organes d'engagement de la jeunesse canadienne-française et les seuls regroupements autorisés par la hiérarchie ecclésiastique à se réclamer de l'Action catholique, tandis que l'ACJC, en reprenant sa mission traditionnelle d'action nationale, se voit reléguée, pour un temps, dans la marginalité<sup>62</sup>. Le nationalisme relativement moins fervent d'« Un peuple qui ne veut pas mourir » est vraisemblablement le reflet de l'appartenance de son autrice à la JECF et de la place grandissante des mouvements spécialisés au Canada français. L'évolution de la relation entre les causes nationale et catholique nous offre une clé pour mieux comprendre la coexistence de divers courants idéologiques au Collège Bruyère, au-delà des réunions ou des activités des mouvements de jeunesse au sens strict.

Si « Un peuple qui ne veut pas mourir » contient de nombreux passages célébrant la fidélité des Canadiens français à l'Église catholique,

<sup>60</sup> Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 41-42.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>62</sup> *Ibid.*

les événements évoqués dans cette pièce ne relèvent pas uniquement du domaine religieux pour autant. Sœur Gabriel aborde une variété de sujets contemporains. Par exemple, dans un passage à la fin de la pièce, le coryphée célèbre « [l]e Canada d'aujourd'hui qui a sa place au Conseil des Nations Unies et qui compte de ses fils parmi les princes de l'Église<sup>63</sup> ». La mention des Nations Unies constitue une allusion à la politique, comme on en trouve dans « Sa Majesté la langue française ». Toutefois, sœur Gabriel choisit de faire brièvement mention de la place du Canada en politique internationale, plutôt que de parler des luttes politiques des Canadiens français et des Canadiennes françaises au pays. L'utilisation du mot « Canada » peut même donner l'impression que sœur Gabriel ne fait pas de distinction importante entre le Canada et le Canada français. Ces choix sont cohérents de la part d'une religieuse qui occupe au fil des ans différents postes au sein de la JECF, un mouvement d'Action catholique spécialisée qui se préoccupe minimalement de la question nationale et agit au nom du catholicisme social, plutôt qu'au nom de la défense des intérêts nationaux du Canada français<sup>64</sup>.

Par ailleurs, une véritable « fièvre internationaliste [...] s'empare des mouvements de jeunesse dans les années d'après-guerre<sup>65</sup> ». Les membres de ces mouvements craignent à la fois un nouveau conflit mondial et une augmentation de l'influence communiste. L'Action catholique spécialisée croit que la montée de nationalismes extrémistes, comme ceux que le monde a connus durant la Seconde Guerre mondiale, peut être freinée par le développement de réseaux de solidarité internationaux. Les mouvements d'Action catholique espèrent aussi faire compétition aux nouvelles associations internationales de jeunesse « d'apparences neutres mais contrôlées en sous-main par les communistes européens<sup>66</sup> ». La mention des Nations Unies, qui semble détonner dans la conclusion d'une pièce qui traite surtout d'histoire canadienne-française et de religion catholique, est peut-être une expression de l'internationalisme de la JECF dont fait partie sœur Gabriel.

<sup>63</sup> Sœur Gabriel-Lalemant, « Un peuple qui ne veut pas mourir », p. 9.

<sup>64</sup> Bock, « Introduction : *Vita mutatur* », p. 34. Le chapitre six du même ouvrage, « Une action étudiante (1941-1955) », contient plus d'informations sur les activités de la JECF à Ottawa et sur le parcours de sœur Gabriel-Lalemant.

<sup>65</sup> Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 193.

<sup>66</sup> *Ibid.*

Le passage sur la place du Canada aux Nations Unies montre que les propos de la pièce reflètent les transformations qui s'opèrent dans la société au moment où elle est écrite. Dans d'autres répliques, il semble que sœur Gabriel exprime des inquiétudes par rapport aux transformations de la société canadienne. Dans le passage où Terre-Neuve entre en scène et où le coryphée s'adresse à cette province, ce dernier avance que le « groupe ethnique, [*sic*] français et catholique [*est*] toujours en danger d'être submergé par une immigration croissante<sup>67</sup> ». Bien que les francophones ne représentent effectivement qu'une infime portion de la population de Terre-Neuve-et-Labrador, l'expression d'une peur de l'immigration est en contradiction avec l'enthousiasme à l'égard des Nations Unies évoqué plus haut. Toutefois, la dissonance entre les deux extraits de la pièce s'explique : alors que les mouvements d'Action catholique spécialisée adhèrent à une certaine conception de l'action internationale durant l'après-guerre, les collèges classiques demeurent des milieux nationalistes « où se perpétue le récit épique de la survivance nationale<sup>68</sup> ». Ce débat sur le rapport entre action nationale et action catholique est sans doute présent au Collège Bruyère. Dans un livre à paraître sur les mouvements de jeunesse franco-ontariens, Michel Bock analyse la correspondance et d'autres écrits de sœur Gabriel et ne relève aucune prise de position notable de sa part sur la question nationale<sup>69</sup>. Il serait surprenant que sœur Gabriel ait pu écrire une pièce dans laquelle le nationalisme, tout modéré et consensuel qu'il ait été, constitue le thème central.

En fait, il semble que l'harmonie ne règne pas chez les Sœurs grises d'Ottawa. Bock décrit les critiques que sœur Gabriel adresse aux membres de sa propre congrégation à qui elle reproche, entre autres, de refuser de modifier leur méthode d'enseignement et de manquer d'écoute face aux préoccupations de leurs élèves<sup>70</sup>. En même temps, l'influence de sœur Gabriel à la JECF du Collège Bruyère se voit restreinte. En 1951, ses supérieurs lui confient la tâche de superviser l'expansion de la JECF en Ontario. Cependant, elle n'a pas son mot à dire sur le recrutement de nouvelles assistantes-religieuses pour le mouvement<sup>71</sup>. Sœur Gabriel a peut-être même des rivales parmi les

<sup>67</sup> Sœur Gabriel-Lalemant, « Un peuple qui ne veut pas mourir », p. 5.

<sup>68</sup> Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 180.

<sup>69</sup> Bock, « Une action étudiante (1941-1955) », p. 64.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 59-63.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 62-64.

membres de sa congrégation, qui cherchent à minimiser son influence au sein de celle-ci. Bock mentionne comme adversaire potentielle sœur Marie-Lionel, qui est « très active à l'AEFO [Association de l'enseignement français de l'Ontario], un des principaux vecteurs du nationalisme canadien-français dans le monde scolaire franco-ontarien depuis sa fondation en 1939<sup>72</sup> ». Son implication dans un organisme à vocation nationaliste se distingue de l'engagement, surtout social, de sœur Gabriel. Il est possible, à la lumière des relations parfois conflictuelles qu'elle entretenait avec ses consœurs, de se demander si sœur Gabriel avait les coudées franches au moment d'écrire sa pièce.

En outre, on l'aura remarqué, si le nationalisme d'« Un peuple qui ne veut pas mourir » est moins militant que celui de « Sa Majesté la langue française », la fierté nationale canadienne-française y occupe tout de même une place très importante. Encore une fois, on peut se demander si sœur Gabriel a donné une saveur plus nationaliste à sa pièce à cause de pressions exercées par d'autres membres de sa congrégation. Se pourrait-il que certaines religieuses qui évoluent en contexte franco-ontarien soient réticentes à l'idée de reléguer la question nationale au second plan, par crainte d'affaiblir la communauté franco-ontarienne qui est déjà minoritaire? Les deux pièces à l'étude rappellent d'ailleurs les difficultés auxquelles fait face la population franco-ontarienne en évoquant le Règlement 17. Bref, même à l'intérieur d'une congrégation, les tensions entre action nationale et action catholique peuvent se faire sentir et transparaître à des moments inattendus, entre autres lors d'activités ludiques, comme le théâtre.

### **Un théâtre au féminin?**

La dernière différence importante entre les deux textes à l'étude n'est pas liée aux tensions entre action catholique et action nationale et peut être plus difficile à saisir. Elle concerne la représentation des femmes et de leur place dans la société canadienne-française. On constate qu'« Un peuple qui ne veut pas mourir » accorde plus d'importance que « Sa Majesté la langue française » au rôle des Canadiennes françaises dans le développement d'une conscience nationale. Quand les comédiennes représentant la famille canadienne arrivent sur scène, une longue réplique décrit le rôle particulier de la mère de famille. L'Épouse

---

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 64.

canadienne, c'est ainsi que se nomme le personnage de mère dans la pièce, est surnommée la « gardienne des berceaux » et l'« ange gardien du foyer ». En plus de prodiguer des soins et de s'occuper du foyer, la mère canadienne-française assure la transmission de la langue française et de la religion catholique, les deux aspects centraux de son identité, aux générations à venir. Le Doux Parler de France dit d'ailleurs à l'Épouse canadienne : « Ce langage de la vieille France, tu l'as mis sur les lèvres de tes enfants en leur apprenant les fastes de gloire de la Mère-Patrie », et l'Église canadienne lui dit : « Cette foi de tes pères, tu l'as rendue vivante dans [...] la prière en famille qui montait quotidiennement dans la brunante des longs crépuscules<sup>73</sup>. » Le rôle des mères de famille est donc souligné et même célébré dans cette pièce.

Peut-on affirmer, alors, que les pièces analysées constituent un théâtre qui accorde une grande place aux Canadiennes françaises? Il nous semble que non; à la suite d'une recherche sur d'autres pièces de théâtre destinées aux jeunes filles, les références à la question féminine et au rôle des mères dans les textes à l'étude nous semblent plutôt timides. Bien avant l'écriture des deux pièces qui nous intéressent, la Franco-Américaine Corinne Rochelau rédige *Françaises d'Amérique*. Cette œuvre met en scène des personnages historiques, dont « Madame Louis Hébert (Marie Rollet) et sa fille Guillemette [...] ; Hélène de Champlain à Québec de 1620 à 1624 [...] ; Madame de La Tour au Fort La Tour, en Acadie (1647) [...] ; Jeanne Mance à Montréal de 1641 à 1673 [...] » et plusieurs autres femmes. La pièce est montée par le Cercle Jeanne-Mance de Worcester au Massachusetts en 1915<sup>74</sup>. Plus tard, entre les années 1920 et 1940, l'écrivaine et bibliothécaire Marie-Claire Daveluy se donne comme mission d'« intégrer les femmes dans le récit national<sup>75</sup> ». Elle fait paraître de nombreuses pièces de théâtre mettant en scène des personnages historiques féminins ou des jeunes filles qui discutent de l'histoire canadienne-française. Ces pièces sont très en demande chez les personnes qui travaillent à l'éducation des jeunes filles, elles sont montées « dans plusieurs écoles et couvents

<sup>73</sup> Soeur Gabriel-Lalemant, « Un peuple qui ne veut pas mourir », p. 7.

<sup>74</sup> Tourangeau (dir.), *Dictionnaire des jeux scéniques du Québec au xx<sup>e</sup> siècle*, p. 124-125.

<sup>75</sup> Louise Bienvenue, « Façonner l'âme d'une nation par l'histoire : la vulgarisation historique, selon Marie-Claire Daveluy (1880-1968) », *Historical Studies in Education = Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 32, n° 2 (automne 2020), p. 6.

ainsi que dans les milieux associatifs<sup>76</sup> ». Le livre *Aux feux de la rampe*, paru en 1927, regroupe onze pièces dont cinq qui mettent en scène des femmes importantes de l'histoire canadienne-française ou bien des femmes fictives durant un événement historique; plusieurs des pièces ont une distribution exclusivement féminine<sup>77</sup>.

Les textes de Rochelau et de Daveluy mettent en scène des femmes réelles et fictives et en font des personnages principaux. Le contraste avec la place des personnages historiques féminins dans les pièces à l'étude est donc frappant. Dans « Un peuple qui ne veut pas mourir », la seule femme nommée est Marguerite Bourgeoys. Cette pièce compte toutefois assez peu de noms d'hommes politiques ou de religieux, on y fait surtout référence à des rôles sociaux et à des figures, parmi lesquelles on retrouve l'institutrice et la mère de famille. « Sa Majesté la langue française » comprend encore moins de références précises au rôle des femmes. On y nomme plusieurs patriotes des rébellions de 1837 et 1838 : « Les Bédard, les Papineau, les Lafontaine [*sic*], les Morin »; des évêques de l'Ouest canadien : « Mgr. Taché [*sic*] », « Mgr. Langevin [*sic*] » et des religieux de la renaissance acadienne : « [...] les pères Lefevre, Sigogne, Giroir, Lafrance [...] ». On n'y retrouve cependant pas de nom de religieuse ou d'épouse de politicien.

Les textes à l'étude évoquent des archétypes plutôt que des personnes réelles ou des personnages fictifs dotés d'une personnalité forte. Les pièces du Collège Bruyère se distinguent ainsi d'autres pièces parues à la même époque et même plus tôt, qui mettent en scène des personnages historiques féminins. Cependant, il est très difficile de comparer « Un peuple qui ne veut pas mourir » et « Sa Majesté la langue française » à d'autres spectacles en français joués par des jeunes filles à Ottawa. La thèse de doctorat de Marcel Fortin, qui constitue une importante contribution à l'histoire du théâtre francophone à Ottawa et à Gatineau, comprend un inventaire et une classification par genre théâtral des pièces montées dans quatre établissements d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire pour garçons à Ottawa et à Hull de 1913 à 1967<sup>78</sup>. Cependant, cette thèse ne consacre que trois pages

---

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 14-15.

<sup>77</sup> Marie-Claire Daveluy, *Aux feux de la rampe*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1927.

<sup>78</sup> Fortin, *Le théâtre d'expression française dans l'Outaouais*, p. 92-107. Fortin utilise dans son titre et dans son texte le terme « Outaouais », mais il précise dans son texte qu'il s'intéresse aux villes d'Ottawa et de Hull (Qc), la thèse ayant été écrite

aux « institutions secondaires pour jeunes filles » et ne mentionne pas le Collège Bruyère<sup>79</sup>. Il nous est donc impossible de comparer les pièces que nous analysons à celles mises en scène dans d'autres établissements ou bien au Collège Bruyère à un autre moment. Une étude plus poussée des autres pièces, publiées ou dactylographiées, conservées dans la bibliothèque ou les archives des Sœurs de la Charité d'Ottawa serait nécessaire afin de broser un portrait plus global de la place des femmes dans le théâtre du Collège Bruyère.

## **Conclusion**

Pour une multitude de raisons allant du faible volume d'archives à l'état de la recherche sur les collèges féminins en Ontario, il est important de garder à l'esprit que notre interprétation des pièces de théâtre écrites au Collège Bruyère n'est qu'une hypothèse difficile à vérifier. Le peu de détails sur le contexte d'écriture des pièces et l'absence de documents nommant les intentions des autrices (ou peut-être de l'auteur dans le cas de « Sa Majesté la langue française ») ne nous permettent pas de déterminer avec certitude les objectifs pédagogiques de la pratique théâtrale au Collège Bruyère. Une compréhension fine des tensions qui traversent le champ intellectuel franco-ontarien ainsi que la congrégation des Sœurs grises offre toutefois une clé pour interpréter les deux pièces à l'étude, du moins à l'intérieur de certaines limites.

Grâce à une telle analyse des tensions idéologiques propres au milieu intellectuel franco-ontarien, nous estimons que la pratique théâtrale au Collège Bruyère contribue à cultiver un sentiment d'appartenance chez les comédiennes et chez le public. Les autrices ou les auteurs des pièces rédigées au collège sont influencés par le milieu intellectuel catholique canadien-français dans lequel elles ou ils évoluent. Les représentations de l'identité canadienne-française, dans les pièces à l'étude, reflètent donc différentes conceptions du rapport entre action nationale et action catholique. La structure des pièces étudiées et les thèmes qu'elles abordent laissent deviner qu'on ne pratique pas le théâtre que pour approfondir l'étude de la littérature et permettre aux élèves d'améliorer leur diction. Les religieuses qui œuvrent au Collège Bruyère sont conscientes des pratiques théâtrales en vogue au Canada français et

---

avant la création de la ville de Gatineau dont Hull est aujourd'hui un secteur.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 140-142.

s'inspirent du pageant historique, un genre déjà utilisé pour mettre en scène des sujets patriotiques et historiques, pour transmettre leur conception de l'identité canadienne-française aux élèves. Toutefois, cette conception n'est pas la même dans les années 1930 et 1950. Si les pièces analysées célèbrent toutes deux la nation canadienne-française et la religion catholique, en 1937 on ne se gêne pas pour évoquer des personnages politiques et adopter un ton militant, alors qu'en 1953, le ton se veut plus consensuel et moins revendicateur, comme si les grandes luttes nationales étaient chose du passé. L'activité théâtrale au Collège Bruyère sert ainsi de fenêtre à travers laquelle il est possible d'apercevoir l'évolution de la relation entre institutions catholiques et nationalisme canadien-français.

Certains passages des pièces à l'étude soulignent le rôle des mères de famille dans la transmission de la langue française et de l'identité canadienne-française. On peut en déduire que les deux pièces, qui s'adressent à un public particulier, les élèves du Collège Bruyère, ont un objectif précis, leur rappeler leur devoir de future mère et d'épouse canadienne-française. Les deux textes analysés accordent donc une grande importance au rôle historique et contemporain des mères de famille canadiennes-françaises. Toutefois, on y retrouve très peu de références à des femmes qui ont marqué l'histoire du Canada français. Y aurait-il ici, encore une fois, un désir de ne pas séparer le groupe franco-ontarien, déjà marginalisé par sa situation linguistique? Emily Lamarche perçoit une réalité semblable dans les regroupements féminins franco-ontariens qui tardent à s'afficher comme féministes durant les années 1970. Elle attribue ce retard au fait que, selon elle, le discours franco-ontarien est incapable d'admettre des oppressions basées sur autre chose que l'identité ethnolinguistique<sup>80</sup>.

Finalement, malgré la petite taille de l'échantillon analysé, il semble que le Collège Bruyère a permis à certaines de ses éducatrices d'exprimer leur conception du Canada français et même leur vision du monde, et de faire usage de leur créativité en écrivant une pièce de théâtre. L'étude des pratiques théâtrales dans les collèges classiques pourrait être approfondie en déterminant si des pièces comparables à celles rédigées au Collège Bruyère existent dans les archives d'autres

---

<sup>80</sup> Emily Lamarche, *Femmes d'action : l'évolution idéologique de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises entre 1971 et 1996*, thèse de maîtrise, (histoire), Université de Sherbrooke, 2022, p. 36-37.

collèges et si elles reflètent les mêmes tensions entre action nationale et action catholique.



## **HORS-DOSSIER - ARTICLE LIBRE**



# ***L'exil mouvant comme patrie :* les migrations savantes de Pierre Dansereau entre l'Europe et l'Amérique (1936-1968)<sup>1</sup>**

Daniel Poitras  
Historien

## **Résumé**

Cet article étudie les pérégrinations et le rapport à l'exil de l'écologiste Pierre Dansereau, l'un des acteurs les plus actifs, mais les moins connus du champ d'études des migrations savantes au Québec. À la fois « retour d'Europe » et « retour d'Amérique », Dansereau possédait tous les atouts et les privilèges pour incarner le chercheur migrant idéal. Son habileté à susciter des appartenances temporaires et non contraignantes allait de pair avec son extraordinaire activité comme passeur scientifique et culturel. Nous montrons que si ceux que l'on nomme les « retours d'Amérique » adoptent une approche plus pragmatique ou carriériste que les « retours d'Europe », certains n'en ont pas moins vécu une expérience renversante sur place et éprouvante à leur retour. Les réenracinements au Québec ont été, de fait, difficiles pour Dansereau après des années passées dans des universités, européennes mais surtout américaines, dont la diversité culturelle et l'envergure scientifique contrastaient avec celles des universités québécoises. La trajectoire de

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier l'équipe des archives de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour leur aide précieuse, particulièrement Claude Cantin.

Dansereau, dont l'expérience exilique s'est manifestée en fonction de ses ambitions scientifiques, de ses ancrages institutionnels et de l'évolution sociopolitique du Québec, invite à nuancer la polarité entre les retours « paisibles » d'Amérique et ceux beaucoup plus « tourmentés » d'Europe. Elle éclaire également le cas de ces contemporains qui, au lieu de répondre à l'appel de l'apostolat de la compétence des années 1960, ont vécu la Révolution tranquille à distance.

### **Abstract**

*This article examines the peregrinations and exile of ecologist Pierre Dansereau, one of the most active but least-known players in the field of scholarly migration studies in Quebec. At once a “retour d’Europe” and a “retour d’Amérique”, Dansereau possessed all the assets and privileges to embody the ideal migrant researcher. His ability to create temporary, non-binding affiliations went hand in hand with his extraordinary activity as a scientific and cultural facilitator. We show that, although the so-called “retours d’Amérique” adopt a more pragmatic or careerist approach than the “retours d’Europe”, some of them have nonetheless had a transformative experience on the spot, and a trying one on their return. For Dansereau, re-establishing roots in Quebec was difficult after years spent in European and, above all, American universities, whose cultural diversity and scientific scope contrasted with those he knew at home. The trajectory of Dansereau, whose exile experience was shaped by his scientific ambitions, his institutional roots and Quebec’s socio-political evolution, invites us to nuance the polarity between the “peaceful” returns from America and the much more “tormented” ones from Europe. It also sheds light on the case of those contemporaries who, instead of answering the call of the apostolate of competence in the 1960s, experienced the Quiet Revolution afar.*

En 1961, le professeur Pierre Dansereau décide de quitter l'Université de Montréal (UdeM) pour s'exiler à New York. La concomitance de son départ et du début de la Révolution tranquille est surprenante compte tenu de l'hostilité de longue date de Dansereau à l'égard du régime duplessiste. Pourquoi l'ancien et fougueux Jeune-Canada, devenu

entre-temps un chercheur reconnu internationalement, prend-il cette décision au moment où la Révolution tranquille, qu'il appelait de ses vœux, s'amorce? Pour répondre à cette question, nous nous pencherons dans cet article sur le rapport complexe du chercheur à l'exil (mot récurrent dans ses textes et ses correspondances), rapport qui nous met sur la piste non pas de l'exil forcé (par l'État ou par les circonstances), mais de l'exil volontaire, plus connu sous le nom d'expatriation<sup>2</sup>. En nous concentrant sur la période allant du milieu des années 1930 à la fin des années 1960, au cours de laquelle Dansereau change souvent d'adresses, nous analyserons l'expérience exilique de l'expatrié<sup>3</sup> par le prisme des migrations savantes, qui transforment alors les milieux universitaires et, plus largement, le Québec<sup>4</sup>.

Dans l'historiographie des migrations savantes des Québécois, deux groupes ont retenu l'attention : les « retours d'Europe », davantage associés aux années 1900-1940<sup>5</sup> et, plus récemment, les « retours d'Amérique », surtout étudiés pour la période 1940-1960<sup>6</sup>. Dans les deux cas, il s'agit de chercheurs ou d'artistes, souvent jeunes, qui ont bénéficié de bourses du gouvernement ou d'organisations pour aller se former soit en Europe, entre autres en France, soit aux États-Unis, particulièrement dans le

<sup>2</sup> Sur ces termes, voir Edward W. Said, qui distingue entre l'exilé et l'expatrié, ce dernier étant parti volontairement, même s'il peut expérimenter la solitude, l'aliénation et le déracinement de l'exilé (*Reflections on Exile and Other Essays*, Cambridge, Harvard University Press, 2003, p. 181). Expatrié, Dansereau utilise néanmoins le mot *exil* à de nombreuses reprises pour rendre compte de son expérience, ce que nous ferons également.

<sup>3</sup> Sur les enjeux temporels de l'expérience exilique, voir Alexis Nuselovici, « L'exil comme expérience », *Collège d'études mondiales*, n° 43, septembre 2013.

<sup>4</sup> Il peut s'agir de la venue de chercheurs étrangers, comme dans le cas du chercheur polonais Georges Welter, qui a fui la guerre pour se réfugier à l'École polytechnique de Montréal (Jean-Marie Desroches et Robert Gagnon, « Georges Welter et l'émergence de la recherche à l'École polytechnique de Montréal, 1939-1970 », *Recherches sociographiques*, vol. 24, n° 1 [janvier-avril 1983], p. 39-54), ou de chercheurs canadiens-français partis étudier à l'étranger.

<sup>5</sup> Michel Lacroix, *L'invention du retour d'Europe : réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du xx<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014.

<sup>6</sup> Voir le numéro thématique de la revue *Mens*, dirigé par François-Olivier Dorais, Jean-François Laniel, Daniel Poitras et Jules Racine St-Jacques, « Le "moment américain" des universitaires québécois : appropriations, transferts et réseaux (1930-1960) », vol. 20, n°s 1-2 (2019-2020).

Nord-Est<sup>7</sup>. Le mot *retour* en dit long sur la perspective adoptée dans ces recherches : étudier moins le séjour en tant que tel que le passage et la transition afin de saisir l'expérience exilique. Le cas de Dansereau, qui a peu retenu l'attention des historiens<sup>8</sup>, est particulier en ce qu'il a été successivement un retour d'Europe, où il a étudié de 1936 à 1939, et un retour d'Amérique à deux reprises : en 1955, après avoir enseigné à l'Université du Michigan, et en 1968, après un long séjour new-yorkais à l'Université Columbia<sup>9</sup>. La façon dont Dansereau habite ses ancrages temporaires est révélatrice de son expérience du retour dédoublée entre l'Europe et l'Amérique, expérience qui a beaucoup plus qu'une valeur géographique : elle est constitutive de sa volonté d'arc-bouter, sur les plans de la science et du dialogue culturel, les approches des deux continents. Passeur de cultures et passeur de sciences, Dansereau adopte ainsi une posture fluide qui lui évite à la fois les pièges d'une appartenance qui réduirait sa mobilité et le confinement d'une expatriation qui l'exclurait de l'histoire du Québec.

Comme la plupart de ses contemporains, Dansereau conçoit sa migration en fonction d'un Québec qui est perçu comme une petite collectivité en marge des empires ou des anciens empires, ou encore de ce qu'on appelle à cette époque l'*universe*<sup>10</sup>. Les retours d'Europe sont emblématiques de cette posture : partis en France pour se hisser au-delà des horizons étroits de leur province, ils expérimentent l'expatriation comme une épreuve doublement existentielle et collective qui les confronte au Vieux Continent et à sa culture millénaire sous la forme d'un déracinement ponctué de nostalgie, d'idéalisation ou de filiation, le plus souvent impossible et tragique. En comparaison, les États-Unis ne représentent pas un passé monumental auquel se mesurer, mais un

<sup>7</sup> Voir Robert Gagnon et Denis Goulet, *La formation d'une élite : les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois (1920-1959)*, Montréal, Éditions du Boréal, 2020.

<sup>8</sup> Cette absence est d'autant plus surprenante que Dansereau a joué un rôle important dans plusieurs chapitres de l'histoire du Québec, de l'épisode des Jeune-Canada au mouvement du Rassemblement en passant par l'internationalisation de la recherche. Elle s'explique peut-être par son exil de 1961 à 1968, période pendant laquelle de nombreuses figures du monde universitaire ont participé à la Révolution tranquille ou à la sphère publique et ont laissé leur marque dans la mémoire collective, à commencer par l'ami de Dansereau, André Laurendeau.

<sup>9</sup> On pourrait ajouter un troisième retour d'Amérique, du Brésil cette fois, en 1947.

<sup>10</sup> Voir François-Olivier Dorais, « Les retours d'Europe et d'Amérique comme figures heuristiques de la petite nation au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 64, n° 2 (mai-août 2023), p. 317-342.

avenir qui, brillant ou inquiétant, implique et entraîne nécessairement le Québec, ne serait-ce que par son identification – consentie ou non – au continent américain. Les retours d'Amérique ont donc tendance à adopter une approche qui, pour être plus pragmatique, n'en est pas moins, face à la démesure et à l'ambition associées aux États-Unis, éprouvante ou renversante. À cet égard, Dansereau se distingue de plusieurs de ses compatriotes : grâce à son habitus familial, à sa participation précoce aux réseaux scientifiques internationaux, à sa grande confiance en lui-même et à son cosmopolitisme, il s'insère avec facilité dans le monde universitaire américain, mais peine à s'adapter à sa propre société à son retour au Québec. Sa trajectoire invite à nuancer la polarité entre les retours « paisibles » d'Amérique et ceux beaucoup plus « tourmentés » d'Europe<sup>11</sup>.

En utilisant principalement la correspondance, les articles et les entrevues de Dansereau<sup>12</sup>, nous analyserons d'abord son passage en Europe avant d'aborder son premier long séjour aux États-Unis, qui est suivi de son retour à Montréal, entre 1955 et 1961, auquel nous consacrerons plusieurs pages : c'est en effet là que se noue la trame des expatriations du chercheur, qui se bute à un milieu universitaire jugé rigide et engoncé dans le passé, dont les retards lui semblent réverbérer ceux du Québec. Nous examinerons enfin son second exil américain, beaucoup plus trouble que le premier. Malgré sa réputation internationale grandissante, Dansereau ressent vivement la distance qui le sépare du Québec qui émerge de la Révolution tranquille.

## Explorer le monde : de l'Europe au Brésil

Pierre DANSEREAU : « *Savez-vous une chose, Jean? Les Canadiens sont une bande de "maudits peureux".* »

<sup>11</sup> Voir à ce propos Michel Lacroix et Jean-Philippe Warren, « Le "retour d'Europe", figure autochtone d'un exilé intérieur », dans Xavier Garnier et Jean-Philippe Warren (dir.), *Écrivains francophones en exil à Paris : entre cosmopolitisme et marginalité*, Paris, Karthala, 2012, p. 49-66.

<sup>12</sup> Sauf indication contraire, les références utilisées dans cet article renvoient au Fonds Pierre Dansereau (22P) dans les archives de l'UQAM.

Jean DÉSY : « *C'est pour cela, mon cher Pierre, qu'il faut les entraîner, souvent malgré eux*<sup>13</sup>. »

Dans le Québec de l'entre-deux-guerres, les migrations savantes constituent un privilège qui échoie à bien peu de jeunes gens, c'est-à-dire, en tenant compte du caractère genré de l'accès aux études supérieures, à bien peu de jeunes hommes<sup>14</sup>. Ceux qui effectuent des séjours d'études à l'étranger bénéficient pour la plupart d'un habitus familial avantageux. C'est le cas de Pierre Dansereau, né à Outremont en 1911 d'une mère franco-américaine et d'un père ingénieur à la Ville de Montréal. Tout en voyageant fréquemment avec son père, avec qui il entretient une bonne relation et qui l'aidera financièrement tout au long de sa vingtaine, le jeune Dansereau parle couramment anglais à la maison, sa mère ayant conservé « une mentalité d'une certaine façon plus américaine que canadienne<sup>15</sup> », si bien qu'il fréquente les petits anglophones de sa rue et chante avec eux *London bridge is falling down*. Son bilinguisme, auquel s'ajoutera éventuellement le portugais, sera au cœur de son adaptabilité dans différents milieux culturels et universitaires, tout comme le fait qu'il n'aura pas d'enfants avec son épouse, Françoise Masson, une artiste-peintre qui l'accompagnera dans plusieurs de ses périple<sup>16</sup>.

Au début des années 1930, après des études au Collège Sainte-Marie et au Collège de Sudbury, Dansereau se lance, à 18 ans, à la découverte du monde en s'engageant comme matelot sur des navires qui l'amèneront de l'Arctique aux tropiques. De retour au Québec, après avoir pris la tête avec son ami André Laurendeau des Jeune-Canada, un mouvement nationaliste, il entreprend des études en droit, mais bifurque et s'inscrit en agronomie à l'Institut agricole d'Oka, où il expérimente un enfermement qui lui répugnera toute sa vie : « [...] nous étions enfermés à double tour<sup>17</sup> », écrira-t-il à propos de cette expérience qui

<sup>13</sup> Dansereau à Jean Désy, 22 avril 1947; Jean Désy à Dansereau, 2 mai 1947, Montréal, Archives de l'Université du Québec à Montréal (ci-après Archives de l'UQAM), Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/1532.

<sup>14</sup> Sur la participation des femmes aux migrations savantes, voir Gagnon et Goulet, *La formation d'une élite*.

<sup>15</sup> Entretien entre Pierre Villon et Dansereau, 28 octobre 1974, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-010/7.

<sup>16</sup> Ils se sont mariés en 1935.

<sup>17</sup> Entretien entre Fernand Seguin et Dansereau, 6 janvier 1973, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-0101/9.

faisait écho à ses « huit ans de purgatoire chez les Jésuites<sup>18</sup> ». Après avoir renoncé à s'établir sur une ferme pour devenir agriculteur, le jeune homme peine alors à se décider sur la marche à suivre : « [...] je me suis toujours senti des aptitudes pour plusieurs espèces d'existence<sup>19</sup> », écrit-il à Marie-Victorin, dont il suit bientôt les traces en se dirigeant vers la botanique et en effectuant ses premières migrations savantes. Arrivé en Europe en 1936, il multiplie les rencontres scientifiques tout en étudiant à l'Université de Paris et à l'Université de Genève, où il obtient son diplôme en 1939. Là-bas, il est « plongé dans une matière [idéologique] infiniment plus riche que celle dans laquelle nous avons pu vivre jusqu'ici ». Il est aux premières loges pour voir la montée des fascismes, ce qui l'amène à remettre en question le nationalisme qu'il défendait quelques années plus tôt et à se rapprocher du socialisme, au point de prendre le parti – ce qui choque Marie-Victorin – des communistes espagnols contre « une Espagne fasciste, puissamment militarisée<sup>20</sup> », c'est-à-dire une Espagne qui a pourtant la cote au Québec, où l'opinion tend à s'aligner sur les gouvernements proches de l'Église catholique.

Fasciné par la diversité des opinions politiques qui s'expriment sur le Vieux Continent, Dansereau n'est toutefois pas impressionné outre mesure : « [...] ma foi il y a tant de choses que nous n'avons pas à envier à l'Europe en général et à la France en particulier [...] Leurs vieilles maisons m'enchantent, mais elles sont si vieilles et appartiennent au passé. Nous avons, nous, un si bel avenir! J'éprouve cela d'une façon plus vive ici. Jamais je n'ai été aussi heureux d'être Américain<sup>21</sup>! » Cette déclaration est bien sûr à prendre avec un grain de sel : il s'agit d'une boutade utilisée dans les correspondances des jeunes chercheurs pour marquer la rupture avec l'admiration, jugée béate et paralysante, de leurs prédécesseurs pour le vieux pays. De fait, Dansereau est sévère

<sup>18</sup> Dansereau à Charles Lussier, 24 février 1959, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3477.

<sup>19</sup> Dansereau à Marie-Victorin, 12 mars 1936, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3605.

<sup>20</sup> Dansereau à Marie-Victorin, 27 avril 1938, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3605. C'est également en Europe que Dansereau rejette les positions antisémites qui circulaient alors au Québec, notamment chez les Jeune-Canada (Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 1 [été 1986], p. 5-28).

<sup>21</sup> Dansereau à Marie-Victorin, 31 octobre 1936, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3605.

à l'égard des retours d'Europe – il les appelle « Anciens d'Europe » –, dont quelques-uns lui ont enseigné : « [...] leur poursuite de la forme, dans la prison coloniale, a permis à très peu d'entre eux de vivre une vie authentique [...] Ce n'est qu'à condition d'être "exilés-sur-place" qu'ils participaient au trésor universel. Ils n'en sont pas revenus<sup>22</sup>. » Dansereau n'échappera lui-même pas tout à fait à ce sort : il expérimentera lui aussi cet exil-sur-place lorsqu'il reviendra au Québec, particulièrement lors de son second retour en 1955.

Le séjour européen de Dansereau est contemporain de celui de son bon ami André Laurendeau, qu'il côtoie à Paris. La comparaison de leurs expériences outre-mer mériterait une étude à part entière; elle révélerait dans les deux cas l'influence de ces séjours sur les jeunes Canadiens français. Même si Laurendeau remet lui aussi son nationalisme des premières heures en question, il vit en France une expérience déchirante qui en fera l'une des figures emblématiques et renouvelées du retour d'Europe. Il contribuera à faire du Vieux Continent « non plus une part manquante du soi collectif [...] mais plutôt une part intérieure, qu'il s'agi[t] d'assumer<sup>23</sup> », comme l'écrit François-Olivier Dorais. La différence est importante : part manquante, l'Europe s'impose en tant qu'horizon inatteignable qui mobilise – et parfois monopolise – l'expérience du temps et de l'espace du migrant; part intérieure, elle étoffe une contenance et affine une distinction, celle du Canadien français porteur de la culture française en Amérique du Nord, et laisse le champ libre à d'autres horizons géographiques et culturels. Dansereau, pour sa part, est beaucoup moins tourmenté par la relation complexe entre le Québec et la France, ses doutes et ses angoisses se rapportant d'abord à sa future carrière. De fait, si le retour de Dansereau au pays, en 1939, se fait en douceur, c'est qu'il a moins cherché en Europe une expérience initiatique qu'un lieu de formation et de réseautage.

Cette approche plus pragmatique rend le jeune botaniste d'autant plus attentif à l'horizon américain, où il envisage un moment de poursuivre ses études, influencé ici encore par Marie-Victorin, qui avait insisté sur la nécessité pour les Canadiens français de se détourner de la « Mecque parisienne » et d'assumer leur ancrage en Amérique du

---

<sup>22</sup> Pierre Dansereau, « Lettre de New York », *Liberté*, vol. 6, n° 3 (mai-juin 1964), p. 241.

<sup>23</sup> Dorais, « Les retours », p. 325.

Nord<sup>24</sup>. Et puis, la distanciation de Dansereau à l'égard de l'Europe est d'autant plus aisée qu'il aspire, à l'instar de plusieurs jeunes Canadiens français à cette époque, à penser le Québec à la jonction de l'Europe et de l'Amérique afin, pour citer Hubert Aquin, étudiant à l'UdeM au tournant des années 1950, de « réaliser une formule humaine imprévisible » qui transformerait non seulement le Québec, mais l'Amérique en entier<sup>25</sup>. Dansereau s'attelle à cette tâche dès son séjour en Europe, d'où il écrit à Marie-Victorin : « Je me fais une assez haute idée du rôle que nous aurons à jouer dans le développement de la civilisation américaine (car l'euro péenne est nettement sur le déclin) pour croire à la très grande importance de notre "vision du monde"<sup>26</sup> ».

De retour à Montréal, Dansereau trouve un emploi au Jardin botanique avant de fonder, en 1943, le Service de biogéographie. Financé par le gouvernement provincial mais rattaché à l'UdeM, le Service, qui compte quelques employés, lui assure un salaire annuel oscillant entre 2000 et 2600 dollars. Dansereau est également nommé professeur assistant – ce qui équivaut au statut de chargé de cours – à la Faculté des sciences, où il subit la méfiance qui est parfois réservée aux retours d'Europe durant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Selon Fernand Seguin, qui est lui aussi à la Faculté, Dansereau est suspect parce qu'il a l'air d'un « grand seigneur », qu'il s'exprime dans un français parfait et qu'il « affiche des idées socialistes »<sup>27</sup>. Malgré cette ambiance et un avenir professionnel incertain, Dansereau, qui déploie une intense activité de chercheur, navigue aisément dans les dédales du financement de la recherche, ce qui est loin d'être la norme chez les universitaires canadiens-français à cette époque. Dansereau parvient ainsi à obtenir de l'argent des gouvernements provincial et fédéral ainsi que des organismes financiers tels que le Centre national de recherches, la Fondation John-Simon-Guggenheim et la Fondation Carnegie.

<sup>24</sup> Marie-Victorin, « Les sciences naturelles dans l'enseignement supérieur », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 17 (décembre 1931), p. 24-35. Voir aussi Édouard Montpetit, *Reflets d'Amérique*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1941.

<sup>25</sup> Hubert Aquin, « Les miracles se font lentement », *Quartier latin*, 16 mars 1951, p. 1.

<sup>26</sup> Dansereau à Marie-Victorin, 25 avril 1937, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3605.

<sup>27</sup> Entretien entre Fernand Seguin et Dansereau, 6 janvier 1973, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-0101/9.

Au milieu des années 1940, Dansereau saute sur l'occasion de faire un premier long séjour depuis son retour d'Europe : il se rend au Brésil où il passe quinze mois comme professeur invité grâce à l'initiative de Jean Désy, ambassadeur du Canada au Brésil et pionnier de la diplomatie culturelle canadienne<sup>28</sup>. Les deux hommes partagent la même mission : donner du courage aux Canadiens français (voir l'exergue de cette partie) et « faire éclater les cadres du provincialisme qui malheureusement nous étouffe encore<sup>29</sup> ». Pour y parvenir, Dansereau confie à un autre correspondant : « [...] je m'emploie, comme vous le savez, à faire passer un courant d'air international dans notre bonne province », tâche qui préoccupait les retours d'Europe avant lui et qui occupera plusieurs retours d'Amérique<sup>30</sup>. Déjà, sur le campus, des étudiants s'activent à cette fin, dont Camille Laurin, Hubert Aquin, Pierre Perrault, Denis Lazure et Jean-Marc Léger, qui s'efforcent d'ouvrir, dans le journal *Quartier latin*, par le biais du Club des relations internationales ou grâce à leurs propres récits de voyage, le campus à des idées dites dangereuses telles que le socialisme, la liberté de parole, la laïcité et l'internationalisme<sup>31</sup>.

Pour mettre en pratique cet internationalisme, Dansereau obtient des bourses pour attirer des étudiants brésiliens à l'UdeM, où il essaie de faire advenir, malgré son modeste capital symbolique et les moyens encore limités de l'institution, cette énigmatique *formule humaine imprévisible* dont parle Aquin. Lors d'une soirée dédiée à l'amitié canado-brésilienne, à une époque où les rapprochements sont plus nombreux entre le Québec et l'Amérique latine<sup>32</sup>, Dansereau proclame son ambition de faire de l'Université « un admirable laboratoire où se fondent avec harmonie les tendances les plus diverses de la vieille

<sup>28</sup> Voir Eric Fillion, *Distant Stage: Québec, Brazil, and the Making of Canada's Cultural Diplomacy*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2022.

<sup>29</sup> Dansereau à Jean Désy, 25 avril 1945, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/1532.

<sup>30</sup> Dansereau à John P. Humphrey, 15 septembre 1947, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/2638. Voir Lacroix, *L'invention du retour d'Europe*.

<sup>31</sup> Voir Nicole Neatby, *Carabins ou activistes? L'idéalisme et la radicalisation étudiante à l'Université de Montréal au temps de Duplessis*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997.

<sup>32</sup> Voir Maurice Demers, « L'autre visage de l'américanité québécoise : les frères O'Leary et l'Union des Latins d'Amérique pendant la Seconde Guerre mondiale », *Globe*, vol. 13, n° 1 (2010), p. 125-146.

civilisation européenne et celles de la vie américaine<sup>33</sup> ». Il prend également la tête de la Société d'éducation des adultes du Québec, pour laquelle il sollicite (et obtient) une bourse de la Fondation Carnegie. Pour lui, la Société doit élever le niveau d'instruction du Québec, mais aussi servir de passerelle à des activités interculturelles afin de rassembler « *a variety of groups with different cultural, linguistic and religious background*<sup>34</sup> ». La capacité de l'UdeM à accueillir rapidement ce « courant d'air international » sera déterminante dans la trajectoire de Dansereau, qui a de grandes attentes envers l'Université.

### Le premier exil américain

Michel Lacroix et Jean-Philippe Warren écrivaient que « la question de l'exil hante l'imaginaire des écrivains québécois francophones » parce qu'elle est « liée à [une] existence souvent marginale<sup>35</sup> ». On peut élargir le propos aux chercheurs qui se retrouvent eux aussi dans une position marginale, particulièrement avant les vagues d'embauche universitaires des années 1960. C'est le cas de Dansereau, qui n'arrive pas à accéder au professorat malgré un profil international de plus en plus recherché au Québec. À la fin des années 1940, il envisage sérieusement de quitter son *alma mater* : « Quant à ce que je ferai ensuite, c'est un peu vague. La situation à Montréal est très mauvaise. Je suis assez tenté par des offres d'institutions américaines<sup>36</sup> ». Comme d'autres universitaires, il est découragé par le sous-investissement en éducation supérieure, un mauvais salaire, le sous-développement de plusieurs disciplines et la faiblesse des infrastructures scientifiques. Plus encore, l'UdeM, après une traversée du désert qui l'a menée au bord de la faillite dans les années 1930, vient de déménager du Quartier latin au flanc nord-ouest du mont Royal, où la vie culturelle est inexistante. Dans le nouvel édifice dessiné par l'architecte Ernest Cormier, tout est à faire : « [...] c'était un désert, cet immense édifice en 1942 quand on a commencé de l'occuper<sup>37</sup> », se rappellera Dansereau, qui

<sup>33</sup> Dans « La fête de l'amitié canado-brésilienne », *La Presse*, 11 avril 1947, p. 17.

<sup>34</sup> Pierre Dansereau, « The Quebec Association for Adult Education », janvier 1948, Montréal, Archives de la Fondation Carnegie, Grant Files, boîte III.A 303.

<sup>35</sup> Lacroix et Warren, « Le "retour d'Europe" », p. 49.

<sup>36</sup> Dansereau à Charles Baehni, 8 juillet 1948, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/217.

<sup>37</sup> Entretien entre Louis Martin et Dansereau, [1973?], Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-010/8.

a l'impression de trouver « l'anarchie et la confusion partout – surtout à l'Université<sup>38</sup> », où il déplore de nombreux dysfonctionnements sur les plans de l'administration, de la recherche et de l'enseignement<sup>39</sup>.

Le choc est d'autant plus brutal que Dansereau a connu les campus vivants et riches de traditions de l'Europe et des États-Unis, qui impressionnent alors considérablement les chercheurs canadiens-français. L'appréhension d'une réélection de l'Union nationale, en 1948, achève d'assombrir le portrait pour le jeune chercheur : « À Montréal, ça va très mal. Peut-être quitterai-je définitivement l'Université. Nous avons des élections provinciales qui laissent prévoir une victoire pour le Duplessis. Cette fois-ci nous aurons la dictature pour de bon<sup>40</sup> ». Peut-être sympathise-t-il à ce propos avec Paul-Émile Borduas, un soir d'octobre 1948, où il est invité à une fête chez le peintre en présence de l'historien américain Mason Wade et d'autres convives. Malgré quelques réserves à l'égard de ce qu'il considère comme des emportements du *Refus global* (1948), Dansereau apprécie ce manifeste qui condamne le confinement du Québec « à l'écart de l'évolution universelle de la pensée pleine de risques<sup>41</sup> ». Des deux hommes, Dansereau sera le premier à s'expatrier; Borduas, qui se retrouve dans la précarité après avoir perdu son emploi à l'École du meuble, l'imitera en 1953, d'abord à Cape Cod et ensuite à New York, puis Paris.

En 1950, Dansereau accepte l'offre de l'Université du Michigan, à Ann Arbor, où il devient professeur de botanique pour un salaire de 5500 dollars par année, le double de ce qu'il gagnait au Service de biogéographie. Le chercheur n'est pas parti dans un pays inconnu : en plus de ses racines familiales franco-américaines, il manifeste un vif intérêt pour les milieux universitaires américains depuis les années 1930. Encore étudiant, il n'hésitait pas à écrire aux chercheurs américains et à échanger du matériel avec eux. Contrairement à plusieurs universitaires qui vivent une acculturation disciplinaire difficile aux États-Unis, où les exigences sont beaucoup plus élevées et où la barrière de la langue

<sup>38</sup> Dansereau à Désy, 22 avril 1947, Montréal, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/1532.

<sup>39</sup> Voir Daniel Poitras et Micheline Cambron, *L'Université de Montréal : une histoire urbaine et internationale*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2023.

<sup>40</sup> Dansereau à Désy, 13 juillet 1948, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/1532.

<sup>41</sup> Paul-Émile Borduas dans A.-G. Bourassa, *Refus global et ses environs*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1988, p. 51.

est un obstacle<sup>42</sup>, Dansereau s'adapte aisément à son nouveau milieu. Pendant les années 1940, sa proactivité et son talent lui avaient valu des invitations dans différentes institutions américaines, dont l'Université de l'Illinois et l'Université du Vermont, ou encore dans la station biologique de l'État de New York. Il avait également assisté aux congrès de l'American Association for the Advancement of Science, où il aurait fait bonne figure : « [...] j'étais écouté, j'étais discuté. Ça allait admirablement bien avec les Américains<sup>43</sup> », dira-t-il. Cette aisance est favorisée par sa spécialité, la botanique, qui n'exige pas, contrairement à la physique ou à la chimie, des ressources considérables, ce qui avait déjà contribué au rayonnement international précoce d'un Marie-Victorin. De plus, la botanique, ne se confinant pas dans les frontières étatiques, incite ses praticiens à embrasser de larges territoires, tout en étant très locale, chaque plante étant liée à un milieu écologique particulier. De fait, juste avant son aventure brésilienne, Dansereau avait parcouru, en 1943 et 1944, près de 50 000 kilomètres en automobile à travers l'Amérique du Nord pour ses recherches.

Alors que pour plusieurs savants canadiens-français, l'expérience américaine a, contrairement à l'expérience européenne, quelque chose de sécurisant en ce qu'elle permet de « confirmer la différence culturelle de l'être francophone sans pour autant nier l'ancrage nord-américain<sup>44</sup> », Dansereau n'a pas besoin de s'appuyer sur cette différence pour se donner une contenance, ce qui ne veut pas dire qu'il n'en fera pas l'une des clés de sa contribution à la science et au dialogue culturel. Pour cette raison, il n'est pas pris dans le jeu dangereux de la comparaison avec la France, dont plusieurs retours d'Europe ont fait les frais, mais non sans en tirer, comme Fernand Dumont, de nombreuses intuitions pour mieux habiter et penser le Québec<sup>45</sup>. L'américanité précocement assumée de Dansereau court-circuite le face-à-face France-Québec et lui offre une voie de traverse. De fait, lorsqu'il se rend aux États-Unis, ce n'est pas devant une altérité radicale qu'il se retrouve, mais devant

---

<sup>42</sup> Voir Jules Racine St-Jacques, *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française, 1932-1962 : contribution à l'histoire intellectuelle du catholicisme et de la modernité au Canada français*, thèse de doctorat (histoire), Québec, Université Laval, 2015, p. 290-302.

<sup>43</sup> Entretien entre Madeleine Poulin et Dansereau, août 1998, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-010/16.

<sup>44</sup> Dorais, « Les retours », p. 331.

<sup>45</sup> Fernand Dumont, *Récit d'une émigration*, Montréal, Éditions du Boréal, 1997.

un horizon des possibles dans lequel il peut projeter un potentiel qui n'est pas extérieur, mais déjà présent en lui. Si ce potentiel est également présent chez ses compatriotes en vertu de leur américanité, Dansereau peut y accéder directement grâce à l'habitus hérité de son éducation familiale. Alors que plusieurs retours d'Amérique reconnaîtront avoir eu à dépasser un certain complexe d'infériorité afin de s'affirmer aux États-Unis, Dansereau confiera plutôt : « [...] je voyais cet optimisme du peuple américain, cette confiance formidable que les Américains avaient en eux-mêmes. Moi, je l'avais personnellement, cette confiance<sup>46</sup> ».

Cette confiance permet à Dansereau de se sentir comme un poisson dans l'eau à l'Université du Michigan. Durant cette période qu'il qualifie d'« âge d'or<sup>47</sup> », il vit des années fructueuses sur les plans de la vie universitaire et de la recherche. Il a le sentiment de contribuer de plusieurs façons au monde universitaire américain, notamment en utilisant la culture qu'il a reçue au collège classique et développée en Europe : « [...] mes collègues valorisaient énormément la culture générale que j'avais<sup>48</sup> ». Ses étudiants, quant à eux, sont élogieux dans leur évaluation de ses cours : « [...] *an excellent instructor who is genuinely interested in the students* », écrit l'un d'eux. Ils sont unanimes à dire que Dansereau les amène à réfléchir autrement à la science : « [...] *his concern with ideas and ability to get students to think-question is one of his greatest assets* », tout en soulignant son humanité : « [...] *this teacher is the most "human" professor that I have encountered at University of Michigan* », ajoute un autre<sup>49</sup>. Ces commentaires ont sûrement eu l'heur de plaire à Dansereau, lui qui cherchait à incarner la figure du professeur humaniste capable, dans ses mots, de « *conveys the experience of other places and other times, and above all of other men, as he draws from the whole of the human treasury*<sup>50</sup> ».

<sup>46</sup> Entretien entre Louis Martin et Dansereau, [mai 1973?], Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-010/8.

<sup>47</sup> Entretien entre Madeleine Poulin et Dansereau, août 1998, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-010/16.

<sup>48</sup> Entretien entre Agnès Pivot, Normand Brunet et Dansereau, 2002, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-010/18.

<sup>49</sup> Évaluations de cours, University of Michigan, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-610, 03/17.

<sup>50</sup> Pierre Dansereau, « Experiments in Communication of Canadian Universities in a World Context », 1962, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-660, 01.

Pendant cet âge d'or institutionnel, Dansereau est moins prolifique en commentaires sur sa vie à Ann Arbor ou en réflexions politiques ou idéologiques, qu'il s'agisse des États-Unis, de l'Europe ou du Québec. Il ne s'engage d'ailleurs pas dans la vie publique, qu'il se contente d'observer. Son expérience américaine est fortement influencée par ce qu'il découvre à l'Université du Michigan, surnommée l'Athènes du Nord pour son cosmopolitisme : « L'atmosphère de ce campus qui est d'ailleurs singulièrement multinational [...] des étudiants eux-mêmes, surtout au niveau gradué, venaient de partout; des profondeurs juives de Brooklyn jusqu'à des principautés asiatiques<sup>51</sup> ». Plusieurs retours d'Amérique sont également frappés par cette diversité des campus américains, dont Andrée Maillet, qui vit à la Maison internationale de New York, et Pierre Elliott Trudeau qui, à Harvard, a « l'impression d'y vivre en symbiose avec les cinq continents<sup>52</sup> ». Ce portrait contraste évidemment avec l'ouverture encore balbutiante et frileuse de l'UdeM, qui n'embauche, du moins en théorie, que des francophones et des catholiques et dont le corps étudiant est encore fort homogène. Ce n'est qu'au cours des années 1950 et surtout 1960 que les étudiants étrangers y seront de plus en plus nombreux, transformant le campus en ce laboratoire interculturel auquel Dansereau rêvait<sup>53</sup>.

## Le retour au Québec et l'exil-sur-place

« *The exile knows that in a secular and contingent world,  
homes are always provisional [...]. Exiles cross borders [and]  
break barriers of thought and experiences<sup>54</sup>* ».

Nous avons dit que Pierre Dansereau s'était exilé au moment où l'UdeM entrait dans une phase de réorganisation. Au milieu des années 1950, l'Université poursuit cette phase et tente de rationaliser son système administratif, inutilement compliqué et beaucoup trop

---

<sup>51</sup> Entretien entre Pierre Villon et Dansereau, 28 octobre 1974, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-010/7.

<sup>52</sup> Pierre Elliott Trudeau, *Mémoires politiques*, Montréal, Le Jour éditeur, 1993, p. 45.

<sup>53</sup> Voir Daniel Poitras, « *Les métèques grondent dans la cité* : les étudiants étrangers face au syndicalisme étudiant au Québec (1954-1968) », *Recherches sociographiques*, vol. 58, n° 3 (2017), p. 629-658.

<sup>54</sup> Said, *Reflections on Exile*, p. 185.

décentralisé – c'était le principal reproche de l'inspecteur américain Irwin Conroe dans son rapport de 1947<sup>55</sup>. Elle a plusieurs autres défis : actualiser ses deux chartes (civile et papale); professionnaliser son corps enseignant, la majorité étant des chargés de cours et plusieurs n'ayant pas les diplômes requis; développer les infrastructures nécessaires, à commencer par des résidences, une maison des étudiants et un centre sportif; et stabiliser ses finances précaires. C'est que l'UdeM est pauvre, à la merci des subventions du gouvernement provincial et sans accès à l'argent que le gouvernement fédéral a investi dans les universités canadiennes au cours des années 1950<sup>56</sup>. Sans système de distribution établi, le financement est arbitraire, ce qui permet à l'Union nationale d'intimider les universités, déjà suspectes de couvrir des fléaux comme l'irréligion, le communisme ou le libertinage, selon les conclusions d'un historien proche du pouvoir, Robert Rumilly<sup>57</sup>. Cette précarité financière explique pourquoi l'UdeM peine à conserver ses chercheurs réputés et à en recruter de nouveaux, pourtant indispensables à l'essor de la recherche et de la renommée de l'institution.

Dans ce contexte, l'absence d'un chercheur brillant comme Dansereau, enfant prodige des migrations savantes, ne passe pas inaperçue. À la Faculté des sciences, ils sont plusieurs à espérer et à préparer son retour. Pour l'attirer, ils ne lui offrent rien de moins que les postes de doyen et de directeur de l'Institut de botanique. Dans sa campagne de charme, Abel Gauthier lui promet une liberté d'action inédite. Tout en admettant que « la mode est aux hommes sages et pondérés », il ajoute : « [...] tu sais bien que ce ne sont pas les sages qui font les universités. Je souhaiterais que le doyen ne fût pas trop sage ». À cet appel qui flatte l'anticonformisme de Dansereau, Gauthier ajoute : « [...] nous manquons de personnalités fortes capables de redorer le blason qu'a laissé le Frère Victorin. Il me semble que tu peux réussir une telle œuvre : le décanat, ton séjour aux États-Unis, les voyages [...] tout cela donnera beaucoup de prestige et permettra de vaincre bien des

<sup>55</sup> Voir Poitras et Cambron, *L'Université de Montréal*, p. 228-229.

<sup>56</sup> Cet argent est bloqué par l'Union nationale, qui dénonce un empiètement sur ses prérogatives en éducation. Voir Jules Racine St-Jacques et Martin Maltais, « Faire l'économie du savoir : usages et représentations du financement public des universités du Québec, de l'après-guerre à la Révolution tranquille (1950-1968) », *Globe*, vol. 17, n° 2 (2014), p. 117-142.

<sup>57</sup> Robert Rumilly, *L'infiltration gauchiste au Canada français*, édité par l'auteur, 1956.

résistances<sup>58</sup>. » Après six mois de réflexion, Dansereau accepte mais pose quelques conditions, parmi lesquelles une charge administrative légère et la liberté de voyager fréquemment<sup>59</sup>.

Lors de sa toute première réunion comme doyen à la Faculté des sciences, qui débute, comme c'est la coutume à l'UdeM, par la prière, Dansereau entend bien jouer le rôle de « motivateur ». En présence du recteur, qui assistera à la plupart des séances, il remercie ses collègues et déclare, en songeant peut-être à la *formule humaine imprévisible* évoquée plus tôt : « [...] nous avons beaucoup reçu des autres [...] Il est temps pour nous de payer de retour, et de contribuer à donner quelque chose aux autres ». Pour conclure, il lance cet appel : « [...] ouvrons la Faculté à des expériences humaines<sup>60</sup> ». Par *humaines*, le doyen entend ici valoriser les projets individuels, l'expérimentation et l'ouverture à l'innovation afin de dynamiser la Faculté et, dans cet élan, entraîner le reste de l'Université. Pour ce faire, Dansereau puisera régulièrement dans son expérience américaine. À propos d'un débat sur le statut, plutôt flou, des professeurs agrégés et titulaires, Dansereau suggère d'adopter la formule américaine selon laquelle la carrière débute par le statut d'*assistant professor* pendant trois ans (renouvelable une fois), suivi de la promotion ou du congédiement. Pour la titularisation, le doyen croit que « l'ancienneté seule ne doit pas compter, mais surtout la compétence scientifique<sup>61</sup> ». Il espère aussi instiller l'idée, qu'il a vue à l'œuvre aux États-Unis, d'une « Faculté des gradués » et de « collèges universitaires » qui prendraient en charge une partie du travail fait par les collèges et garantiraient la qualité des diplômes<sup>62</sup>. Mais l'enthousiasme initial de Dansereau est mis à dure épreuve et plusieurs de ses projets n'aboutissent guère ou ne progressent pas assez rapidement, sans parler des déconvenues qu'il subit quant au

<sup>58</sup> Abel Gauthier à Dansereau, 12 août 1954, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/2094

<sup>59</sup> Dansereau à Irénée Lussier, 25 mars 1957, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 3479.

<sup>60</sup> Faculté des sciences, « Procès-verbal », 5 février 1955, Montréal, Archives de l'Université de Montréal (ci-après Archives de l'UdeM), Fonds Faculté des sciences, E0096. Le mandat de Dansereau ne débutera officiellement qu'en juin 1955.

<sup>61</sup> Faculté des sciences, « Procès-verbal », 2 décembre 1955, Archives de l'UdeM, Fonds Faculté des sciences, E0096.

<sup>62</sup> Dansereau à Charles Lussier, 24 février 1959, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3477.

recrutement des professeurs<sup>63</sup>. Il juge en outre son influence insuffisante sur les programmes de la Faculté, qui sont débattus à la Commission des études, monopolisée par des hommes « sages et pondérés », dont Abel Gauthier et le nouveau recteur de l'UdeM, Irénée Lussier.

Par un hasard institutionnel, le quinquennat de Dansereau commence la même année que celui de Lussier. Les deux hommes n'auront pas une relation facile, le premier reprochant au second son traditionalisme et le second critiquant les dérapages et le manque de solidarité institutionnelle du premier. Il faut dire que la prudence du recteur lui est en partie imposée par Rome, qui veille au grain sur la catholicité de l'institution, et par le financement imprévisible du gouvernement provincial, tous les administrateurs ayant en tête le sort subi par le père Georges-Henri Lévesque, doyen de la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval, qui avait payé cher son opposition à Duplessis<sup>64</sup>. À l'UdeM, les administrateurs cherchent à faire le moins de vagues possible et à éteindre les voix critiques des professeurs et des étudiants, mais leurs tentatives sont de plus en plus inefficaces. Contrairement aux décennies précédentes, au cours desquelles les universitaires s'accommodaient tant bien que mal d'une structure hiérarchique qui ne tolérait pas la contestation ouverte – au nom du *corps* universitaire et de l'unité –, les prises de parole sont désormais difficiles à maîtriser et encore plus à museler.

En 1956, la création par Dansereau et Pierre Elliott Trudeau du Rassemblement, un mouvement d'éducation politique, n'a rien pour rassurer les administrateurs. Situé à gauche, il entend éduquer les Québécois à la démocratie et aux droits de la personne, tout en défendant l'idée d'un État interventionniste capable de favoriser l'accès à l'éducation et de réduire les inégalités sociales. Il n'est pas surprenant que ce soit au Cercle universitaire de l'UdeM, en 1956, que Dansereau expose les objectifs de ce mouvement dont il est le président; après tout, les universitaires sont en première ligne pour critiquer le régime duplessiste. Dans son discours, il mentionne quelques principes qui lui sont chers, dont celui de l'épanouissement individuel : « [...] les hommes vivent en société afin que chacun puisse se réaliser », notamment grâce « à la formation intellectuelle du citoyen », qui

<sup>63</sup> Dansereau est particulièrement amer que la Faculté n'ait pas recruté Lucien Lévesque, qui avait travaillé quatre ans au Service de biogéographie.

<sup>64</sup> Voir Racine St-Jacques, *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque*.

doit pouvoir « accéder à tous les échelons de l'enseignement »<sup>65</sup>. Son engagement dans le Rassemblement ne fait que confirmer, aux yeux de certains, le socialisme de Dansereau, qui est pourtant plutôt modéré, comme il l'admettra lui-même (« *I am a socialist of rather a pale stripe*<sup>66</sup> »).

En 1958, un autre événement vient raffermir cette réputation : l'annonce de la première grève générale des étudiants du Québec, qui réclament la gratuité scolaire. Alors que les administrateurs, conscients que l'UdeM est l'épicentre de la grève, s'inquiètent et menacent de faire intervenir les policiers sur le campus si les étudiants vont de l'avant, Dansereau défend leur prise de parole. Sa sympathie ne date pas d'hier : dès les années 1940, il les accompagnait dans diverses conférences et séminaires internationaux, notamment au Canada, en Allemagne et au Ghana. Des étudiants campés à gauche n'hésitaient d'ailleurs pas à se confier à lui, dont Gilles Bergeron, qui sollicitait « les conseils d'un aîné qui n'a pas su vieillir comme tant d'autres<sup>67</sup> ». Quelques jours avant la grève, dans une entrevue accordée au journal *Le Devoir*, Dansereau déclare comprendre pourquoi les étudiants sont « suffisamment exaspérés pour recourir à la grève », notamment parce que le « recrutement se fait trop exclusivement parmi les classes aisées de la société ». Il ajoute qu'il est « nécessaire que l'opinion publique soit provoquée, même d'une façon violente », et conclut que la destinée des universités ne devrait pas être décidée seulement par le gouvernement, l'Église et les administrateurs, mais également par les professeurs et les étudiants<sup>68</sup>.

L'intervention de Dansereau a l'effet d'une bombe dans le bureau d'Irénée Lussier, qui voit son autorité et plus encore sa crédibilité remises en cause. Le recteur lui répond la journée même : « [...] je trouve la chose extrêmement désagréable », et lui reproche son commentaire « imprudent et fâcheux » en soulignant le « principe d'unité » qui doit régner à l'UdeM. Il ajoute sur un ton menaçant (qu'il utilise également avec les leaders étudiants) : « J'ai peur que votre responsabilité soit grande s'il se produit des incidents fâcheux dans les jours difficiles

<sup>65</sup> « Il faut doter Québec d'une démocratie », *Le Devoir*, 14 septembre 1956, p. 1.

<sup>66</sup> Dansereau à Edgard A. Anderson, 25 mai 1959, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/83.

<sup>67</sup> Gilles Bergeron à Dansereau, 18 avril 1949, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/463.

<sup>68</sup> Dansereau, dans « Grève, jeudi prochain, dans les universités du Québec », *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> mars 1958, p. 1.

qui s'annoncent [...]. Première note de grave opposition entre nous; j'espère qu'il n'y en aura pas de seconde<sup>69</sup>. » Il conclut en exigeant l'entière collaboration du doyen à l'avenir. Dans sa réponse, Dansereau ne résiste pas à lui lancer une pointe : « Je ne demande pas mieux que d'y contribuer [à l'UdeM] si vous vouliez faire plus souvent appel à ma collaboration. » À partir de ce moment, la relation entre les deux hommes sera au plus mal, au point où Dansereau écrira que « le présent recteur exerce si mal son autorité que des hommes comme Frégault et moi-même ne pouvons éventuellement que démissionner<sup>70</sup> ». Facteur aggravant dans sa relation avec le recteur, Dansereau s'engage aussi du côté des professeurs lors de la mise sur pied, au milieu des années 1950, de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal (APUM), présidée par Guy Frégault et vite soupçonnée de « communisme » dans une province où la syndicalisation est encore suspecte<sup>71</sup>.

L'émergence de l'APUM est contemporaine de la montée d'une autre force organisationnelle, celle des étudiants, réunis sous l'égide de l'Association génération des étudiants de l'Université de Montréal (l'AGEUM), qui devient rapidement l'association étudiante la plus puissante et influente au Québec et au Canada<sup>72</sup>. Inspiré par l'idéologie du *syndicalisme étudiant* importée de France, l'AGEUM utilise la grève de 1958 pour mettre en branle un mouvement étudiant qui promeut la responsabilité et l'action sociales des jeunes, fustige le paternalisme des administrateurs, tout en dénonçant l'élitisme et la reproduction sociale dont l'université est complice. À la fin des années 1950, professeurs et étudiants, qui forment désormais deux contre-pouvoirs qui pèseront lourd dans l'évolution de l'Université par la suite, se rejoignent dans la volonté de secouer et de moderniser les structures de l'UdeM. Or, ces combats pour démocratiser l'université et le Québec, qui galvanisent les adversaires de l'Union nationale et des « hommes pondérés », semblent user Dansereau, qui est très affecté par les résistances qu'il rencontre :

<sup>69</sup> Irénée Lussier à Dansereau, 1<sup>er</sup> mars 1958, Archives de l'UdeM, Fonds du Secrétariat général, D1/1036.

<sup>70</sup> Dansereau à René Lévesque, 3 avril 1961, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3376.

<sup>71</sup> Dansereau, entrevue avec Jacques Rouillard (*Apprivoiser le syndicalisme en milieu universitaire : histoire du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal*, Montréal, Éditions du Boréal, 2006, p. 26).

<sup>72</sup> Voir Poitras et Cambron, « Contestation et militantisme », dans *L'Université de Montréal*.

« *I was readily punished for my vanity, however, by being totally disregarded by the Administration because of my "leftist" tendencies* ». Selon lui, cette suspicion s'étend à l'ensemble des autorités au Québec (« *At present, I do not sit well with the Church [...] nor with the State*<sup>73</sup> »), ce qui expliquerait son influence réduite.

L'amertume de Dansereau ne peut toutefois être réduite aux contrecoups de son activité publique ou à la stagnation du milieu universitaire. Après tout, il admettra « que ces années, tout de même, ont été des années d'essor<sup>74</sup> ». Et puis, plusieurs des attentes de Dansereau sont en voie de se réaliser : le « Conseil provincial de recherche » qu'il appelle de ses vœux sera créé sous le nom de Fonds de recherche du Québec au tournant des années 1970; la Station de biologie qu'il juge nécessaire sera établie en 1965 à Saint-Hippolyte; la charte de l'Université, qu'il considère vieillotte et « rédigée d'une façon invraisemblablement moyen-âgeuse [*sic*]<sup>75</sup> », sera remplacée à la fin des années 1960; les congés sabbatiques qu'il désire pour les professeurs afin qu'ils puissent se consacrer à la recherche seront éventuellement mis en place; l'internationalisation du campus, à laquelle il rêve depuis son passage à l'Université du Michigan, progresse rapidement, la Faculté des sciences étant un terreau fertile à cet égard : « nous avons ouvert les portes à des étrangers, nous avons eu une succession de boursiers post-doctorants anglais, espagnol, indien, français, etc.<sup>76</sup> », dira-t-il. Enfin, le ministère de l'Éducation qu'il espère sera bientôt créé.

Pour expliquer l'amertume tenace de Dansereau durant son décanat, il faut tenir compte de son expérience contemporaine du temps, qui est alors marquée par la phase prométhéenne du régime moderne d'historicité. Cette phase, qui s'étend de l'après-guerre jusqu'au milieu des années 1960, gagne véritablement en cadence à partir du milieu des années 1950 au Québec<sup>77</sup>. Elle est caractérisée par une grande confiance

<sup>73</sup> Dansereau à Edgard A. Anderson, 25 mai 1959, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/83.

<sup>74</sup> Entretien entre Dansereau et Fernand Seguin, 6 janvier 1973, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-0101/9.

<sup>75</sup> Dansereau à René Lévesque, 3 avril 1961, Montréal, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3376.

<sup>76</sup> Entretien entre Dansereau et Fernand Seguin, 6 janvier 1973, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-0101/9.

<sup>77</sup> Daniel Poitras, *Expérience du temps et historiographie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2018, p. 68-80.

dans la capacité de transformer et de remodeler le monde, de l'économie à l'environnement en passant par l'éducation et les services sociaux. Le lancement de projets d'envergure, comme la centrale Manic-5, l'Expo 67 et l'aventure olympique, tout comme l'édification de l'État-providence ou la mise sur pied du Bureau d'aménagement de l'est du Québec, qui mettront tous l'accent sur le volontarisme étatique et sur la planification à moyen ou à long terme, sont emblématiques de cette confiance de pouvoir maîtriser le présent, mais également le futur.

La science joue un rôle déterminant dans cette phase prométhéenne, ce qui accroît d'autant plus l'influence des universités et des retours d'Amérique, qui ont eux-mêmes assisté, aux États-Unis, à l'incarnation la plus spectaculaire de ce prométhéisme. Ils sont particulièrement éblouis ou troublés par les grandes villes, comme New York et Chicago, où ils sentent le temps s'accélérer – « on ne saurait trop insister sur la vitesse là-bas; depuis notre retour nous courons encore, affaire d'habitude », écrit l'un d'eux<sup>78</sup> – et où ils assistent au déploiement d'une activité scientifique qui s'appuie sur des bibliothèques gigantesques et des infrastructures à la fine pointe de la technologie. Il n'est pas étonnant qu'à leur retour, quelques-uns grossiront les rangs des serviteurs de l'État et des technocrates qui remodeleront l'État québécois en profondeur, y compris d'anciens universitaires de carrière tels que Guy Frégault, qui entrera au ministère des Affaires culturelles après avoir entendu l'appel de l'apostolat de la compétence au début des années 1960<sup>79</sup>.

Au cours des années 1950 et particulièrement dans la seconde moitié, ce spectacle du progrès, s'il suscite à l'occasion des railleries qui puisent dans un vieux fond d'antiaméricanisme, renvoie bien les chercheurs canadiens-français à la représentation d'un Québec qui peine à monter sur les rails de l'Histoire. Bloqué, stagnant, engoncé dans ses mythes et ses peurs, le Québec, ou plus précisément sa classe dirigeante, génère par contraste avec le puissant voisin du Sud une expérience du temps caractérisée par le *retard* et par son corollaire, l'urgence du rattrapage. Plusieurs expérimentent ce que Gérard Pelletier, syndicaliste, cofondateur de *Cité libre* et membre du Rassemblement,

---

<sup>78</sup> Massie Belleau, « La découverte de l'Amérique », *Quartier latin*, 12 novembre 1949, p. 1.

<sup>79</sup> Voir É.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Québec, Éditions du Septentrion, 2002.

nommera les *années d'impatience*<sup>80</sup>. Ces années sont particulièrement éprouvantes pour ceux qui, comme Dansereau, n'espèrent rien de moins que « des transformations radicales dans notre Province<sup>81</sup> » et vivent d'autant plus difficilement le décalage entre les mesures prises et les résultats obtenus. Le doyen aurait-il surestimé sa capacité à transformer le milieu universitaire ou, du moins, à accélérer sa marche en avant? Déjà, en 1939, Marie-Victorin, qui avait lui aussi eu des démêlés avec l'administration de l'UdeM, tentait de tempérer les élans réformistes du jeune Dansereau : « [...] songez qu'il nous faut tous, dans une certaine mesure, nous modeler aux institutions, car il est bien difficile pour ne pas dire impossible que les institutions se modèlent sur chacun de nous<sup>82</sup>. » La situation est d'autant plus frustrante pour Dansereau qu'on lui avait déroulé le tapis rouge : il s'était amené à l'UdeM en « sauveur », tout drapé de ce prestige du retour d'Amérique qu'il partageait avec d'autres chercheurs dont Guy Rocher, revenu au Québec avec un capital symbolique international : « Harvard m'avait donné comme un halo<sup>83</sup> », dira le sociologue.

Le sentiment d'impuissance de Dansereau, qui n'arrive pas à se réenraciner au Québec, le renvoie à une autre forme d'exil, qu'il a lui-même nommé « exil-sur-place » en parlant des retours d'Europe de l'entre-deux-guerres. Il écrit à un correspondant américain : « [...] *the full meaning of something called alienation strikes me in the chest (the head? The heart?) whenever I return from a journey abroad*<sup>84</sup> ». Ce n'est pas que la situation politique est nécessairement plus heureuse à l'étranger; c'est qu'elle l'affecte moins. À propos de son séjour à Ann Arbor, Dansereau dira : « [...] les convictions qui me portaient à combattre (verbalement) McCarthy et d'autres réactionnaires dangereux [...] étaient loin de m'engager aussi profondément que mon opposition à l'autoritarisme du clergé québécois et du dictateur Maurice Duplessis<sup>85</sup> ». Le sentiment d'aliénation qui en découle mine sa capacité à habiter non seulement

<sup>80</sup> Gérard Pelletier, *Les années d'impatience*, Montréal, Stanké, 1983.

<sup>81</sup> Dansereau à Charles Lussier, 20 janvier 1959, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3477.

<sup>82</sup> Marie-Victorin à Dansereau, 8 mai 1939, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3605.

<sup>83</sup> Dans Dorais, « Les retours », p. 329.

<sup>84</sup> Dansereau à Frank Egler, 19 juillet 1957, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/1739.

<sup>85</sup> Dansereau, « Lettre de New York », p. 234-235.

le Québec, mais le présent lui-même, ce qui pousse le chercheur à trouver du réconfort dans la nostalgie, ici pour la *vie* en Europe et là pour la *vie universitaire* aux États-Unis. C'est une métaphore olfactive qu'il utilise pour se rappeler le Vieux Continent : « [...] ces jours-ci je songe constamment à Paris, ou plutôt à la France. Au milieu d'une phrase, une bouffée d'air européen entre en moi et m'étouffe, me rend de nouveau étranger, hostile à ce langage [du conservatisme] qui monte autour de moi, ce langage qui a l'odeur de pulpe des Trois-Rivières<sup>86</sup> ». Lorsqu'il songe aux États-Unis, ce sont plutôt les milieux universitaires qui lui viennent spontanément en tête, particulièrement celui à Ann Arbor, dont il parlera « avec beaucoup de nostalgie<sup>87</sup> » et qui deviendra un point d'ancrage dans son nomadisme institutionnel : là-bas, « je m'étais identifié totalement à l'université (il m'arrivait de dire "nous"), [et] je n'étais d'aucune façon étranger<sup>88</sup> ». À la fin des années 1950, cette nostalgie est exacerbée par l'appartenance précaire du chercheur, qui rêve à des horizons passés et, ainsi, se prépare une voie de sortie.

Malgré son sentiment d'aliénation et un horizon d'attente québécois de plus en plus obscurci en dépit des transformations auxquelles il assiste, Dansereau garde le cap sur son ambition de raccorder, en science, les approches européenne et américaine. Pour y parvenir, il compte à la fois sur ses propres travaux et sur sa foisonnante sociabilité universitaire, deux domaines où sa marge de manœuvre est moins contrainte par les lenteurs ou les blocages institutionnels. Il prend au sérieux ce « rôle de communicateur culturel » chargé de « faire passer certaines informations et certaines valeurs de l'une à l'autre culture ». Son premier grand livre, *Biogeography* (1957), est d'ailleurs une combinaison entre « l'empirisme anglo-saxon et la spéculation latine<sup>89</sup> ». Ces combinaisons inédites emballent Dansereau, qui y voit une façon de décroiser les disciplines et d'ouvrir les universités. Il prend parfois les accents d'un Marshall McLuhan, qui parle alors d'une révolution de la connaissance qui fait éclater les cadres et les traditions<sup>90</sup>, lorsqu'il écrit que la « *relation of popular*

<sup>86</sup> Dansereau à Charles Lussier, 24 février 1959, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3477.

<sup>87</sup> Entretien entre Agnès Pivot, Normand Brunet et Dansereau, 2002, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-010/18.

<sup>88</sup> Dansereau, « Lettre de New York », p. 234-235.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 236.

<sup>90</sup> Marshall McLuhan, *Understanding Media: The Extensions of Man*, New York, McGraw-Hill Book Company, 1964.

*culture to Culture is a brand-new one, the possibilities of shifting from one language to the other (French to English; mathematics to literature; games to physics) are without precedent*<sup>91</sup> ». Cette révolution de la connaissance, dont la faisabilité est accentuée par la phase prométhéenne du régime moderne d'historicité, Dansereau la projette tout autant dans la culture que dans la recherche et l'enseignement.

Dans ses cours, il incite ses étudiants à franchir les frontières disciplinaires et à nourrir leurs travaux à plusieurs sources; au professeur, il recommande de « *ride it across disciplinary boundaries and into adjacent areas [to] make the objects of his teaching meaningful within the totality of knowledge*<sup>92</sup> ». Ces appels à l'audace interdisciplinaire et à la rupture avec la tradition rendent mal à l'aise certains de ses collègues, qui semblent bousculés par leur énergique doyen. Usant d'un euphémisme, Dansereau admettra lui-même que ses critiques de l'étroitesse et du manque d'envergure du corps professoral ne lui ont « pas valu l'affection entière de la plupart de [s]es collègues<sup>93</sup> ». Il n'est pas le seul à se buter à cette résistance; à la Faculté des sciences sociales, Philippe Garigue, nommé doyen en 1957, cherche lui aussi à modeler la vie scientifique par tous les moyens, quitte à faire la vie dure à ses professeurs<sup>94</sup>. Manifesteraient-ils ce qu'Edward Said mentionnait à propos de l'impétuosité des exilés, pour lesquels « *willfulness, exaggeration, overstatement* » sont des « *methods for compelling the world to accept [their] vision*<sup>95</sup> »? Quoi qu'il en soit, Dansereau et Garigue font partie de cette nouvelle génération de doyens qui, forts de leur expérience à l'extérieur du Québec<sup>96</sup>, sont frappés par l'insuffisance et l'inconsistance du niveau et de la vie scientifiques à l'UdeM.

Ces appels à la traversée des frontières disciplinaires, tout en reflétant la propre expérience de la mobilité – et la propre hantise de l'immobilité – de Dansereau, joueront pour beaucoup, par la suite, dans le rayonnement

<sup>91</sup> Pierre Dansereau, « Experiments in Communication of Canadian Universities in a World Context », 1962, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-660, 01.

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> Entretien entre Dansereau et Fernand Seguin, 6 janvier 1973, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-0101/09.

<sup>94</sup> Voir les témoignages recueillis par Pierre Duchesne, *Guy Rocher*, t. I : 1924-1963, Montréal, Québec Amérique, 2019, p. 351-373.

<sup>95</sup> Said, *Reflections on Exile*, p. 182.

<sup>96</sup> Garigue est né en Angleterre, mais a grandi en France.

de ses approches en écologie<sup>97</sup>. Mais si cet horizon d'une révolution de la connaissance allège quelque peu ses problèmes d'appartenance et de modelage institutionnel, il ne suffit pas.

## Le second exil américain

Dès 1959, Dansereau semble résolu à quitter le Québec. Il pourrait paraître étonnant qu'il envisage de s'expatrier à ce moment, mais rien ne dit alors que l'Union nationale ne sera pas au pouvoir encore longtemps, si bien que Dansereau, qui n'est certainement pas, cette année-là, prophète dans son pays, écrit à propos d'un changement de régime politique : « [...] à quarante-sept ans je ne nourris plus aucun espoir<sup>98</sup> ». Deux ans plus tard, la défaite de l'Union nationale et l'élection du Parti libéral de Jean Lesage n'ont pas changé sa résolution. Il faut dire que les tensions ne se sont pas résorbées à l'UdeM et qu'on lui a offert le poste de directeur adjoint et de chef du département d'écologie du Jardin botanique de New York, le deuxième en importance sur la planète, ainsi que celui de professeur à la prestigieuse Université Columbia. Il est très tenté par cette offre plus lucrative qui lui permettrait de travailler dans une ville cosmopolite, qui a souvent été décrite comme un laboratoire du futur par les chercheurs et les artistes canadiens-français qui y ont séjourné. C'était le cas de Borduas qui, pendant son expatriation new-yorkaise, imaginait la métropole américaine comme le tremplin d'une politique universelle et postnationale<sup>99</sup>, et celui de Gérard Bergeron, qui, lui, arpentait les couloirs du siège des Nations Unies afin d'y voir en action un nouvel ordre mondial<sup>100</sup>.

Alarmés par cette rumeur, de nombreux acteurs des sphères universitaire, religieuse et politique tentent de convaincre Dansereau de rester. Dans une lettre au cardinal Paul-Émile Léger, également

<sup>97</sup> Voir à ce propos Normand Brunet *et al.* (dir.), *L'espoir malgré tout : l'œuvre de Pierre Dansereau et l'avenir des sciences*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2017, notamment Paulo Freire Vieira et Mauricio Andrés Ribeiro, « Pierre Dansereau, homme de science et de conscience ».

<sup>98</sup> Dansereau à Charles Lussier, 20 janvier 1959, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3477.

<sup>99</sup> Voir Étienne Beaulieu, *La pomme et l'étoile*, Québec, Éditions Nota bene, 2019, p. 138-140.

<sup>100</sup> Gérard Bergeron, « Le corps et l'âme de New York », *Notre Temps*, 14 septembre 1946.

chancelier de l'UdeM, un groupe de professeurs influents demande au prélat d'intercéder auprès de Dansereau : « Ses collègues [...] souhaitent vivement qu'il reste parmi eux [puisque] son départ appauvrirait considérablement le milieu scientifique canadien-français<sup>101</sup> ». Les tentatives du chancelier auprès du doyen démissionnaire sont vaines, tout comme celles du nouveau ministre des Richesses naturelles, René Lévesque, qui téléphone à Dansereau le 13 février 1961 dans l'espoir de lui faire changer d'avis. Dans une lettre, l'écologiste le remercie de cette attention et en profite pour faire plusieurs propositions quant à la protection et à la mise en valeur des milieux naturels au Québec<sup>102</sup>.

La démission de Dansereau met le recteur Lussier dans l'embarras. L'un des chercheurs les plus éminents de l'UdeM quitte son poste sous sa gouverne et il n'est pas le premier. Dansereau suit Guy Frégault (histoire), Antonio d'Iorio (médecine) et Paul-André Crépeau (droit), pour en nommer quelques-uns. Dans sa dernière lettre à Dansereau, le recteur adoucit le ton : « Jusqu'au dernier moment, j'ai conservé espoir que nous arriverions à une solution [mais] nous étions en compétition impossible à soutenir », écrit-il en faisant référence à New York. Il ajoute : « [...] il nous est arrivé de vous faire quelque peine par notre impuissance à répondre à votre idéal; la peine était d'abord nôtre et reste profondément nôtre<sup>103</sup> ». Cet aveu révèle à quel point l'ardeur réformiste de Dansereau a remué l'UdeM. Les étudiants, eux, ne sont pas moins choqués par son départ, auquel ils consacrent quelques articles en fustigeant l'incapacité de l'Université à conserver ses meilleurs éléments. Une véritable crainte se manifeste devant « cette hémorragie de professeurs, cette saignée », écrit Jacques Guay, qui conclut : « [...] nous espérons une fois de plus que ce départ soit le point final de l'exode<sup>104</sup> ». Le départ de Dansereau est d'autant plus ironique qu'il avait participé, quelques années plus tôt, avec Claude Bissell, de l'Université de Toronto, à l'effort de rapatrier des chercheurs canadiens expatriés aux États-Unis<sup>105</sup>.

<sup>101</sup> Maurice L'Abbé *et al.*, à Paul-Émile Léger, 9 février 1961, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3286.

<sup>102</sup> Dansereau à René Lévesque, 3 avril 1961, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3376.

<sup>103</sup> Irénée Lussier à Dansereau, 16 février 1961, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3479.

<sup>104</sup> Jacques Guay, « Le départ de M. Pierre Dansereau », *Quartier latin*, 23 février 1961, p. 1.

<sup>105</sup> Dansereau à Claude Bissell, 12 novembre 1959, Archives de l'UQAM, Fonds

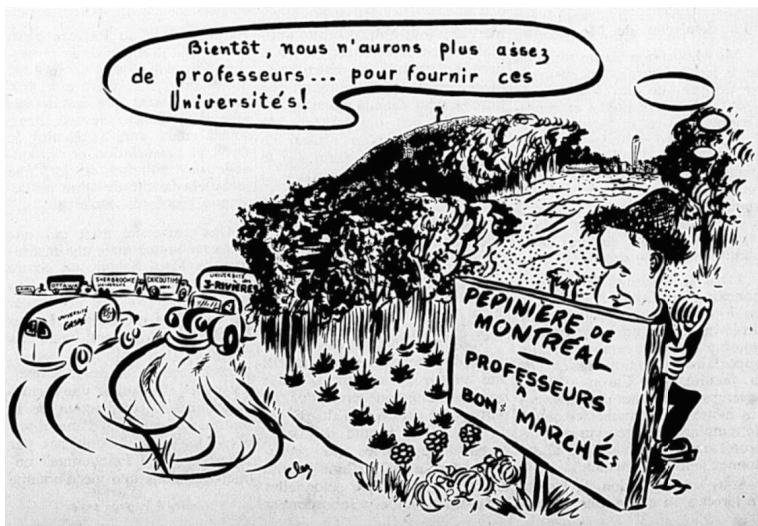


**Figure 1** – Pépinière de Montréal

La figure est tirée du *Quartier latin*, 19 janvier 1961, p. 1.

À New York, Dansereau retrouve un monde universitaire qu'il connaît bien, mais qui ne suscitera jamais la même nostalgie que son séjour à l'Université du Michigan. Son expérience exilique y est en fait plus tiraillée que jamais, ce qui sera aussi le cas lorsqu'il se rappellera cette page de sa vie. On remarque à ce propos un traitement différencié de l'emploi du mot *exil* selon qu'il s'agisse de ses témoignages contemporains ou de ses remémorations. Bien présent dans ses écrits à l'époque, l'exil tend à être nié dans les entrevues qu'il accorde. En 1974, Pierre Villon lui rappelle : « [...] vous avez dit, je me suis "exilé" et puis ensuite vous avez dit je me suis exilé lors de mon second exil. Le mot exil... », sur quoi Dansereau l'interrompt : « [...] c'est un mot que je n'aurais pas dû employer »<sup>106</sup>, révélant par là un refus de se confiner et de se définir dans l'expérience exilique, refus qui rappelle l'accent qu'il a mis sur son appartenance à l'Université du Michigan (où il « n'étai[t] d'aucune façon étranger »).

Pierre Dansereau, 22P-030, 01/538.

<sup>106</sup> Entretien entre Dansereau et Pierre Villon, 28 octobre 1974, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-010, 01/7.

Chose certaine, Dansereau est d'autant plus rongé par son expatriation new-yorkaise qu'il est parti volontairement, ce qui le distingue d'un Jean-Paul Desbiens, dit le frère Untel, exilé en 1961 par la Sacrée Congrégation pour désobéissance à la suite de la publication des *Insolences du frère Untel* (1960), un livre très critique de l'Église et du conservatisme religieux. L'exil en Europe, à Rome et ensuite à Fribourg en Suisse est « difficilement vécu par le [f]rère Untel, qui souffre de l'éloignement et de l'isolement », d'autant plus qu'il assiste impuissant à une Révolution tranquille dont il peut revendiquer une certaine paternité<sup>107</sup>. Dansereau souffre lui aussi d'assister de loin à une Révolution tranquille qui réalise plusieurs de ses attentes : « [...] à New York, j'ai un certain sentiment d'exil. Je suis peu en sympathie avec le climat politique des États-Unis d'aujourd'hui : hystérie anti-communiste, conservatisme à tous les crins, affairisme, etc. [...] Et c'est précisément ce détachement qui me fait regarder du côté du Canada d'un œil envieux<sup>108</sup> ». L'ironie ne lui échappe pas : il a quitté le Québec après avoir enduré la fin du régime duplessiste, pour ensuite se retrouver dans une autre forme de conservatisme.

En partant pour New York, Dansereau misait sur sa grande capacité d'adaptation et son goût pour les recommencements. Auprès des Américains, il est en effet capable de « [s']identifier dans une certaine mesure à leurs problèmes culturels, institutionnels ou sociaux », mais il ne peut se défaire du « sentiment de ne pas réellement appartenir » à cette société. Le Québec est constamment dans son rétroviseur : « [...] je suis, je l'avoue, un peu chagriné de me trouver désormais en marge<sup>109</sup> », d'autant plus que son identité, à l'extérieur de la vie universitaire, n'est pas claire : en tant que « *resident alien* » (résident permanent), Dansereau se demande avec humour si « cette aliénation officielle fait de [lui] un Américain trop bien payé<sup>110</sup> ». En jouant sur le mot *aliénation*, il évoque à nouveau cet exil-sur-place qu'il avait ressenti au Québec, mais cette fois, un nouveau scrupule se manifeste : la peur d'être oublié. À Armand Frappier, en 1965, il écrit : « [...]

---

<sup>107</sup> Claude Hauser, « La Suisse et le Québec au temps de la Révolution tranquille : échos et effets de la francophonie en périphérie culturelle », *Globe*, vol. 13, n° 1 (2010), p. 6. Desbiens reviendra au Québec en 1964 et sera l'un des architectes du ministère de l'Éducation.

<sup>108</sup> Dansereau, « Lettre de New York », p. 236-237.

<sup>109</sup> *Ibid.*

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 257.

votre lettre m'a fait grand plaisir. J'ai beau me plaire beaucoup à New York, je ne consens pas tout-à-fait à être oublié dans mon pays<sup>111</sup> ». Dansereau ressent, comme d'autres expatriés, le « *need to reassemble an identity out of the refractions and discontinuities of exile*<sup>112</sup> ». À cette fin, les signaux, les échos et les perches venant de la province sont précieux; ils maintiennent à feu doux la possibilité d'une appartenance malgré les turbulences de l'exil.

Pour manifester cette appartenance, Dansereau se donne également le rôle d'ambassadeur ou de représentant culturel, stratégie utilisée par de nombreux migrants savants, dont les étudiants étrangers. Dès son départ de Montréal, Dansereau écrivait au cardinal Léger : « [...] j'espère que je saurai aussi lui servir [au Québec] de représentant culturel dans la grande métropole américaine<sup>113</sup> ». Ce rôle, qui accompagne celui de passeur culturel, le chercheur l'avait déjà revendiqué au Brésil, au milieu des années 1940, et à Ann Arbor par la suite. Tout en voulant faire connaître le Québec dans le monde, Dansereau accroît son public international, notamment après la publication, en 1970, de *Challenge for Survival: Land, Air and Water for Man in Megalopolis*. Or, cette reconnaissance ne comble pas le besoin de s'adresser à ses compatriotes. Dansereau se retrouve, comme l'écrivait Joseph Brodsky à propos de la condition de l'exilé, « condamné à s'adresser, à l'étranger, à un [certain] public [et] il ne peut s'empêcher de rêver aux multitudes réelles ou imaginaires qu'il a laissées derrière lui [et qui] exaltent son imagination<sup>114</sup> ». C'est pourquoi il apprécie grandement l'offre d'Hubert Aquin, directeur de la revue *Liberté* et révolutionnaire tourmenté qui s'expatriera bientôt en Suisse, d'écrire un article sur sa vie à New York<sup>115</sup>. Bien que ce soit dans ce texte que Dansereau s'épanche le plus sur l'ambiguïté de son exil américain, c'est plutôt dans une lettre non achevée à Aquin, à l'occasion de la publication de son roman *Prochain épisode*, qu'il résume le mieux son expérience exilique. D'un hôtel à Lisbonne, il avoue à Aquin que « dans l'exil mouvant qui semble être ma patrie ces

<sup>111</sup> Dansereau à Frappier, 1<sup>er</sup> décembre 1965, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/1968.

<sup>112</sup> Said, *Reflections on Exile*, p. 179.

<sup>113</sup> Dansereau à Paul-Émile Léger, 18 mars 1961, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/3286.

<sup>114</sup> Joseph Brodsky, « Cette condition que nous appelons l'exil », traduit de l'anglais par Marie-Claire Pasquier dans *Le Genre humain*, n° 19 (printemps 1989), p. 91.

<sup>115</sup> Dansereau, « Lettre de New York ».

raccordements sporadiques [avec le Québec] me redonnent des forces dont j'ai grand' besoin<sup>116</sup> ». En situant sa patrie dans l'exil, Dansereau cherche à rendre compte de sa trajectoire au cours des trente dernières années, tout en témoignant, à l'aube de la soixantaine, d'une nostalgie et d'un besoin d'appartenance de plus en plus fort.

Ce second exil américain durera sept ans, après quoi Dansereau sera de nouveau rappelé à... l'UdeM, quoiqu'à l'Institut d'urbanisme cette fois, qui lui confiera la direction du projet de recherche sur l'écologie de la zone de l'aéroport international de Montréal à Mirabel (EZAİM). Il quittera une ultime fois son *alma mater* en 1971 après avoir été nommé professeur dans la toute jeune Université du Québec à Montréal (UQAM), où il finira sa carrière et deviendra, à titre de premier écologiste du Québec, une figure publique grandement appréciée des médias. Après avoir fustigé les élites bourgeoises décadentes en tant que Jeune-Canada et l'autoritarisme du clergé et de Duplessis en tant qu'universitaire, Dansereau aura de nouveaux combats à mener. À partir des années 1960 et surtout 1970, en pleine crise de l'Histoire et de la phase prométhéenne du régime moderne d'historicité, dont on critique le productivisme effréné et l'appropriation sans limites de la nature, l'écologiste parlera de décroissance, de respect de la planète, de lutte contre la pollution et de spiritualité, aussi<sup>117</sup>. Il parviendra enfin, si l'on se fie à ses témoignages, à pacifier son sentiment d'appartenance au Québec : « Je suis, comme dit le père Gagnon, un homme d'ici, je suis bien un homme d'ici<sup>118</sup> ».

## Conclusion

En 1982, le botaniste et écologiste Pierre Dansereau, l'un des chercheurs québécois les plus actifs dans les migrations savantes avant les années 1970, accorde un entretien sur ses pérégrinations dans le monde. La personne qui l'interroge, intriguée par ses nombreux changements d'adresse, lui demande : « Vous avez fui parfois? » Après quelques secondes de réflexion, le chercheur répond : « Ah, j'étais obligé de le

<sup>116</sup> Dansereau à Aquin, 15 mars 1966, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-030, 01/116.

<sup>117</sup> Voir Brunet *et al.* (dir.), *L'espoir malgré tout*.

<sup>118</sup> Entretien entre Dansereau et Pierre Villon, 28 octobre 1974, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-010/7.

faire »<sup>119</sup>. Jusqu'aux années 1960, toute la trame des expatriations de Dansereau se tisse autour de cette obligation consentie, qui nous a mis sur la piste de l'expérience exilique du chercheur, particulièrement en Europe et aux États-Unis.

Cosmopolite, bilingue, confiant, volontaire, issu d'une famille aisée et nullement intimidé par la France ou les États-Unis comme plusieurs de ses compatriotes, Dansereau possédait tous les atouts et les privilèges pour incarner le chercheur migrant idéal tel que décrit par Claus-Dieter Krohn à propos des exilés aux États-Unis, c'est-à-dire un « *dynamic and creative individual who was able to adjust to the new circumstances without apparent difficulty and to amalgamate the perspectives developed in [his country] with the new experiences encountered in America*<sup>120</sup> ». Son habileté à susciter des appartenances temporaires et non contraignantes allait de pair avec son extraordinaire activité comme passeur scientifique et culturel, Dansereau ayant lui-même consacré une partie de sa carrière à amalgamer les approches scientifiques d'Europe et d'Amérique. L'adaptation était toutefois plus difficile lorsqu'il revenait au Québec, particulièrement à son retour à l'Université de Montréal en 1955, ce qui reconduisait la tradition des retours d'Europe qui avaient peiné à se réadapter au Québec, mais à partir de l'Amérique cette fois<sup>121</sup>.

Pour comprendre l'expérience exilique de Dansereau, nous avons croisé quatre plans : celui des migrations savantes qui amènent de plus en plus de chercheurs à séjourner à l'étranger; celui de la situation des milieux universitaires, dont le développement inégal en Amérique du Nord est propice à susciter, par comparaison, des frustrations chez les chercheurs; celui du contexte politique et religieux au Québec, qui est perçu comme écrasant par de nombreux universitaires; et celui du régime moderne d'historicité, dont la phase prométhéenne génère de grandes attentes envers le progrès des institutions et de la société. Nous avons découvert que l'expérience exilique de Dansereau se manifestait doublement : en fonction de son ancrage (ou désancrage) institutionnel et par rapport à sa capacité à contribuer plus largement à sa collectivité.

<sup>119</sup> Entretien de Dansereau pour l'émission *Le grand carrousel*, 10 avril 1982, Archives de l'UQAM, Fonds Pierre Dansereau, 22P-010/11.

<sup>120</sup> Claus-Dieter Krohn, *Intellectuals in Exile: Refugee Scholars and the New School for Social Research*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1993, p. 181.

<sup>121</sup> Voir Lacroix, *L'invention du retour d'Europe*.

Pour la période 1955-1961, la situation semblait propice au retour de l'enfant prodige dans son *alma mater*, mais Dansereau y a rapidement vécu un sentiment d'aliénation, qu'il nommait parfois « exil-sur-place », qui a compliqué son appartenance et à l'UdeM et au Québec. Ce sentiment était amplifié par le contexte de ces *années d'impatience* qui, sous un régime duplessiste dont on ne voyait pas la fin, exacerbaient l'expérience du temps marquée par le retard du Québec, son confinement comme petite collectivité à l'écart de l'universel et l'urgence du rattrapage. Cette expérience était d'autant plus vive chez ceux qui, comme Dansereau, avaient baigné dans les universités modernes, multiculturelles et dynamiques des États-Unis. Contrairement aux héros grecs revenus d'exil pour sauver leur cité, Dansereau, vite désillusionné par des structures universitaires rigides, un État et un clergé réfractaires aux réformes auxquelles il rêvait, repartit aux États-Unis en 1961. Alors qu'il avait fallu cinq ans à son ami André Laurendeau pour se réadapter au Québec à son retour d'Europe à la fin des années 1930<sup>122</sup>, Dansereau, lui, n'y était jamais vraiment parvenu, du moins pas cette fois.

En repartant pour les États-Unis au tout début d'une Révolution tranquille qu'il souhaitait pourtant vivement, Dansereau accréditait l'aveu qu'il avait fait à Hubert Aquin en parlant de « l'exil mouvant qui semble être ma patrie ». La phrase nous met sur la piste de la valeur stratégique de l'expatriation, au-delà des déchirements de l'expérience exilique et du seul opportunisme professionnel : pour Dansereau, elle a été une stratégie à la fois existentielle et institutionnelle, qui lui a conféré une posture fluide afin d'éviter l'embourbement dans des lieux ou des collectifs susceptibles de limiter sa liberté d'action.

---

<sup>122</sup> Voir Denis Monière, *André Laurendeau*, Montréal, Québec Amérique, 1983.



## Comptes rendus

**Jérémie Lévesque-St-Louis. *Retracer le territoire, tracer le pays : l'arpenteur général Joseph Bouchette, 1791-1840*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023, 172 p.**

Quiconque s'est déjà penché sur l'histoire du territoire bas-canadien avant l'Union a consulté, à un moment ou à un autre, les deux grandes œuvres topographiques de l'arpenteur général Joseph Bouchette (1774-1841). Publiées respectivement en 1815 et en 1831 sous forme de cartes et de livres, ces œuvres font office de premières véritables synthèses des connaissances sur le territoire du Bas-Canada, détaillant l'occupation du territoire, le développement de l'écoumène, la qualité des sols, les types de ressources exploitables, le déploiement des réseaux hydrographiques, l'état des infrastructures existantes, etc. Autrement dit, ces publications sont d'une grande richesse pour les historiens et les historiennes qui, depuis longtemps, en « exploite[nt] la valeur descriptive » (p. 47). Or, si les chercheurs ont maintes fois reconnu la qualité scientifique des publications de Bouchette, peu nombreux sont ceux qui les ont analysées dans leur ensemble, et encore moins nombreux ceux qui les ont considérées sous l'angle des processus d'appropriation du territoire canadien par l'Empire britannique; voilà toute l'originalité des travaux de Jérémie Lévesque-St-Louis, candidat au doctorat en histoire à l'Université du Québec à Montréal.

Dans cet ouvrage d'environ 170 pages issu de ses recherches de maîtrise, l'auteur soutient que Joseph Bouchette fut, dans le cadre de ses fonctions, un agent de l'Empire britannique : d'abord en assurant, grâce à son travail de terrain, la mise en place des volontés de l'État impérial en matière de propriété foncière selon un cadre législatif précis (en l'occurrence celui de 1791), puis en fournissant aux autorités impériales, par le biais de ses publications, un ensemble de savoirs pratiques sur le territoire. Afin d'étayer sa démonstration, Lévesque-St-Louis propose de replacer l'action de Bouchette dans un cadre plus large, soit le cadre impérial, et de considérer les contextes géopolitique, légal, administratif et technique inhérents à sa production scientifique. Lévesque-St-Louis s'appuie sur une riche historiographie portant sur le

territoire bas-canadien, la profession d'arpenteur et de cartographe et la vie du personnage Joseph Bouchette. L'historien fait également usage d'un corpus de sources généreux formé des œuvres de Bouchette, mais aussi de sa correspondance, des mémoires de son fils, Joseph-S.-M. Bouchette, des journaux de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada et de différents textes légaux et administratifs. Usant des concepts de colonialisme et d'impérialisme, Lévesque-St-Louis offre, au terme de son étude, une lecture stimulante de la carrière de Joseph Bouchette, qui fut, selon lui, un acteur central du processus d'appropriation du territoire bas-canadien par l'Empire britannique.

Cet ouvrage est divisé en trois chapitres. Dans le premier chapitre, l'auteur nous introduit à l'évolution de la pratique de l'arpentage dans l'Amérique coloniale nord-américaine, à la vie du personnage Joseph Bouchette et à ses deux grandes œuvres topographiques. Au Canada français, les travaux d'arpentage ont été liés à l'extension de l'écoumène seigneurial, d'abord encadrée par les autorités françaises. Celles-ci accordaient « beaucoup d'importance à ce que l'arpentage soit fait par des professionnels selon des méthodes précises », et ce, afin de « faciliter la gestion du territoire et de limiter les litiges fonciers » (p. 12). Par ailleurs, tant du côté de l'Empire français que de l'Empire britannique, les pratiques de l'arpentage et de la cartographie ont permis aux dirigeants de se représenter les espaces coloniaux et d'en prévoir le développement. Entre 1801 et 1840, le poste d'arpenteur général du Bas-Canada est confié à Joseph Bouchette, qui succède à son oncle, Samuel Johannes Holland. Bien sûr, les origines familiales de Bouchette, proche du pouvoir britannique et du milieu des affaires, ont certainement facilité son accession aux savoirs techniques de l'arpentage et, plus tard, à son titre de haut fonctionnaire. Or, selon Lévesque-St-Louis, ce serait véritablement son réseau de contacts étendu, et notamment l'amitié personnelle qu'il entretenait avec le lieutenant-gouverneur Robert Shore Milnes, qui lui aurait permis d'accéder au poste d'arpenteur général. Holland aurait en effet préféré voir son fils lui succéder plutôt que son neveu. Membre de l'élite coloniale et haut fonctionnaire, Bouchette éprouve, selon l'historien, un profond attachement pour la Couronne britannique, lequel est perceptible dans ses œuvres de 1815 et de 1831. Prônant les avantages du Régime britannique et des politiques protectionnistes de la Couronne, Bouchette participe ainsi à la légitimation « de l'État impérial par l'image positive qu'il en projette et qu'il diffuse » (p. 35).

Au chapitre suivant, Lévesque-St-Louis nous propose de « reculer la focale à une échelle plus large, celle de l'Empire, afin de situer l'œuvre et la fonction d'arpenteur général dans leur contexte impérial » (p. 51). Il soutient que ce sont les besoins économiques de l'Empire britannique qui ont déterminé, dans les colonies, les types d'entités déployées. En Amérique du Nord britannique, la politique mercantiliste de la Couronne, voulant que les colonies doivent servir les intérêts économiques de la métropole, est au centre des efforts de reconnaissance et de description du territoire effectués par Bouchette. Régie par l'Acte constitutionnel de 1791, la fonction d'arpenteur général est définie par les transformations géopolitiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, impulsées entre autres par la guerre de l'Indépendance américaine, et les contextes démographiques, politiques et sociaux propres au Bas-Canada. L'arpenteur général doit ainsi suivre les « commandes » impériales (p. 84) définies par Londres, soit favoriser l'établissement d'une population anglophone protestante et l'exploitation des ressources du territoire nécessaires à l'Empire (p. 80).

Au troisième chapitre, Lévesque-St-Louis complète sa démonstration : il y présente la façon dont, selon lui, Bouchette a agi comme un agent de la Couronne britannique pour l'appropriation et l'exploitation du territoire bas-canadien. Dans cette partie, il s'intéresse aux deux grandes orientations de son travail entre 1801 et 1840. D'abord, la fonction d'arpenteur général impose des travaux de mesure et de découpage des propriétés foncières ainsi que des travaux de supervision des arpenteurs et d'encadrement des méthodes de mesure. Les travaux d'homologation du territoire réalisés par Bouchette et son rôle de « coordonnateur » des services du Bureau de l'arpenteur général rendent possible « un système de division du sol efficace qui facilite aussi l'ouverture de nouveaux espaces de colonisation » (p. 111). Plus encore, Bouchette agit comme explorateur afin de tracer, dans l'arrière-pays, le développement de l'écoumène et ainsi de voir à l'implantation des cantons (*townships*) et à l'établissement de nouveaux foyers de peuplement, que les autorités espèrent alors anglophones et protestants. Enfin, Bouchette met aussi sa plume au service de la Couronne afin de constituer un ensemble de connaissances sur le territoire, deuxième grande orientation du travail de l'arpenteur général. Les informations qu'il rassemble doivent permettre l'identification des ressources exploitables (comme les essences de bois, les ressources minières), destinées à servir à la marine royale, et la planification du développement colonial, par exemple l'extension des réseaux de communication. S'il l'avait souligné dans les chapitres précédents, Lévesque-St-Louis montre, dans cette section,

que Bouchette est invité à présenter son expertise à différents comités de la Chambre d'assemblée sur des questions reliées à l'arpentage ou au territoire (exemples aux pages 97-98 et 155-156). Ainsi, dans le cadre de ses fonctions et par ses œuvres topographiques, Joseph Bouchette agit comme un « agent de développement colonial », fournissant aux autorités un savoir précis et recherché.

Lévesque-St-Louis sait bien manier la plume. Son approche est intéressante, sa démonstration est bien étayée et son utilisation des sources et de l'historiographie est pertinente et bien structurée. L'organisation des chapitres et des différentes sous-sections de l'ouvrage est bien réfléchie, quoique l'usage fréquent de formules, telles que « comme nous avons vu », « comme nous le verrons » et « cela étant précisé », peut être agaçant et donner une impression de répétition. Par ailleurs, on aurait parfois souhaité avoir plus de détails sur certains aspects des méthodes de travail de l'arpenteur général, par exemple lorsque l'auteur mentionne que « Bouchette lance des appels aux propriétaires fonciers afin d'obtenir des informations sur leur terre » (p. 41). En effet, outre la copie d'une lettre envoyée à Bouchette par le seigneur Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière (dont le premier prénom était Michel, précisons-le) en 1814, l'auteur reste bref au sujet des rapports que l'arpenteur général a pu entretenir avec les propriétaires seigneuriaux et, plus encore, au sujet des types de documents (terriers? censiers? simple correspondance?) auxquels il a pu se référer pour colliger ses données sur les seigneuries de la vallée du Saint-Laurent.

S'il se destine surtout à un lectorat savant, cet ouvrage peut certainement plaire au grand public puisque l'auteur est en mesure de vulgariser efficacement l'information. On pourrait croire, à tort, qu'il s'agit d'une biographie de Joseph Bouchette : cette riche étude détaille plutôt les relations entre l'État impérial et l'un de ses agents sur le territoire. Pour reprendre les mots de l'historien Dany Fougères, professeur à l'Université du Québec à Montréal, qui a rédigé la préface de l'ouvrage, Jérémie Lévesque-St-Louis « remet à l'ordre du jour la géographie historique et contribue à l'histoire environnementale » (p. xv) québécoise et canadienne. Il permet également de faire connaître un personnage méconnu de l'histoire canadienne qui fut, pourtant, l'un des plus grands fonctionnaires, francophone qui plus est, de l'État colonial entre 1791 et 1840.

— *Emmy Bois*  
*Université de Sherbrooke*

**Chantal Maillé (dir.). *Une bâtisseuse remarquable : Francine Descarries et le féminisme québécois*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2023, 218 p.**

En octobre 2021 se déroulait le colloque intitulé *Francine Descarries, figure de proue du féminisme québécois*. L'événement a été organisé par Chantal Maillé et l'équipe de travail du Réseau québécois en études féministes (RéQEF), soit Véronica Gomes, Anne-Julie Beaudin, Laurie Gagnon-Bouchard et Camessarde Rosier-Laforêt. Étudiantes, professeures, militantes et chercheuses<sup>1</sup> s'étaient alors donné rendez-vous afin de rendre hommage aux travaux et à la carrière de la sociologue Francine Descarries. C'est de ce colloque que naît l'ouvrage collectif *Une bâtisseuse remarquable : Francine Descarries et le féminisme québécois*, publié aux Éditions du remue-ménage en 2023. Celui-ci n'est pas biographique; il est plutôt organisé autour d'axes thématiques inspirés par la carrière et les recherches de Francine Descarries.

Chantal Maillé, qui assure la direction de cet ouvrage collectif, se charge de présenter celle qui en est le sujet. Sociologue, professeure, chercheuse et mentore, Francine Descarries est l'une des figures de proue des études féministes au Québec. Celle qui fondera l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et qui instiguera le Réseau québécois en études féministes (RéQEF) ne compte néanmoins pas de publications majeures concernant l'ensemble de son travail. Dans *Une bâtisseuse remarquable*, l'objectif consiste donc à traiter, en trois parties, de la participation de Descarries à l'élan des études féministes, de la contribution de ses travaux aux études féministes et de l'influence de son œuvre sur les questions féministes actuelles.

La première partie de l'ouvrage veut montrer l'importance de Descarries dans l'essor des études féministes au Québec. Dans le chapitre « Francine Descarries, femme de parole, de cœur et d'action, une voix exceptionnelle dans le champ des études féministes », la sociologue et professeure à l'Université de Montréal Christine Corbeil présente en quoi les sujets auxquels sa collègue Descarries et elle se sont intéressées durant leurs années communes (1985-2010) ont été

---

<sup>1</sup> Le féminin est employé comme genre neutre dans ce compte rendu afin d'alléger le texte.

à l'avant-garde des études féministes sur la maternité et sur l'étude du mouvement des femmes. Le deuxième texte, « Le combat partagé d'une sociologue engagée », est le fruit de Lyne Kurtzman et d'Ève-Marie Lampron, deux femmes dont le parcours à l'UQAM les a amenées à mieux connaître Francine Descarries. Celles-ci mettent surtout en lumière les actions accomplies par Descarries afin de faire progresser les études féministes : elles soulignent ses réussites dont l'obtention de subventions majeures, la mise en œuvre de projets en collaboration avec le milieu communautaire et les groupes de femmes ainsi que l'organisation d'événements rassembleurs pour les féministes de tous horizons. « Autour de Relais-femmes : une alliée d'exception » prend une autre forme. En effet, le troisième texte est une entrevue qu'a menée Chantal Maillé avec Lise Gervais, ancienne coordonnatrice de Relais-femmes. Comme dans le texte de Kurtzman et de Lampron, l'entretien avec Lise Gervais révèle le rôle déterminant de Descarries dans le financement de l'organisation Relais-femmes, mais aussi dans l'accompagnement de plusieurs groupes de femmes dans la recherche féministe.

La deuxième partie plonge dans les contributions scientifiques de Francine Descarries. Dans « Typologie du mouvement des femmes, 1988 : retour dans le temps... », la sociologue et professeure Shirley Roy présente le travail qu'elle a accompli avec Descarries en 1988 pour la rédaction de l'ouvrage *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*. Roy et Descarries ont cherché à l'époque à mieux saisir la complexité et la diversité des idées féministes et à en dégager les grands courants afin d'outiller à la fois le milieu de l'enseignement et celui des militantes. Le défi a certainement été bien relevé, car le texte suivant, « Enseigner les études féministes avec Francine Descarries », de la professeure Mélissa Blais, souligne de quelle façon la typologie de 1988 a permis de construire les assises en vue de la création de cours d'études féministes. Pour Blais, la typologie est un excellent outil, qui montre « comment les féministes interagissent, débattent et se répondent à travers le temps et les courants » (p. 103). Elle émet toutefois certaines critiques, notamment sur la notion de vagues féministes et sur le fait que la typologie est trop centrée sur les femmes blanches d'Europe et d'Amérique du Nord.

Dans « L'antiféminisme ordinaire : une innovation conceptuelle de Francine Descarries », Francis Dupuis-Déri, professeur de science politique à l'UQAM, se penche pour sa part exclusivement sur l'étude de l'antiféminisme de Descarries. Il y montre comment Descarries a

été une préceuseuse grâce à son article « L'antiféminisme ordinaire » de 2005. La notion d'antiféminisme ordinaire qu'elle y développe est non seulement récupérée par plusieurs autres chercheuses, mais est aussi « l'une des grilles d'analyse de discours la plus utilisée dans les études francophones sur l'antiféminisme » (p. 115).

Enfin, cette deuxième partie se termine par le texte « Parce que le symbolique compte : disséquer le rôle de la culture et des médias dans la reproduction de l'ordre social genré » de Caroline Caron, professeure de sciences sociales à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Elle se penche sur le premier ouvrage de Descarries, *L'école rose... et les cols roses* de 1980, dans lequel la sociologue analyse les mécanismes sociaux et culturels qui maintiennent le patriarcat dans la société québécoise. Caron, qui récapitule les notions de cet ouvrage, souhaite mettre en évidence cette contribution importante de Descarries afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli.

Les textes de la dernière partie abordent quant à eux des questions d'actualité issues des travaux de Francine Descarries. Cette partie est des plus intéressantes, puisqu'elle permet, maintenant que les lectrices connaissent mieux l'œuvre de Descarries, de constater la pérennité de celle-ci. Dans son texte « De "l'école rose" à la fabrication du genre à l'école : prendre en compte l'intersectionnalité des rapports sociaux », Joëlle Magar-Braeuner explique de quelle manière, en se basant sur l'hypothèse de Descarries sur la production du rapport social de sexe dans l'espace scolaire, elle peut étudier les milieux scolaires sous l'angle du genre, tout en ajoutant à son analyse les rapports de classe et de race. Lydia Rouamba, dans « Le féminisme face aux défis du multiculturalisme : la solidarité plutôt que le consensus », met quant à elle en dialogue le féminisme solidaire développé par Descarries et la nécessité d'avoir un féminisme unificateur à l'échelle internationale. Rouamba reprend l'idée du « Nous femmes » et montre l'intérêt de mutualiser les forces dans un féminisme qui « mise davantage sur la solidarité que sur le consensus » (p. 170). Enfin, Mélanie Millette propose dans son texte, « (In)visibilité numérique : Internet et la place des femmes », d'étudier la place des femmes dans l'univers numérique. Comme Magar-Braeuner, elle reprend les idées de Descarries sur l'éducation et la reproduction d'une socialisation genrée inégalitaire pour amorcer son analyse sur la place des femmes dans la technologie. Son texte aborde aussi l'invisibilité et la violence que subissent les femmes en ligne et dans le monde numérique, faisant au passage référence à l'antiféminisme étudié par Descarries.

Francine Descarries signe elle-même la postface de cette publication. Centré sur l'avenir des études féministes, son texte se termine par des questionnements, à savoir de quelle manière l'avenir des études féministes saura conjuguer l'intersectionnalité, la nécessité de déconstruire la représentation d'une femme universelle et le besoin de conserver une mobilisation autour d'un « Nous féministes ». L'ouvrage qu'elle conclut présente déjà certaines pistes de solution, notamment une réflexion sur le courant du féminisme solidaire qu'elle a créé et un échange entre les notions qu'elle a développées et la question de l'intersectionnalité.

*Une bâtisseuse remarquable : Francine Descarries et le féminisme québécois* constitue un apport important à la littérature féministe et une bonne introduction à l'œuvre de Descarries. L'objectif que visait cet ouvrage collectif, soit de réfléchir aux avancées des études féministes au Québec en se basant sur les thèmes qu'a abordés Descarries au cours de sa carrière, est atteint. Les textes, tout en demeurant fidèles aux travaux de la sociologue, parviennent à rendre compte des éléments théoriques et historiques des études féministes des quarante dernières années. Toutefois, si la diversité des textes permet d'aborder différents enjeux, leur longueur peut parfois nous laisser sur notre faim. De plus, certains éléments sont abordés à plus d'une reprise. Par exemple, les textes de Corbeil et de Rouamba offrent tous les deux une définition du féminisme solidaire et ceux de Kurtzman, de Lampron et de Caron abordent chacun le soutien de Descarries à l'organisme Réalisatrices Équitables, ce qui est dommage pour un ouvrage si court. Plusieurs autrices soulignent aussi la personnalité généreuse et accessible de Francine Descarries dans leurs contributions. Or, le dévouement de la sociologue n'a pas besoin d'être nommé : on le remarque déjà dans ses actions et ses réalisations. Ces moments de familiarité, quoique sympathiques, font même dévier un peu l'objectif de l'ouvrage, qui se veut surtout centré sur le rayonnement intellectuel de Descarries.

— Häxan Bondu

*Université du Québec à Chicoutimi*

**Jacques Rouillard. *Le mythe tenace de la Folk Society en histoire du Québec*, Québec, Éditions du Septentrion, 2023, 210 p.**

Les historiens et les historiennes modernistes ont gagné la bataille de l'histoire et perdu la guerre de la mémoire. Ainsi se résume, même s'il n'est jamais formulé en ces termes, le constat ayant donné lieu à cet ouvrage. Celui-ci, de toute évidence, procède d'une longue insatisfaction, sinon d'une franche amertume de son auteur à l'égard de l'évolution des représentations du passé québécois. Spécialiste reconnu de l'histoire des travailleurs, Jacques Rouillard a cru bon d'ajouter, avec quelques années de décalage, son grain de sel au débat à rallonge sur le « révisionnisme » en histoire du Québec déclenché par Ronald Rudin dans les années 1990.

Réfutée depuis longtemps sur le plan empirique, l'« interprétation cléricalo-conservatrice de l'histoire du Québec » (p. 12) n'en continuerait pas moins, selon l'auteur, d'imprégner la mémoire collective et une partie de l'historiographie. Une conception « désolante » du passé, largement plaquée sur une grille théorique exogène, n'a cessé de conforter l'image d'un Canada français en rupture avec la modernité occidentale. Principal ressort de l'imaginaire de la « Grande Noirceur », cette dévalorisation du passé d'avant la Révolution tranquille aurait, encore de nos jours, des effets délétères sur l'identité collective québécoise, affectée jusque dans sa fierté et sa confiance.

La réflexion s'étale sur trois parties et dix chapitres. Dans la première, Rouillard se penche sur les origines de cette interprétation, dont il nous dit d'emblée qu'elle confine au mythe. Préfigurée dans des préjugés tenaces à l'égard des Canadiens français que l'on peut faire remonter à l'historien américain Francis Parkman et à lord Durham, déjà perceptible chez un Léon Gérin, le premier spécialiste des sciences sociales au Québec, cette vision folkloriste s'impose dans le champ universitaire avec l'influence de l'école sociologique de Chicago. En fonction d'un schéma évolutionniste qui situe les groupes sur le continuum qui sépare l'idéaltype des *sociétés modernes* (urbaines et industrielles) de celui des *sociétés paysannes* (rurales, homogènes, etc.), des sociologues, comme Robert Redfield, Horace Miner et Everett C. Hughes, les deux derniers dans leurs monographies respectives consacrées à Saint-Denis-de-Kamouraska et à Drummondville, dépeignent le Québec comme une société qui tarde et peine à s'adapter aux conditions de la modernité. Cette thèse du retard

(*cultural gap*) propulsera dans l'après-guerre une sociologie francophone en pleine scientification, conduite par des sociologues bien en vue dans le débat public, comme Jean-Charles Falardeau, Fernand Dumont et Marcel Rioux.

Même si elle propose un idéal émancipateur différent, cette lecture n'en prolonge pas moins l'exceptionnalisme valorisé par l'idéologie traditionaliste, Lionel Groulx en tête. Elle jouera, par ailleurs, un rôle clef dans la lutte au duplessisme. Parmi les intellectuels contestataires, en sus des sociologues, on compte la première génération d'historiens disciplinaires, regroupés dans les écoles dites de Montréal et de Québec. Que ce soit en reprenant l'idée d'une conquête anglaise ayant laissé les Canadiens français diminués à jamais (Séguin, Frégault et Brunet), ou encore celle d'une mentalité canadienne-française foncièrement inadaptée au progrès libéral (Ouellet), ces nouveaux historiens intériorisent la thèse du retard. Histoire des mentalités et sociologie urbaine convergent alors pour décrire un Québec enfermé dans la « Grande Noirceur », la « survivance » ou des « illusions ».

Un à un, les aspects de cette interprétation seront toutefois taillés en pièces par la génération à laquelle appartient Rouillard, celle qui s'impose à partir de la fin des années 1960. C'est l'objet de la deuxième partie. Tandis que leurs devanciers se cantonnaient le plus souvent dans l'histoire de la Nouvelle-France ou du Régime britannique, ces nouveaux historiens et ces nouvelles historiennes investissent le terrain du Québec contemporain, jusque-là une chasse gardée des sociologues. Tirant profit de sources originales et adoptant une définition territoriale du Québec, ils contredisent les thèses de l'apolitisme, de l'opposition à la démocratie, du messianisme agraire et d'une Église catholique omnipotente pour révéler l'héritage libéral modéré et social-démocrate de la province, sa riche histoire syndicale, sa participation à l'économie industrielle et l'interventionnisme de son État, particulièrement lors du gouvernement progressiste d'Adélard Godbout. Ce travail de révision trouvera son aboutissement dans la synthèse l'*Histoire du Québec contemporain* de Linteau et de ses collaborateurs.

Bien qu'elle constitue une avancée incontestable par rapport au modèle de la *folk society*, cette entreprise de complexification de l'expérience québécoise n'a pas échappé aux critiques, comme le montre l'auteur en troisième partie. Des historiens, tels Fernand Ouellet, Ronald Rudin et Jocelyn Létourneau, n'y verront qu'une volonté politique d'affirmer la normalité de la trajectoire historique québécoise afin de

justifier les aspirations nationalistes et technocratiques des chercheuses et des chercheurs issus de la Révolution tranquille. Au tournant du millénaire, de jeunes historiennes et historiens, associés à ce que l'on a appelé la « nouvelle sensibilité historique », rejettent quant à eux la perspective strictement matérialiste pour valoriser une histoire culturelle fondée sur l'étude renouvelée des idées et du religieux. Finalement, Gérard Bouchard, après avoir lui-même apporté sa pierre à l'édifice de l'histoire sociale, a voulu en montrer les limites et tourner le regard vers les imaginaires sociaux, en insistant sur l'impuissance dont aurait fait preuve la pensée canadienne-française. Pour Rouillard, ces remises en cause représentent une régression vers l'interprétation clérico-conservatrice et empêchent les Québécois de se construire un rapport positif au passé.

Même en gardant en tête qu'il s'agit d'un essai, Rouillard tourne quelques coins ronds. Par exemple, il tend à exagérer l'influence de l'École de Chicago et n'insiste pas suffisamment sur le fait que celle-ci s'opposait elle-même à une sociologie doctrinale qui se complaisait dans une vision agraire et traditionnelle du Canada français. L'auteur néglige également certaines tendances de l'histoire sociale, comme le marxisme et l'histoire des femmes, au profit du courant libéral dont il cite surtout les représentants masculins. Par ailleurs, la transformation de Thomas Chapais en historien « libéral », du seul fait de son attachement aux valeurs et aux institutions politiques britanniques, ne manquera pas d'en laisser plusieurs perplexes. Enfin, le professeur retraité réduit l'histoire culturelle à la nouvelle sensibilité et à une poignée d'auteurs, ce qui est très loin d'épuiser la diversité de la production récente en histoire du Québec contemporain.

Rouillard a certes le mérite de nous rappeler, alors que nous baignons dans l'unanimité confortable de l'histoire culturelle, les acquis d'une historiographie dont la finalité était explicite et dont de nombreuses interprétations n'ont jamais été démenties. Il met également en évidence les difficultés qu'éprouve la corporation historique à agir sur la mémoire collective. Cependant, malgré ses réserves à son égard, il ne propose pas un dépassement de l'historiographie actuelle, comme ont pu l'être par exemple les appels, ces dernières décennies, à une histoire post-révisionniste ou à une nouvelle histoire sociale critique. Il se contente de poser la supériorité, sur les plans scientifique et identitaire, du paradigme de l'histoire moderniste des années 1970 et 1980 sur ceux qui l'ont précédé et lui ont succédé.

On peut douter que cette invitation à « avancer par en arrière » soit largement entendue. Alternant entre histoire et mémoire au

point de perdre de vue son public cible, le livre risque de laisser sur leur faim celles et ceux qui, entraînés par la dynamique du champ historiographique, cherchent à déplacer, une fois de plus, les cadres de la pratique historique.

– *Julien Goyette*

*Département des lettres et humanités*

*Université du Québec à Rimouski*

**Jonathan Livernois. *Godin*, Montréal, Lux Éditeur, 2023, 544 p.**

Populaire au point de garnir les rayons des librairies et de garnir les coffres de certains éditeurs (Fayard par exemple), la biographie fut cependant de peu de poids dans les contributions à l'histoire littéraire ou intellectuelle du Québec, après que la décapitation symbolique de l'Auteur opérée par Roland Barthes eut recouvert ce genre de son opprobre. On en voyait les effets dans le malaise avoué de François Ricard quand il a décidé d'écrire la vie de Gabrielle Roy. Ironiquement, tout se passe comme si la qualité de son travail de biographe avait fait disparaître les sources du malaise et marqué le début d'une série de biographies littéraires québécoises. Après Roy (1996), ce furent au tour de Jacques Ferron, de Gratien Gélinas, de Gaston Miron, d'Émile Coderre, de Saint-Denys Garneau et d'Anne Hébert d'être biographés par Marcel Olscamp (1997), Anne-Marie Sicotte (2009), Pierre Nepveu (2011), Richard Foisy (2015), Michel Biron (2015) et Marie-Andrée Lamontagne (2019); sans oublier Louis Dantin, objet de deux biographies rivales d'Yvette Francoli (2013) et de Pierre Hébert (2021), et sans parler des biographies intellectuelles ou politiques. Il y avait déjà eu, au cours des années 1940, une première vague de biographies, impulsée par l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, mais elles ne furent pas publiées et le projet d'ensemble était programmatique (et scolaire), visant à prouver, par la multiplication des « bio-bibliographies », la richesse de la littérature canadienne-française. La vague récente, au contraire, repose sur une légitimité déjà acquise, individuellement et collectivement. Il y aurait

peut-être là un élément à retenir quand les sirènes des lamentations déplorent rituellement le peu d'intérêt pour la culture québécoise : on s'intéresse au contraire assez fortement à nos écrivaines et écrivains pour faire du récit de leur vie un potentiel succès de librairie. Ce fut le cas pour le *Roy* de Ricard et le *Miron* de Nepveu. C'est maintenant le cas pour le *Godin* de Jonathan Livernois.

Les traits plus ou moins mythiques du personnage de Godin sont assez largement connus : le poète du joul, l'amoureux fou et infidèle de Pauline Julien, l'éditeur des brûlots de Parti pris, l'incarcéré d'Octobre 70, le candidat vainqueur contre Robert Bourassa en 1976, le défenseur d'un nationalisme d'ouverture face à l'immigration, enfin le courageux lutteur contre le cancer. Et c'est sans doute pour mieux connaître les détails de ces bribes de récit que le lectorat a plébiscité cette biographie. Mais il aura découvert bien plus que cela, au fil de l'ouvrage : la naissance dans une famille de la bourgeoisie trifluvienne liée à Maurice Duplessis; les études médiocres et sans diplôme; les débuts dans le journalisme au *Nouvelliste*, accompagnés d'une forte méfiance envers les intellectuels montréalais; l'intégration rapide dans ce même milieu et l'évolution tout aussi rapide de sa poésie et de ses idées, entre 1961 et 1965 (via le passage au *Nouveau Journal* et à *Cité libre*); les années (fort bien payées) de chercheur à Radio-Canada et à l'Office national du film; la folle aventure de *Québec-Presse*, d'une grande liberté de ton et constamment menacée de faillite; l'étonnante proximité avec Robert Bourassa, en qui il voit en 1973 le chef « incontesté » du Québec; les cours de journalisme à l'UQAM, où il aurait probablement eu une carrière de professeur n'eût été de son élection en novembre 1976; la méfiance de Lévesque envers lui, qui explique ses quatre années comme député d'arrière-ban, avant sa nomination comme ministre de l'Immigration en novembre 1980; enfin, le travail de député et de ministre, marqué par une attention très concrète à la vie des immigrants ou des gens de son comté. On découvre ainsi un personnage complexe, plein de contradictions, tentant tant bien que mal de faire tenir ensemble toutes les facettes de sa vie, de l'amoureux passionné au ministre compulsant les milliers de pages des réunions du Conseil du Trésor, en passant par le poète, l'éditeur, le journaliste, le père « par alliance », le coureur de jupons, le chasseur, etc.

Roger Nimier, enfant terrible de la littérature française, dont Godin eût certainement apprécié l'humour narquois, déclarait dans une de

ses chroniques l'amitié qui le liait à l'auteur recensé en renversant la présomption de subjectivité pesant sur son jugement : ce n'est pas parce que c'est mon ami que j'aime son œuvre, c'est au contraire parce que j'aime son travail qu'il est devenu mon ami, laissait-il entendre. Je vais m'appuyer sur ce solide quoique souriant argument pour m'autoriser à aborder ici cette biographie de Godin, même si la proximité pourrait faire redouter une disposition trop favorable. Je pourrais aussi faire appel à l'esprit même qui sous-tend ce *Godin*, esprit conjuguant un respect fondamental pour les idées et la position générale de l'auteur étudié, une complicité qui se manifeste jusque dans le style et le maintien d'un regard critique. Cette combinaison est d'ailleurs un des traits qui distinguent le plus fortement cette biographie de celles citées plus haut, sans même parler des hagiographies laïques qui camouflent mal leur regard admiratif sous une narration impersonnelle.

Livernois prend soin de souligner par des commentaires explicites les excès, les faiblesses ou les préjugés affichés par Godin en diverses circonstances. Il cite ainsi plusieurs exemples : quand le jeune Godin, alors journaliste au *Nouvelliste* de Trois-Rivières, s'exprime sur *La belle bête* de Marie-Claire Blais comme « un réac de 20 ans », en déclarant : « Décidément, le roman n'est plus ce qu'il était », ou quand il a recours à un « jeu de mots digne d'un adolescent » pour ridiculiser « Michel Sans Chandelles » [Michel Van Schendel], lequel n'a pas aimé ses *Poèmes et cantos*; ou encore quand il s'agit de la mauvaise foi de Godin par rapport à l'influence que *Cité libre* a sur lui, ou de ses positions sur l'oralité populaire (de l'accord avec le frère Untel à la défense du joual). Livernois note à cet égard : « En 1990 [date de son jugement négatif sur le frère Untel], Godin a oublié qu'il avait été autrefois un jeune conservateur trifluvien » (p. 143). Le regard sans fard de Livernois relève de même les « blagues de mononcle » parues dans *Québec-Presse* et le sexisme qui se manifeste à intervalles réguliers dans la relation entre Godin et Julien ou dans les jugements de Godin sur les femmes : la réponse cinglante de Julien à l'annonce, par Godin, qu'elle devra maintenant jouer à la « femme de député » est d'ailleurs accompagnée par un lapidaire : « [...] en résumé, étouffe-toi, Godin ». Enfin, Livernois prend soin de montrer comment, dans les confrontations entre les syndicats et le gouvernement, le ministre Godin a dérivé vers des positions autoritaires, plaidant pour les mesures les plus dures lors des débats au sujet de la loi spéciale, y compris la perte d'ancienneté, voire la mise à pied pour les grévistes récalcitrants.

La reconstitution de la vie de Godin laisse ainsi régulièrement place à des jugements de la part de la narration elle-même, et cette présence subjective de Livernois dans son texte se manifeste aussi bien sous la forme de remarques décalées, à la fin des paragraphes, que dans les titres de chapitres – le deuxième s'intitule « Gérald Godin devient ce qu'on appelle communément un *drop-out* ». J'aurais de même tendance à voir dans la structure même de la biographie une semblable prédominance du discours sur la diégèse, pour reprendre une opposition genettienne. Centrés sur des phases et des thèmes précis et comptant rarement plus de vingt pages, les chapitres ne suivent pas une chronologie unidirectionnelle. Après les chapitres sur le passage de *Cité libre* à *Parti pris*, l'amitié avec Ducharme et la vie de famille, ce n'est qu'après avoir abordé la publication des *Cantouques*, à la fin de 1966, que surgit la question du joual, menant à un retour en arrière en 1959, mais ce « décalage » est explicitement présenté : « [...] il commence à être temps d'en parler » (p. 143). La narration déploie une semblable analepse au moment de raconter l'aventure de son élection comme député : « [...] revenons dix ou douze ans en arrière, histoire d'établir la généalogie de l'engagement du candidat péquiste » (p. 264).

Il y a ainsi une grande aisance dans la maîtrise du récit, un sens du *punch* aussi et un côté espiègle qui rejoint Godin par le côté bon enfant. Un exemple, parmi mille, tiré d'une remarque sur la Société Saint-Jean-Baptiste, « qui n'est pas précisément un organe socialiste » (p. 269-270). Je tiens à souligner cet aspect de la biographie, car il la distingue de façon saisissante du corpus de biographies littéraires, intellectuelles ou politiques où l'humour est absent, aussi bien des trajectoires reconstruites que des textes les reconstituant. Le « grantécrivain » (pour reprendre la formule de Dominique Noguez) n'est pas censé rire, la mélancolie lui sied davantage et de même, les biographies se font sérieuses. L'originalité du *Godin* de Livernois est remarquable, à cet égard, car, par son ton, elle conteste ce modèle de la biographie, tout en montrant une grande parenté d'esprit avec le biographe.

Très rapidement, on se trouve emporté par le talent de conteur de Livernois, amusé par le regard narquois sur les événements mis en scène, mais cela peut tendre à laisser dans l'ombre la qualité du travail de documentation. Or, la minutie du dépouillement des archives et la quantité des entrevues effectuées avec des proches ou des témoins confèrent une solidité remarquable à cette biographie et permettent des aperçus parfois saisissants. Voir Godin transposer dans sa campagne

électorale ses habitudes d'enquête journalistique, documentant la situation des uns et des autres, un peu comme on le voit dans *On est au coton!* prendre des notes dans son calepin, permet de se familiariser avec l'homme de terrain, curieux des situations concrètes et qui veut mieux connaître son comté non seulement pour remporter la victoire, mais aussi pour avoir une prise directe sur ce que vivent ses commettants. Découvrir comment Godin apprend par cœur, à l'avance, des bouts de discours en grec, pour mieux entrer en contact avec la communauté grecque de Montréal, laisse voir un mélange de trucs de comédien et d'attention touchante. Lire la note griffonnée sur un brouillon de lettre, en 1984, où Godin estime rétrospectivement que « *Le Jour* préfigure les huit années de règne péquiste : beaucoup d'illusions qui n'ont pas marché et à la fin, un conflit mortel où l'on veut la peau de l'autre à mort », nous fait découvrir une introspection amère et douloureuse, mais aussi un aveu indirect du fait que Godin, bien qu'habile politicien, souhaitant être au pouvoir plutôt que dans l'opposition pour mettre la force de l'État au service de ses idées, n'appréciait pas les luttes internes entre clans. Et pourtant, c'est lui qui, après avoir hésité, a porté les premiers coups menant à la démission de Pierre-Marc Johnson.

C'est qu'il y avait, dans l'*ethos* même de Godin, visible dans ses poèmes comme dans ses prises de position politiques, un instable mélange d'aptitude à bousculer, à adopter une forme de radicalisme outrancier, en particulier contre les institutions, quitte à être injuste ou à véhiculer des préjugés (« il joue à la petite brute », disait Michel Van Schendel), et une vive sensibilité, source de positions progressistes et d'empathie, qui le conduit par exemple à comprendre que les immigrants adoptaient l'anglais « par nécessité » parce que c'était la « langue du pain », comme il aimait à le dire. Alliée à une grande méfiance de l'abstraction et des groupes perçus comme « snobs » ou « élitistes » ainsi qu'à un attachement parfois roublard pour la culture et la langue populaires, cette disposition le rendait susceptible de pointes d'anti-intellectualisme, heureusement rares dans l'ensemble.

Pour décrire cette disposition, Livernois lance dans un « intermède » la notion volontairement paradoxale de « duplessisme de gauche ». Je ne crois pas que cette idée est destinée à un grand succès du côté de l'histoire intellectuelle ou de la science politique, mais précisément, il s'agit moins d'une proposition conceptuelle que d'une image, légèrement provocatrice (un peu comme celle de l'éléphant Dumbo, proposée par Godin lui-même), dans le but de faire voir l'instable

et complexe amalgame de positions politiques ancrées à gauche et d'attitudes populistes ou ratoureses qui pouvaient rappeler des manières de faire propres aux « bleus » de l'Union nationale. On touche ici à des questions de tactiques électorales, de proximité avec les gens, de sensibilité aussi, bien davantage qu'à une analyse serrée des idéologies (l'intermède sur le duplessisme de gauche ne détaille d'ailleurs pas ce qui serait spécifiquement « de gauche », ni à quelle sorte de gauche, exactement, il faudrait associer Godin en telle ou telle année). Sur ce plan, Jean Chrétien et Jean Drapeau pourraient tout aussi bien être qualifiés de duplessistes de gauche, ce qui menace de faire éclater la notion. Cependant, l'attention aux sensibilités politiques, aux façons dont certaines situations, certains discours (dès lors qu'ils sont ressentis comme désincarnés) mettent en œuvre des affects puissants mais « réactifs » mérite d'éclairer l'histoire politique, quitte à être confrontée aux distinguos théoriques. Je me contenterai ici d'un extrait, issu d'un texte inédit de Godin, refusé par *Cité libre* en 1962, dans lequel, opposant les factions réactionnaires et de gauche, il blâme le fait que le Nouveau Parti démocratique, absent de la province de Québec, vit « à l'heure de Paris », et ajoute alors : « Ils donnent presque envie de devenir réactionnaire » (p. 103). Cette pointe de désir négatif, bien que repoussé, est révélatrice des dispositions populistes de Godin, qu'aucun travail théorique ne vient harnacher et qui peut aller dans toutes les directions, selon les circonstances. Ainsi, malgré ses lacunes, cet intermède me paraît utile pour le regard sur les affects en politique davantage que pour l'histoire de ce potentiel « duplessisme de gauche ».

On pourrait éventuellement regretter que Livernois se concentre de trop près sur son sujet, sans explorer des récits parallèles, pour explorer des fragments d'autres vies que celle de Godin, celle de Julien par exemple, qui n'a droit qu'à quatre lignes sur ce qu'elle a vécu avant de rencontrer Gérald et des mentions brèves pour rappeler comment elle réagit à tel ou tel événement dans la vie de Gérald, laissant ainsi dans l'ombre l'essentiel de sa carrière à elle. Ou encore pour offrir des aperçus plus larges des différents contextes, que ce soit la montée de l'indépendantisme et du socialisme, ou la dynamique interne et les actions du gouvernement péquiste. Pour ma part, j'aime bien quand, comme Michael Heinrich dans sa biographie de Karl Marx, on consacre un chapitre pour expliquer la situation des universités allemandes, au moment où ce dernier en devient étudiant, quitte à ce que les péripéties de la vie du biographé soient reportées de quelques

dizaines de pages. Je comprends cependant que l'auteur et l'éditeur aient pu préférer une autre option, celle de se concentrer sur la vie de Godin, sur ses textes, ses actions et son point de vue. Cela donne un texte plus concentré, plus cohérent, sans longueurs, bien qu'atteignant déjà plus de 500 pages. Tout ajout, du genre de ceux que j'esquisse, aurait menacé cette économie, narrative et éditoriale. Je ne le regrette donc que parce que je sais que cela aurait permis à Livernois de faire d'une pierre deux coups, en proposant sa relecture de pans majeurs de l'histoire québécoise, sur les plans littéraire, intellectuel et politique. Je sais que cette relecture aurait été savoureuse et originale (quitte à déstabiliser, comme le fait le « duplessisme de gauche »). Je n'ai donc qu'un véritable regret, bien mineur cependant, celui de ne pas en apprendre davantage sur l'atelier de *Parti pris*, revue et maison d'édition, car jusqu'à présent, malgré la kyrielle d'études sur l'une et l'autre, leur fonctionnement concret, interne, est resté dans l'ombre. Or, Godin y a joué un rôle crucial, à compter de 1965, date où les tensions entre les positions plus nationalistes ou socialistes, entre les différentes perspectives socialistes, comme entre les plus littéraires et les plus politiques sont plus vives au sein du groupe.

– Michel Lacroix

*Université du Québec à Montréal*

**Olivier Lemieux (dir.). *Penser l'histoire et son enseignement au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023, 208 p.**

Professeur à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), Olivier Lemieux se présente comme un politicologue de l'éducation. Auteur prolifique, ses travaux portent notamment sur la gouvernance scolaire, l'histoire intellectuelle de l'éducation au Québec et l'analyse des controverses entourant l'enseignement de l'histoire du Québec.

*Penser l'histoire et son enseignement au Québec* est avant tout un recueil de témoignages d'acteurs et d'actrice ayant joué un rôle clé dans l'élaboration des programmes scolaires d'histoire du Québec ou dans le débat public entourant leur parution, depuis le Rapport Parent

(1963-1966) jusqu'au Rapport Beauchemin-Fahmy-Eid (2013). Sa démarche rappelle celle de Claude Lessard et de Gabriel Gosselin, dans l'ouvrage *Les deux principales réformes de l'éducation du Québec moderne : témoignages de ceux et celles qui les ont initiées*, paru en 2008. Lemieux a sélectionné onze entretiens qui lui paraissaient les plus « marquants » parmi les dix-huit qu'il a réalisés pour sa thèse doctorale, publiée en 2021 chez le même éditeur, sous le titre *Genèse et legs des controverses liées aux programmes d'histoire du Québec (1961-2013)*. L'auteur ne précise cependant pas ce qu'il entend par « marquants », si ce n'est qu'il souhaitait présenter une diversité de points de vue. Un des aspects qui nous avaient le plus intéressée à la lecture de sa thèse était justement l'apport des extraits d'entrevues, parfois livrés en note en bas de page. On peut donc se réjouir qu'il ait entrepris de partager ces riches matériaux en les publiant dans une version remaniée.

Parmi les témoins privilégiés retenus, on retrouve des responsables de la division d'histoire ou des sciences humaines au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (Denis Vaugeois et Bruno Deshaies), des membres de commissions d'enquête (Guy Rocher), des personnes ayant directement contribué à l'élaboration des programmes scolaires (Micheline Dumont, Christian Laville, Jacques Robitaille, Brian Young et Jacques Beauchemin) et des membres de « groupe[s] de pression », en particulier la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ) (Michel Allard, Christian Laville, Gilles Berger, Jacques Robitaille, Robert Comeau). Relevons l'absence de certaines figures féminines qui jouèrent un rôle prépondérant dans l'orientation des programmes d'histoire nationale, comme Huguette Dussault (directrice de la Division de l'enseignement des sciences de l'homme du MEQ en 1968 et 1969, professeure didacticienne de l'histoire à l'Université Laval et membre de la SPHQ très active dans la contestation du programme-cadre des années 1970), de même que Louise Charpentier (également active à la SPHQ et maître d'œuvre des programmes d'histoire de 1982). Il a toutefois été impossible pour l'auteur de mener ces entrevues. On ne peut certes lui reprocher d'avoir dû composer avec ces limites inhérentes à la démarche de l'histoire orale.

Une riche introduction précède les témoignages, présentés par ordre « chronologique » d'entrée en action des acteurs et de l'actrice dans la discussion publique autour des réformes de l'enseignement de l'histoire. Elle offre des repères permettant de situer la démarche de l'auteur de même que les différentes générations de programmes

scolaires et de rapports sur l'enseignement de l'histoire au Québec. Le lectorat moins familier avec ces questions ou qui n'aurait pas lu la thèse de Lemieux pourra ainsi plus facilement apprécier le contenu des témoignages sélectionnés. L'auteur y relève également des parallèles entre les trajectoires des témoins et y présente quelques éléments d'analyse fort pertinents. Il propose ainsi une vue d'ensemble plus pénétrante que ce qu'on aurait pu attendre d'un ouvrage de type « recueil de témoignages ».

Le canevas d'entretien permet d'en apprendre davantage sur le parcours d'études et la trajectoire professionnelle des acteurs et de l'actrice interrogés. Il les amène notamment à préciser leur rôle au sein de comités ou d'organisations en lien avec les réformes en enseignement de l'histoire de même qu'à s'exprimer sur les circonstances entourant leur départ de ces regroupements. Il donne ainsi accès aux coulisses de ces réformes, par exemple en mettant en lumière la contribution d'une personne ayant collaboré officieusement à la création d'un programme. Il s'agit, en somme, d'une approche complémentaire à celle généralement adoptée dans les travaux sur le sujet, qui se concentrent essentiellement sur l'analyse des programmes scolaires et autres traces écrites.

Comme l'observe Lemieux, la majorité des personnes interviewées peuvent être associées à une même « génération », qui entre dans la carrière dans la seconde moitié des années 1960 ou au début des années 1970. Plusieurs font d'ailleurs leurs premières armes dans l'enseignement de l'histoire dans des écoles secondaires ou des écoles normales, dans le contexte de pénurie de personnel enseignant qui suit le *baby-boom*. Bon nombre d'entre eux poursuivent parallèlement des études universitaires en histoire, à l'Université de Montréal surtout. On constate par ailleurs l'influence déterminante de Maurice Séguin sur le parcours de plusieurs. Parmi les aspects plutôt méconnus mis en lumière, retenons l'incubateur qu'ont été les écoles normales (en particulier le « marché commun » des écoles normales montréalaises) pour la structuration d'un espace de réflexion et d'un champ d'expertise sur l'enseignement de l'histoire. Micheline Dumont mentionne parfois cette expérience dans ses écrits, mais il s'agit, à notre sens, d'une piste que gagneraient à approfondir de futurs travaux.

Les entrevues permettent également d'avoir accès aux perspectives de ces figures influentes sur la formation des enseignantes et des enseignants d'histoire au secondaire (offrant un recul appréciable dans

le contexte actuel où les voies de formation se multiplient) et sur ce que devraient être, à leurs yeux, les principales finalités de l'histoire et de son enseignement. À ce propos, si les positions de certains, plus vocables lors des débats suscités par le programme de 2006 sur l'enseignement de l'histoire nationale et son association à l'éducation à la citoyenneté, sont bien connues, on découvre avec intérêt la position d'autres personnes ayant fait preuve de plus de réserve (Micheline Dumont, par exemple). L'approche privilégiée, basée sur le « récit de vie », nous a d'ailleurs semblé porteuse de nuances intéressantes en permettant d'entrevoir comment leur parcours personnel, professionnel et intellectuel a pu forger leurs points de vue. Mais puisqu'il s'agit de matériaux pour l'analyse et non d'une analyse historique, c'est au lecteur d'établir ces liens, ce qui n'est pas désagréable.

À notre sens, un des aspects les plus novateurs qui ressort de la mise en commun de ces témoignages est que celle-ci met en relief le *ressenti* de ces acteurs et de cette actrice, notamment les affinités et les rivalités (voire l'amertume) qui marquent l'expérience humaine et qui font partie intégrante du jeu politique entourant les réformes curriculaires. Le franc-parler avec lequel certains se livrent (voire règlent des comptes) surprend par moments. Lemieux renvoie d'ailleurs aux travaux de l'historienne française Françoise Waquet (*Une histoire émotionnelle du savoir*, 2019) et à sa volonté de « rétablir une identité émotionnée » (citée par Lemieux, p. 6-7). Bien que prometteuse, cette piste nous a paru peu exploitée par l'auteur en fin de compte. On peut présumer qu'il s'agit davantage d'un constat qui lui est apparu au terme de sa démarche qu'un de ses objectifs initiaux, comme semble l'indiquer le fait que son canevas d'entrevue ne comporte pas de questions particulières visant à approfondir cet aspect. Il s'agit néanmoins d'une perspective stimulante au moment où l'histoire des émotions renouvelle plusieurs champs de la discipline historique. Espérons que d'autres chercheuses et chercheurs s'intéressant à l'histoire intellectuelle et politique approfondiront cette dimension dans les années à venir.

En conclusion, au-delà des débats sur l'enseignement de l'histoire, cette constellation de récits de carrière permet de retracer l'évolution de la formation des enseignantes et des enseignants d'histoire, de la didactique de l'histoire au Québec, de même que les tensions entre l'historiographie savante et « scolaire ». Pour ma part, je vais certainement retourner fréquemment à ce complément précieux, notamment en y puisant des extraits pour mes cours destinés aux futurs

enseignantes et enseignants d'histoire. À la lecture de ce livre, on en vient à souhaiter que plus d'historiens et d'historiennes choisissent de publier leurs matériaux premiers, bien que nous reconnaissons que, dans ce cas, le sujet s'y prête particulièrement bien considérant la notoriété de la plupart des témoins, l'intensité des débats abordés et leurs liens intimes avec les questions identitaires québécoises.

### BIBLIOGRAPHIE

GOSSELIN, Gabriel, et Claude LESSARD. *Les deux principales réformes de l'éducation du Québec moderne : témoignages de ceux et celles qui les ont initiées*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007.

WAQUET, Françoise. *Une histoire émotionnelle du savoir : XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, 2019.

— Andréanne LeBrun

*Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue*

**Daniel Poitras et Micheline Cambron. *L'Université de Montréal : une histoire urbaine et internationale*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2023, 571 p.**

Il serait tentant de décrire en tout premier lieu l'apparence de l'ouvrage de Daniel Poitras et de Micheline Cambron tant il est massif : 600 pages sur papier glacé, 500 illustrations en couleur, couverture rigide. Le livre est gros et beau. Cette histoire de l'Université de Montréal est toutefois monumentale pour des raisons qui dépassent sa composition soignée (félicitons au passage les PUM). L'ambition du travail de Poitras et de Cambron est avant tout historique : il replace fort précisément la fondation et le développement de l'Université de Montréal dans son contexte. Devant l'impossibilité de synthétiser la somme d'informations contenues dans ce livre, j'aimerais insister ici sur sa mise en récit et sur les quelques précieuses leçons de méthode qu'il recèle.

Les auteurs ont opté pour une séquence chronologique, divisant l'histoire de l'Université de Montréal en sept grandes périodes : « Un

monde nouveau et des savoirs (1639-1789) »; « De testament à succursale (1790-1877) »; « Une guerre de trente ans universitaire et ses suites (1877-1919) »; « L'Université et les turbulences d'une époque (1921-1940) »; « D'un régime universitaire à un autre (1943-1969) »; « Les ambitions d'une université (1972-1999) »; « Les couleurs d'une université (2001-2022) ». Cambron s'est occupée de rédiger la partie de l'ouvrage couvrant les années pré-1919, et Poitras, de 1920 à 2023. Cette chronologie rend compte des développements internes de l'université en fonction des fonds disponibles, des changements démographiques ou des volontés politiques. Derrière cette séquence se cachent toutefois des temporalités moins linéaires. D'abord, nombreuses sont les lignes de fuite qui permettent de mêler les différents fils tendus (lorsqu'un thème est abordé en fonction d'une période précise, les auteurs ne se privent évidemment pas de déborder de la dite période). Notons ensuite que la découpe historique étant très large, l'ouvrage débute bien avant la fondation formelle de l'Université (en 1639 avec la première école fondée par Marie de l'Incarnation!). Cela permet d'inscrire l'Université de Montréal dans la longue histoire de l'éducation supérieure au Canada français. Il est aussi à remarquer qu'entre ces scansions, de courts chapitres viennent signaler des moments de transition ou de grandes transformations de l'Université de Montréal : guerres, réingénieries administratives. Cambron et Poitras rendent visibles ces suspensions; leur découpage devient ainsi plus subtil, attentif aux rythmes fluctuants du développement de l'institution. Plus encore, cette découpe révèle que « les universités ont partie liée avec les récits du progrès qui marquent la période contemporaine » (p. 509). L'un des écueils possibles de l'exercice est de produire un récit téléologique de l'Université de Montréal; or, ici, les discours du progrès sont objectivés et ne résistent de toute manière pas à l'épreuve des faits. Le développement de l'Université de Montréal est lent, relativement chaotique, objet de vifs débats internes et sociaux. Le livre rend bien compte de cette longue temporalité anarchique, faite de faux départs, de projets abandonnés, puis depuis les années 1970, d'un développement et d'une internationalisation accélérés.

Il est un autre choix opéré par Poitras et Cambron qui vient fortement infléchir le récit proposé. L'histoire reconstituée en ces pages est aussi – et j'ai envie de dire, avant tout – spatiale, comme l'indique le sous-titre : « une histoire *urbaine* et *internationale* » (je souligne). Cette spatialité renvoie évidemment aux aléas géographiques de l'Université

dans la ville, de ses balbutiements, alors qu'elle n'est qu'une succursale de l'Université Laval, logée rue Saint-Denis dans le Quartier latin; puis, de son déménagement vers Côte-des-Neiges afin d'avoir davantage d'espace, mais aussi d'éloigner les jeunes étudiants et étudiantes des tentations du Red Light! L'île Sainte-Hélène et le parc La Fontaine ont été envisagés. Faire l'histoire d'une université, c'est aussi parler des quartiers environnants, des moyens de transport pour s'y rendre, des expropriations nécessaires pour la construire et l'agrandir graduellement (le livre se termine d'ailleurs par l'inauguration du campus MIL à la frontière de Parc-Extension et d'Outremont), des lieux de sociabilité des étudiants, des choix architecturaux qui président à la construction des pavillons. Il est aussi intéressant d'apprendre, dans ce livre, que l'Université de Montréal se forme non seulement au gré des rivalités avec l'Université Laval qui ont mené à son autonomie complète en 1919, mais aussi de celles avec ses équivalents anglophones à Montréal ou en Ontario. Mais l'histoire de l'Université concerne au moins autant son internationalisation que son ancrage dans les différents quartiers où elle s'est implantée. Le livre est attentif aux échanges d'étudiants, à la circulation des professeurs, aux projets internationaux de recherche; à tout ce qui fait de l'université une institution poreuse aux influences extérieures. La dialectique entre progrès et tradition qui marque l'évolution de l'université trouve son équivalent spatial dans le couple enracinement – cosmopolitisme. L'ouvrage permet de mesurer l'écart entre le nationalisme de l'Université, qui, dans les années 1950, va jusqu'à refuser des subventions fédérales, et la multiplication des projets contemporains d'ouverture sur l'espace francophone. Mais le livre nuance le récit trop simpliste d'une découverte tardive du monde extérieur, alors que dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux Canadiens français traversent l'Atlantique pour parfaire leur formation.

L'autre apport important de l'ouvrage est de parvenir à laisser la place à une diversité de voix. Si l'histoire institutionnelle suppose *a priori* de travailler à partir de sources officielles, archives variées et littérature grise abondante (documents professionnels, discours de gestionnaires), ici, ces sources sont objectivées par les discours étudiants, notamment ceux qui émergent dans les différents tracs et périodiques. Je note au passage l'attention particulièrement portée aux imprimés qui circulent dans l'université; les développements sur les bibliothèques (ou l'absence de bibliothèques) à l'Université, qui ont comme vertu de dénaturiser la place de l'objet-livre dans l'histoire de l'éducation. Les

auteurs ont donc un goût pour l'exposition de récits nuancés, voire contradictoires. On le voit également dans leur choix, subtil, de ne pas accorder une place prépondérante à une constellation de grandes figures, que ce soient des savants ou des administrateurs. Le récent ouvrage collectif *Faire connaissance : 100 ans de sciences en français* (Cardinal, 2023) fait déjà cet excellent travail de présentation de ceux et celles qui se sont illustrés dans le domaine scientifique canadien-français (dont plusieurs sont associés à l'Université de Montréal). Mais ici, la courtepoinTE est variée et asymétrique et s'attache bien davantage aux dynamiques collectives qu'aux parcours individuels.

Que retenir de cette somme? Le livre de Poitras et de Cambron a plusieurs qualités. La première est donc de faire avancer les connaissances sur l'éducation au Québec. La lutte pour son autonomie, pendant longtemps des pouvoirs ecclésiastiques, puis des pouvoirs politiques ou de la domination des valeurs néolibérales de performance, montre bien que les questions épistémologiques et d'organisation de la recherche sont toujours plus ou moins influencées par des enjeux sociaux et politiques. Pour le dire candidement, il n'a jamais existé d'âge d'or en ce qui a trait à l'autonomie des universités, et le livre montre bien que l'Université de Montréal a toujours été en plein cœur des débats sur les changements sociaux dont elle s'est fait le relais. Ces débats sont parfois extérieurs à l'université et la force à réagir et à s'adapter; parfois, les tensions concernent plutôt les méthodes pédagogiques, la contestation de l'autorité des maîtres, le rôle de l'université dans la professionnalisation, ou l'accessibilité et la démocratisation de l'éducation supérieure. C'est peut-être la plus grande réussite de Poitras et de Cambron de parvenir à faire l'histoire des valeurs qui transitent par l'université sur une période de près de 150 ans, et ainsi, de rendre sensible la curiosité scientifique de ceux et celles qui nous ont précédés et qui ont façonné les formes institutionnelles (imparfaites) dont nous nous dotons pour assouvir cette pulsion d'érudition et de partage.

– Julien Lefort-Favreau  
Université Queen's

**Yvan Lamonde. *Antoine-Aimé Dorion et le déclin du libéralisme républicain et émancipateur*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023, 220 p.**

Dans *Antoine-Aimé Dorion et le déclin du libéralisme républicain et émancipateur*, l'historien Yvan Lamonde explore l'histoire d'un homme qui, tout au long de sa carrière politique, a été condamné à l'impuissance. Antoine-Aimé Dorion, chef du Parti libéral de son élection en 1854 à son retrait de la vie politique active en 1874, a préféré rester fidèle à ses idées en dépit de circonstances défavorables à leur épanouissement, quitte pour cela à assumer un parcours en marge du pouvoir. La question initiale de Lamonde est pertinente, d'autant plus qu'elle vise à combler un certain vide historiographique : il s'agit de voir ce « que deviennent la pensée et l'action libérale républicaines après les patriotes, après l'exil et, surtout, après le départ de Papineau de la politique en 1854 » (p. 1), pour que quelques années après « libéraux, républicains, démocrates et tenants de l'émancipation [finissent] par accepter la Confédération de 1867 » (p. 1-2). Pour Lamonde, cette évolution se dévoile par « l'histoire de la pensée et de l'action de Dorion sur le chemin de la Confédération » (p. 3), d'où la dimension biographique de l'ouvrage. Cette prémisse est tout à fait juste. Néanmoins, elle se dessine tout au long de l'ouvrage comme un défi ardu à relever pour des raisons propres à l'objet de recherche lui-même.

La position politique de Dorion est complexe. Il se situe à mi-chemin entre les radicaux de Louis-Joseph Papineau et les réformistes de Louis-Hippolyte LaFontaine et de George-Étienne Cartier, puis à l'écart de la voie qui sera finalement ouverte aux libéraux par Wilfrid Laurier. La contingence des événements le mène à la tête des héritiers politiques de Papineau, mais la relation ne va pas de soi. Les idées de Dorion sont claires, tout comme sa vision des Canadas. Malgré tout, peut-être en raison de son tempérament plutôt modéré, il ne réussit jamais à s'imposer comme figure dominante. Il n'existe, pour ainsi dire, que par rapport à ses contemporains. Aussi, pour mettre en perspective le parcours de Dorion, Lamonde choisit-il de le comparer à ces hommes politiques, les Papineau, LaFontaine, Cartier ou Laurier de son temps, plus prépondérants, qui ont davantage marqué l'époque. Le résultat, quelque peu inévitable, c'est que Lamonde finit par s'intéresser à ces

personnages pratiquement tout autant, sinon parfois plus, qu'à Dorion lui-même. De la même façon, la mise en contexte des idées selon les vicissitudes des événements tend à prendre le dessus sur le protagoniste du récit, qu'on perd de vue parfois. Ainsi, que ce soit vis-à-vis de ses pairs, des idées qu'il porte ou de la grande trame historique, on devine Dorion en arrière-plan plutôt qu'on ne le voit à l'œuvre à l'avant-plan. Tout l'ouvrage expose en ce sens, sans nécessairement le vouloir, le destin imparté à Dorion et à d'autres figures « secondaires » du passé, soit la difficulté d'exister de façon autonome et indépendante dans le panthéon de l'histoire. Comment témoigner de la contribution d'un homme si elle est essentiellement perçue de manière négative face à celles qui ont prévalu durant la période à l'étude? Voilà le cœur du défi auquel Lamonde nous confronte.

D'emblée, dans le titre même de son ouvrage, Lamonde campe son propos. Il s'agit de l'histoire d'un déclin, celui du libéralisme républicain et émancipateur, auquel l'historien associe étroitement Dorion. L'analyse de ces idées qui s'éteignent progressivement, qui nous entraînent souvent loin des feux de la rampe, fait en sorte qu'il peut devenir ardu de mesurer la portée réelle que Dorion a su leur donner. À la question que pose l'historien, à savoir pourquoi la Confédération a fini par être acceptée par un homme tel que Dorion, qui l'avait pourtant combattue, il est difficile de convenir d'une explication causale, linéaire et directe. En fait, tout, que ce soit le contexte constitutionnel, politique, social ou économique, ou même les acteurs qui y évoluent, dépeint le jeu des forces en présence comme un étau qui se resserre, indifférent et inévitable. À l'image de l'impuissance de Dorion, il y a quelque chose d'inéluctable, une sorte de fatalité, à laquelle le projet d'émancipation des patriotes ne pouvait échapper, qui émane de l'ouvrage. Lamonde le résume lui-même en écrivant que « l'émancipation ne pouvait, ne devait pas faire partie du *possible* » (p. 156).

De fait, pendant sa carrière politique, Dorion aura travaillé à vider le reliquat du Parti patriote des idées républicaines qui l'avaient initialement fondé, mais qui trouvaient de moins en moins d'écho sous l'Union et qui semblaient effectivement appartenir à un ancien régime de plus en plus révolu. Laurier dira *a posteriori* de cette démarche qu'elle aura permis d'élaguer « du programme du parti tout ce qui était superflu, utopique, impraticable, erroné » (p. 146). Il se veut en cela élogieux à l'endroit de Dorion. Néanmoins, au-delà du compliment adressé, on comprend que les idées républicaines

doivent alors dorénavant être reléguées aux oubliettes; elles n'avaient plus leur place au Canada-Uni, elles auront encore moins leur place dans la Confédération. Avec le recul, on peut reconnaître que Dorion, participant à la redéfinition de la joute partisane en cours, jetait les bases d'un parti proprement libéral, face au Parti conservateur qui se dessinait sous LaFontaine et Cartier, à l'image de ce qui se passait aussi au Royaume-Uni. Cependant, Lamonde le montre bien, Dorion aura aussi, malgré lui en quelque sorte, concouru à exclure définitivement de la vie politique les perspectives progressistes conçues au début du XIX<sup>e</sup> siècle, au temps des premières luttes du Parti canadien.

Yvan Lamonde relate la fin d'une ère, la fin d'un programme politique, puis le destin d'un homme politique qui n'aura pu qu'incarner cette fin, sans devenir le vecteur d'un nécessaire nouveau commencement. Ainsi, Antoine-Aimé Dorion prend la dimension d'une figure historique tragique, qui devient d'autant plus tragique qu'elle est aussi méconnue. Face à cette réalité, l'historien nous invite à garder Dorion en mémoire et, plus encore, à estimer les idées si essentielles qu'il aura portées jusqu'au bout avec courage, malgré leur échec. Après tout, comme il le cite en exergue, le contraire de la mémoire n'est pas l'oubli, mais bien l'indifférence.

– *Joshua Ménard-Suarez*  
*Chercheur indépendant*